QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - Nº 12281 - 4 F — SAMEDI 21 JUILLET 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

« LE MONDE LOISIRS »

Baptême sous l'eau

et les programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

Où l'on reparle des Malouines

Malgré les conflits sociaux et les revers politiques, Mme Margaret Thatcher est toujours d'humeur aussi combative. Pour galvaniser l'ardeur des députés conservateurs troublés par ses récents faux pas, le premier ministre britannique n'a pas hésité à déclarer, jeudi 19 juillet, visant ouvertement les syndicats : « Nous avons dû combattre l'ennemi extérieur pendant la guerre des Malouines, et maintenant nous devons lutter contre l'ennemi intérieur, ce qui est bien plus difficile, mais tout aussi dangereux pour la liberté. »

Son caractère outrancier mis à part, la comparaison était d'actualité, car au moment même où Mme Thatcher rappelait l'épopée contre les Argentins aux Malouines, les entretiens organisés à Berne par le gouvernement suisse entre les représentants de Londres et de Buenos-Aires étaient interrompus sur un désaccord. Des deux côtés on se refuse à parler de rupture, mais aucune date n'a été fixée pour la poursuite des conversations. Ces premiers contacts officiels ont buté sur l'obstacle qui a fait échouer plusieurs années de négociations avant 1982 et qui a conduit à l'invasion argentine de l'archipel : la souveraineté. Les données du problème restent les mêmes. Les Argentins insistent pour que l'ordre du jour soit aussi vague que possible pour inclure la question de la souveraineté ; les Britanniques refusent que le sujet soit abordé et surtout qu'il soit posé en préalable à tout accord dans des domaines pratiques.

Depuis l'arrivée au pouvoir à Buenos-Aires du président Alfonsin, auquel Mme Thatcher avait adressé un aimable télégramme de félicitations au lendemain de son élection, l'absence de relations diplomatiques entre l'Argentine et le Royaume-Uni apparaît pourtant parfaitement anachronique. Les deux pays ont en outre un intérêt commun à une normalisation. Les Britanniques ont d'importants intérêts économiques en Argentine et la transformation des îles Malouines en véritable « forteresse » leur coûte très cher. Ils souhaiteraient pouvoir alléger le dispositif militaire, rétablir les liaisons aériennes avec le continent pour « désenclaver » leur lointaine possession, l'approvisionner à meilleur compte et permettre aux enfants des Kelpers (habitants des Malouines) de poursuivre leurs études en Argentine, comme c'était le cas avant la guerre.

De leur côté, les Argentins sont tout aussi intéressés à la levée de la zone d'exclusion maritime qu'imposent toujours les Britanniques sur 150 miles autour des Malouines, notamment pour permettre la libre circulation des familles ayant des enfants enterrés dans l'archipel. Mais à Buenos-Aires le remplacement d'une dictature militaire par un régime démocratique n'a pas changé la nature de la revendication. Les Argentins sont convaincus, dans leur quasi-totalité, que l'archipel leur appartient et qu'ils ont été dépossédés par un « coup de force » colonial.

Il reste qu'à l'arrogance et à l'impéritie des militaires a succédé la volonté de dialogue du gouvernement de M. Alfonsin. Mme Thatcher se laissera-t-elle ébranler ? L'intransigeance britannique n'est pas due seulement au caractère entier du premier ministre. Londres s'est engagé à consulter les Kelpers sur tout changement du statut de l'archipel et à faire de leurs intérêts « la priorité des priorités ». Mais, au lieu de les entretenir dans l'illusion que la mère patrie pourra continuer longtemps à les porter à bout de bras, le gouvernement britannique serait mieux avisé de les convaincre que leur avenir passe par un accord avec l'Argentine.

(Lire nos informations page 18.)

Les objectifs du gouvernement

L'organisation du référendum

L'opposition veut relancer la tactique de l'obstruction

Après les chocs à répétition administrés à l'opinion par le président (*processus référendaire, changement de gouvernement*) puis le choc *en retour du PCF (rupture de l'union)*, que reste-t-il ? On revient, *en quelque sorte*, au premier choc, celui de l'annonce d'un référendum *sur le référendum, dont* il est bon de rappeler qu'il aurait pour conséquence *d'étendre* les *garanties* des citoyens en matière de libertés publiques.

Alors que l'effet de surprise *recherché* et *obtenu* par M. Mitterrand sur ce terrain s'est déjà *estompé (la succession des événements aidant)*, voici que réapparaissent les risques de *l'opération*. Il y a à cela une explication simple et immédiate : *l'opposition*, *déboussolée* et prise de court par le jeu du président, s'est *trouvée soudainement* requinquée par la décision du comité central du PCF de *rompre* les amarres.

Cette décision crée à nouveau une conjoncture favorable à la relance de la *querelle de la légitimité*, ce que n'ont manqué de faire ni l'UDF ni le RPR. Ah ! que la gauche *serait* jolie sans l'épouvantail communiste, disait-on en 1981. Mon dieu ! qu'elle est laide et rabougrie avec les seuls socialistes, entend-on aujourd'hui.

L'opposition partie de très haut *revient pourtant de loin. Silencieuse* sur l'économie, n'ayant plus dans sa besace le vocabulaire contre les « socialo-communistes », ne pouvant plus dénoncer M. Mitterrand comme liberticide, elle s'apprête à tenter une sortie par le haut.

Comment ? En jouant non plus le blocage de l'institution parlementaire, via le Sénat, comme ce fut le cas au lendemain des 17 (élections européennes) et 24 juin (manifestation pour l'école privée), mais plutôt le blocage de la procédure référendaire, toujours au Sénat. Bref, l'opposition semble devoir jouer l'empêchement du président, via l'empêchement du référendum. Car elle ne veut dire ni oui ni non. Ni non sur un texte libéral ; ni oui au rajeunissement de la légitimité du chef de l'Etat. Le moyen ? Il suffit de faire adopter par le Sénat, qu'elle contrôle, des amendements au texte gouvernemental qui ne soient pas acceptables par l'Assemblée nationale, au sein de laquelle le PS dispose de la majorité absolue.

Il suffit pour cela d'en rajouter : aux « *garanties fondamentales* » du projet du gouvernement — terme employé à la demande du Conseil d'Etat, qui n'émet pourtant qu'un avis — il faudrait ajouter des « *garanties parlementaires* », dont on ne sait ce qu'elles recouvrent, alors que les premières sont une réalité consacrée par les textes fondamentaux et la jurisprudence *(lire l'article d'Hugues Portelli)*. Qui dit impossibilité d'élaborer un texte commun aux deux Chambres dit impossibilité de recourir au référendum.

L'espoir de l'opposition réside également dans l'attitude du Parti communiste français, dont elle aimerait qu'il s'abstienne si référendum il y a. Les communistes le peuvent-ils ? *A priori*, il leur sera difficile d'éviter le « oui ». Formellement, le PCF, selon les dires de M. Fiterman, fait encore partie de la « *majorité présidentielle* ». En fait, il est désormais clair que les communistes se sont engagés — malgré une réelle opposition interne — dans un processus de passage à l'opposition par étapes. Il leur faut donc montrer qu'ils appartiennent encore à cette majorité pour tenter d'éviter un procès immédiat en « trahison » devant l'opinion, que ne manqueront pas d'instruire les socialistes. Déjà, la composition du gouvernement de M. Fabius *(lire page 2)* ne peut que gêner le PCF dans sa volonté de montrer que M. Mitterrand aurait, une fois de plus, « *viré à droite* ». Peut-il en outre prendre le risque de heurter une deuxième fois son propre électorat (au printemps, selon la SOFRES, 88 % des électeurs communistes restaient favorables à sa participation) ?

Dans ce processus par étapes, les communistes ont surtout voulu se donner le temps de se refaire une *santé sur le dos* du PS, pendant les vingt mois qui nous séparent de *l'échéance de 1986. Ils ont parié sur* le recentrage de M. Mitterrand et une *usure accrue du pouvoir*. Mais le soutien sans participation peut-il faire plus de dégâts que la *participation* sans soutien ? Rien n'est moins sûr.

Pour le président — qui avait jusqu'à présent les inconvénients de la présence des communistes, en termes d'image de marque, sans les avantages du début du septennat, — une marge de manœuvre subsiste. A condition que le PS sache s'en servir (oublier Valence) et redevienne capable de couvrir un champ allant de la gauche au centre. M. Mitterrand vient de montrer, et de quelle façon, que ses ressources et son ressort étaient intacts. Même si, coincé entre le CNPF d'une part, la CGT de l'autre, l'opposition d'un côté, le PCF de l'autre, il aura besoin d'une bonne dose de sang-froid.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

La préparation du budget

Réduction des impôts mais hausse des tarifs publics

Préfiguration de l'ordre des priorités que devra sans doute s'imposer le nouveau gouvernement, c'est M. Pierre Bérégovoy qui aura parlé le plus longtemps au premier conseil des ministres du cabinet Laurent Fabius, pour reprendre l'exposé sur le budget 1985 que son prédécesseur, M. Jacques Delors, avait mis sur les rails. Le nouveau ministre de l'économie et des finances entend, au cours des semaines à venir, ne pas se laisser accaparer par la seule *préparation de ce texte fondamental*, dont les communistes ont déjà dit *qu'il n'allait pas dans* la bonne direction.

Fort de la réputation qu'il s'est taillée en rétablissant les comptes de la Sécurité sociale, par l'augmentation de certaines cotisations, certe, mais aussi par la réduction de certaines *prestations et une constante* surveillance de la gestion des établissements *hospitaliers, le successeur* de M. Delors ne considère pas comme *déjà faits les jeux budgétaires* de 1984. L'an dernier, le déficit de l'Etat avait atteint environ 3,3 % du produit intérieur brut ; ce pourcentage devrait être cette année sensiblement dépassé, creusant l'écart avec la règle fixée par M. François Mitterrand dès 1982 et consistant à limiter, de façon assez arbitraire, il est vrai, le solde négatif du budget à 3 % du PIB (à quoi correspond, dans la loi de finances 1984 un déficit de 125,8 milliards de francs).

Voilà un domaine où M. Bérégovoy a bien l'*intention de gérer* avec rigueur, beaucoup de rigueur même, à *croire ses collaborateurs*, d'abord pour faire cesser la dérive, et ensuite pour se rapprocher de la route qu'avait tracée le chef de l'Etat. Au cours des mois à venir, la référence devant, sans doute, être constituée par la gestion Delors, de même que cette dernière se référait sans le dire à celle de Raymond Barre, on ne serait sans doute pas fâché, Rue de Rivoli, d'administrer la preuve qu'au moins pour les finances publiques on saura, à l'occasion, être plus dur qu'on ne l'a été au cours d'un passé récent.

On prête à M. *Bérégovoy l'intention* de lancer dans les services de *son nouveau ministère une opération* vérité, par réaction, semble-t-il, contre certaines pratiques de débudgétisation qui ont consisté à alléger *les charges de l'Etat pour les* reporter sur d'autres entités publiques.

Le budget de 1985 est fondé sur l'hypothèse d'un taux de croissance de 1,8 %, le pourcentage initialement retenu de 2 % ayant été quelque peu diminué pour tenir compte précisément de l'effet d'une politique budgétaire plus serrée. Cela devrait automatiquement assurer à l'Etat des recettes supplémentaires de l'ordre de 18 milliards de francs, provenant notamment des recettes accrues à attendre de la TVA, dont le produit est par définition lié à celui de l'activité *économique*.

Mais, simultanément, les services compétents ont calculé que le service de la dette intérieure devrait coûter 14 milliards de francs en plus : 84 milliards au lieu de 70 en 1984.

Le simple rapprochement de ces chiffres, que M. Bérégovoy a cités au conseil des ministres à titre de démonstration, met en relief le poids *grandissant et disproportionné* de l'endettement dans une économie à *faible croissance et à déficit de plus* en plus lourd.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

Métaphores

Entre les « étapes » du parcours présidentiel et les « étages » de la fusée politique lancée par M. Mitterrand, les commentateurs ne savent plus à quelle métaphore se vouer.

Nous n'échapperons sans doute pas à celle de l'union de la gauche poursuivant à cloche-pied sa longue marche ; pas davantage à celle du dernier carré de la vieille garde serré autour de son chef ; et certainement pas au rappel de « Père, gardez-vous à gauche ! Père, gardez-vous à droite ! ».

Nous sommes incurablement littéraires.

JACQUES CELLARD.

LES PRESSIONS INTERNATIONALES CONTRE LES NATIONALISTES BASQUES

L'ETA à bout de souffle ?

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Soumise à une offensive internationale sans précédent, avec ses dirigeants expulsés de France, ses militants extradés de Belgique, l'ETA militaire est-elle en bout de course ? A Madrid, le gouvernement socialiste (et, sans qu'elle le dise ouvertement, l'opposition conservatrice) en semble persuadé, bien qu'il n'exclue pas « *un dernier soubresaut dangereux* ».

Au Pays basque, les opinions, une fois de plus, diffèrent totalement de celles de la capitale. Au sein de la « grande famille » nationaliste (les deux tiers de l'électorat de la région), le scepticisme prévaut, aussi bien chez les radicaux que chez les modérés. Les uns et les autres mettent les socialistes en garde contre « *des solutions simplistes à des problèmes complexes* ».

« *Remporter une victoire militaire sur l'ETA est une illusion* » : rien d'étonnant, bien sûr, si les dirigeants de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA, lancent cet avertissement. Mais ils ne sont pas les seuls : le PNV (Parti nationaliste basque), majoritaire dans la région, et la formation nationaliste de gauche Euskadiko Ezkerra, ne tiennent pas un autre langage. Ce n'est pas parce que la solidarité de l'Internationale socialiste a finalement joué au profit du gouvernement de Madrid que la partie est gagnée sur le terrain, soulignent-ils en chœur. Le PNV n'a d'ailleurs pas hésité à « suggérer » au gouvernement belge, dont il est idéologiquement proche, de refuser les extraditions.

« *Nous pensons que le problème de l'ETA ne sera pas résolu par l'élimination physique de ses membres*, affirme M. Jesus Insausti, président du PNV de Biscaye. *On peut imaginer que son infrastructure soit provisoirement liquidée, mais on verra surgir demain une autre ETA, peut-être plus radicale encore. Un problème politique suppose une solution politique et celle-ci passe forcément, à un moment ou à un autre, par un dialogue entre toutes les parties.* »

M. Javier Markiegui, dirigeant d'Euskadiko Ezkerra, ne dit pas autre chose. « *Pour mettre fin à la violence au Pays basque, il ne faut pas seulement obliger l'ETA à abandonner les armes. Il faut aussi que ceux qui appuient la lutte armée changent d'attitude. Or une politique uniquement répressive ne permettra pas d'atteindre ce second objectif. On ne peut oublier les cent cinquante mille électeurs de Herri Batasuna* ».

Les socialistes nient, bien sûr, qu'ils envisagent une solution « *purement policière* » : le ministère de l'intérieur n'a-t-il pas offert une réinsertion sociale aux militants de l'ETA disposés à abandonner les armes ? C'est ainsi que cinq anciens membres de l'organisation armée ont bénéficié, le 18 juillet, de mesures de grâce décrétées par le gouvernement. D'autres les avaient précédés dans cette voie. Il s'agirait de répéter avec l'ETA militaire l'opération réalisée en 1982 et 1983, avec un indéniable succès, avec la branche « politico-militaire » de l'organisation.

Mais les dirigeants d'Euskadiko Ezkerra, qui avaient servi d'intermédiaires lors de la première opération de « réintégration sociale », ne cachent pas cette fois leur scepticisme. « *En 1982*, rappellent-ils, *les dirigeants de l'ETA politico-militaire avaient d'abord décidé de dissoudre leur organisation avant que les militants demandent — collectivement — de bénéficier de l'amnistie. Rien de pareil cette fois, puisque l'ETA militaire n'a pas jeté le gant et que l'on demande à ses membres d'abandonner individuellement l'organisation. Une illusion lorsqu'on connaît la mentalité qui règne chez eux.* »

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 9.)

RICHARD III A AVIGNON

L'enfant enivré de lui-même

La seule vraie grande création du Festival d'Avignon est le *Richard III* présenté par Georges Lavaudant avec le Centre dramatique des Alpes, dont la « première absolue » a eu lieu le 19 juillet à la Cour d'honneur. Passer avec un Shakespeare après le super-triomphe du Théâtre du Soleil n'est pas de tout repos. Monter *Richard III* non plus.

Selon Lavaudant, c'est quand même moins risqué que le spectacle qu'il avait donné l'an dernier, *les Céphéides*, de Jean Christophe Bailly. Ainsi, a-t-il dit, il devait bien ça à Bernard Faivre d'Arcier, au Théâtre de la Ville qui coproduit et accueille *Richard III* en janvier 1985, à tous les organismes qui lui avaient fait confiance et avaient tenu le pari de la première pièce d'un auteur contemporain.

Shakespeare est un nom magique, mais *Richard III* n'est pas son drame historique le plus clair. C'est la dernière partie d'une tétralogie qui raconte *les ultimes soubresauts* d'une guerre de familles dont aujourd'hui on ne sait plus rien. *Un* arbre généalogique serait utile pour s'y reconnaître.

Lavaudant avait déjà monté l'adaptation d'une version très concentrée de Carmelo Bene, *la Rose et la Hache*, une merveille. Ariel Garcia-Valdes était Richard et le redevient, reprend le visage cireux du nabot meurtrier, assassin de ses frères, de ses neveux, de ses amis trop puissants, de tous ceux dont il a peur, ce boîteux capable de séduire, près du cadavre encore chaud, la veuve d'un homme qu'il vient de tuer.

La première partie est la flamboyante histoire d'un homme qui a choisi le mal et le pratique avec jouissance. Les scènes avancent au rythme claudiquant de la mince silhouette noire. La mise en scène tire vers un dépouillement à la Vilar (décors minimum, entrées latérales ou par des trappes qui montent des dessous), une sorte d'académisme insolent parce que perverti par l'ironique élégance des personnages, poupées de cire fardées, aux gestes raides, engoncées dans les empesages étincelants des costumes style élisabéthain. Une peuplade malsaine du musée Grévin.

Seul, Richard a quelque chose *d'humain : le regard*. Dans le programme est reproduit le portrait du *roi*. Il a ce même regard (celui des enfants infirmes), intense, anxieux, *curieux de ses propres vertiges*. Le visage d'Ariel est beau, il est lisse, *jeune, très pâle. Les lèvres peintes* rient largement. Rire sans bonheur, *sourire sans tendresse, et toujours* ces yeux avides tournés vers son enfer. *Enfant enivré de lui-même*, il joue à être le diable.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

politique

LA MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT

Le premier ministre demandera un vote sur sa déclaration de politique générale

« L'action, la discrétion, la cohésion » : telles sont les *trois* consignes données jeudi 19 juillet aux seize membres du gouvernement, réunis pour la première fois en conseil des ministres par le nouveau premier ministre, *M. Laurent Fabius*. Ce dernier engagera sa responsabilité sur la déclaration de politique générale qu'il fera mardi 24 juillet à l'Assemblée nationale.

Ce gouvernement, qui aurait pu être, compte *tenu du profil de* M. Fabius, celui d'une certaine ouverture, est devenu, après la rupture avec le PCF, celui de la couverture à gauche : les deux ministres *communistes sortants* et partants (1), MM. Fiterman (transports) et Rigout (formation professionnelle), sont remplacés par MM. Joxe (intérieur) et Chevènement (éducation) : le premier, ancien président du groupe socialiste de l'Assemblée, s'est toujours dit « marxiste », le second est le chef de file du CERES.

Prime à la mauvaise conduite, selon certains (il n'a cessé de *pourfendre* la politique économique de MM. Mauroy et Delors, et celle-ci, selon M. Jospin, ne changera pas), le retour de M. Chevènement prive le PC *d'un point* d'appui et d'un alibi. *« Dans les moments difficiles, je fais passer le souci de la solidarité avant toute autre considération »*, a dit le nouveau ministre de l'éducation.

Dans les moments difficiles, le président éprouve le besoin de se doter d'une équipe resserrée et soudée autour de lui et de ses fidèles, bien qu'elle compte un membre de plus. Ce fut le cas après le congrès de Metz, en 1979, où il affrontait la tentative de candidature de *M. Rocard, allié à M. Mauroy. C'est le cas* aujourd'hui, et l'on retrouve les mêmes hommes qu'alors : MM. Fabius, Bérégovoy, Quilès (qui voit ses compétences élargies), ce noyau dur étant cette *fois élargi* à toutes les autres *sensibilités* socialistes et de la gauche non communiste (Mme Bouchardeau, PSU, ancien secrétaire d'Etat, devient ministre ; *M. Crépeau*, MRG, *étend* son champ d'action). Comme en 1979, le mot d'ordre est le même : tenir bon !

Le rajeunissement est une autre caractéristique du gouvernement : outre M. Fabius, voici Mme *Dufoix* promue. *De secrétaire d'Etat* à la famille, la population et les travailleurs immigrés, elle devient ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, tandis que M. Michel Delebarre devient ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. L'ancien directeur de cabinet de *M. Mauroy* reprend des secteurs tenus par les communistes (M. Ralite à l'emploi, M. Rigout à la formation professionnelle). Les bons contacts qu'il entretenait avec la CGT seront bien nécessaires à cet homme qui est le seul jusqu'à présent, avec M. Jean-Louis Bianco à l'Elysée, à avoir émergé hors du circuit *partisan* traditionnel.

Mme *Edith* Cresson, qui fut, il y a près de vingt ans, découverte par M. Mitterrand, poursuit un cursus flatteur qui l'a conduite de l'agriculture au commerce extérieur en recueillant de surcroît aujourd'hui une partie de l'ancien ministère de M. Fabius, l'industrie, symboliquement qualifiée de « redéploiement industriel », *mais* en cédant le tourisme à M. Crépeau. Le nouveau titre de Mme Cresson souligne aussi la volonté du chef de l'Etat d'inciter davantage les *industriels* à l'exportation.

La *nomination* de M. Hubert Curien, seul technicien non inscrit dans un parti politique de gauche, ne risque-t-elle pas de relancer la querelle qui a naguère opposé recherche et industrie, alors que le nouveau ministre a toujours insisté sur la vocation industrielle de la recherche ?

Cependant que le maintien de M. Roland Dumas à son double poste de ministre des affaires européennes et de porte-parole du gouvernement prend le sens d'une confirmation de la confiance du chef de l'Etat en l'attente d'une promotion ultérieure, la reconduction de M. Cheysson est due au souci de trouver au responsable du Quai d'Orsay une *future* sortie honorable.

Le maintien *au gouvernement* de M. Gaston Defferre, le doyen de l'équipe, avec des attributions sensiblement réduites compensées par le titre éminent de ministre *d'Etat*, est surtout dû à la préoccupation exprimée par le ministre lui-même de ne pas priver Marseille et sa région d'un représentant au gouvernement au moment où la situation politique et électorale est difficile pour la gauche dans le Midi.

J.-M. C. et A. P.

(1) Les deux autres étaient ministre délégué et secrétaire d'Etat.

La composition du cabinet

Premier ministre	M. LAURENT FABIUS, PS
MINISTRE D'ÉTAT	
Plan et aménagement du territoire	M. Gaston Defferre, PS (1) (2)
MINISTRES	
Economie, finances et budget	M. Pierre Bérégovoy, PS (2)
Garde des sceaux, ministre de la justice	M. Robert Badinter, PS
Relations extérieures	M. Claude Cheysson, PS
Défense	M. Charles Hernu, PS
Intérieur et décentralisation	M. Pierre Joxe, PS (4)
Agriculture	M. Michel Rocard, PS
Redéploiement industr. et commerce extér.	Mme Edith Cresson, PS (3)
Education nationale	M. Jean-Pierre Chevènement, PS (4)
Affaires sociales et solidarité nationale	Mme Georgina Dufoix, PS (1)
Urbanisme, logement et transports	M. Paul Quilès, PS (3)
Commerce, artisanat et tourisme	M. Michel Crépeau, MRG (3)
Affaires européennes et porte-parole	M. Roland Dumas, PS
Travail, emploi et formation professionnelle	M. Michel Delebarre, PS (4)
Environnement	Mme Huguette Bouchardeau, PSU (1)
Recherche et technologie	M. Hubert Curien (4)

(1) Change de titre.
(2) Change d'attributions.
(3) Voit ses attributions accrues.
(4) Nouveau membre du gouvernement.

M. Gaston Defferre : le père des nouveaux maires

« S'il n'en avait tenu qu'à moi, j'aurais libellé ma fonction en ces termes : ministre de la décentralisation et de l'intérieur, et non l'inverse. » Cette confidence, M. Defferre la livrait quelques jours après son installation place Beauvau en mai 1981. Il venait d'être nommé premier des ministres d'Etat dans le gouvernement, et il voulait, par cette petite phrase, imprimer l'idée que la décentralisation allait être la grande réforme du septennat.

Sur ce point au moins, les promesses furent tenues... presque complètement et à quel rythme ! Il est vrai que le maire de Marseille, en accord complet avec M. Mauroy sur le sujet, avait déjà toute sa réforme et le calendrier en tête. Entouré de deux conseillers jeunes et compétents issus du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes, M. Defferre mit immédiatement en chantier le texte de la loi fondamentale, la présenta au Parlement en priorité, bouscula l'ordre du jour des assemblées. Nuit et jour au Palais-Bourbon et au Sénat, M. Defferre occupa le banc du gouvernement, prenant de vitesse les autres ministres. Le jacobinisme dans lequel tous les régimes politiques de la France s'inscrivaient depuis des siècles avait trouvé son pourfendeur.

La loi intitulée « Droits et libertés des communes, des départements et des régions » fut promulguée le 2 mars 1982. C'est un texte essentiel pour l'organisation des pouvoirs publics, aussi fondamental que la grande loi sur les communes de 1884. Les autres lois et décrets d'application votés ou décidés par la suite n'en sont que les prolongements.

Moins d'un an après l'arrivée de la gauche aux affaires, les préfets dépossédés du pouvoir exécutif local et de la tutelle sur les assemblées *départementales, régionales ou communales*, devenaient des commissaires de la République. Pour atténuer leur amertume et compenser cette perte d'aura, le gouvernement, jouant la déconcentration tout autant que la décentralisation, décidait que les préfets seraient les représentants sur le terrain de tous les ministres. Cette disposition devait se vérifier plus tard dans la *mise au point des contrats de plan* notamment. Ce sont eux, désormais, qui dirigent les services extérieurs de l'Etat dans les départements et les régions, ce qui fait grincer des dents parmi les hauts fonctionnaires de l'équipement, des affaires sociales, de l'agriculture ou de la culture.

Quant aux élus locaux, maires, présidents des conseils généraux et régionaux, ils sont devenus de véritables patrons, y compris dans le *domaine économique, libérés* de la tutelle du préfet. Leurs décisions n'ont plus besoin de recevoir l'aval de l'autorité préfectorale, donc du bras séculier du gouvernement, pour être exécutoires.

Parallèlement, des chambres régionales des comptes ont été créées, qui examinent les budgets des collectivités, apprécient leur gestion, donnent des conseils pour redresser les comptes et exerceront l'an prochain une activité juridictionnelle sur les comptables des collectivités. La décentralisation ne *devait se traduire, en effet*, ni par un laxisme financier ni par l'effacement de l'Etat lorqu'il s'agit de veiller à l'application des lois et à la bonne utilisation de l'argent des contribuables.

Mais la décentralisation, c'est aussi la clarification : qui fait quoi désormais ?

Depuis deux ans, le gouvernement s'est engagé dans la voie très complexe de la redistribution des compétences. C'est ainsi que les régions ont compétence sur la formation *professionnelle et sur* l'aménagement du territoire, les départements sur l'aide sociale et les transports *scolaires*, les *communes* sur l'urbanisme. Les transferts en matière d'enseignement public et de culture auront lieu en 1985 et 1986. C'est alors que pourraient avoir lieu les élections des conseils régionaux au suffrage universel : une promesse de l'ancien gouvernement Mauroy repoussée d'année en année à cause des revers électoraux de la majorité aux municipales et aux cantonales.

Tout n'est pas achevé dans le volumineux dossier de la décentralisation, et il faudra bien des années pour que cette « révolution tranquille » (dont l'opposition, qui l'a beaucoup combattue au début, reconnaît aujourd'hui le bien-fondé), même si elle en critique la modulation *entre progressivement* dans les mœurs. Mais elle semble irréversible parce qu'elle peut apparaître source de simplification, de dialogue et d'efficacité économique, à condition que les pouvoirs transférés par l'Etat aux collectivités locales ne soient pas, pour les *finances de celles-ci*, un marché de dupes.

Mais « moins d'Etat », c'est peut-être « mieux d'Etat » pour les tâches essentielles *qu'il* a à assumer.

Compositeur de la *décentralisation* (dix-sept lois et cent soixante décrets) et chef d'orchestre des premières *répétitions générales*, M. Defferre laisse à M. Joxe le soin de mettre en musique les derniers *mouvements* : application de la loi sur la fonction publique territoriale, statut des élus, et, bien sûr, lois électorales. Avec le Plan et l'aménagement du territoire, il garde un œil vigilant sur la France profonde et les *contre-pouvoirs* qu'il a mis en place, et il devient à la fois le ministre de la prospective, du dialogue entre l'Etat et les collectivités qui le composent, et celui de la solidarité entre la nation et les régions.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI...

Bonjour les nuits blanches

Bonjour les nuits blanches ! M. Laurent Fabius en avait passé une avant de consacrer sa matinée à la constitution définitive de son gouvernement, *puis de conduire sa* troupe à l'Elysée. Les communistes aussi, bureau politique et comité central. Mais eux, c'était pour ne plus s'asseoir autour de la table du conseil. *Il y avait dix-huit chaises*, celles des seize ministres, du premier ministre et du président de la République.

M. François Mitterrand, lui, a bien dormi. On ne l'a pas réveillé pour le tenir au courant des pérégrinations du bureau politique, des aller et retour place du colonel *Fabien-hôtel Matignon*. De toute manière, ce ne sont pas les partis qui siègent en conseil des ministres.

Pas vrai ? Oubliez d'où vous venez, leur a dit en substance le chef de l'Etat. Vous n'êtes pas ici des membres du Parti socialiste, voire même du *Mouvement des radicaux* de gauche (M. Crépeau) ou du PSU (Mme Bouchardeau) : *« Vous êtes le gouvernement de la France »*, au service de la France. Dégagez-vous de l'Assemblée nationale, des partis, des groupes de pression. Un seul souci, l'efficacité. Deux autres consignes : ne pas se laisser entraîner dans les polémiques, respecter l'adversaire. En gros, ayez toutes les *qualités* des deux grands *absents*, MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors, plus quelques autres et moins les défauts. Le chef de l'Etat a d'ailleurs rendu hommage à leur travail *« considérable »* et a tracé de M. Mauroy le portrait d'un homme *« généreux, courageux, disponible »*.

Au travail, en somme. Le nouveau gouvernement a attaqué de gros *morceaux*. Le *texte* du projet de révision de la Constitution, la réduction d'un point des prélèvements obligatoires dont M. Jean-Pierre Chevènement, qui vient d'achever *en soliloquant* sans cesse sa petite traversée du désert, affirmait, il y a trois semaines, qu'elle est *« irréaliste »* sans une croissance d'au moins 3 %.

Rocard ou Chevènement ?

N'empêche, M. Chevènement est de retour, bien décidé à *« restaurer l'école de la République »*, comme il disait. Il a de la chance : le projet Savary, corps du délit, a disparu. M. Chevènement, *« homme de rassemblement »* ainsi qu'il se présente, a *les mains libres*. Le poste avait été offert à M. Michel Rocard, qui, à tout prendre, préfère l'agriculture, et à M. Roland Dumas qui reste à son poste — affaires européennes et porte-parole du gouvernement, — un œil discrètement fixé sur le Quai d'Orsay où M. Claude Cheysson continue d'officier.

M. Cheysson devait partir. Encore *fallait-il lui* trouver un « logement » de substitution. La présidence d'une grande société nationale, la Compagnie française des pétroles par exemple ? L'âge limite des PDG a *été fixé à soixante*-cinq ans. M. Cheysson en a soixante-quatre et trois mois. Un peu juste. Une ambassade prestigieuse, Washington, pourquoi pas ? M. Cheysson fait la fine bouche. La présidence d'une organisation internationale ? Il n'y a rien de libre.

On avait pensé à celle que va occuper M. Delors à Bruxelles, la présidence de la Commission des Communautés européennes. Mais M. Mitterrand avait déjà glissé un mot de M. Delors à l'oreille du chancelier Kohl, le 22 mai, à Sarrebrück. Et M. Roland Dumas s'est démené, lundi à Bonn, mardi à Londres, pour enlever la décision. Consulté *in extremis* pour savoir s'il tenait à la présidence de Bruxelles, M. Delors répond que, de toute manière, participer à un gouvernement *conduit* par M. Fabius ne soulève pas son enthousiasme. La question est réglée.

M. Gaston Defferre, lui, ne voulait pas lâcher son enfant, la décentralisation. Et M. Pierre Joxe ne voulait pas *l'intérieur sans* la décentralisation. M. Joxe a obtenu gain de cause. M. Defferre se retrouve ministre d'Etat au Plan et à l'aménagement du territoire. Si le départ des communistes n'était pas si grave, il pourrait leur dire merci. Le plan et l'aménagement du territoire leur *avaient été offerts*, dès lundi, c'est-à-dire dès avant la démission officielle, mardi, de M. Pierre Mauroy. Les quatre ex-ministres communistes peuvent bien dire qu'ils ont appris *« formellement »* la démission de M. Mauroy mardi soir à la télévision, ils s'en doutaient tout de même un peu... Comme disait M. François Mitterrand à San-Franscisco devant une assemblée de capitalistes incrédules : *« Ils ne sont pas plus bêtes que les autres. Ils sont allés à l'école »*.

Mercredi matin, à l'Elysée, après l'annonce de la nomination de M. Fabius, on jugeait que les premiers contacts avec le PCF étaient bons et que, selon toutes probabilités, les communistes continueraient de faire partie du gouvernement. M. Marchais rentré de vacances se rend à Matignon accompagné par M. Charles Fiterman et M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée *nationale*. L'entrevue ne laisse *rien* prévoir du drame, même si M. Fabius décèle un certain flou dans l'attitude de ses interlocuteurs.

Fiterman durcit

Le PCF veut une représentation *du même* ordre que la précédente, quatre postes sur quarante. Il l'aura, assure M. Fabius. *Il* souhaiterait deux ministères économiques. Il les aura : Plan et aménagement du territoire, ainsi qu'un vaste département consacré à l'énergie. Avant de se rendre place du colonel Fabien, les trois hommes *indiquent* qu'ils réclameront des mesures spécifiques sur l'emploi. C'est ainsi, du moins, que leur démarche est *comprise*.

Le bureau politique, devant le comité central, ouvre d'entrée le débat sur la conclusion du sien : il faut quitter le gouvernement. Une analyse de *rupture* autrement plus musclée que celle livrée devant le précédent comité central par M. Claude Poperen et qui, contestée, n'avait même pas été mise aux voix. Argument avancé et répété : c'est en *« sortant »* que le PCF regroupera *« ses gens » et non pas en continuant* de se couler dans un pouvoir *« hautain vis-à-vis des travailleurs »*.

Les partisans de la participation, nombreux, s'expriment. Mais la CGT, *visiblement préparée* à la rupture, fait donner tous ses représentants pour un départ *« irréversible »*. Ce qui donne du sel à la *« préoccupation des travailleurs »* née de l'absence des communistes dans l'équipe Fabius dont la Confédération *se fera, un peu plus tard*, l'écho. M. Fiterman relaie la position du bureau politique et la durcit.

Lorsque MM. Marchais, Fiterman et Lajoinie retourneront à Matignon, *presque* au petit *matin*, ce sera pour exiger non plus seulement une action déterminée sur l'emploi, mais la mise en œuvre d'un changement de cap radical de la politique économique et sociale.

Dès lors, la décision de rupture annoncée à 9 heures au terme de la réunion du comité central est irré*médiable*. *M. Marcel Rigout*, admirateur de M. Mitterrand, et M. Anicet Le Pors, tous deux tenants de la participation, seront chargés de courir les radios afin de justifier la non-*participation*. *Ils feront désormais* le grand écart à la place de M. Georges Marchais. Vieille ficelle stalinienne.

Ainsi s'achève, en roman noir, la belle aventure commencée avant même la création du Pparti socialiste en 1971 et la signature du programme commun l'année suivante. C'est la fin de cette vague d'enthousiasme qui avait léché les digues du pouvoir en 1974 et qui, brisée par la rupture de l'union en 1977, s'était à nouveau gonflée sous la pression constante des socialistes jusqu'au raz de marée de 1981. Aujourd'hui, c'est marée basse.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe — OJD 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DE M. LAURENT FABIUS

M. Pierre Joxe : un mitterrandiste ordonné

Enfin ! M. Pierre Joxe doit soupirer d'aise. Non pas tant parce qu'il s'est installé au ministère de l'intérieur et de la décentralisation – si l'homme est orgueilleux, il ne court pas après les honneurs, – mais parce que ce changement d'équipe gouvernementale, il le souhaitait depuis... le 23 juillet 1981 et la constitution du deuxième ministère de M. Pierre Mauroy au lendemain de la victoire de la gauche aux législatives.

Un mois au ministère de l'industrie dans le premier gouvernement de la gauche l'avait convaincu que le maire de Lille ne pouvait être l'homme qui mettrait l'appareil d'Etat au service de la nouvelle majorité. Il y a chez M. Mauroy un aspect « *brouillon* » qui ne peut satisfaire l'ordonné Pierre Joxe. Il a préféré postuler – à la demande de l'*Elysée* – *la présidence du groupe* socialiste de l'Assemblée nationale. Méthodique, travailleur, parfois diplomate – à la surprise de beaucoup, – il a réussi à faire d'un conglomérat de deux cent quatre-vingt-six élus socialistes et apparentés disparates et bien souvent inexpérimentés, un groupe politique à la vie animée mais ordonnée, sachant naviguer entre le rôle de simples godillots et la contestation tous azimuts. Et, s'il a parfois utilisé son poste pour sa stratégie personnelle, nul n'a pu lui reprocher de ne pas laisser aux fidèles des autres courants du Parti socialiste toute leur place au Palais-Bourbon.

Les ministres qui venaient salle Colbert défendre devant le groupe socialiste leur politique, leurs projets, savaient qu'ils trouveraient toujours devant eux quelques députés bien au courant des dossiers, qui avaient déjà réfléchi dans une petite cellule de travail, capables de discuter, *et qui ne s'en laisseraient pas* facilement imposer par l'autorité gouvernementale. Qu'ils s'appellent Jacques Delors, Pierre Bérégovoy ou même Gaston Defferre, il leur a fallu compter avec la volonté du groupe socialiste qui, à de nombreuses reprises, a pu imposer ses vues, fût-ce au prix de réunions orageuses, au cours de suspensions de séance *indispensables* pour éviter que le clash n'apparaisse trop publiquement.

Le sourcil ombrageux, l'allure rigide et ascétique, Pierre Joxe organisait, contrôlait tout, sachant le *plus souvent* – *mais pas toujours* – jusqu'où il pouvait aller trop loin. Quand il intervient dans l'hémicycle, c'est toujours pour contrer l'opposition, l'agressivité des vrais timides prenant souvent le pas sur la froide rigueur qu'il affiche. Camouflant avec succès toute chaleur humaine derrière une apparence glaciale démentie parfois par l'ironie moqueuse du regard, il répugne aux familiarités et n'hésite pas à « débarquer » des collaborateurs coupables simplement d'avoir parlé aux journalistes. Dans son combat, il ne sait pas trop comment travailler avec la presse.

Combat contre M. Mauroy

C'est bien un combat qu'il a mené contre M. Mauroy. Dès le printemps *1982, M. Pierre Joxe conteste* publiquement sa façon de gouverner, que ce soit sur la forme ou le fond même des projets : la politique économique de l'automne 1982, le plan de rigueur du printemps 1983, la préparation du budget 1984, et le souhait de M. Delors d'imposer une taxe de 2 % sur tous les revenus, et plus récemment, la presse, les rapports avec l'enseignement privé.

Son socialisme, il est vrai, n'est pas celui du maire de Lille. Lui ne l'a pas trouvé dans son berceau. Fils d'un haut fonctionnaire de la Libération devenu diplomate sous la IVe République, ministre de la Ve *République, grand baron* du gaullisme et toujours membre du Conseil constitutionnel, M. Pierre Joxe l'a découvert par les combats du syndicalisme étudiant et de la décolonisation. Né bourgeois, il n'a aucune gêne à l'être resté tout en se réclamant du marxisme : « *On naît dans une famille, le choix de classe est un acte individuel* », dit-il. De sa *famille il a hérité une solide culture* qu'il n'hésite pas à mettre en avant, aimant expliquer, enseigner, mais *fustigeant l'« incompétence »*.

Mai 1968 n'est pour rien dans son évolution. Lui qui durant son court *passage au ministère de l'industrie* a autorisé EDF à mettre en service deux nouveaux réacteurs nucléaires est plutôt rétif devant tout ce qu'a symbolisé la révolte étudiante. Adhérent de la CGT, il n'apprécie guère les courants chrétiens et autogestionnaires. Adversaire de M. Michel Rocard, il n'avait pas été favorable aux assises du socialisme qui, voulues par M. Mauroy, avaient en 1974 permis l'intégration au PS de militants du PSU et de la CFDT. Pour lui, l'union avec le PC devait avoir la priorité. Venu à François Mitterrand dès 1965, militant alors à la Convention des institutions *républicaines, ses rapports avec* l'actuel chef de l'Etat ont toujours été déférents, mais heurtés. Il s'est opposé à lui comme un fils à son père, fidèle mais non servile. En 1977, il le trouvait trop « *européen* ». A l'automne 1982, il a résisté jusqu'au bout à l'amnistie des généraux putschistes voulue par l'Elysée ; et au printemps 1983, préparant le congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, il n'a pas caché sa préférence pour une alliance avec le CERES *plutôt qu'avec les mau*royistes et les rocardiens. Mais il s'est toujours incliné devant l'ancien comme devant le nouveau premier secrétaire de son parti.

La proportionnelle ?

Aujourd'hui, le voici en charge d'un *ministère dont il rêvait* depuis longtemps. Sa participation à la commission de l'Assemblée nationale qui, en 1980, a étudié la possibilité d'envoyer M. Michel Poniatowski en Haute Cour pour son attitude dans l'affaire de Broglie lui avait fait percevoir la difficulté à être minitre de la police.

Sa courte expérience d'élu local lui a fait mesurer la tutelle parisienne sur les communes, les départements et les régions ; mais, depuis *1981*, la gauche a perdu la présidence du conseil général de Saône-et-Loire, dont il est député depuis *1973, celle du conseil général* de Bourgogne et la mairie de Chalon-sur-Saône, dont il est l'élu.

Certains des socialistes locaux le rendent en partie responsable de ces défaites, en regrettant qu'il soit, malgré son souhait, resté un « Parisien ».

Au lendemain même de la victoire législative de 1981, il déclarait : « *Nous restons partisans de la proportionnelle, seul mode de scrutin vraiment démocratique.* » Une position dont il se souviendra probablement en préparant la future loi électorale pour le renouvellement de l'Assemblée nationale.

L'itinéraire de M. Pierre Joxe n'est pas ce que l'on appelle en équitation un parcours sans faute. Il a pris des risques, a chuté sur quelques obstacles, a donné de nombreux coups à ses adversaires, y *compris à ses compagnons d'écurie.* Le voici à l'œuvre. Nul doute que les fonctionnaires du ministère de l'intérieur et de la décentralisation sentiront sa poigne.

THIERRY BRÉHIER.

[Fils de M. Louis Joxe, Pierre Joxe est né le 28 novembre 1934 à Paris. Après une licence en droit et l'Ecole nationale d'administration en 1960-1962, il entre à la Cour des comptes. Détaché de celle-ci, il sert au commissariat au *Plan, au Comité des entreprises* publiques, au ministère des affaires étrangères.

Secrétaire adjoint de la Convention des institutions républicaines en 1970, il entre au secrétariat national du PS dès le congrès d'Epinay. Député de la 5e circonscription de Saône-et-Loire depuis mars 1973, il a été conseiller général de ce département de 1973 à 1979, ne se représentant pas au terme de son mandat. Il fut aussi adjoint au maire de Chalon-sur-Saône de mars 1977 à mars 1983 et président du conseil régional de Bourgogne d'octobre 1979 à mars 1982. Il est actuellement membre du bureau exécutif du Parti socialiste.]

M. MAURICE MATHUS NOUVEAU DÉPUTÉ

M. Pierre Joxe, nommé ministre de l'intérieur et de la décentralisation, devra laisser son siège de député à l'Assemblée nationale à son actuel suppléant, M. Maurice Mathus.

[Né le 1er juin 1930 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), M. Maurice Mathus est entré au PS dès 1971. Il devient premier secrétaire de la Fédération socialiste de Saône-et-Loire, puis *secrétaire général* de la Fédération des élus socialistes du même département.

Conseiller municipal à la mairie de Chalon, il a été ajdoint au maire de 1977 à 1983. Il est conseillé général à Chalon-périphérie.

Ancien responsable CGT, M. Mathus est suppléant de M. Joxe depuis 1981.

De 1951 à 1970, M. Mathus a été mineur aux Houillères de Blangy, puis *métallurgiste de 1970 à 1977.*]

La police attend du nouveau ministre de l'intérieur une direction plus cohérente

La modification du dispositif gouvernemental en matière de sécurité et de police caractérise l'équipe de M. Fabius. M. Gaston Defferre quitte le ministère de l'intérieur, et il est pratiquement acquis que le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique sera supprimé. Match nul, diront certains devant cette clarification tardive d'un conflit – de structures comme de personnes – qui est latent depuis les lendemains de la fronde policière du 3 juin *1983, sinon même depuis la création* du secrétariat d'Etat offert en août 1982 à M. Joseph Franceschi.

Rien n'est moins sûr. Le gagnant paraît bien être M. Defferre. Si le maire de Marseille regrette de quitter un ministère auquel il s'était attaché et à la tête duquel il entendait rester, sa promotion comme ministre d'État, premier membre du gouvernement après M. Fabius, indique que son action n'est pas désavouée. Sa « mutation » semble s'expliquer par *les liens de fidélité et* d'amitié de MM. Franceschi et Mitterrand, ce dernier estimant sans doute que le sort des frères ennemis en charge des questions policières était lié et que l'un ne pouvait bouger sans l'autre. A joué, ensuite, l'insistance de M. Pierre Joxe à s'offrir pour ce ministère difficile.

M. Joxe, qui travailla aux côtés de M. Defferre quand, avant 1981, celui-ci avait la *responsabilité du* groupe parlementaire socialiste, devrait d'abord inscrire son action dans la continuité. Car, si le secrétariat d'Etat créé en pleine vague terroriste de l'été 1982 a échoué, très vite caractérisé par l'inertie, l'amateurisme et l'imprévoyance, comme l'illustrèrent les manifestations de juin 1983, l'ère Defferre n'est pas, avec le recul, celle de l'immobilisme ou de l'incohérence. En témoignent, au-delà des commentaires inévitablement critiques des syndicats policiers liés à l'opposition – ainsi de l'Union des syndicats catégoriels, – les hommages *rendus à son action* par les organisations majoritaires, du Syndicat des commissaires de police – qui souligne cependant quelques « *occasions manquées* » – à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) – qui estime n'avoir « *jamais rencontré un ministre aussi disponible* ». Tous attentent de M. Joxe une cohérence renouvelée dans cette continuité.

Le « paradoxe Defferre », qui s'atténuait ces derniers mois, fut de paraître mal aimé de sa police alors que, rarement, un ministre de l'intérieur aura tant fait, en si peu de temps, pour elle. D'un strict point de vue corporatiste, la police peut en effet se féliciter du ministère Defferre. Si *les effectifs* stagnaient *durant les dernières années du septennat* précédent, neuf mille six cents emplois ont été créés depuis 1981. De très vieilles revendications syndicales ont abouti, du sort des veuves de policiers tués en service à une augmentation substantielle des retraites, en passant par la promotion de l'Ecole nationale supérieure de police, au même rang que Polytechnique. La police fut en outre épargnée par la rigueur économique, seule administration de la fonction *publique à pouvoir recruter pour* remplacer tous les départs en retraite.

L'intendance ne suffit évidemment pas à fonder une politique. Or, après des hésitations, une volonté de modernisation a pris corps au ministère de l'intérieur. Depuis l'été 1983, M. Defferre appuyait sans réserve *M. Pierre Verbrugghe, directeur* général de la police nationale, et M. Jean-Marc Erbès, directeur de la formation et de l'équipement, dans leurs projets de professionnalisation d'un outil policier par bien des aspects vétuste, mal formé et peu unifié.

Le bilan ? Un dispositif de formation continue des personnels qui n'existait pas avant 1981 ; une introduction progressive de la bureautique dans les commissariats ; une réorganisation des horaires des polices urbaines de province, afin d'accentuer la polyvalence des gardiens de la paix ; l'institution d'un comité technique ministériel paritaire, donnant enfin un cadre cohérent à la concertation syndicale... Plusieurs réformes devaient être soumises dès cet été à l'approbation de ce comité : un code de déontologie, une extension des qualifications judiciaires des gardiens de la paix et même une modification de la tenue de ces derniers qui fut d'ailleurs la dernière décision de M. Defferre, mercredi. Autant de dossiers dont M. Joxe devrait poursuivre la mise en œuvre.

Modernité et clarté

Reste à comprendre le paradoxe *signalé. Si l'œuvre, non négligeable*, n'a pas convaincu l'opinion, c'est qu'elle fut brouillée parallèlement par une multiplication des centres de décision et une prise en main élyséenne, tandis que l'on peut sans doute faire reproche à M. Defferre d'avoir d'abord trop privilégié la décentralisation. Le secrétariat d'Etat a joué son propre jeu ; la gendarmerie a paru injustement privilégiée au sommet de l'Etat ; et l'Elysée est à l'origine de décisions mal comprises, telle la mutation brutale, en février dernier, du commissaire Jacques Genthial, ancien chef de la brigade criminelle. Celle-ci a donné l'impression d'une mise au pas improvisée, alors qu'aucun « grand flic » – à l'exemple du commissaire Broussard, promu *préfet délégué* en Corse – n'a vraiment pâti dans sa carrière de l'alternance politique...

Un ministre, un secrétaire d'Etat, un directeur général, une cellule élyséenne, un directeur adjoint du cabinet présidentiel, M. Gilles Ménage, très entreprenant, auquel s'est ajouté récemment un nouveau conseiller de *M. Mitterrand* pour les questions de police, M. Coullerez, ancien commissaire des renseignements *généraux... Trop de monde* veillait sur ce domaine sensible, et M. Joxe fera bien d'y remédier. A la *nécessaire continuité s'ajoute* donc une urgente clarification, le nouveau ministre de l'intérieur devant sans aucun doute faire comprendre qui décide et qui dirige.

M. Joxe, qui a de l'autorité, *devrait faciliter cette mise au net. Il* a toujours été convaincu de la nécessité d'une « *prise en main* » de l'*appareil* d'Etat. Mais la police est un corps fragile, en mal d'une transformation et d'une modernisation trop attendues. Dans le jeu syndical complexe d'une profession dont l'identité passe, tout autant que dans l'éducation nationale, par l'adhésion syndicale, l'autorité suppose concertation, doigté et ouverture. M. Defferre l'avait progressivement compris et appris, jusqu'à désamorcer habilement des conflits – telle l'affaire Genthial – dont il n'était *pas responsable*.

La police veut savoir où elle va. La politique de prévention, mise en œuvre avec discrétion et ténacité par M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de la *prévention de la délinquance*, devrait ainsi s'inscrire plus nettement encore dans la mobilisation des énergies policières. Il y a là une réponse cohérente aux surenchères sécuritaires, approuvée par des maires des quatre grandes familles politiques et susceptible de donner une efficacité nouvelle et une identité sociale à un corps policier qui se sent rejeté, *mal aimé*, aux prises avec une misère et une violence trop souvent ignorées.

EDWY PLENEL.

LA SÉCURITÉ SELON M. FABIUS

Les questions de sécurité ne sont pas une préoccupation inconnue du nouveau premier ministre. Le 25 mai, lors d'un colloque consacré à ce sujet par l'association Espaces 89, M. Fabius fit un plaidoyer sans concession pour la politique de prévention de la gauche. « *Les réponses de la gauche à l'insécurité, en termes de prévention, de sanction et de réparation, s'inscrivent dans une logique d'insertion*, devait-il notamment déclarer. *Celles de la droite, dans une logique d'exclusion (...). Pour elle, il s'agit moins de lutter contre un mal que de satisfaire l'idée que le public s'en fait (...). Son attitude est schizophrène : lorsqu'il s'agit de la délinquance, elle est pour l'Etat-maximum ; mais quand il s'agit d'économie, elle est pour l'Etat-minimum.* »

Programme contre programme : la droite et la gauche sont, en la matière, selon M. Fabius, nettement opposées. « *Ou bien l'on cherche à exploiter l'irrationnel, pour augmenter son propre pouvoir ; ce type d'approche aboutit à s'en prendre aux libertés au nom de la sécurité. Ou bien l'on considère que les libertés sont porteuses de sécurité.* » « *Tous les Dupont-la-joie ne sont pas des millionnaires, et tous les responsables de la droite ne sont pas des Pinochet* », devait cependant ajouter M. Fabius.

E.P.

Pour la présidence du groupe socialiste : M. Poperen ou M. Billardon

La nomination de M. Pierre Joxe au poste de ministre de l'intérieur et de la décentralisation a notamment pour effet d'imposer l'élection d'un nouveau président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Le successeur de M. Joxe pourrait être M. Jean Poperen, actuel numéro deux du parti socialiste, ou M. André Billardon, député de Saône-et-Loire, l'un des vice-présidents du groupe socialiste de l'assemblée nationale, candidat de M. Joxe.

L'élection de M. Jean Poperen à la présidence du groupe avait *été envisagée en 1981, avant que le député* du Rhône ne s'efface pour laisser la place à M. Joxe. Si M. Poperen fait valoir ses « *droits historiques* », il sera sans doute difficile de ne pas accéder à son désir, encore que sa candidature ne fasse pas l'unanimité dans le groupe socialiste.

Du point de vue des rapports des députés avec l'exécutif, comme du point de vue de la gestion interne du groupe, le numéro deux du PS présente un profil nuancé. Sa fermeté de caractère peut être un atout dans une période au cours de laquelle il faudra « *serrer les boulons* » et garder son sang-froid. En contrepartie, M. Poperen n'appartient pas au cercle des « intimes » du président de la République. Il est à ce titre beaucoup moins « *contrôlable* » que ne l'était M. Joxe. Ses rapports tendus avec le PC, les positions très laïques qu'il a prises tout au long du déroulement de la querelle scolaire, les relations *sans chaleur qu'il entretient* avec M. Chevènement, qui aura désormais en charge ce dossier au gouvernement, sont aussi à prendre en considération, comme le relatif isolement que lui ont valu ses idées.

M. Billardon pourrait, *lui*, incarner la continuité. Le député de Saône-et-Loire, devenu spécialiste de la politique industrielle au sein du groupe et qui a su faire apprécier ses capacités de travail et son sens de l'organisation, est un proche de M. Joxe. Il n'a pas la même stature au sein du PS et, dans l'opinion que M. Poperen.

Certains des membres du groupe, qui doit se réunir au début de la semaine prochaine, estiment que d'autres choix que MM. Poperen ou Billardon ne sont pas exclus. L'un de ces députés fait remarquer que l'environnement *politique des deux* années à venir n'autorise plus les socialistes à s'offrir le luxe des rapports parfois tendus qu'ils entretenaient avec l'exécutif et notamment avec l'hôtel Matignon sous la présidence de M. Joxe. Il observe : « *Si l'élection est vraiment libre s'il n'y a pas eu avant de sombres accords internes, il ne pourra pas s'agir de signer un simple chèque en blanc.* »

J.-L.A.

M. Hubert Curien : un gestionnaire de la recherche

« *Mon passage à la délégation générale à la recherche scientifique et technique m'a laissé sur ma faim, car la fonction ne s'accompagnait d'aucune prérogative ministérielle* », nous a dit M. Hubert Curien, quelques heures après avoir appris sa nomination à la tête du ministère de la recherche et de la technologie. Voici une *soif* enfin assouvie. Voici une nouvelle étape de la constante ascension de M. Curien qui l'a mené d'un laboratoire de physique aux plus hautes fonctions d'administrateur de la recherche, puis au gouvernement.

Cet homme qui, répondant au questionnaire de Marcel Proust, avouait, en 1977, « *avoir l'esprit d'escalier* », qui se définissait aussi comme « vosgien », c'est-à-dire « *calme et obstiné* », a mené une vie professionnelle en ligne droite. Né le 30 octobre 1924 à Cornimont, dans une famille de fonctionnaires – son père était percepteur, sa mère institutrice, – il a manifesté, dès ses études secondaires, un goût marqué pour les sciences. Sa voie était tracée. *Il entre à l'Ecole normale supé*rieure, où, sous l'influence de M. Yves Rocard (père du ministre de l'agriculture), il s'oriente vers la cristallographie. Un bref intermède – quelques mois passés dans le maquis des Vosges – l'éloigne pour un temps de la recherche, mais il revient très vite à la faculté des sciences de Paris.

A part entière

D'abord maître de conférences à vingt-neuf ans (un record que seul avait égalé M. Pierre Aigrain, qui présida, lui aussi, aux destinées de la recherche, au cours du *précédent* septennat), puis professeur, il devient, en 1966, « grand commis » de la recherche. Directeur scientifique, puis directeur général du Centre national de la recherche scientifique, il est, très logiquement, appelé à la tête de la délégation générale à la recherche scientifique et technique. Sa bonne connaissance du milieu scientifique lui gagne l'estime de ses administrés. Nombre d'entre eux doivent se reconnaître dans cet homme qui affirme son goût pour Bach, Michel-Ange, Racine, Paul Claudel, qui dit s'être donné pour héroïne Jeanne d'Arc, pour héros « *les vrais savants, les découvreurs d'idées* », et qui ne cesse de se battre contre les maigres budgets affectés à la recherche.

Ses ministres de tutelle eux aussi l'apprécient. N'est-ce pas un peu suspect d'être accepté par des hommes de tout bord politique, de s'accorder aussi bien avec MM. Michel d'Ornano, Jacques Sourdille ou Pierre Aigrain, qu'avec M. Jean-Pierre Chevènement et, sa récente promotion le prouve, avec M. Laurent Fabius. « *Mon ambition est de servir l'Etat, et de le servir au mieux* », affirme-t-il pour *toute* défense.

Dans les milieux scientifiques et *techniques, on a tout lieu* aujourd'hui d'accueillir avec un préjugé favorable le nouveau ministre et surtout d'apprécier la nouvelle organisation du gouvernement. Ballottées de secrétariat et de sous-secrétariat d'Etat en ministère divers, la recherche et la technologie ont *a priori* tout à gagner d'avoir maintenant un ministère de tutelle qui leur est entièrement consacré et qu'elles n'ont plus à partager avec leur « encombrant » partenaire, l'industrie. On pourrait craindre, toutefois, que cette séparation des deux secteurs n'incite les chercheurs à retourner dans leur tour d'ivoire de jadis. Ce serait mal les connaître. Ce serait accorder confiance à M. Curien, qui vient de nous réaffirmer sa conviction qu'« *ne faut perdre aucun temps, ni aucun talent dans le passage des résultats de la recherche à l'industrie, sans pour cela cesser de protéger la recherche cognitive* ».

Ce serait oublier aussi que, responsable du Centre national d'études spatiales (fonction qu'il occupe depuis 1976 et qu'il devra maintenant abandonner), puis de l'Agence spatiale européenne (qu'il a quittée le 28 juin dernier après y être resté trois ans), il a eu à maintes reprises l'occasion de se frotter aux réalisations industrielles. Chargé pendant plusieurs années du développement du programme Ariane, il a dû réussir le « *difficile passage de l'artisanat à l'industrie* » de la fusée européenne.

Ayant démontré ses compétences à orienter et à gérer la recherche, M. Curien, qui s'est toujours maintenu à l'écart des partis, doit maintenant faire la preuve qu'il peut être, aussi, un homme politique. On croirait presque la chose faite à l'entendre énoncer ses projets : continuer les actions engagées par ses prédécesseurs; inscrire au premier rang de ses priorités « *l'élaboration d'une politique de l'emploi scientifique cohérente qui soit définie pour longtemps* ».

ELISABETH GORDON.

LA MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Pierre Chevènement : salut public !

Sorti de scène en mars 1983, M. Jean-Pierre Chevènement *attendait* les rappels. Ils se sont fait attendre. Les voilà. Salut, public ! Il avait quitté le gouvernement avec fracas lors de la constitution de la troisième équipe Mauroy, par la porte de la recherche et de l'industrie. Il y revient, avec M. Fabius, par celle de l'éducation nationale.

Fausse sortie, donc, et retour d'un paradoxe. Gardien sourcilleux de l'orthodoxie stratégique de l'union de la gauche, M. Chevènement arrive au moment où les communistes s'en vont. Chef de file, parmi les socialistes, de la contestation de la politique économique et sociale du gouvernement Mauroy, *il réintègre une équipe* dont, sur le fond, l'action ne devrait pas être très différente. *Défenseur de l'idée* selon laquelle seul un *« gouvernement de salut public »* ouvert à des *« sensibilités très diverses »* et décidé à moderniser la France, peut sauver le pays, il s'incorpore dans une équipe socialiste à peu près homogène. Pourfendeur de l'engagement présidentiel de baisser d'un point les prélèvements obligatoires – *irréaliste* sans une croissance d'au moins 3 %, – il devra, comme les autres, tenir cette promesse sans croissance miraculeuse.

Il est vrai que M. Chevènement avait souligné, le 26 juin, lors de sa dernière conférence de presse, que, pour peu que l'on sache utiliser les bonnes *« grilles »* de lecture, ses préoccupations économiques n'étaient pas très éloignées de celles du ministre de l'industrie et de la recherche de l'époque, M. Laurent Fabius.

Expliquant qu'il avait remis sa *lettre de démission au président de* la République le 2 février 1983, mais qu'il a attendu les élections *municipales de mars pour s'en* aller, M. Chevènement racontait, peu après, à ses électeurs de Belfort, *ville dont il est le maire, qu'il* avait éprouvé *« de plus en plus de peine à concilier »* sa loyauté à l'égard *du président de la Républi*que et celle qu'il doit à la cause des Français. Il ne disposait pas, *disait-il*, des moyens d'atteindre les objectifs qui lui étaient assignés.

En quelque sorte, *M. Chevènement* souhaitait bien du plaisir à son successeur, M. Fabius, qui, le malheureux, *a dû se coltiner* les restructurations industrielles. Il espérait que le nouveau ministre *disposerait des moyens* qui, à lui, ont manqué *« pour mener à bien une entreprise qui répond à l'intérêt national »*. En attendant que M. Fabius s'en acquitte, M. Chevènement pensait être *« plus utile en dehors du gouvernement qu'en son sein »*.

A Belfort d'abord, où, au moins, *« il a les coudées franches »*. Dans *son dialogue* avec les Français ensuite.

M. Chevènement considère qu'un ministre, *« ça ferme sa gueule »* et que *« si ça veut l'ouvrir, ça démissionne »*. Fidèle, au gouvernement, à ce principe, il en tira les *conclusions* à l'extérieur. Le chef de file du CERES l'a beaucoup *« ouvert »* entre mars 1983 et la fin du mois de juin 1984.

Il paraissait prêcher dans le désert, sorte de Michel Debré en culottes courtes, dirait-on, s'il n'avait quarante cinq-ans. M. Chevènement professe la croissance par la relance des investissements, la recherche d'un taux de change réaliste, donc la dévaluation et la sortie du système monétaire. On lui a beaucoup *reproché, jusqu'*à l'intérieur du Parti socialiste, de tenir un discours critique d'autant *plus préjudiciable au gouvernement* qu'il ouvrait un vaste champ de contestation au Parti communiste. Et de le *tenir non* pas à l'intérieur du PS – M. Chevènement a refusé de réintégrer ses instances après le congrès de Bourg-en Bresse, - mais de préférence à la radio et à la télévision.

Dialogue difficile avec les Français, dialogue impossible avec M. Jacques Delors, cet homme qu'il a un jour comparé à *Salazar*, cet homme dont la politique, selon lui et ses amis, conduisait la France à l'échec *économique* et politique, et portait en germe la rupture avec le Parti communiste.

L'entourage de M. Chevènement a d'ailleurs longtemps développé l'idée, après la mise en œuvre du plan de restructurations industrielles, que M. François Mitterrand recherchait volontairement la séparation avec le PCF.

Tête penchée, sourire en coin polyvalent – charmeur le plus souvent, parfois perfide, – M. Chevènement a le mérite de dire ce *qu'il* pensenécessaire de dire, au risque de s'enfoncer dans la solitude. Aujourd'hui qu'il n'est plus *seul*, il devra sans doute faire silence sur beaucoup de ce qui lui tient à cœur. C'est tant pis pour son public.

J.-Y. L.

Mme Georgina Dufoix : l'enthousiasme et la générosité

Belle, simple, directe, souriante... Ainsi apparut Mme Georgina Dufoix aux *téléspectateurs le 27 mai* 1981, à la sortie du conseil des ministres auquel elle venait d'assister (*le Monde* du 4 juin 1981). Trois années de travail au secrétariat d'Etat chargé de la famille, puis des personnes âgées, puis à *nouveau* de la famille, mais également de la population et des immigrés, n'ont *nullement modifié l'image de cette* femme sportive et dynamique, mère de quatre enfants, étonnante de fraîcheur d'âme et de conviction.

Née à Paris de parents d'origine nîmoise – descendants d'une famille *de camisards dont elle a hérité*, dit-elle plaisamment, les coups de colère et la ténacité, – elle s'est intéressée à la politique dès l'âge de vingt-trois ans. Aînée de cinq enfants et nantie d'un doctorat en sciences économiques, elle s'était brutalement retrouvée, à la mort de son père, à la tête de l'entreprise familiale de location de voitures. Situation qui l'entraînera *« d'une réflexion économique à l'analyse politique »*. Peu tentée par *« la révolution violente »* et moins encore par le PCF, elle s'inscrit au Parti socialiste en 1970. Epouse d'un centralien, ancien syndicaliste, dirigeant d'une entreprise de travaux publics, ce n'est qu'en 1977 qu'elle se fait élire conseillère municipale à Nîmes, où elle avait rencontré entre-temps Georges Dayan, ami personnel de M. François Mitterrand. Un an plus tard, elle entre au comité *directeur* du PS. Et c'est elle qui organisera, avec quelques autres militants fidèles, la campagne présidentielle dans le Gard.

Un seul mot suffit à définir les motivations de cette grande bourgeoise : la générosité. Il en fallait énormément pour prendre à bras-le-corps des dossiers aussi pesants, sociologiquement *parlant*, *que* ceux qui lui furent confiés. D'emblée, son principal souci fut de *« donner un horizon »* à la politique familiale, en tenant compte des besoins réels des familles et en accordant la priorité à la petite enfance.

Mais c'est dans le domaine de l'immigration que Mme Dufoix donnera sa pleine mesure, lorsqu'elle *prend en charge*, *outre* la famille et la population, les attributions de M. François Autain. Ce dernier, dès *juin 1981*, s'était attaqué méthodiquement aux problèmes les plus brûlants. *Il fallait* maîtriser les flux migratoires et améliorer en même temps les conditions de vie des immigrés installés à demeure : aménagement du droit d'association, arrêt des expulsions de jeunes étrangers, libéralisation des autorisations de mariage et des regroupements familiaux, réforme de l'hébergement dans les foyers, et surtout répression des trafics de main-d'œuvre et régularisation définitive des clandestins.

Mme Dufoix peut mettre à son crédit : la *régionalisation* du Fonds d'action sociale, la création d'un Conseil national des populations immigrées, la possibilité pour les associations de se porter partie civile dans les cas de violences racistes, l'instauration de la carte de dix ans, on en passe. Cependant, la situation de l'emploi, les conflits provoqués dans les grandes usines de l'automobile par les mutations technologiques, la montée du racisme enfin, devaient obérer une politique qui ambitionne l'entente des communautés, la reconnaissance de la différence. Et les moyens budgétaires dont disposait Mme Dufoix n'étaient pas, *c'est le moins que l'on puisse* dire, à hauteur de ses ambitions.

J. B.

M. Michel Delebarre : le sens de l'efficacité

M. Michel Delebarre trouve, dans son accession au rang de ministre de plein exercice, une promotion à sa *mesure*. L'ancien directeur de cabinet de M. Mauroy à la mairie de Lille puis à l'hôtel Matignon a suscité, chez tous ses interlocuteurs, admiration et adhésion, l'une et l'autre également justifiées. Admiration car cet homme, aussi jeune que le nouveau premier ministre, s'est fait lui-même, à la force du poignet, en suivant trois parcours successifs : régional, où il a gravi un à un les échelons de la responsabilité auprès *du président* de la région Nord-Pas-de-Calais ; politique : ce fut un engagement militant tardif mais *efficace*, *toujours* auprès du maire de Lille, qu'il sert depuis douze ans (très favorable à la « synthèse » qui n'eut pas lieu au congrès de Metz en avril 1979, il était de ceux qui incitèrent M. Mauroy à ne jamais se couper de M. Mitterrand) ; *national*, enfin, au cabinet du premier ministre : chargé des questions politiques pendant un an, *il* en prit *la direction* après le départ de M. Robert Lion en 1982.

L'adhésion résulte de sa manière d'être, et de son mode d'exercice de l'autorité que l'on peut résumer d'un mot : efficace. Il est avant tout homme de terrain, de bon sens et de prudence. Ces qualités sont aussi *son* principal défaut : artisan d'un socialisme du quotidien, il n'est pas un conceptuel et répugne parfois aux avancées intellectuelles. Or c'est peut-être sur ce terrain aussi qu'il lui faudra faire ses preuves, au poste qu'il *occupe désormais* : *bien* que le gouvernement Fabius soit avant tout celui de la gestion plutôt que celui *de la réforme qui* l'a précédé, on attend toujours de la gauche qu'elle innove dans le domaine des rapports *sociaux*.

Ce solide praticien de la *politique* a également un atout essentiel : il est lui-même le contraire d'un technocrate, *bien qu'il leur en impose*. Peut être parce que, comme il le dit lui-même, sa force *« est de n'avoir jamais tenté l'ENA »* (il est licencié en géographie).

Nommé préfet un an avant de quitter Matignon, il était à la croisée des chemins. Le choix a été fait, pour lui, par d'autres. Il lui reste non *seulement à réussir au gouvernement*, mais aussi à acquérir son propre poids politique. De ce point de *vue*, sa *nomination* fait de lui le numéro deux potentiel du courant Mauroy.

J.-M. C.

[Né le 27 avril 1946 à Bailleul (Nord), licencié d'histoire et de géographie, diplômé d'études supérieures de géographie, M. Michel Delebarre a été successivement secrétaire général adjoint (1968), puis secrétaire général (1971-1974) du Comité d'expansion régionale Nord-Pas-de-Calais, directeur du cabinet du président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais auprès de M. Mauroy, délégué général au développement de la ville de Lille (1978) et, depuis 1980, secrétaire général de celle-ci, fonction qu'il continuait d'exercer depuis sa nomination au cabinet de M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, comme chargé de mission depuis mai 1981. *M. Delebarre était directeur* du cabinet de M. Pierre Mauroy depuis le mois de juin 1982.]

Querelle scolaire : les deux camps s'interrogent sur la mission assignée au nouveau ministre de l'éducation

« *Je suis un homme de rassemblement. Je cherche à comprendre* », a répondu M. Jean-Pierre Chevènement à une question sur la « paix scolaire » *qui lui était posée* à la sortie du conseil des ministres, jeudi 19 juillet. « *Assurer l'avenir de la France à travers l'intelligence*, a encore déclaré le nouveau ministre de l'éducation nationale, est *une tâche essentielle, même si elle est très difficile.* »

En arrivant au ministère de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement sait qu'il est attendu par plus d'escopettes que de bouquets. Aujourd'hui, bien sûr, le bref état de grâce qui salue généralement toute prise de fonctions l'emporte chez ses nouveaux partenaires.

Les responsables de l'enseignement catholique accentuent encore leur habituelle prudence. *« J'attends,* dit le chanoine Paul Giberteau. *Je n'ai pas d'*a priori *sur les hommes.* » Mêmes mots chez M. Pierre Daniel après avoir avoué sa surprise : *« Je ne le connais pas vraiment. Je n'ai aucun* a priori. » Une nuance toutefois distingue les deux hommes. Le secrétaire général de l'enseignement catholique attendra que le ministre *« lui fasse signe »*. Le président des parents d'élèves s'apprête à *« prendre l'initiative d'un rendez-vous »*. Tous deux estiment que la tournure des événements dépendra de la mission assignée à M. Chevènement. *« Ou il partira sur des bases nouvelles et des points d'accord*, considère M. Daniel, *ou il s'obstinera sur les désaccords. Et, dans ce cas, les mêmes causes produiront les mêmes effets... »*

Protagonistes et observateurs de la querelle scolaire s'interrogent sur les conceptions de la laïcité de M. Chevènement. On le dit ferme dans ses convictions, mais non sectaire. A Belfort, la municipalité qu'il dirige verse des subventions aux écoles privées sous contrat d'association. *« Cela ne nous plaît guère, mais c'est la loi »*, confiait un adjoint. Il n'y a pas de conflit scolaire déclaré dans la ville dont il est maire ; c'est au moins une indication.

Son appartenance à l'aile gauche du PS n'en est pas une qui lèverait le voile sur le destin du dossier de l'enseignement privé. Faut-il y discerner l'intention du président de la République de confier ce dossier à un homme dont la foi laïque, parce qu'il est bien ancré à gauche, ne puisse être suspectée par les militants proches du CNAL ? Ou, à l'inverse, le problème ne serait-il pas devenu tellement épineux que le chef de l'Etat s'en réserve plus encore que par le passé la conduite ? C'est l'avis du secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI), M. Jean-Claude Barbarant, qui pense que *« si l'unification du système éducatif était aléatoire avec M. Savary, elle l'est encore davantage avec le processus engagé »* et que, aussi bien, *« la question laïque échappera désormais au ministre de l'éducation nationale, quel qu'il soit »*. Reste enfin l'hypothèse que les modifications, les *« ajustements »* – pour reprendre le mot utilisé par les responsables de l'enseignement catholique – rendus nécessaires par la décentralisation relèveraient plus dorénavant du ministre... de la décentralisation que de l'éducation nationale.

Un changement de priorité ?

M. Chevènement aura l'oreille de la tendance Unité et action, où militent les communistes et qui domine dans certains syndicats de la FEN, au SNESup et au SNES notamment. Il n'en faudra pas moins pour atténuer les conflits qui s'annoncent déjà. La préparation du budget 1985 inquiète les syndicats d'enseignants. La FEN avait prévu à la rentrée une journée nationale d'action sur le thème « Des moyens pour changer » et sous la forme de manifestations dans chaque département. Cette opération n'est pas décommandée, mais les choses peuvent évoluer.

Au SNE-Sup en effet, l'un des dirigeants nationaux admet que *« l'image de Chevènement est assez bonne parmi les chercheurs »*. Ses rapports avec les syndicats lorsqu'il était *ministre* de la recherche *« étaient conflictuels, mais plutôt positifs »*. Au SNI-PEGC aussi, le *ton n'est pas à l'hostilité.* *« Nous voulions quelqu'un qui tranche et avance »*, dit un responsable. Le syndicat apprécie avant tout *le* choix d'un « politique » au moment où *« les problèmes sont plus politiques que techniques »*, déclare M. Barbarant. Le secrétaire général du SNI attend une transformation des collèges. Il réclame la création de postes inscrite, rappelle-t-il, au IXe Plan ; et, selon lui, la personnalité du ministre pourra peser dans les arbitrages budgétaires. *« Nous ne voulions surtout pas quelqu'un du sérail*, affirme-t-il. *Nous trouvons plus intéressant d'avoir une personnalité de grande surface politique. »*

L'appel à la modernisation du système éducatif est encore plus net au sein du SGEN. *Le* syndicat de la CFDT n'oublie pas *« les résultats positifs obtenus par M. Savary »*, mais qui ont été occultés par *« la priorité accordée au dossier du privé »*. Aussi souhaite-t-il que M. Chevènement ne reçoive pas *« pour seule mission »* de régler ce dossier, mais celle de *« s'attaquer prioritairement à la transformation de l'ensemble du système de formation »*. M. Chevènement est un homme sensible aux évolutions industrielles et économiques. Le SGEN, *qui redoute un « discours scientiste et élitiste »* voudrait aussi qu'il tienne compte des nouvelles données *« culturelles »* et qu'il décide rapidement – *« avec les rapports Prost, Soubré, Legrand, Domenach, il y a de quoi bâtir tout de suite »*, – sans qu'il soit nécessaire d'organiser un gigantesque colloque en somme...

Dépasser la querelle scolaire et accélérer la rénovation du système éducatif : M. Chevènement avait répondu par avance. Le 26 juin, au lendemain de la manifestation à Paris en faveur de l'école privée, le futur ministre de l'éducation nationale déclarait dans une interview à *l'Est républicain* : *« Ce qu'on appelle la querelle de l'enseignement privé traduit certes à mes yeux la formidable régression qui menace la société française. La seule querelle scolaire qui vaille, c'est celle de la qualité de l'enseignement. Il faut restaurer l'école de la République et lui donner les moyens d'être à nouveau la meilleure. C'est un enjeu décisif pour la France, car la matière grise est notre principale richesse. »*

CHARLES VIAL.

COMME LÉON BLUM...

M. Laurent Fabius est socialiste, chef de gouvernement et d'origine juive. Comme Léon Blum. Tels sont les faits connus de tous rapportés par un journal d'extrême droite. Avec cependant une insistance qui renoue ainsi avec la tradition antisémite des années 30. Et aussi des précautions de style, puisqu'il existe, depuis 1972, une loi réprimant les actes et propos racistes.

Voici donc ce que l'on a pu lire, le 19 juillet, dans *Présent*, quotidien dont les directeurs sont MM. Jean Madiran et François Brigneau et qui soutient fermement les idées de M. Jean-Marie Le Pen. *« Qu'y a-t-il de commun entre Laurent Fabius et Léon Blum ? Blum fut le premier chef d'un gouvernement français et Fabius est le plus récent à occuper Matignon comme résidence officielle »*, explique un encadré en « une ». *J'ai entendu un jour un notable du PS, député, maire de la banlieue de Paris, dire : « Fabius sera le premier » président de la République » juif »*, précise un autre article, tandis que M. Brigneau écrit, à l'adresse de la caricaturiste de *Présent*, Chard : *« Chard est aux anges. Elle ne redoute rien tant qu'une vedette à la bouche moyenne, nez moyen, menton fuyant, signe particulier : néant. Cette fois, elle est servie. Il lui faudra même prendre garde, en nous croquant le marmot, de ne pas tomber sous les coups du MRAP et de la LICRA. »*

Le secteur social fait l'objet d'un nouveau découpage

Les organisations syndicales, et notamment la *CFDT et FO*, vont accueillir avec satisfaction la réapparition du ministère du travail, qui n'avait plus officiellement de titulaire depuis le départ de M. Jean Auroux en mars 1983. Certes l'administration du travail *était* placée directement sous la houlette de M. Pierre Bérégovoy, qui aimait se présenter *sous* sa *« double qualité de ministre des affaires sociales et de ministre du travail »*, mais il n'en avait *pas le titre étant officiellement* ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Si l'on met à *part le premier gouvernement* Mauroy avant l'entrée des ministres communistes, le vaste secteur des *affaires sociales* (sécurité sociale, santé, relations du travail, emploi, formation professionnelle) n'a pas *connu moins* de quatre structures différentes entre juin 1981 et juillet 1984. Un découpage qui n'était pas indifférent à la nature de la politique sociale du gouvernement...

Première phase, première structure (correpondant à l'état de grâce) : juin 1981-juin 1982. Le secteur social est partagé entre quatre ministres : Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale qui a en charge la sécurité sociale et l'action sociale avec plusieurs secrétariats d'Etat (immigrés, famille, personnes âgées), *M.* Jean Auroux, ministre du travail, M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle et *M. Jack Ralite*, ministre de la santé. L'emploi n'a pas de ministre et est placé sous la responsa*bilité de M. Auroux, qui* s'en verra de plus en plus dessaisi au profit de Matignon.

Deuxième phase, deuxième structure (après la mise en œuvre du blocage des salaires) : juin 1982-mars 1983. *Le* secteur social fait l'objet, la rigueur se profilant, d'un nouveau découpage entre cinq ministères. M. Pierre Bérégovoy, qui succède à Mme Questiaux, conserve ses attributions mais prend le titre de ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale avec les mêmes secrétariats d'Etat. M. Jean Auroux reste *ministre du travail* mais est délégué auprès de M. Bérégovoy et perd l'emploi confié à M. Jean Le Garrec, ministre *délégué* auprès du *premier* ministre. M. Ralite reste à la santé et M. Rigout à la formation *professionnelle*. C'est cette *phase* qui a permis à M. Auroux de « boucler » ses lois sur les droits des travailleurs et *de surveiller* la *sortie* du blocage des salaires. Pendant toute cette période, M. Mauroy a, à ses côtés, dès *juin 1981*, *un* conseiller social en la personne de M. Bernard Brunhes, continuant une tradition *existant déjà sous* MM. *Chirac* et Barre.

En mars 1983, c'est l'heure du deuxième plan de rigueur et de la *constitution d'un troisième* gouvernement Mauroy. Le secteur social connaît alors sa troisième restructu*ration*. *Le ministère du travail* n'a plus officiellement de titulaire. Le poste de conseiller social du premier *ministre* est *supprimé* (*M. Michel* Delabarre, alors directeur du cabinet de M. Mauroy, jouant à l'occa*sion le rôle d'interlocuteur des syndi*cats). Le ministère de la santé devient un secrétariat d'Etat *dépendant du ministre des affaires* sociales et de la solidarité nationale. On renoue ainsi avec le vaste minis*tère des affaires sociales* tel qu'il avait existé en 1947 puis en 1956-1957 et de 1966 à 1969, le travail, la *sécurité sociale*, *la santé*, la *famille* et la population se trouvant regroupé. Trois ministres se partagent donc le secteur social : M. Bérégovoy à la tête d'un « superministère » avec quatre secrétariats d'Etat (famille et immigration, personnes âgées, santé, rapatriés), M. Ralite ministre délégué à l'emploi auprès du ministre des *affaires sociales*, *M. Rigout* restant autonome à la tête du ministère de la formation professionnelle.

Le gouvernement de M. Fabius, pour engager une nouvelle phase de l'action gouvernementale, a choisi une structure nouvelle. Sous *réserve* des secrétaires d'Etat et des ministres délégués qui ne seront connus que la semaine prochaine, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, n'aura pas le « superministère » de son prédécesseur puisqu'elle perd l'emploi, mais elle aura en charge la sécurité sociale. En fait, deux ministères sociaux d'importance équivalente se trouvent *constitués* : *les affaires sociales* et le travail. Les ministères de l'emploi et de la formation professionnelle – *occupés jusqu'alors par* deux communistes – sont supprimés, M. Michel Delebarre étant *à la fois ministre du travail*, de l'emploi et de la formation professionnelle. Cela prélude-t-il à la création d'un grand service public de l'emploi et de la formation ?

Cette redistribution devrait donner plus de cohérence à l'action du gouvernement : la sécurité sociale, l'action sociale – et peut-être ? – la santé, d'un côté, l'emploi, les relations du travail et la formation, de l'autre. Mme Dufoix va se trouver confrontée à ce poste à de très délicats problèmes, même si elle hérite d'une Sécurité sociale en excédent. Elle dispose d'un terrain d'action de grande dimension qui nécessite une compétence qu'elle a déjà timidement commencé à affirmer à son secrétariat d'Etat. M. Michel Delebarre, qui est un interlocuteur apprécié des syndicats, va devoir relever rapidement le défi de la montée du chômage et imaginer une politique nouvelle. Mme Dufoix et M. Delebarre auront sans nul doute à compter avec un conseiller social à Matignon que M. Fabius devrait prochainement nommer. Ce qui ne manquera *pas de satisfaire des syn*dicats en manque de concertation. Reste à savoir quelle politique sociale sera mise en œuvre.

M. N.

RECTIFICATIF. – *C'est* par erreur que nous avons attribué à M. Jean Auroux, ministre du travail en 1981, la *paternité* du secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés (*le Monde* du 20 juillet, première *édition*). *Il* s'agissait en fait de M. François Autain, *dont le dossier* fut pris en relais, en mars 1983, par Mme Georgina Dufoix.

LA RUPTURE PC-PS

Des conditions qui laissent planer le doute sur l'origine de la décision du Parti communiste

La rupture était-elle décidée d'avance dans l'esprit des dirigeants communistes, ou bien doit-elle être considérée comme un de ces « accidents » possibles qu'avait évoqués M. Marcel Rigout, alors ministre de la formation professionnelle, dans les déclarations qu'il avait faites, fin juin, à Rome ? Comme souvent en pareil cas, la réponse n'est pas évidente.

Le cours des événements des derniers jours peut être à peu près reconstitué. Lundi 16 juillet, M. Charles Fiterman – *il l'a indiqué* lui-même, jeudi, sur Antenne 2 – envoie à M. Pierre Mauroy une lettre dans laquelle il indique au premier ministre qu'il ne pourrait pas *« assumer le budget des transports, tel qu'il lui était attribué »*. Ce budget, selon M. Fiterman, *« tournait le dos aux engagements pris »* et aurait entraîné *« un recul massif des investissements et quinze mille emplois en moins rien que dans ce secteur »*.

Le même jour, selon une source qui a toujours été sûre jusqu'à présent, M. Jack Ralite, alors secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, est informé du changement de gouvernement qui se prépare et saisi des propositions faites au PCF pour ce qui est des ministères : un ministère du Plan et de l'aménagement du territoire et un ministère de l'énergie, aux attributions plus larges que celles du secrétariat d'Etat existant. Toujours selon cette source, M. Ralite transmet, en retour, l'accord de principe du PCF sur sa participation au prochain gouvernement.

Dès lors, de deux choses l'une : ou bien – ce qui paraît le plus probable – le bureau politique du PCF, lorsqu'il se réunit, mardi matin 17 juillet, est informé de ces propositions et élabore sa déclaration (*le Monde* du 19 juillet) en fonction du changement qui se prépare ; ou bien il est tenu dans l'ignorance de ces faits et croit adresser ses remontrances à un premier ministre, M. Mauroy préparant un budget que les ministres communistes devront assumer. Dans le premier cas, non seulement les quatre ministres communistes réunis le mardi soir dans le bureau de M. Fiterman (*le Monde* du 19 juillet) savent parfaitement que la démission de M. Pierre Mauroy va être annoncée d'un moment à l'autre, mais la deuxième réunion du bureau politique, présentée comme consécutive à cette annonce, *elle-même prétendument inattendue*, n'est en fait que purement formelle et destinée à officialiser une décision – la convocation du comité central pour le lendemain – déjà arrêtée le matin.

Dans le second cas, on peut se demander si les quatre ministres *avaient bien été informés* – peut-être deux d'entre eux seulement l'étaient-ils : MM. Ralite et Fiterman ? – et à quel moment le bureau politique a été saisi des propositions faites dès lundi aux *communistes*. Il semble, en effet, que le bureau politique ait délibéré, mercredi soir, comme si les propositions faites au PCF dataient du jour même. Dans tous les cas, l'affirmation de M. Fiterman, jeudi, à Antenne 2, selon laquelle il avait écrit à M. Mauroy, lundi, sans savoir que celui-ci allait présenter sa démission demande à être précisée.

Trois questions à M. Fabius

Lorsque M. Marchais, accompagné de MM. Fiterman et Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, rencontre, mercredi 18 juillet, à 19 h 15, M. Laurent Fabius à l'hôtel Matignon, il pose trois questions au premier ministre. *La* première – la principale selon les communistes – porte sur l'adoption de mesures économiques susceptibles de freiner la progression du chômage, voire, à *terme, d'inverser la tendance*. Les deux autres questions concernent les portefeuilles de ministre proposés au PCF – celui du Plan paraît aux communistes vide de toute substance *réelle, celui de l'énergie* leur semble limité – et les rumeurs selon lesquelles le nouveau gouvernement comprendrait des représentants du patronat. Il semble que, sur ce dernier point, *M. Fabius ait immédiatement* rassuré ses interlocuteurs.

Lorsque ceux-ci reviennent place du Colonel-Fabien, il défendent devant le bureau politique une position de rupture. La discussion dure deux heures et demie. MM. Marchais et Fiterman tiennent à obtenir l'accord unanime du bureau politique sur leur position. Il est clair que cette unanimité n'est pas acquise d'emblée. Il n'est pas sûr qu'elle l'ait été réellement au terme de la discussion.

L'argument principal présenté par les partisans de la rupture est qu'elle irait dans le sens souhaité par une majorité de l'électorat communiste, au sein duquel la tendance se serait inversée depuis les élections européennes, sans parler de l'« appareil », qui lui serait massivement favorable. En outre, il faudrait considérer que la *reprise en main* effectuée par le président de la République, dont on pouvait attendre, après le 17 juin, un infléchissement politique tendant à conforter l'électorat de gauche et à rendre la tâche plus facile aux communistes, est, en fait, orientée vers une « social-démocratisation » accrue.

Tels sont les arguments présentés, ensuite, au comité central, dont la réunion commence à 23 heures. Tous *les* membres du bureau politique qui prennent la parole le font dans le même sens, mais certains se taisent. Il n'a pas été possible de savoir qui, en dehors de MM. Marcel Rigout et Anicet Le Pors, avait parlé en faveur de la participation, mais il est certain que celle-ci a *eu* des défenseurs, et de poids. En revanche, il est tout à fait confirmé (*le Monde* du 20 juillet) que les responsables de la CGT, M. Henri Krasucki en tête, se *sont* faits les avocats déterminés de la rupture, de même que M. Fiterman. Ceux qui s'étaient prononcés, lors de la réunion des 26 et 27 juin, en faveur d'un large débat dans le parti sur les réformes nécessaires en son sein sont apparus divisés sur la question de la participation.

Celle-ci a été suffisamment défendue, toutefois, pour que la direction propose une ultime démarche auprès de M. Fabius, dans la nuit de mercredi à jeudi. On peut considérer que le texte de la lettre transmise au premier ministre témoignait déjà de la victoire de la direction, ou, plus exactement, du fait que la direction estimait n'avoir pas affaire à une opposition dont elle dût réellement tenir compte.

Il n'en est pas moins vrai que MM. Marchais, Fiterman et Lajoinie demandent à la fois à M. Fabius, lors de cette deuxième rencontre, *des garanties sur la politique économique*, dans le sens déjà indiqué auparavant, et des précisions sur les responsabilités ministérielles qui seraient attribuées au PCF. Ils *regrettent que le redéploiement* industriel soit séparé du Plan ; ils souhaiteraient, en fait, un ministère auquel serait confiée la tâche du développement industriel.

Le refus du premier ministre permet à la direction de renforcer son argumentation *lorsqu'elle* revient devant le comité central, à l'aube. Elle obtient, alors, un vote unanime sur le refus de participer au gouvernement. Elle ignore le retour de M. Jean-Pierre Chevènement parmi les ministres.

La question du vote qu'émettront les députés communistes sur la *déclaration de politique générale* de M. Fabius, le 24 juillet, n'a pas été formellement tranchée, semble-t-il. Toutefois, M. Marchais devant repartir en vacances en Roumanie vendredi 20 juillet, il est probable que la direction considère comme allant de soi que le groupe communiste s'abstiendra sur l'énoncé d'une politique à laquelle leur parti a refusé de s'associer. Le comité central devra se réunir, d'autre part, pour arrêter la position du PCF sur le référendum annoncé par M. François Mitterrand. Dans la mesure où il affirme se situer toujours dans la majorité *présidentielle*, le Parti communiste pourrait difficilement ne pas appeler au vote « oui », mais rien n'est acquis pour le moment.

Prévu depuis 1983

Les incertitudes qui planent sur *les conditions dans lesquelles les instances* dirigeantes du PCF ont été amenées à rejeter la participation au gouvernement de M. Fabius amènent à se poser la question des origines véritables de cette décision. *Il* apparaissait, en effet, lors de l'épreuve de « clarification » que MM. Mitterrand et Mauroy avaient imposée au PCF, en avril, que la rupture, évitée à ce moment, pourrait avoir lieu en juillet. Plusieurs sources convergentes allaient dans ce sens. Selon l'une, même, cette rupture était prévue depuis la fin de 1983, et le comité central du mois de janvier 1984 en avait arrêté les grandes lignes : le PCF ne pouvait pas accepter la tentative du président de la République de faire admettre par la base de la gauche des restructurations industrielles faites aux conditions *imposées* par le patronat et les milieux financiers. Entrer dans de telles vues aurait été suicidaire pour le Parti communiste.

L'impression donnée, dans le cours de la campagne européenne, puis au *comité* central des 26 et 27 juin, que cette ligne avait perdu du terrain et que la participation gouvernementale allait être définitivement confirmée, s'est, en définitive, *révélée fausse. Qui a gagné ?* Qui a perdu ? Qui a trompé qui ?

PATRICK JARREAU.

« LE MÊME SCÉNARIO QU'EN 1977 »

M. François Loncle, maintenant député socialiste de l'Eure, était, en 1977, chef de la délégation du MRG lors des négociations sur l'actualisation du programme commun qui conduisirent à la rupture de la gauche. M. Loncle devait faire le récit de cet échec dans un livre, *Autopsie d'une rupture*. Aujourd'hui, M. Loncle ne s'affirme pas étonné du départ des ministres communistes du gouvernement.

« C'est le même scénario qu'en 1977, estime l'ancien négociateur, *les communistes avaient bel et bien l'intention de rompre en dépit des possibilités d'évolution de la politique gouvernementale, du gage très important que représentait l'arrivée de M. Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie, et ce, pour des raisons de stratégie interne. Il y a là, d'une part, une tentative de sauvetage de M. Georges Marchais, lui-même très menacé ; d'autre part, le Parti communiste s'accommode mal d'une reprise en main très vigoureuse de la situation politique par M. François Mitterrand. »*

M. FABIUS A M. MARCHAIS : je regrette votre réponse négative

Les services du premier ministre ont publié, jeudi 19 juillet au soir, la lettre que M. Laurent Fabius avait *adressée dans la matinée* au secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais.

Voici le texte intégral de cette lettre :

« Monsieur le Secrétaire général,

» Comme je vous l'ai dit lors de notre entrevue, j'ai souhaité de la façon la plus claire que, comme c'est le cas depuis trois ans, des hommes et des femmes issus de votre organisation politique participent au gouvernement que je conduis.

» J'ai pris connaissance avec regret de votre réponse négative.

» Je vous avais exposé que la mission que m'a confiée M. le président de la République était de poursuivre la politique de mon prédécesseur à laquelle vous avez été constamment associé et, en particulier, que j'entendais renforcer notre appareil de production, lutter vigoureusement contre l'inflation qui est un impôt sur les plus démunis, et par là rechercher les voies et moyens de hâter la venue d'une croissance durable.

» Ces devoirs impérieux me paraissent être en effet la condition même de notre action en faveur de l'emploi et pour la défense de notre monnaie.

» J'aborde ma tâche de premier ministre avec la volonté de dialogue et le souci d'unir tous ceux qui ont contribué à la victoire de 1981 et plus largement de rassembler les Françaises et les Français qui souhaitent prendre part au redressement national.

» Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à mes sentiments les meilleurs. »

L'heure du bilan

par LILLY MARCOU (*)

LE départ des ministres communistes du gouvernement et le recul électoral du Parti communiste français aux élections *européennes du 17 juin appellent* quelques réflexions historiques. L'heure est grave pour l'expérience de la gauche française, pour ce qui fut le grand rêve suscité par le renouveau socialiste en France lors du congrès d'Epinay en 1971, pour ce qui fut le grand dessein de François Mitterrand, chef de file de ce renouveau.

Le Parti socialiste ne s'est jamais voulu le Parti *social-démocrate*, et l'alliance avec le PCF devait sceller l'édification d'une voie nouvelle, hors des chemins déjà battus. Le PCF quitte le gouvernement pour devenir, comme en 1936, le ministère des masses. C'est le prix qu'il paie pour son propre renouveau, combien nécessaire à la gauche dans sa globalité, et pour la mise en œuvre, plus tard, d'une voie de transition novatrice.

Plus que jamais, le PCF doit s'interroger sur son passé, sur son action, sur ses perspectives définies. Plus que jamais, il doit s'expliquer sur le pourquoi de son *déclin* (historique ?) et sur son impossibilité d'être un partenaire *au gouvernement* et non pas un associé, alors même qu'en assiste à la confirmation historique du PCI en tant que premier parti d'Italie. A un moment où le communisme *occidental* est en déclin ; où l'Eurocommunisme, qui fit sa gloire, est en crise ; où la majorité des PC sont réduits soit à des forces d'appoint, soit à des groupuscules marginalisés sur leur échiquier politique national, le PC italien continue sa trajectoire, poussant jusqu'au bout la logique *d'inspiration eurocommuniste* et dominant de façon centrale la vie politique et sociale italienne.

Que s'est-il passé de 1975 à 1978 ?

Rien n'était promis d'avance ni ne devait prédestiner l'évolution de ce *petit parti, décimé par le fascisme,* mais qui avait su tirer profit de la courageuse résistance menée durant la guerre et de l'aura dont bénéficiait l'URSS *stalinienne* dans l'immédiat après-guerre. Dès cette période toutefois, et avec ou malgré Staline, le PCI avait su, à sa manière, commencer à se détacher *d'un modèle de* parti qu'il pressentait inopérant pour son pays. On mesure là le degré de retard pris par le PCF qui, jusqu'en 1976, considérait encore le « rapport secret » *du* congrès soviétique de 1956 comme « attribué à Khrouchtchev ». *« Nous avons pris beaucoup de retard et nous devons faire vite »*, affirmait Jean Kanapa, en février 1977, lors d'un entretien. Ce fut l'éphémère parenthèse eurocommuniste du PCF.

Tous les historiens et *politologues* qui se sont penchés sur le sujet, indépendamment de leurs positions politiques, s'accordent – malgré des analyses spécifiques et en accordant au PCF un crédit inégal – sur le fait que *quelque chose s'est vraiment passé, à l'intérieur du PCF, durant* cette période (1). L'imprévisible, l'inattendu, le spectaculaire dominent la politique de ce parti durant ces années de mutations provisoires, éphémères, précipitées, mais mutations quand même.

Deux lignes contradictoires marquent le tournant de 1975 : retournement critique face à l'allié socialiste, dans le cadre du programme commun, et entrée fracassante dans la mouvance eurocommuniste. La rudesse avec laquelle ce changement s'est fait *explique* le manque de maîtrise qui l'a caractérisé sur ces deux fronts, et les échecs auxquels il a abouti. L'élaboration des thèses pré*paratoires au vingt-deuxième* congrès, ainsi que la rencontre Berlinguer-Marchais, à Rome, en novembre 1975, scandent le début de ce changement, qui se traduira par *une entrée en force* dans la famille eurocommuniste lors de la conférence pan-européenne de Berlin, en juin 1976, où Georges Marchais épaulera Enrico Berlinguer et Santiago Carillo – vieux routiers de l'eurocommunisme – face à un Leonid *Brejnev* décontenancé devant cette *nouvelle fronde quasi* concertée.

A travers ce durcissement face à l'allié intérieur et cette ouverture vers des alliances extérieures, les communistes français *cherchent une nouvelle* légitimité. C'est le point de départ d'une série de revirements, d'abandons et de révisions venus d'en haut, sans aucune consultation à la base. Le peuple militant apprend les changements en cours par le truchement des médias : suppression du concept de dictature du prolétariat, acceptation de la force de frappe, accord sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct, décision de présen*ter un candidat à l'élection présidentielle* de 1981 et, surtout, reconnaissance qu'il y a violation des droits de l'homme en URSS. On trouve là la somme des litiges *qui* nourriront la contestation interne au lendemain des élections législatives de mars 1978, et qui affaibliront le PCF par le *départ de nombreux intellectuels.*

A sa manière et dans le style qui lui est propre, le PCF campe résolument, pour un laps de temps, dans la mouvance eurocommuniste, et c'est *le vingt-deuxième congrès* (février 1976) qui constitue l'apogée de ce processus de renouveau. Ce congrès, par la suite abandonné (?), trahi (?) ou détourné (?) – *l'avenir nous répondra peut-être* – constitue encore aujourd'hui la référence de tous ceux qui, parmi les communistes, *cessent d'œuvrer à un réel et* profond *aggiornamento* de leur parti, *ou de l'espérer.*

Durant cette période, les dirigeants du PCF rencontrent tous les leaders communistes étrangers qui se sont ralliés à cette démarche ; les *rapports avec l'URSS sont tendus ;* des gages de démocratisation sont donnés aux Américains, des tentatives de théorisation du changement en cours sont faites (2). Quatre données marquent, selon Jean Kanapa, l'eurocommunisme à la française : 1) la crise, qui pose avec une force *nouvelle la question du changement* de société ; 2) la démocratie, qui est devenue le terrain principal du combat de classe pour la transformation de la société ; 3) la différenciation *par rapport aux expériences suivies* dans les pays socialistes ; 4) l'approche nouvelle du mouvement communiste international et, donc, de l'internationalisme (3).

A *cette époque, d'une façon ponctuelle* mais permanente, le Parti – ses dirigeants, sa presse, – conteste l'URSS et les autres pays de l'Est sur le thème de la violation des droits de l'homme. C'est la seule approche critique des réalités du socialisme existant, mais elle est de taille. *« Lorsqu'on poursuit en justice des « dissidents », des « contestataires » qui n'ont pas manié la bombe ou le couteau, mais simplement le tract, ou lorsqu'on entrave la libre expression artistique, cela ne fait pas seulement tort à la Tchécoslovaquie ou à l'Union soviétique, cela fait tort au socialisme lui-même » (4),* constate le même Jean Kanapa, secondé, sur ce terrain, par *l'Humanité*, qui publie régulièrement des éditoriaux et des articles sur le même ton.

La fracassante formule de Georges Marchais à Vitry lors de sa rencontre avec quatre cents intellectuels, en décembre 1978, sur *« le bilan globalement positif »* des pays socialistes, *mettra un terme* à cette contestation, et la caution à l'intervention soviétique en Afghanistan, donnée une année plus tard, fermera la parenthèse eurocommuniste.

*Les dirigeants du PCF ne reconnaî*tront jamais explicitement, du moins officiellement, leur sortie de l'eurocommunisme et leur rupture avec le vingt-deuxième congrès. Au contraire, à des moments opportuns, la référence à l'eurocommunisme est gardée, et la continuité entre les vingt-deuxième, vingt-troisième (mars 1979) et vingt-quatrième (février 1982) congrès est affirmée. *Mais les faits sont têtus et ils infirment* ces déclarations. Depuis le vingt-troisième congrès, le PCF revient sans cesse sur le même cliché : *« Du passé stalinien, il subsiste des pratiques et des défauts. De plus, il existe en Union soviétique, et aussi dans d'autres pays socialistes, des problèmes, dont l'importance tient au fait qu'il y a méconnaissance persistante de l'exigence démocratique dont le socialisme est porteur »* (5). Il se couvre, aussi, d'un mot – sorte de passe-partout, – celui de *« divergences »*, reconnues et acceptées dans le communiqué commun signé avec le PCUS lors de la *rencontre* des deux partis à Moscou, les 8-10 janvier 1980. Avec ces formules-clés, on escamote le vrai débat sur le socialisme existant, tandis que la presse communiste, surtout *l'Humanité*, abonde en reportages et analyses idylliques sur les exploits du « socialisme réel ». De même, le *retour à une solidarité sans* faille et sans nuance avec la politique étrangère soviétique marque une prise de distance avec le credo essentiel de la démarche eurocom*muniste. Enfin, la rigidité du fonctionnement* interne l'éloigne davantage des autres partis d'inspiration eurocommuniste, et surtout du PCI, qui, durant son histoire, et notamment *lors de son dernier congrès*, a assoupli considérablement la rigidité du fameux centralisme démocratique, tout en sauvegardant son essence.

La façon dont le PCF a nié cette sortie *nous laisse sur un sentiment* de malentendu. L'eurocommunisme à la française est, en fait, un gallo-communisme, qui, à part quelques convergences avec les partis dit eurocommunistes, a ses propres traits d'évolution, de stagnation, et, parfois de recul.

Et maintenant ?

Les communistes italiens ont une souplesse que nous, les Espagnols, n'avons pas, ni les Français d'ailleurs. Ils ont une vieille culture politique, qui les amène à savoir faire des compromis », constate Santiago Carrillo à l'heure de son bilan (6). Tandis que les communistes italiens ont su avancer lentement, mais constam*ment et irréversiblement*, dans le sens d'une réelle prise de distance par rapport à l'URSS (modèle, relations, caution), sans pour autant rompre le dialogue ; tandis qu'ils ont réussi à maîtriser les forces centrifuges inévitables pour tout parti en voie de renouvellement ; tandis qu'ils sont *arrivés à se débarrasser du dogmatisme* marxiste-léniniste pour aboutir à une nouvelle perception des classes sociales et, surtout, de la classe ouvrière, le PCF est toujours *empêtré* dans le centralisme démocratique à l'ancienne, lié par de multiples fils aux expériences issues de la révolution d'Octobre, et il garde une conception messianique de la classe ouvrière en tant que dépositaire d'une mission historique.

L'évolution du PCF durant ces dernières années s'est déroulée sous le sceau de l'ambiguïté : ambiguïté face aux avancées de l'eurocommunisme, ambiguïté face à l'allié socialiste, ambiguïté face à l'expérience de la gauche française. *Travaillé* par des clivages souterrains, comme la presque-totalité des PC occidentaux, le PCF garde difficilement la cohésion d'antan. Le décalage entre ses principaux organes de presse en est l'illustration, les prises de position différentes au lendemain de la chute électorale du 17 juin en donnent la mesure. Pour que les vœux de Pierre Juquin s'exaucent (apporter des modifications à un centralisme démocratique vieux de soixante ans) et que les souhaits d'Anicet Le Pors s'accomplissent (tirer toutes les conséquences du point de vue de la stratégie, de l'organisation et, si *besoin est, du point de vue des personnes*), il faudrait livrer bataille aux bastions conservateurs, encore puissants à l'échelle de l'appareil entier.

Pour que la confiance gagne et que l'audience du parti revienne, il faudrait que l'*aggiornamento* se porte à trois niveaux : historique, sociologique et politique. Historique : sortir de l'héritage de l'Internationale communiste *et du léninisme ; sociologique* : sortir de l'ouvriérisme pour être à l'écoute de classes et couches sociales en ascension, aussi importantes que la classe ouvrière ; politi*que : trouver le chemin des alliances* et de la cohésion par une réelle démocratisation interne capable d'amener vers le PCF les jeunes en quête de nouveaux idéaux. De la *réponse à ce problème dépend* l'existence même du PCF en tant que parti de masse et en tant que partenaire égal au gouvernement de la gauche de demain.

(*) Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) Le changement en cours du PCF avait suscité, à ce moment, une floraison d'ouvrages : Georges Lavau, *A quoi sert le Parti communiste français ?*, Paris, Fayard, 1981 ; Jean-Jacques Becker, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ?*, Paris, Seuil, 1981 ; François Hincker, *le Parti communiste au carrefour...*, Paris, Albin Michel, 1981 ; Olivier Duhamel et Henri Weber, *Changer le PC ?*, Paris, PUF, 1979 ; Danielle Tartakowsky, *Une histoire du PCF*, Paris, PUF, 1982 ; Jeannette Thorez-Vermeersch, *Vers quels lendemains ?*, Paris, Hachette, 1979 ; enfin, bien que plutôt théoriques et à caractère général, des analyses intéressantes dans le livre d'Annie Kriegel, *Un autre communisme*, Paris, Hachette, 1977.

(2) La revue *France nouvelle* ouvre, fin 1976, le débat sur l'eurocommunisme. Jean Kanapa, Henri Malberg, Charles Fiterman, Marcel Trigon, avancent des analyses sur le sujet. *Cf.* aussi l'article de Jean Kanapa, « A new policy of the french communists ? », *Foreign Affairs*, janvier 1977, et surtout le numéro spécial de *Recherches internationales à la lumière du marxisme*, intitulé « L'eurocommunisme », de mars-avril 1978.

(3) *Cf.* Jean Kanapa, « Les caractéristiques de l'eurocommunisme » *in* « L'eurocommunisme », *op. cit.* Ce texte fut republié après la mort de Kanapa, en hommage, dans *France nouvelle* du 18 septembre 1978.

(4) *Ibid.*

(5) Résolution du vingt-troisième congrès du PCF, *in Cahiers du communisme*, juin-juillet 1979.

(6) Santiago Carrillo, *le Communisme malgré tout...*, Paris, PUF, 1984.

LA MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT

LE PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION SERA EXAMINÉ D'ABORD PAR LE SÉNAT

Le gouvernement se veut *offensif sur tous les fronts*. C'est pourquoi, il demande au Sénat de se prononcer sur son projet de révision de la Constitution avant l'Assemblée nationale.

L'opposition, majoritaire au Palais du Luxembourg, devra déterminer clairement son attitude face à la volonté présidentielle d'élargir les possibilités de référendum.

Les députés du RPR et de l'UDF ont trop dit leur intention de « caler » leur position sur celle de leurs amis sénateurs pour qu'il ne se sentent pas *liés par* la décision qu'ils prendront. La majorité du Palais Bourbon pourra alors facilement voir si la proposition sénatoriale est acceptable ou non, si un accord est posible entre les deux chambres. L'article 89 de la Constitution imposant un vote conforme des deux assemblées sur le projet de révision de la Constitution qui doit être soumis à référendum, l'objectif gouvernemental est clair : faire porter à l'opposition la responsabilité de l'impossibilité éventuelle d'organiser un référendum sur les référendums pourtant souhaité – d'après les sondages – par une large majorité des Français.

En attendant le pouvoir n'entend pas céder à l'opposition ; le décret signé jeudi 19 au soir par le président de la République pour modifier l'ordre du jour de la session extraordinaire du parlement ; s'il confirme le retrait du projet Savary, indique que le nouveau gouvernement comme l'ancien veut que les assemblées activent dès cette été la discussion du texte sur la presse. Voilà qui ne va pas faciliter ses rapports avec le Sénat.

Le projet de modification de l'article 11 de la Constitution, adopté le jeudi 19 juillet par le conseil des ministres, est conforme à ce qu'avait annoncé M. François Mitterrand mais tient compte d'une remarque du Conseil d'Etat. Il prévoit que le Président de la République *« sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux assemblées (...) peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, concernant les garanties fondamentales des libertés publiques ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions. »*

Un retrait donc : *« l'approbation d'un accord de communauté »* qui n'avait plus de raison d'être depuis que la Communauté qui réunissait la France et certaines de ses anciennes colonies n'existe plus.

Un seul atout : *« les garanties fondamentales des libertés publiques »*.

Le gouvernement n'a ps profité de l'occasion pour régler les difficultés que peut entraîner l'application de l'article 11 de la Constitution, difficultés soulevées non seulement par une partie de l'opposition, mais aussi par quelques constitutionnalistes (*le Monde* » du 14 juillet).

Th. B.

La majorité sénatoriale constate que les « garanties parlementaires » qu'elle avait demandées ne figurent pas dans le projet du gouvernement

Le Sénat est généralement sensible à ce que le gouvernement le saisisse en premier – c'est-à-dire avant l'Assemblée nationale – de ses projets. Quand ils ont été informés de la décision du nouveau gouvernement de déposer le projet de réforme constitutionnelle sur le bureau de leur assemblée, la douzaine de responsables de la majorité sénatoriale alors réunis dans la salle du groupe des républicains et indépendants ne se sont guère arrêtés à ce geste considéré d'ordinaire comme une bonne manière. Le gouvernement n'essaierait-il pas ainsi de la « coincer » dès le départ ?

La seule conséquence immédiate du choix gouvernemental aura été d'écarter l'hypothèse du dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle, que certains sénateurs avaient préparée. Ce texte aurait pu se justifier si les députés avaient été les premiers à discuter de modification constitutionnelle. La majorité sénatoriale aurait ainsi fait connaître à la majorité de l'Assemblée nationale dans quel sens elle aborderait, après elle, l'examen du texte et ce qu'elle avait l'intention d'y voir inscrit.

Ce scénario ayant été contrarié, reste à la majorité sénatoriale à décider de son attitude. La position de départ est celle prise par M. Alain Poher le 13 juillet. Sortant de son entretien avec le président de la République, le président du Sénat avait mis en garde le pouvoir contre tout texte qui ne contiendrait pas de *« garanties parlementaires constitutionnelles précises »* (*le Monde* daté 15-16 juillet).

La formule retenue par le conseil des ministres, même si elle tient compte, par l'ajout des termes *« garanties fondamentales »* précédant ceux de *« libertés publiques »*, de l'avis du Conseil d'État, ne répond pas au souhait exprimé par M. Poher. Dès lors, la majorité sénatoriale va envisager toutes les hypothèses. Ses responsables se retrouveront mardi matin 24 pour faire le point.

La première solution consiste à dire non, et tout de suite, au processus engagé par le président de la République. Le texte qui doit être soumis au référendum doit auparavant être adopté en termes identiques par les deux assemblées. L'absence d'accord entre les deux assemblées bloquerait la procédure retenue par M. Mitterrand.

Reste qu'aux yeux de l'opinion il faudra, pour la majorité sénatoriale, expliquer pourquoi elle qui demandait un référendum (*sur la liberté de l'enseignement*), refuse aujourd'hui le suffrage populaire.

Son argumentation serait alors la suivante : le chef de l'Etat, en expliquant que le texte Savary n'entrait pas dans le cadre défini par la Constitution, du domaine référendaire, l'a lié aux *« libertés publiques »*, qu'il entend désormais inscrire dans ledit domaine. La majorité sénatoriale en déduit que M. Mitterrand lui a donné indirectement raison : le texte Savary touche bien aux *« libertés publiques »*.

Le deuxième point de cette argumentation relève de la traditionnelle méfiance des centristes à l'égard du référendum. La non-participation du PCF au gouvernement est un signe *supplémentaire* selon lequel M. Mitterrand chercherait, par une question ayant un autre objet, à confirmer sa légitimité. Sur ce point, le RPR rejoint ses alliés : il ne faut pas faire ce cadeau au président de la République. A moins que..., comme une « institution » le fait dire à quelques-uns, le référendum constitutionnel puisse faire la démonstration que la majorité gouvernementale, ne recueille que 20 % de oui.

La seconde solution – la plus probable car elle permet d'ores et déjà *d'« habiller »* la décision finale – consiste dans un premier temps à amender le projet *référendaire*. Dans quel sens ? L'une des possibilités consisterait à ce que les textes touchant aux libertés publiques soient soumis à la procédure actuellement réservée aux lois organiques. Ces dernières, pour être appliquées, doivent être adoptées dans les mêmes termes par les deux assemblées. Le référendum n'interviendrait alors qu'en cas de désaccord persistant entre les deux assemblées, après au moins trois lectures dans chacune. Le président de la République pourrait alors choisir le texte de l'Assemblée nationale ou celui du Sénat et le soumettre au référendum. Le Conseil constitutionnel serait appelé, avant le référendum, à dire si oui ou non le texte soumis est conforme à la Constitution.

La recherche d'un alibi

Cette garantie supplémentaire répond à l'« affront » de 1962, quand le Conseil constitutionnel avait refusé de se prononcer – après le peuple – sur la constitutionnalité de l'élection au suffrage universel du président de la République. Le Sénat n'a pas oublié, vingt-deux ans après, que le général de Gaulle était passé outre le Parlement.

En inscrivant dans le texte que les députés auront ensuite à examiner ce type de limites à l'accroissement de ce qu'elle considère comme les « prérogatives » discrétionnaires du président de la République, la majorité sénatoriale considère qu'elle défend l'institution parlementaire. Cette détermination est-elle censée être *l'alibi de son refus de référendum ?*

Dans la mesure où son texte serait inacceptable par la majorité de l'Assemblée nationale, on peut le supposer.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Un terrain juridiquement délicat

par HUGUES PORTELLI (*)

En proposant une révision des plus réduites de l'article 11 de la Constitution pour introduire dans le domaine des lois référendaires *« les projets de loi concernant les garanties fondamentales des libertés publiques »*, le président de la République soulève une série de problèmes qui risquent d'hypothéquer cette tentative de retour à la vision gaullienne des institutions. Parmi eux, il y a celui de la hiérarchie des normes juridiques qui devra s'établir si le projet est adopté tel quel.

Suivant la Constitution de 1958, c'est la loi parlementaire (article 34) *qui fixe, conformément* à la tradition républicaine, *« les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques »*. Toutefois, cette compétence a subi de nombreuses limitations au fur et à mesure que le Conseil constitutionnel, à partir de sa fameuse décision du 16 juillet 1971 sur la liberté d'association, a donné valeur constitutionnelle à une *série – croissante – de « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République »* ; ces principes fondamentaux extraits de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, du préambule de la Constitution de 1946 ou de la jurisprudence administrative sont en fait les libertés publiques classiques ou *modernes, telles qu'elles ont été* progressivement reconnues depuis l'avènement de la République.

Dès lors que ces principes ont, selon le Conseil, valeur constitutionnelle, qu'en sera-t-il des lois référendaires *« concernant les garanties fondamentales des libertés publiques » ?* Conformément à la hiérarchie *des normes juridiques*, elles seront d'une force inférieure à la Constitution (et à tout principe ayant valeur constitutionnelle). Elles seraient donc susceptibles, comme toute loi, d'un contrôle de constitutionnalité. Mais c'est méconnaître que le Conseil constitutionnel dans sa fameuse décision (très *controversée*) sur le référendum d'octobre 1962 s'est déclaré incompétent pour juger de la constitutionnalité des lois référendaires, celles-ci étant *« l'expression directe de la souveraineté nationale »*, et la compétence du Conseil étant limitée par la loi organique du 7 novembre 1958 aux seules *« lois adoptées par le Parlement »*.

Si le projet présidentiel était donc adopté, et si le Conseil constitutionnel ne revenait pas sur sa jurisprudence en matière référendaire, on aboutirait à la situation suivante : le domaine des libertés publiques continuerait à être régi par la loi parlementaire, sous le contrôle du juge constitutionnel.

Mais le président de la République pourrait, s'il le juge utile, saisir le peuple d'un projet de loi référendaire qui pourrait tout aussi bien modifier les lois en vigueur... que la jurisprudence du Conseil constitutionnel. La concurrence des compétences en la matière placerait au sommet le président (avec l'assentiment du peuple), puis le Conseil constitutionnel, et enfin le Parlement.

Bien entendu, le désaccord éventuel entre ces organes en matière de libertés publiques n'est pas seulement théorique. Que ce serait-il passé si, hier, le président n'avait pas été satisfait de telle décision du Conseil en matière de liberté d'association, de sécurité ou de nationalisation ? N'aurait-il pas eu la tentation de faire annuler par le peuple une décision de la Haute instance ?

Il pourrait s'agir de désaccords d'ordre *politique, visant*, par exemple, à faire passer la défense de la « sécurité » avant celle des « libertés » : mais il pourrait également s'agir de désaccords à caractère idéologique. C'est ainsi que la jurisprudence du Conseil constitutionnel, tout en introduisant dans le domaine des *« principes fondamentaux reconnus par les lois de la République »*, les droits économiques et sociaux mentionnés par le préambule de 1946 en tant que *« principes particulièrement nécessaires à notre temps »*, a toujours veillé à les situer dans une perspective libérale, comme l'atteste sa décision du 16 janvier 1982 sur les nationalisations, où le Conseil dressait l'apologie du droit de propriété *« dont la conservation constitue l'un des buts de la société politique »*. Rien n'indique qu'une telle jurisprudence, par exemple, ne pourrait pas se trouver un jour en contradiction ouverte avec un pouvoir présidentiel qui élargirait un champ de nationalisations que le Conseil constitutionnel a borné, sous peine de violer, selon lui, la Déclaration de 1789.

Retour à la vision gaullienne des institutions, le projet de François Mitterrand se situe donc sur un terrain délicat, et au moment ou le Conseil constitutionnel a déjà élaboré une vaste jurisprudence en la matière. Le président de la République ne peut agir comme si elle n'existait pas. La définition et la protection des libertés publiques, anciennes et modernes, sont le résultat d'une longue sédimentation législative et jurisprudentielle. Il faudra que l'auteur de l'actuel de projet précise s'il considère que cette jurisprudence, et la compétence juridictionnelle qui l'alimente, est susceptible de borner la souveraineté populaire, ou de collaborer avec elle.

(*) *Professeur de droit public et de sciences politiques à l'université de Paris-X Nanterre.*

PRIS DE COURT ET EMBARRASSÉ

Le RPR cherche à empêcher la consultation

Prise de court par le projet référendaire de M. Mitterrand, intriguée par la nomination de M. Fabius, surprise par le départ des communistes, l'opposition a été quelque peu bousculée par cette brusque avalanche d'événements. Interloqués, certains de ses membres ont réagi *en ordre* dispersé et de façon parfois contradictoire.

Afin d'éviter une trop grande cacophonie et pour mieux se distinguer de l'UDF, les dirigeants du RPR se sont efforcés de réagir en bon ordre. M. Chirac seul a répondu à l'initiative référendaire en présentant une contre-proposition (*le Monde* daté *15-16 juillet*), M. Bernard Pons, au nom du mouvement dont il est le secrétaire général, a *commenté la* nomination de M. Fabius et le départ des communistes, et M. Labbé, président du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, a souhaité la dissolution de celle-ci et de nouvelles élections. M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial, est provisoirement resté silencieux.

Le RPR, qui, depuis trois ans, dénonce avec constance et indignation l'alliance des *« socialo-communistes »* et réclame avec insistance le départ des ministres communistes du gouvernement, courait le risque d'être privé d'un de ses principaux *arguments contre* le chef de l'Etat.

Semblant pressentir ce danger, M. Chirac, depuis quelques mois, avertissait d'ailleurs qu'aucun compromis *n'était envisageable* avec les socialistes, *« même s'ils se séparaient des communistes »*. Aussi, les conditions dans lesquelles s'est produite la rupture de l'union de la gauche *aux petites heures* du jeudi 19 juillet ont-elles soulagé le RPR, puisque ce n'est pas M. Mitterrand qui a renvoyé les ministres communistes, mais le comité central de leur parti qui a décidé de la rupture de l'union de la gauche. Les déclarations de M. Lionel Jospin confortent le RPR dans sa conviction que c'est avec surprise et regret que le chef de l'Etat a appris la nouvelle.

Le soulagement a été encore accru avec l'annonce de la composition du nouveau gouvernement. Alors qu'on y redoutait l'entrée de personnalités qui auraient pu signifier une sorte de *clin d'œil* à l'*opposition*, une forme de rééquilibrage vers des « libéraux » ou des « sociaux-démocrates », on estime qu'il n'en est rien.

L'ancrage à gauche du nouveau cabinet est confirmé. C'est pourquoi le *RPR choisit* désormais le thème du *« gouvernement 20 % »*, selon la formule de M. Pons, par référence au score recueilli par les socialistes à l'élection européenne du 17 juin. M. Claude Labbé assure que, *« s'appuyant sur un pouvoir rétréci, la fragilité présidentielle est évidente »*, puisque le chef de l'Etat *« ne dispose plus d'un large soutien populaire »*. Il demande en conséquence que M. Mitterrand prenne une quatrième initiative en prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale. Revoilà le thème de la légitimité du pouvoir.

Les responsables du RPR ne sont cependant pas encore tout à fait rassurés et ils redoutent certains effets sur l'opinion des décisions de M. Mitterrand.

Le choix de M. Laurent Fabius n'est évidemment ni forfuit ni innocent. M. Mitterrand l'a choisi pour donner l'image du renouvellement. Le RPR a donc sans tarder dénoncé par la voix de M. Pons le « piège » que constitueraient désormais la modernité, la jeunesse, la compétence et la séduction du changement. Le secrétaire général du RPR a ainsi déclaré, jeudi 19 juillet, que M. Fabius restera dans l'histoire politique comme *« le ministre des taxes, qui, lorsqu'il était au budget, ont frappé tous les Français. Il restera comme le ministre de l'échec et de la croissance par la relance de la consommation. Il restera comme le ministre recordman du déficit budgétaire. Il restera comme le ministre qui a mis en place l'impôt sur la fortune, qui a frappé l'outil de travail des entreprises. En tant que ministre de l'industrie, il s'est caractérisé par l'art consommé avec lequel il passait le ballon, lorsque celui-ci devenait trop glissant, à ses petits camarades »*.

Le RPR va aussi s'efforcer de démontrer que M. Mitterrand a agi, comme le dit M. Labbé, *« le dos au mur »*, et que ses décisions traduisent, ainsi que l'affirme M. Pons, *« désarroi »*, qu'il n'a pas maîtrisé le cours des événements et que son *« habileté apparente et tant vantée n'est pas si grande que cela »*. Ils affirment que le chef de l'Etat – comme le laissent entendre d'ailleurs certains de ses proches – *a été* pris de court par l'annonce publique de la démission de M. Alain Savary, qui a entraîné celle de M. Mauroy. Or, selon le schéma qu'il avait retenu, M. Mitterrand comptait conserver le maire de Lille à l'hôtel Matignon pendant quelque temps encore, au moins jusqu'au règlement du problème du référendum et de celui de la question scolaire et jusqu'au débat budgétaire.

Bloquer la procédure parlementaire ?

L'autre crainte du RPR réside dans l'impact que *pourrait avoir sur* l'opinion publique la perspective de la consultation référendaire décidée par M. Mitterrand. Selon un sondage IPSOS-VSD, 78 % des personnes interrogées approuvent le principe de cette initiative. Il est quelque peu embarrassant pour les gaullistes, qui l'ont tant pratiqué, de contester le référendum populaire. Ils ont donc dénoncé l'*« opération diversion »* que celui-ci couvrait et qui permettrait au chef de l'Etat de recevoir en suffrages exprimés une majorité de « oui » qui effacerait l'échec de la consultation européenne.

Le dilemme pour le RPR est entre une campagne embarrassée pour le « non » et une attitude de réserve qui inciterait à l'abstention, étant admis qu'une campagne pour le « oui » est impensable. Mais ce *choix pourrait fort bien ne pas se poser* si, au cours du débat préalable au Parlement pour l'adoption du projet, le texte n'était pas voté *« en termes identiques »* par les deux assemblées.

Les sénateurs de l'opposition *décideront-ils de bloquer la procédure parlementaire ?* Le RPR, tout en suivant de près cette opération, n'a pas voulu en être l'initiateur, mais ses députés ont décidé de voter au Palais-Bourbon les amendements que les sénateurs apporteraient au texte du gouvernement.

Certains proches du président de la République commencent à se demander si, en empêchant le référendum de se réaliser, le Sénat, en définitive, ne *« tirerait pas une épine du pied »* du chef de l'État.

Certes, celui-ci subirait un échec, mais il pourrait dénoncer le comportement des élus de l'opposition, qui voudraient restreindre les consultations populaires. En revanche, il aurait les mains plus libres pour négocier directement avec les responsables de l'enseignement privé. Et, surtout, il éviterait le risque d'un résultat médiocre, aléatoire ou ambigu lors du référendum, surtout depuis que l'on sait que les *réserves du Parti communiste* s'additionneront à celles de l'opposition et pourront offrir une occasion de détourner contre la personne de M. Mitterrand l'objet formel de la consultation, comme cela s'est toujours passé avec les précédents référendums.

ANDRÉ PASSERON.

A l'UDF, M. Lecanuet demande des élections générales

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a fait connaître, jeudi 19 juillet en fin d'après-midi, les *« conclusions unanimes »* auxquelles était parvenu le bureau politique de la confédération réuni pendant deux heures : *« Bien plus qu'un tournant, le départ des communistes du gouvernement, malgré les tentatives d'habillage, marque la fin de l'union de la gauche. M. Fabius n'a pas décidé de l'éviction, M. Mitterrand non plus, la majorité de 1981 a implosé (...). La rupture de cette alliance constitue l'échec de toute la stratégie de M. Mitterrand. La seule clarification, c'est une nouvelle politique, donc une nouvelle Assemblée. »*

Ainsi *ont été gommées* toutes les nuances qui avaient pu apparaître au sein de l'UDF entre les différentes composantes qu'elle rassemble. En dépit du départ des ministres communistes du gouvernement qu'elle réclamait hier encore et qui aurait pu, aux dires de plusieurs de ses membres, ouvrir le dialogue entre l'opposition et la majorité, l'UDF choisit d'en revenir à un des thèmes qu'elle avait pendant un temps laissés en sommeil : la dissolution de l'Assemblée nationale.

Les principaux responsables centristes que nous avions interrogés avant la réunion du bureau politique de l'UDF ne manquaient pourtant pas de souligner ce qu'avait de *« positif »* la non-participation des communistes au gouvernement, même s'ils assortissaient tout de suite cette remarque de quelques réserves. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, remarquait que le *« poids du passé »* reste très *« lourd »* et que le Parti socialiste *« n'est pas encore sorti de ses mythes. Le nouveau gouvernement sera-t-il capable d'abandonner les réformes idéologiques et de restaurer la confiance ? »*, s'interrogeait-il. M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, voyait se *« vérifier une thèse que nous n'avons jamais abandonnée : il n'est pas possible pour le socialisme démocratique de travailler à terme avec le communisme »*. Il notait aussi que le PC, *« à l'extérieur du gouvernement, est encore plus dangereux »*.

La nomination de M. Jean-Pierre Chevènement à l'éducation nationale est toutefois ressentie comme une *« provocation »* par M. Léotard. Cette nomination de M. Chevènement et celle de M. Pierre Joxe à l'intérieur et à la décentralisation incitent le groupe PR des républicains indépendants du Sénat à dire qu'il leur faut *« rester plus que jamais vigilants et déterminés dans le combat pour la défense des libertés »*. M. Didier Bariani, ancien président du parti radical valoisien et maire du vingtième arrondissement de Paris, parle, à ce propos, d'un *« repli du socialisme sur lui-même »* et du *« durcissement interne qu'il opère »*.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, choisit le mode ironique pour constater que *« le premier jour du gouvernement de M. Fabius est celui du requiem de l'union de la gauche »*. Le gouvernement ne *« représente qu'à peine un Français sur cinq, c'est un gouvernement « peau de chagrin » qui ne dispose pas du pouvoir de continuer à socialiser la France »*, insiste-t-il avant d'arriver à une conclusion logique : *« La situation politique nouvelle dont parlait M. Mitterrand ne saurait trouver d'autre issue que dans des élections générales. »*

Cette intransigeance se retrouve chez M. d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne, qui s'étonne que d'aucuns dans l'opposition puissent vanter le modernisme et la modération de M. Fabius. Il faut, selon lui, *« prendre en face* [le premier ministre] *d'autant plus qu'il représente le président de la République »*. Ce que M. Bariani résume en une formule *« le roi est nu »*.

Bref, en dépit de tous ces *« changements »*, l'opposition ne pense pas un instant que le moindre *« problème de fond »* soit réglé. Ce qu'exprime notamment M. René Monory, sénateur centriste de la Vienne, qui juge que tant que le Parti socialiste n'aura pas *« fait le ménage dans sa propre idéologie »* et tant que *« le peuple souverain n'aura pas choisi une nouvelle majorité par des élections législatives ou présidentielles, aucun gouvernement issu de la majorité de 1981 ne retrouvera la confiance »*.

Ainsi, en dépit des nuances qui s'expriment en son sein, l'UDF – comme le RPR – est décidée à *« attaquer très fort »*. Mais le combat de l'opposition doit *« porter sur les réalités sociales, économiques et culturelles »*, précise M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur RI des Hauts-de-Seine.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

DE M. LAURENT FABIUS

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres du nouveau gouvernement formé par M. Laurent Fabius s'est réuni jeudi 19 juillet à l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● RÉFÉRENDUM

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, le conseil des ministres a délibéré du projet de loi constitutionnelle portant révision de l'article 11 de la Constitution dont le président de la République, dans sa déclaration du 12 juillet dernier, avait annoncé le dépôt.

Ce texte prévoit que les projets de loi concernant les garanties fondamentales des libertés publiques pourront désormais être soumis au *référendum* par le président de la République, sur proposition du gouvernement, pendant la durée des sessions, ou sur proposition conjointe des deux Assemblées.

Conformément à l'article 89 de la Constitution, ce projet de loi constitutionnelle, pris sur la proposition du premier ministre, sera proposé au vote des deux Assemblées et, s'il est voté en termes identiques par elles, soumis au référendum.

● PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a informé le conseil des ministres de l'avancement de la préparation du projet de budget pour 1985.

Conformément à l'objectif énoncé par le président de la République, le taux des prélèvements obligatoires sera réduit d'un point en 1985.

La progression des dépenses de l'Etat a en effet été contenue de telle sorte qu'il soit possible de préserver une provision pour baisse d'impôts de 20 milliards de francs destinée à réduire l'impôt sur le revenu et la taxe professionnelle.

Cette baisse d'impôts sera accompagnée de *mesures* de simplifications fiscales et de la suppression de la contribution sociale de 1 % rendue possible par le redressement des comptes de la Sécurité sociale.

Le déficit budgétaire sera limité à 3 % du produit intérieur brut et l'augmentation des dépenses ne dépassera pas 6 % par rapport à la loi de finances pour 1984. Cette augmentation a été modulée de façon à permettre une progression plus forte pour les actions qui traduisent les priorités du gouvernement : lutte pour l'emploi, développement et modernisation de l'industrie, éducation et formation, culture, recherche. Les dotations concourant à la réalisation des programmes prioritaires d'exécution du IXe Plan et des contrats de Plan Etat-régions seront également privilégiées.

Dans le même temps, l'Etat poursuivra l'effort déjà engagé en vue d'une plus grande efficacité de l'administration par la limitation de la progression des dépenses de fonctionnement courant, le développement de l'informatique et l'amélioration de la productivité de l'administration.

● PROJET DE BUDGET DE 1985

Le président de la République a déclaré :

« J'ai annoncé il y a six mois qu'il fallait arrêter la montée des prélèvements obligatoires, qui pèsent, dans tous les pays industriels, d'un poids trop lourd sur les contribuables. J'ai demandé en même temps au gouvernement de préparer le budget de 1985 de telle sorte que la part de ces prélèvements dans le produit national diminue d'un point. Cet engagement sera tenu. Grâce à la maîtrise des dépenses de l'Etat, au rétablissement de l'équilibre de la Sécurité sociale, à la réduction de l'inflation et à l'amorce du retour à la croissance, les prélèvements sur les particuliers et sur les entreprises diminueront l'année prochaine.

» Pour les entreprises, le gouvernement supprimera les modalités les plus critiquables de la taxe professionnelle et allégera cet impôt de 10 milliards.

» Pour les particuliers, l'impôt sur le revenu payé en 1985 sera abaissé de 10 milliards et la cotisation sociale exceptionnelle de 1 % sur les revenus sera supprimée.

» Ainsi, un juste équilibre sera assuré dans la réduction des prélèvements entre les entreprises et les ménages, les charges fiscales et les charges sociales.

» Je tiens à ce que ces allégements ne soient pas l'exception d'une année mais la règle pour l'ensemble de mon septennat. Ils seront poursuivis au rythme rendu possible par la réussite de l'effort de redressement entrepris par toute la nation.

» Le budget de 1985 fait la preuve que, lorsque les finances publiques sont bien gérées, il est possible de diminuer les impôts tout en préservant les priorités de l'avenir. »

● RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT DEVANT L'ASSEMBLÉE

Conformément à l'article 49, alinéa premier, de la Constitution, le conseil des ministres a autorisé le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur une déclaration de politique générale.

Cette déclaration de politique générale sera présentée au Parlement le 24 juillet prochain.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres du 19 juillet a adopté les mesures individuelles suivantes :

– Mme Hélène Dorlhac de Borne est nommée conseiller d'Etat en service extraordinaire.

[Née le 4 octobre 1935 à Sumène (Gard), Hélène Dorlhac de Borne, docteur en médecine, médecin-inspecteur général du travail et présidente de la Fédération des républicains indépendants du Gard depuis 1973, a été secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire auprès du garde des sceaux du 8 juin 1974 au 25 août 1976.]

∴

Le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de Saint-Martin-du-Fresne (Ain).

M. Rigout : discret... et surprenant

Ancien ouvrier tourneur, ancien ministre : la carrière de M. Marcel Rigout se résumerait-elle à ce raccourci symbolique ?

Une mère, ménagère, qui partage les convictions d'un père, scieur de long, *militant communiste : la famille* est modeste. Marcel passe son CAP, ce qui lui permettra d'exercer son métier de tourneur sur métaux à l'arsenal de Limoges. Le communisme limousin, c'est, aussi, la Résistance ; il s'y engage à quinze ans (M. Rigout est né le 10 mai 1928 à Verneuil-sur-Vienne) et prend sa première carte du PCF en 1944. Il a de plus en plus de responsabilités au sein de la fédération communiste de la Haute-Vienne.

Parallèlement à sa carrière dans le parti — il est élu au comité central en 1961, — M. Rigout s'essaie aux batailles électorales : après deux tentatives malheureuses, en 1958 et 1962, il devient député de la deuxième circonscription de la Haute-Vienne (circonscription de Rochechouart-Saint-Junien) en 1967. Battu en 1968, il entre, deux ans plus tard, au conseil général, où il représente, depuis lors, le canton de Pierre-Buffière.

Après avoir retrouvé son siège à l'Assemblée nationale en 1973, siège qu'il a conservé aux scrutins de 1978 et de 1981, M. Rigout devient vice-président du groupe parlementaire communiste. *Membre de la* commission de la production et des échanges, *il se fait une spécialité des* questions agricoles, mais, directeur politique du journal *l'Echo du Centre*, il s'intéresse aussi à l'information, notamment en participant aux travaux d'une commission d'enquête sur les conditions *de* l'information publique.

L'homme de terrain se doit de passer à l'action quand il est chargé *du ministère de la formation professionnelle* dans le deuxième gouvernement Mauroy, *en juin* 1981. Ses objectifs, tels qu'il les définit dans un entretien publié dans *le Monde* du 10 novembre 1981, relèvent d'un *« véritable devoir national »* ; il s'agit d'améliorer l'insertion des jeunes, premières victimes du chômage. L'action du gouvernement, expliquait-il devra porter sur la rénovation du système éducatif afin de *« tarir à la source le flot des jeunes sortant de l'école sans formation »*.

La réforme de la formation professionnelle continue qu'il fait adopter le 13 avril 1983 *en conseil des ministres* et qui n'est votée définitivement, *par le Parlement, qu'au printemps* 1984, comporte deux innovations : *l'extension du droit au congé* de formation professionnelle aux 2.700.000 salariés d'entreprises comptant moins de 10 employés ; le renforcement des droits consultatifs des comités d'entreprise, avec la création, pour l'employeur, d'une *« obligation de négocier »* lorsqu'il n'existe pas de convention collective ou d'accord professionnel sur ce sujet.

Sur ces dispositions, devenues loi, se greffe un *autre débat, portant sur* l'accord du 26 octobre 1983, signé *par le* CNPF *et tous les partenaires* sociaux (à l'exception de la CGT) et *dont M. Rigout n'a pas repris* l'intégralité des dispositions dans la nouvelle loi. M. Mauroy tranche dans le sens de l'intégration complète de l'accord. Finalement, le 27 juin à l'Assemblée nationale, le gouvernement intègre la possibilité, *« par dérogation »*, dans certaines conditions, pour les jeunes de 16 à 18 ans, de bénéficier des contrats dits *« de qualification »* (*le Monde* du 29 juin).

Hors ses compétences ministérielles, M. Rigout n'intervient que *rarement dans le débat politique*. Pourtant, c'est lui qui, au moment de la *crise polonaise*, se fait le porte-parole des ministres communistes en soulignant, au conseil des ministres du 13 octobre 1982, que les solutions aux problèmes qui se posent en Pologne doivent partir des « acquis » d'août 1980. Peu après un accident cardiaque, qui le contraint à prendre du repos quelques jours, il rend public un livre *l'Autre Chance, un métier pour réussir*. Commentant ce livre-bilan, M. Rigout administre la preuve que les membres comunistes du gouvernement *« ne s'expriment pas de la même façon »* que le secrétaire général de leur parti. Il se présente comme un homme en fonction, non pour appliquer le programme du PCF, mais pour mettre en œuvre le *« compromis »* signé entre socialistes et communistes le 23 juin 1981. Il va même plus loin en confiant que, à l'intérieur du parti, il est *« clair »* qu'il y a des *« sensibilités différentes »*.

Homme discret, M. Marcel Rigout s'était montré moins avare de déclarations dans la deuxième période. Il n'avait pas caché sa préférence pour le plan sidérurgique proposé par son parti plutôt que pour celui qu'a adopté le gouvernement. Il n'empêche : *« Je ne pense pas*, ajoutait-il, *que le PCF souhaite créer une situation susceptible de faire cesser l'expérience engagée depuis bientôt trois ans. »* C'était au micro de France-Inter, le 16 avril dernier.

A peine deux mois et demi plus *tard, c'est sur un* autre thème que M. Rigout voit les projecteurs de l'actualité se *braquer* sur lui. Accompagnant M. Pierre Mauroy en Italie, il bavarde avec des journalistes : que dit-il ? D'abord, il confirme que les intervenants au dernier comité central des 26 et 27 juin se sont bien prononcés en grande majorité pour la poursuite de la participation du PCF au gouvernement. Il parle de *« révolution culturelle »*, dont l'enjeu est capital : *« Il s'agit de sauver le parti. »* M. Rigout a quelques idées pour y parvenir : l'amélioration de la vie démocratique du parti, des *« contributions diverses »* lors des prochains congrès. *Mais, insiste-t-il, la* question la plus grave touche aux positions *des communistes, qui n'attirent* plus les jeunes. Pour faire en *sorte que* son parti n'apparaisse plus comme un *« parti d'anciens combattants »*, il suggère que le PCF s'interdise, désormais, toute ambiguïté quant à ses positions sur les libertés et clarifie son jugement à l'égard de l'URSS.

Ce que l'on retient, alors, c'est le constat *du ministre de la formation* professionnelle selon lequel une partie *de l'électorat communiste voit* dans M. Georges Marchais *« homme de l'échec »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

LES RÉACTIONS SYNDICALES ET PATRONALES

CGT : prudente mais... libérée

A l'issue d'un peu plus de trois heures de délibérations, le bureau confédéral de la CGT a publié le 19 juillet une déclaration *(lire ci-dessous)* qui témoigne de sa volonté de réagir avec *une grande prudence et une* grande modération au départ des ministres communistes, même si ce texte n'est pas éclairant en lui-même quant à la stratégie future de la centrale. Les signes de modération ne manquent pas dans cette réaction : pas de déclaration de guerre, et même pas de jugement sur le gouvernement de M. Fabius et sa politique avant le débat prévu à l'Assemblée nationale. Si la CGT souligne *« les préoccupations »* des travailleurs après le départ du PC, elle se garde bien d'attribuer la responsabilité de la *« rupture »* à l'un ou à l'autre parti, s'offrant même le luxe de rappeler son attachement à l'union de la gauche et sa volonté d'entretenir de bonnes relations tant avec le PC qu'avec le PS...

Cette absence de dramatisation répond clairement au souci d'éviter au niveau du langage et de la définition de la stratégie un triple piège. En premier lieu, il *ne faut* pas renforcer inutilement le sentiment que la CGT colle au PC. La centrale de M. Henri Krasucki serait même tentée à cette occasion de faire la démonstration que, si *« courroie de transmission »* il y a, comme le disent ses adversaires, elle a en l'occurrence fonctionné à l'envers. Elle a durci le ton – dès janvier 1984, puis de nouveau en avril au lendemain de la *« mise au net »* – avant le PC... En second lieu, elle entend bien se garder de sonner l'hallali contre le PS.

Au sein de son bureau confédéral de dix-huit membres siègent deux socialistes, dont l'un, M. Gérard Gaumé, est membre du comité directeur du PS et a acquis un certain *poids au sein de* la confédération. Ce n'est pas au *moment où* elle a besoin d'élargir et où minimum de consolider sa base – réduite selon certains en effectifs cotisans à environ 1 million – qu'elle peut attaquer bille en tête comme en 1978 et en 1981 (jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle) les socialistes. Enfin, la centrale de M. Krasucki ne veut pas donner le sentiment que sa stratégie – *qu'elle définit comme* d'abord *« syndicale »* et donc... *« indépendante »* – change du seul fait d'un événement politique. Elle affiche l'intention de se garder de mettre la barre quatre fois plus haut sous le seul prétexte que le PC est sorti.

Le discours est une chose... mais les actes en sont une autre. Quoi qu'elle dise la CGT est bel et bien libérée d'une muselière (*le Monde* du 20 juillet). Même si elle procède avec une extrême prudence, elle va durcir son action pour trois raisons. Si la réaffirmation par le PC de son maintien, même *« sélectif »*, dans la majorité montre que l'heure d'une opposition totale et frontale n'a pas encore sonné, il n'en demeure pas moins que, s'il n'est plus possible de *« peser »* au sein du gouvernement, c'est bien par l'action syndicale qu'il faut *exercer une pression*. Donc par la CGT.

Deuxième raison : pour la CGT comme pour le PC, le *mécontentement* monte, et le gouvernement comme le président de la République, n'y apportent pas de réponse, qu'il s'agisse du référendum ou de l'arrivée de M. Fabius, qui ne sont pas des preuves — malgré le premier acte *« positif »* de la suppression du 1 % — de l'infléchissement réclamé.

Enfin, la centrale de M. Krasucki peut toujours laisser entendre qu'elle se déterminera à *« acte égal »*, mais déjà elle considère, comme le PC, que la politique de rigueur *« s'approfondit »*. Les *« préoccupations »* des cégétistes se trouvent donc tout naturellement renforcées. La centrale va le dire plus haut et agir plus fort. Trois terrains *constitueront à cet égard* un *« test »* de sa combativité à la rentrée de septembre : l'emploi, les négociations salariales dans le secteur public, et la préparation du budget de 1985... dont elle a déjà dit beaucoup de mal.

MICHEL NOBLECOURT.

● ***CGT : préoccupation parmi les travailleurs.*** *— Le bureau confédéral de la CGT a fait la déclaration suivante le 19 juillet :* « La constitution d'un nouveau gouvernement de gauche sans la participation de ministres communistes est un événement de la vie publique dont on ne peut ignorer l'importance ni *les préoccupations qu'il suscite* parmi les travailleurs.

» La CGT, qui tient à sa propre indépendance, respecte celle de toute autre formation. Il appartient à chacun des partis de gauche de déterminer en *toute responsabilité ses* positions.

» La CGT entend poursuivre son action d'organisation syndicale, indépendante du patronat, de tout gouvernement, de tout parti et des *églises. Elle se détermine* sur la base des actes de chacun de ses interlocuteurs et de ses propres positions.

» Elle confirme son attachement à la nécessaire union de la gauche et sa volonté d'entretenir des relations de coopération franches et loyales avec *chacune* de ses composantes.

» *La CGT a démontré* sa détermination à agir en tant que force syndicale revendicative, en charge des intérêts matériels et moraux des travailleurs, critique et responsable. Elle poursuivra dans le même esprit. Personne ne peut ignorer l'étendue du mécontentement des travailleurs et ses causes. Emploi et politique industrielle, pouvoir d'achat des salaires et retraites, réduction des inégalités et plus grande justice fiscale, *protection sociale, avenir de la jeunesse*, concertation réelle avec les travailleurs et les organisations syndicales : c'est notamment de cela qu'est faite la vie réelle des travailleurs.

» C'est à ces problèmes qu'il faut s'attaquer en repoussant fermement les exigences du CNPF et en se donnant les moyens d'y apporter des solutions positives. La CGT, disposée à toute négociation utile, confirme que l'essentiel, pour avancer réellement, *réside dans l'action syndicale* de masse des travailleurs dans la plus grande unité possible. C'est à cela qu'elle s'emploiera à la mesure des nécessités.

choix économiques, politiques industrielles, rénovation du système de formation doivent permettre la lutte contre le chômage. Les négociations pour réduire la durée du travail doivent se développer. »

● ***CFDT : priorité à l'emploi.*** *— La commission exécutive de la CFDT* « note avec satisfaction » *la nomination d'un ministre du travail, demande à être reçue par M. Fabius et déclare notamment :* « Pour réussir, favoriser la mobilisation, le gouvernement doit clairement annoncer son projet et ses objectifs : il doit favoriser aussi le développement de la négociation entre les employeurs et les organisations syndicales. *Deux domaines* retiennent prioritairement l'attention de la CFDT :

» – L'emploi et la qualité du travail ;

» – La lutte contre les inégalités.

» – L'emploi doit figurer au cœur de la politique du gouvernement :

● ***FO : réactiver le dialogue social.*** *— Dans une lettre à M. Fabius, M. André Bergeron confirme sa demande d'audience et déclare notamment :* « Nous étions depuis longtemps convaincus de la nécessité de réactiver le dialogue social et de relancer la politique conventionnelle. *La situation politique nouvelle* donne à la question une toute autre dimension. »

● ***CFTC : une politique contractuelle renforcée.*** — « Après le changement de gouvernement, la CFTC souhaite un dialogue qui prenne en compte les intérêts de la majorité des Français. Le dialogue de sourds, la partialité, les discussions sans solutions qui ont précédé, ne doivent plus être de mise.

» La CFTC espère que le nouveau gouvernement agira dans le cadre d'une politique contractuelle renforcée amenant à des résultats positifs. »

● ***CGPME : exploiter les atouts des petites et moyennes entreprises.*** *— La Confédération générale des PME* « espère » *que le nouveau premier ministre Laurent Fabius* « saura conduire une politique » *permettant aux petites et moyennes entreprises* « d'exploiter pleinement leurs atouts », *dans un communiqué difusé le 19 juillet.*

● ***SNPMI : occasion manquée.*** *— Pour M. Deuil, MM. Mitterand et Fabius ont fait appel à* « la vieille garde socialiste, fortement doctrinaire, pour assurer le second souffle d'une politique qui accumule les erreurs ». *Le président du Syndicat national du patronat moderne indépendant poursuit :* « Avec le départ *des ministres communistes*, l'occasion était unique pour « amorcer le » virage » et choisir une voie plus réaliste. Le SNPMI jugera l'action du premier ministre sur des dossiers urgents comme celui de la taxe professionnelle, qu'il qualifiait lui-même de taxe anti-professionnelle. »

M. Bourg-Broc et « l'infiltration communiste dans les rouages de l'Etat ». — M. Bruno Bourg-Broc, député RPR de la Marne, a présenté, jeudi 19 juillet, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête *« sur l'infiltration communiste dans les rouages de l'Etat »*. Selon la demande formulée par M. Bourg-Broc, cette commission devrait avoir pour mission de *« dresser le bilan humain et financier de la présence et de l'influence communistes sous les différents gouvernements de M. Pierre Mauroy depuis juin 1981 »*.

LA MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT DE M. FABIUS

Les réactions à l'étranger à l'absence de ministres communistes

La nomination de M. Laurent Fabius à Matignon et l'annonce du retrait du Parti communiste du gouvernement ont suscité de nombreux commentaires à l'étranger, bien que la plupart des capitales se refusent à commenter officiellement cette « affaire intérieure française ».

Dans les pays du camp socialiste, outre les réactions soviétique et polonaise, on enregistre celle de l'agence officielle tchécoslovaque CTK, qui rejette implicitement sur M. Mitterrand la responsabilité de la rupture. *« La politique économique de concessions au grand capital,* écrit CTK, *qui demande aux Français de se serrer la ceinture, et qu'a poursuivie le président Mitterrand, a rendu de plus en plus difficile la participation des ministres communistes au gouvernement. Beaucoup de Français ont considéré, à tort, que le PC était co-responsable de cette politique. »*

Du côté occidental, la presse se montre généralement très favorable au départ des ministres communistes et accueille la nomination de M. Fabius avec satisfaction. A Londres, le *Daily Telegraph* (conservateur) écrit notamment : *« C'est une manœuvre particulièrement habile. Aucune concession politique tangible n'est faite à la droite, ce qui aurait risqué de troubler les propres rangs du parti socialiste. Au lieu de cela, c'est un appel intelligent au soutien de la classe moyenne, en endossant le manteau gaullien de l'austorité présidentielle. »* Le *Guardian* (libéral) estime lui aussi que *« quatorze ans après, il est de plus en plus difficile d'accepter la mort de de Gaulle »*. Le *Financial Times* insiste de son côté sur le fait que, désormais placés hors du gouvernement, les communistes vont mettre des conditions à leur soutien, mais que M. Fabius, en décidant aussitôt d'engager sa responsabilité sur une déclaration de politique générale, va pouvoir éprouver concrètement leur attitude.

Plusieurs journaux suisses, dont *24 heures*, soulignent que *« M. Fabius pourra difficilement choisir sur le plan économique d'autres voies que celles de son prédécesseur »*. Le *Devoir*, de Montréal, regrette pour sa part le départ de M. Mauroy, *« attachant, souple, d'une grandde intelligence et d'une grande compassion »*, et voit en M. Fabius un premier ministre qui *« fera passer ce poste du chaud au froid »*.

WASHINGTON : la fin d'un problème ...qui n'en était plus un

Correspondance

Washington. – Tout en observant la réserve d'usage, les milieux officiels commentent favorablement, en privé, le départ des *ministres communistes.* Certes, depuis un certain temps, la présence des communistes au sein du gouvernement français n'était plus considérée à Washington comme un problème majeur. On s'y était résigné, dans la mesure où elle n'affectait pas la politique étrangère de la France. Les positions françaises sur le problème des droits de l'*homme*, l'attitude positive de la France au sujet de l'installation des missiles américains en Europe et, plus récemment, le comportement jugé très ferme du président Mitterrand à Moscou, confirmaient aux officiels que l'influence des communistes était pratiquement inexistante et, en tout cas, ne modifiait en rien les grandes options de la diplomatie *française.*

Aussi bien, la présence des communistes n'était plus évoquée dans les entretiens officiels, et l'éloge public des ministres communistes fait par le président Mitterrand lors de son passage à San-Francisco n'avait provoqué aucun commentaire négatif. Ainsi l'attitude de Washington avait sensiblement évoluée depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement *socialiste en* 1981, lorsque les préoccupations américaines s'étaient exprimées pratiquement ouvertement.

Il n'en reste pas moins que la participation des communistes avait créé un malaise persistant. La crainte subsistait en effet que des renseignements intéressant l'alliance occidentale, communiqués au gouvernement français, ne soient transmis à Moscou par l'intermédiaire des ministres communistes.

Mais, en fin de compte, les milieux officiels étaient plus agacés que vraiment inquiets. D'où les déclarations véhémentes, mais rapidement corrigées, de l'ambassadeur des Etats-Unis en France. D'où aussi l'accueil très réservé que M. Le Pors, ministre communiste, avait reçu à Washington où il avait été pratiquement ignoré par les officiels. Il est vrai que son entourage avait voulu donner à ce voyage une portée exagérée...

En fin de compte, le départ des ministres communistes a renforcé le préjugé favorable envers M. Fabius, approuvé dans sa volonté de maintenir la politique économique de rigueur.

HENRI PIERRE.

Le « New York Times » : un choix courageux

« M. Mitterrand a décidé de continuer son chemin avec sa nouvelle vision économique, au lieu de changer de cap pour satisfaire ses critiques à gauche. Inévitablement, un nouveau réalignement politique doit suivre, qui a commencé par une rupture formelle avec les communistes (...). M. Mitterrand a fait un choix courageux. Il met en jeu son avenir politique sur sa conception des réalités économiques et non pas sur les slogans réconfortants mais désuets de son parti et de son propre passé encore récent. »

MOSCOU : satisfaction

Moscou. – Le lecteur soviétique a eu droit à la version du PCF, publiée ce vendredi 20 juillet par toute la presse moscovite, parfois sur un quart de page, comme dans la *Pravda : les communistes français* ont quitté le gouvernement faute d'avoir obtenu de M. Fabius *« une réponse satisfaisante concernant sa politique en matière d'emploi »*. Ils continueront néanmoins à *« faire partie de la majorité »*. Dès jeudi soir, l'agence Tass avait publié *in extenso* le communiqué du PCF, lui consacrant six feuillets dans son service en russe et montrant par là même que Moscou est loin d'en désapprouver le contenu.

Personne ici ne doute que la direction soviétique a de quoi être satisfaite, tant en ce qui concerne les relations franco-soviétiques d'Etat à Etat que les rapports entre les deux partis.

L'URSS avait en effet assisté avec suspicion à la formation du gouvernement de gauche en France, en 1981, n'hésitant pas, à la veille de l'élection présidentielle, à marquer ses *préférences* pour M. Giscard d'Estaing. Au fil des mois, les prises de position du président Mitterrand sur les euromissiles et les droits de l'homme ainsi que sa politique économique étaient devenues la cible de plus en plus fréquente de critiques soviétiques. Au lendemain de l'échec de la gauche aux élections européennes, Moscou avait fait sienne l'analyse du PCF, qui l'expliquait par la *« non-réalisation des promesses »* de 1981. Le gouvernement, estimait le journal *Industrie socialiste, « ignore totalement les exigences des communistes et des syndicats progressistes. »* La politique de rigueur est *inefficace et va à l'encontre des intérêts des travailleurs »*, écrivait-il encore.

Dans cette optique, le choix du PCF est logique aux yeux de Moscou. Cette même politique économique pourra dorénavant être critiquée de manière encore plus virulente par la presse soviétique, qui n'a plus d'égards à prendre.

En ce qui concerne les relations entre les deux PC, la rupture de la coalition devrait conduire à un resserrement des liens. Dirigé par un vieux gardien de l'orthodoxie qui semble caresser l'idée d'un nouveau sommet mondial des PC, le Kremlin a toujours préféré dans les pays capitalistes les PC dans l'opposition aux communistes au pouvoir, quand ils sont largement minoritaires. En Occident, mieux vaut pour l'URSS un PC militant et fidèle, *fût-il* politiquement insignifiant. Les dirigeants Soviétiques viennent d'en fournir la preuve en encourageant les tendances scissionnistes au sein du PC espagnol, en accueillant à bras ouverts le groupuscule de M. Gallego créé contre le parti historique, celui de M. Iglesias, coupable aux yeux des dirigeants de Moscou de conceptions trop ouvertes.

M. Marchais semble en tout cas appelé à se réconcilier avec M. Tchernenko, avec lequel il a eu quelques difficultés depuis son avènement au pouvoir il y a cinq mois. *La direction soviétique*, estime à Moscou un observateur diplomatique, n'a pas dû apprécier l'attitude très élogieuse que le numéro un du PCF avait eue à l'égard de Iouri Andropov. Il s'en était suivi quelques mouvements d'humeur : M. Marchais n'a pas été reçu par le *nouveau secrétaire général du* PCUS après les obsèques d'Andropov, et une brève polémique avait eu lieu fin février à propos d'un livre soviétique critiqué par *l'Humanité.* Mais la décision de quitter le gouvernement compensera largement cette brouille passagère. – *(Intérim.)*

BONN : enfin !

Correspondance

Bonn. – Le remaniement ministériel *en France* constitue pour Bonn une *« clarification »* bienvenue. Après la nomination de M. Fabius, à la place de M. Mauroy, le départ des communistes lève enfin le dernier obstacle psychologique qui pouvait encore peser sur des relations déjà harmonieuses entre les deux capitales. Si elle ne correspond peut-être pas *exactement* à l'ouverture vers le centre à laquelle on s'attendait à Bonn, la composition du nouveau gouvernement n'en confirme pas moins, pour les dirigeants allemands, la volonté de M. Mitterrand de *mener* à son *terme* une politique économique qui s'accorde parfaitement avec la leur. Bonn, qui n'avait eu jusqu'à *présent* qu'à se féliciter de la politique européenne du chef de l'Etat français, se prépare à une coopération encore accrue avec Paris.

Lors de la formation du premier gouvernement *Mauroy, en 1981*, personne ne s'était risqué, en Allemagne fédérale, à commenter la nomination des ministres communistes. Malgré l'aversion instinctive de l'ensembe de la classe politique (*sauf* peut-être d'une *frange* du mouvement écolo-pacifiste) à l'égard des communistes, le chancelier *Schmidt* avait estimé que M. Mitterrand avait ses raisons, compte tenu de la situation française. Ni les *dirigeants* chrétiens-démocrates ni même la presse conservatrice, à l'étonnement de certains, n'avaient critiqué, à l'époque, le président français. *« Non pas que cela nous ait réjouis,* se rappelle un responsable de la CDU. *Nous avions à ce moment beaucoup de difficultés déjà avec les relations Est-Ouest. Mais il était devenu très tôt évident que M. Mitterrand était habile. »*

Si l'on n'ignore pas que l'absence des communistes risque de créer tôt ou tard des difficultés au nouveau gouvernement français dans le domaine social, on estime à Bonn que le président français ne pouvait pas indéfiniment jouer au chat et à la souris. Il aura désormais, souligne-t-on, les mains plus libres pour s'attaquer aux problèmes difficiles qu'il lui reste à affronter. *« Le nouveau départ tenté par M. Mitterrand n'en devient que plus convaincant. Le nouveau gouvernement y gagne en crédibilité »*, commentait pour sa part, vendredi 20 juillet le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung,* proche de la majorité gouvernementale de Bonn.

Le départ de M. Jacques Delors pour Bruxelles, qui avait pu inquiéter tout d'abord, apparaît du coup comme beaucoup moins significatif, et l'on se félicite de voir quelqu'un de compétent prendre la tête de la Commission européenne. La fermeté de M. Mitterrand et les liens qui l'unissent à son premier ministre semblent la garantie d'un engagement clair en faveur de l'assainissement de l'économie française et l'on ne voit pas d'un œil défavorable le renforcement du régime présidentiel.

La satisfaction des dirigeants gouvenementaux était d'ailleurs partagée jeudi par les milieux financiers. On y indiquait notamment, au siège d'une importante banque de Francfort, que la France pourrait retrouver la place priviégiée qu'elle occupait auparavant pour les investisseurs allemands.

HENRI DE BRESSON.

ROME : Divorce à la française

De notre correspondant

Rome. – Les principaux journaux italiens soulignent le tournant que le changement de gouvernement constitue dans l'expérience du septennat socialiste et la période d'inconnue qu'il ouvre. *« La fin du rêve d'une grande gauche »*, commente pour sa part le *Corriere della Sera,* qui écrit : *« La sortie du PCF du gouvernement signifie prendre acte de l'échec du projet sur lequel M. Mitterrand avait construit la* « grande illusion » *ayant permis la vague qui l'avait porté au pouvoir, celle d'une* « gauche » *unie et moderne, capable de gouverner au nom d'un socialisme* « aux couleurs de la France. »

Pour *la Stampa*, dans un long commentaire titré « Divorce à la française » de l'un de ses correspondants à Paris, *« le président a placé les communistes dans des conditions telles qu'ils n'avaient plus qu'à partir »*. Aujourd'hui, poursuit le quotidien de Turin, M. Mitterrand *« se trouve à découvert, vulnérable sur son flanc gauche (...), mais si le processus de divorce ne s'était pas finalement conclu, il risquait beaucoup plus »*.

Tant *la Stampa* que le *Corriere della Sera* soulignent le caractère *« archaïque »* que *« présentait le PCF dans le gouvernement »*. Il était devenu *« un allié négatif »* de M. Mitterrand, écrit *la Stampa.*

L'Unita consacre également un article en première page aux événements français. Commentant le retrait des communistes, le journal du PCI écrit : *« Ce ne fut certainement pas facile au PCF d'arriver à cette grave décision qui, de toute façon, affaiblit la majorité, laisse les socialistes seuls au gouvernement plus exposés que jamais aux attaques de l'opposition, et a été saluée par les forces modérées et conservatrices comme une nouvelle et importante victoire de la droite (...). Commence pour le PCF, face au Parti socialiste, une phase nouvelle, difficile, conflictuelle, dans la période de crise profonde, économique et politique. Le nouveau gouvernement dispose d'un soutien populaire toujours plus réduit, et se trouve confronté à une opposition plus que jamais convaincue qu'il suffirait d'un énergique coup d'épaule pour reprendre le pouvoir. »*

Il Manifesto écrit pour sa part : *« Le gouvernement des gauches en France est mort. »* Le quotidien d'extrême gauche souligne en outre la *« désinvolture avec laquelle M. Mitterrand s'est débarrassé de M. Mauroy sans lequel, à Epinay, il ne serait pas devenu secrétaire général (...). Solitaire, M. Mitterrand prend un nouveau départ, agissant davantage en habile homme d'Etat qu'en dirigeant d'une politique de changement, même modérée, liée encore à un idéal d'unité des travailleurs. On ne peut qu'espérer – la France n'étant ni l'Angleterre ni l'Allemagne – qu'il ne finisse pas comme M. Soares ou M. Craxi »*.

PHILIPPE PONS.

VARSOVIE : M. Mitterrand est seul

De notre envoyé spécial

Varsovie. – Sans les communistes, M. Mitterrand est *seul*, et le gouvernement socialiste est en sursis. La télévision polonaise n'a pas attendu longtemps pour tirer la leçon du départ des communistes du gouvernement français, une leçon d'autant plus sévère que les autorités de Varsovie n'ont jamais caché leur profonde animosité à l'égard de M. Mitterrand et de sa politique non seulement *« atlantiste »*, mais aussi *« anti-polonaise »*.

« Le départ des communistes du gouvernement français, expliquait dès jeudi soir 19 juillet le correspondant de la télévision polonaise à Paris, *signifie que, désormais, le président Mitterrand gouverne seul, avec la participation de ses plus proches collaborateurs. Son parti ne s'appuie plus sur la majorité des électeurs »*, et *« le socialisme à la française devient avant tout un mitterrandisme pragmatique. (...) Bien peu d'observateurs parieraient aujourd'hui sur le maintien des socialistes au pouvoir en France après les élections de mars 1986. »*

A vrai dire, les commentaires de la presse étaient déjà si négatifs « avant » qu'on ne voit pas très bien ce que le départ des communistes pourrait changer, sauf à rendre les choses encore plus simples. Mais l'événement le plus important pour les relations entre les deux pays sera sans doute la probable libération des prisonniers politiques en Pologne, qui pourrait amener Paris à reconsidérer son attitude à l'égard de l'équipe du général Jaruzelski.

Jusqu'à présent, les timides avances faites de part et d'autre au cours des six derniers mois n'ont donné que de très maigres résultats (visite de M. Pierre Joxe à Varsovie en février, visite de parlementaires polonais à Paris en mars). Des résultats annulés par de nouveaux incidents de parcours, comme la déclaration du Quai d'Orsay à l'occasion des manifestations du 1er mai. Au cours de son récent séjour privé à Paris, couronné par une conférence de presse, le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a été ignoré par les autorités françaises.

M. Urban est d'ailleurs revenu sur cet épisode au cours d'une conférence de presse donnée jeudi et réservée aux journalistes polonais. Deux jours plus tôt, il avait relevé avec humeur qu'un adjoint de M. Cheysson (il s'agissait en fait d'un membre de son cabinet, M. Harris Puisais) avait reçu M. Seweryn Blumsztajn, ancien membre du KOR et représentant du comité de Solidarité en France, alors que lui-même, porte-parole du gouvernement, se trouvait à Paris (en réalité, cette rencontre a eu lieu après le départ de M. Urban). Le porte-parole a affirmé que la démarche de M. Blumsztajn, qui se situait dans la perspective du procès du KOR, pouvait être assimilée à une « trahison ».

J. K.

BRUXELLES : un virage bienvenu

De notre correspondant

Bruxelles. – *« Ce n'est pas le premier ministre qui a changé, c'est le président de la République. »* Tel est l'avis d'un commentateur du journal *le Soir* sur les événements de Paris. L'explication est la suivante : *« L'habileté de M. Mitterrand (...) a consisté à envoyer à la trappe au moment le plus opportun psychologiquement celui qui a mis loyalement en œuvre ses propres idées, après s'être avisé que celles-ci ne passaient plus la rampe »*.

Ce qui est considéré comme un virage politique est en tout cas apprécié ici de façon positive, même dans les milieux socialistes où l'on ne se hasarde guère à critiquer l'attitude du président français. Dans le camp gouvernemental, bien entendu, on se félicite que l'équipe Fabius entende apparemment maintenir la politique de rigueur déjà amorcée par le gouvernement Mauroy ; ainsi que du départ des communistes français. Ce changement *« symbolique »* montre que les Français renoncent encore plus clairement aux « grandes illusions » de 1981 pour s'engager sur la voie du réalisme économique.

Les changements à Paris déclenchent aussi quelques « ondes de choc » affectant la politique belge. Il semble que, si ces changements s'étaient produits un peu plus tard, le vicomte Davignon, candidat belge à la présidence de la Commission européenne, aurait eu de meilleures chances d'emporter cette bataille. Aujourd'hui que M. Delors est nommé à la tête de la Commission, on se demande quelles vont être les conséquences d'un retour de l'éminent homme politique sur la scène nationale. D'autre part, il va falloir nommer un nouveau commissaire belge. Selon les règles très complexes de la politique communautaire dans ce pays, un tel poste devrait revenir, en principe, à un libéral flamand qui pourrait être l'actuel ministre des finances, M. Willy De Clercq. Celui-ci n'a pas encore arrêté sa position, mais personne à Bruxelles ne souhaite remettre en question un équilibre politique déjà assez délicat.

JEAN WETZ.

PÉKIN : reculer pour mieux sauter

(De notre correspondant.)

Pékin. – La presse chinoise a réagi avec une rapidité exceptionnelle à la décision des communistes de quitter le gouvernement. *Le Quotidien du peuple* publie un article relatant les événements qui ont conduit le PCF à quitter le gouvernement. Une longue analyse écrite par deux spécialistes de la politique française explique que *« l'opposition et la population se montrent de plus en plus mécontentes de la politique économique et sociale du gouvernement »*, qui, en trois ans, *« a connu bien des méandres »*.

« Reculant pour mieux sauter », le président Mitterrand a donc pris une décision *« spectaculaire »*. Mais, pour *le Quotidien du peuple*, *« l'orientation politique du président Mitterrand ne changera pas, ce qui ne veut pas dire que le nouveau gouvernement ne réajustera pas en partie sa politique économique »*. En résumé, les communistes s'en vont mais la politique reste la même. – P. DE B.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël en mal d'Israël...

III. — La monnaie fondante

Israël affronte une sérieuse crise d'identité au moment où l'émergence d'un terrorisme juif anti-arabe témoigne de la radicalisation des « fondamentalistes » qui trouvent, notamment auprès de la jeunesse, une audience accrue. L'occupation de la Cisjordanie et de Gaza, qui dure depuis dix-sept ans, et la politique très active d'implantations menée par le Likoud au pouvoir, ont créé une situation qui pourrait se révéler irréversible (*le Monde* des 19 et 20 juillet).

De notre correspondant
JEAN-PIERRE LANGELLIER

Jérusalem. — La rue Salah-ed-Din — élections obligent — ne désemplit pas. Du matin au soir, des voitures stationnées en double file encombrent cette artère commerçante, célèbre pour ses changeurs arabes, vestiges de l'ère jordanienne. *Les automobilistes qui ont quitté le* volant sont des chasseurs de *« greens »*. Aux comptoirs tout proches, ils troquent au prix fort leurs liasses de shekels pour une poignée de dollars.

Les Israéliens, à la veille du scrutin, n'ont aucune illusion. Côté finances, ils s'attendent au pire, quel que soit le verdict des urnes. Une dévaluation post-électorale semblant inévitable, la monnaie nationale leur brûle les doigts. Pour engranger la devise reine — qu'on appelle joliment dollar *« balata »*, celui qu'on met *« sous la dalle »* (en arabe), — ils déploient mille ruses vite notoires. Ainsi, *le gouvernement* dut, il y a peu, mettre le holà au trafic sur les fausses allocations de voyage qui permettent à tout Israélien d'empocher, une fois l'an, 2000 dollars. Il est moins facile d'endiguer la fuite des capitaux. Le public s'empresse aussi d'acheter des biens durables. Fin de règne ou pas, ce sont les réflexes d'avant l'orage.

Si le Likoud trébuche lundi prochain, il le devra d'abord au désastre économique. Sur ce chapitre, les électeurs jugeront, avec retard, le douloureux héritage laissé par M. Begin. Deux maladies chroniques *rongent* l'économie jusqu'à l'os : l'« hyper-inflation » (400 %) et le déficit de la balance des paiements (quelque 5 milliards de dollars).

Petit pays presque dépourvu de ressources naturelles, l'Etat juif dépend lourdement de son commerce extérieur. Ses importations représentent 70 % du revenu national. Malgré une croissance annuelle enviable pendant trois décennies (7 % en moyenne), nul n'a pu, pour d'évidentes raisons, alléger cette contrainte. La défense et la diplomatie d'Israël en guerre depuis toujours sont celles d'une grande puissance. Au prorata de sa population, l'Etat hébreu entretient la plus nombreuse armée au monde. Il consacre un quart de son budget à la sécurité et 35 % de ses recettes au remboursement d'une dette extérieure en grande partie militaire. Les Israéliens n'en finissent pas de payer pour les guerres du passé.

Terre d'accueil par définition, Israël est tenue à de lourdes dépenses d'infrastructure. La poursuite de l'immigration étant un impératif *catégorique*, l'absorption des nouveaux venus, économiquement coûteuse, ne souffre aucun répit. Telle est la double origine de ce déséquilibre structurel, cause première d'inflation. Il est d'autant plus difficile d'y remédier que la production stagne. Selon un engrenage classique, l'inflation stimule la spéculation, décourage l'investissement, empêche le retour à la croissance et se transforme en « stagflation ». En Israël comme ailleurs, on ne rompt pas aisément ce cercle vicieux.

La « dollarisation »

En arrivant au pouvoir en 1977, M. Begin jugeait déjà l'inflation *« intolérable »*. Elle avoisinait alors 30 %. Que dire quand les prix font quatre fois la culbute en un an ? L'inflation, en Israël, est aussi sournoise qu'indolore. De longue date, une échelle mobile annuelle, baptisée fort justement *« prime de vie chère »*, permet chaque trimestre à tous les revenus — salaires, épargne et pensions — de rattraper tant bien que mal la hausse des prix. Le corps social fut ainsi longtemps sous anesthésie.

Mais les chocs de l'automne 1983 ont dégrisé les Israéliens : effondrement des valeurs à la Bourse de Tel-Aviv, dévaluation du shekel, *« dollarisation »* de l'économie, réduction des subventions alimentaires, interruption du contrôle des changes. Le pouvoir d'achat moyen, qui avait progressé de 30 % en dix ans, chuta presque d'autant en quelques jours. La popularité du Likoud dégringola aussitôt et ne s'est jamais vraiment redressée.

Intronisé sous le signe de la *rigueur*, le *nouveau ministre* des finances, M. Cohen Orgad, avait pour idée fixe de rogner les importations en comprimant la consommation publique et privée. L'étroitesse de la majorité parlementaire l'empêcha d'imposer des coupes budgétaires à ses partenaires de la coalition. Loin de montrer l'exemple, *l'Etat* rechigna aux sacrifices. *Les* Israéliens, puisant dans leur bas de laine, réduisirent à peine leur train de vie. L'annonce d'élections anticipées porta le coup de grâce au plan du Trésor.

Aujourd'hui, l'« hyper-inflation » paralyse toute action gouvernementale. Au grand dam du Likoud, les deux derniers indices mensuels qu'il prévoyait modestes ont pulvérisé des records *« historiques »*. Les doctes professeurs qui prédisent régulièrement un *« holocauste économique »* annoncent 800 % pour la fin de l'année. En dix mois de gouvernement Shamir, le *shekel* a *perdu trois fois* sa *valeur*. Les dépenses publiques civiles, *per capita*, restent les plus fortes au monde par rapport au produit national. La planche à billets fonctionne à plein temps 25 % à 30 % de l'économie nationale est *« parallèle »*.

Mais, pour le Likoud, rester au pouvoir prime maintenant tout autre souci. Cédant à ses collègues et au démon du populisme, M. Cohen Orgad a fait volte-face en délaissant la rigueur pour le saupoudrage catégoriel. Le temps d'une fin de campagne électorale. Entre autres mesures, il a débloqué un million de dollars pour maintenir les prix à un *niveau artificiellement* bas, *fait* voter une loi protégeant les petits épargnants, dégagé des crédits en faveur des soldats démobilisés.

On assiste — quoique plus modeste et moins tapageuse — à une nouvelle *« opération Aridor »* du nom d'un grand argentier qui, en ouvrant les vannes du crédit, offrit, en 1981, à M. Begin, une victoire à l'arraché. L'opposition travailliste accuse le gouvernement de *« vider les caisses pour remplir les urnes »*. Sans doute. *Mais cette démagogie* de circonstance semble porter ses fruits auprès du public. Depuis quelques semaines, les Israéliens, victimes ou non d'une illusion d'optique, sont nettement moins nombreux à déplorer une baisse de leur niveau de vie.

La bourse ou les canons

Les maux de l'économie sont connus, les remèdes aussi. Tout est affaire d'assise et de volonté politiques. M. Shimon Pérès rêve, s'il est mis en selle, de voir Israël *« fonctionner économiquement comme une université et socialement comme un kibboutz »*. Beau discours, mais il lui faudra d'abord, plus prosaïquement, brider l'inflation. Les travaillistes, en l'occurrence, jouissent il est vrai d'une image favorable. La majorité des Israéliens les tiennent pour meilleurs gestionnaires que leurs adversaires, lesquels n'ont guère réussi en *sept* ans de règne à démentir leur réputation d'amateurisme.

Les travaillistes axent leur programme sur la *compression* des *« dépenses politiques »*. Le retrait de l'armée du Liban et le gel des implantations juives dans les territoires occupés leur permettront, assurent-ils, d'économiser rapidement 1 milliard de dollars. Ce chiffre laisse les experts sceptiques. Une seule chose est sûre : tout programme *sérieux* de *réduction* des dépenses publiques suppose des coupes claires dans le budget de la défense. Israël, dans une certaine mesure, doit choisir entre *« la bourse et les canons »*. Les travaillistes, en cas de succès, auront d'autant plus de mal à donner ce tour de vis qu'ils voudront ôter prise au reproche de faiblesse brandi par le Likoud.

Grâce à ses liens avec la centrale syndicale Histadrout, l'actuelle opposition serait également mieux placée pour conclure selon son vœu un contrat social valable deux ans et impliquant un gel pour six mois des salaires, des prix et des impôts. A cela s'ajoute l'urgence d'une réforme monétaire. Sans aller jusqu'à une *« dollarisation »* intégrale qui aliénerait à jamais l'indépendance financière de *Jérusalem*, nombre de techniciens préconisent l'introduction d'une parité fixe entre le shekel — rebaptisé ou non — et la devise *américaine*. Après tout, en Israël, on calcule, on commerce, on pense déjà en dollars.

Autre rude problème : comment neutraliser les avoirs financiers du public ? Malgré la vie chère, les *Israéliens* figurent en effet parmi les plus gros épargnants au monde. Propriétaires en grande majorité de leur logement, ils sont contraints, pour rembourser leurs prêts, à une épargne forcée. Pour se protéger contre l'inflation, ils économisent en moyenne 17 % de leurs revenus sur des comptes indexés représentant quelque 10 milliards de dollars, soit la moitié du budget de l'Etat. Un moratoire sur la dette intérieure contribuerait efficacement à éponger la masse monétaire.

« L'important dans tout cela, nous dit l'économiste Michael Bruno, *c'est d'appliquer un plan de stabilisation global et harmonieux couvrant les principaux domaines : budget, impôts, monnaie, revenus. Toutes les mesures devront être synchronisées. Qu'une seule pièce manque et l'édifice s'écroulera. Il faudra agir fort et vite, créer un déclic psychologique et rétablir la confiance dans les cent premiers jours en profitant du crédit que possède tout nouveau gouvernement. Trop attendre serait fatal car l'inflation a une force d'inertie. En ramenant la hausse des prix à 5 % et le déficit de la balance à 3 milliards de dollars, la croissance repartirait. »* Bref, Israël a besoin d'un traitement de choc.

Un dynamisme sectoriel

Le public accepterait sans doute des sacrifices, pourvu qu'ils soient équitablement partagés. Mais comment oublier les arcanes politiciennes ? *« Une franche majorité à la Knesset*, souligne le professeur Shlomo Sitton, *voilà la première condition du succès. »* Le futur vainqueur, quel qu'il soit, devra pour réussir pouvoir échapper au chantage d'alliés incommodes, voire aux caprices de quelques députés versatiles. Hélas, l'arithmétique parlementaire rend fragile toute coalition.

Malgré le cours de l'inflation, tout n'est pas catastrophique dans l'économie israélienne. La recherche appliquée frappe par son dynamisme. Dans les laboratoires industriels et agricoles l'imagination a le pouvoir. Un chiffre atteste cette vitalité : les produits de haute technologie vendus à l'étranger représentent en valeur 35 % des exportations. La dette extérieure est certes accablante, *mais contractée pour* un quart seulement dans des conditions difficiles auprès des banques commerciales. Dans un pays d'immigration plus vulnérable que tout autre au chômage, celui-ci plafonne modestement autour de 6 %. Enfin, Jérusalem peut tabler sur la poursuite d'une aide américaine sans égale (2,3 milliards de dollars en dons).

Pourtant, beaucoup s'inquiètent du « coût humain » de l'hyper-inflation. Certes, les Israéliens sont devenus pour leur propre compte d'excellents financiers, experts en gestion familiale et virtuoses des cartes de crédit. Ils passent tant d'heures et d'énergie entre deux queues à la banque à tenter de gouverner au mieux leur pécule, un œil sur la cote de leurs actions, l'autre sur leur calculatrice de poche !

Au début de la guerre du Liban, alors que la Bourse de Tel-Aviv était encore le « casino national », nombre de soldats qui dans leur « popote » n'avaient droit qu'à un seul appel téléphonique le consacraient à leur agent de change, et la conversation s'achevait sur un bref : *« N'oubliez pas de dire à ma femme que tout va bien. »* L'inflation, c'est bien connu, engendre l'égoïsme, enseigne l'irrespect des lois et sécrète la violence. Un seul exemple : les vols qualifiés ont augmenté en Israël de 45 % en un an.

Les vétérans de 1948 trouvent dans les ravages de l'inflation une nouvelle raison de déplorer l'oubli des idéaux du sionisme pionnier. Mais ceux-ci ne seront pas morts, aussi longtemps qu'Israël restera en mal d'Israël.

FIN

● *Yehouda Cohen* (25 ans), un des membres du groupe terroriste juif accusé notamment d'avoir voulu faire sauter l'esplanade des mosquées à Jérusalem-Est, a été condamné jeudi matin 19 juillet, à 18 mois de prison ferme et 24 mois avec sursis par le tribunal de première instance de Jérusalem. Soupçonné d'avoir *« procédé à trois reprises à une reconnaissance des lieux en vue d'organiser un attentat contre l'esplanade »*, il était accusé d'Association avec un groupe projetant des attentats terroristes. — *(AFP)*.

EUROPE

Luxembourg

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT EST FORMÉ PAR LES CHRÉTIENS-SOCIAUX ET LES SOCIALISTES

(De notre correspondante)

Luxembourg. — S'il n'a fallu que deux jours à M. Pierre Werner, chargé d'une mission d'information par le grand-duc, pour réunir les représentants du Parti chrétien-social et du Parti socialiste autour d'une même table, les négociations *sur le programme de la nouvelle* coalition gouvernementale issue des élections législatives du 17 juin ont duré trois semaines.

Depuis 1979, les chrétiens-sociaux ont été constamment confirmé au pouvoir, mais ils changent de partenaires, les socialistes étant sortis considérablement renforcés du scrutin. Les démocrates de Mme Colette Flesch retournent, pour leur part, sur les bancs de l'opposition après quinze ans de participation ininterrompue au pouvoir.

M. Jacques Santer (PCS) succède à M. Pierre Werner tandis que M. Jacques Poos (POSL, socialiste) est nommé vice-président du conseil des ministres. Mais le chef de file socialiste — outre le ministère de l'économie — occupera surtout le ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur. C'est la première fois qu'un socialiste prend en charge les relations extérieures du grand-duché. La répartition des portefeuilles s'est faite de manière assez équitable. Si le Parti chrétien-social a droit à cinq ministres et un secrétaire d'Etat pour vingt-quatre sièges, le *Parti socialiste* a droit à quatre ministres et deux secrétaires d'Etat pour vingt-et-un sièges au Parlement.

Mais l'essentiel demeure le programme de coalition qui provoquera un infléchissement sensible de la politique économique et social. Le dossier principal *concerne la restructuration* de l'industrie sidérurgique pour laquelle le pouvoir pourra compter — du moins dans un premier temps — sur la neutralité bienveillante des syndicats. Mais il faudra tôt ou tard réviser la politique de contrôle des prix, liée à la lutte contre l'inflation, corriger la baisse du pouvoir d'achat, et essayer de réformer le système fiscal. Le Luxembourg compte parmi les pays européens où la fiscalité directe est *la plus lourde*.

D'autres dossiers attendent le gouvernement, comme celui du projet de lancement d'un satellite américain Coronet. *Il* semble qu'une reprise du dialogue avec Paris s'annonce d'ores et déjà à ce sujet, puisqu'une réunion de travail entre Français et Luxembourgeois est prévue pour le 24 juillet. D'ici là, les nouveaux ministres seront en place tant du côté luxembourgeois que du côté français.

DANIELE FONCK.

LA LISTE DES MINISTRES

— *Président du gouvernement :* M. Jacques Santer (PCS).

— *Vice-président, ministre des affaires étrangères, de l'économie nationale, du commerce extérieur, des classes moyennes, de la coopération et du trésor :* M. Jacques Poos (POSL).

— *Education nationale et tourisme :* M. Fernand Boden (PCS).

— *Intérieur, famille, logement social et solidarité sociale :* M. Jean Spautz (PCS).

— *Travail et finances :* M. Jean-Claude Juncker (PCS).

— *Force publique, fonction publique, agriculture et sports :* M. Marc Fischbach (PCS).

— *Justice, affaires culturelles et environnement :* M. Robert Krieps (POSL).

— *Sécurité sociale et santé publique :* M. Bernard Berg (POSL).

— *Energie, transports et travaux publics :* M. Marcel Schlechter, cinquante-six ans (POSL).

Chypre

LE 10e ANNIVERSAIRE DE L'INTERVENTION TURQUE

« Journée de deuil et de lutte » au sud, festivités au Nord...

De notre envoyé spécial

Nicosie. — Dans tout le Sud de Chypre, ce vendredi 20 juillet, jour du dixième anniversaire de l'invasion de l'île par les troupes turques, les drapeaux ont été mis en berne, les cloches ont sonné le glas, les sirènes des bâtiments administratifs *ont mugi et la population chypriote* grecque a observé un arrêt de travail de quinze minutes. L'archevêque, Mgr Chrysostomos, a célébré une messe à la mémoire des morts à l'église Saint-Jean de Nicosie, et les fidèles ont récité des prières pour le retour de quelque deux mille personnes disparues et la réunification de l'île.

Dans la soirée, le président de la République, M. Spyros Kyprianou, devait prendre la parole au cours d'un grand rassemblement populaire. Tout au long de la semaine écoulée, le parti AKEL (communiste), le parti socialiste de M. Lyssaridès et le parti démocratique, fondé par le chef de l'Etat, avaient organisé diverses manifestations pour dénoncer le coup d'Etat du 15 juillet 1974 contre Mgr Makarios. Inspiré par les colonels grecs, il avait servi de prétexte à Ankara pour intervenir.

Contrastant avec ce *« jour de deuil et de lutte »*, la République turque du nord de Chypre, proclamée le 15 novembre dernier par M. Rauf Denktash, et reconnue par la seule Turquie, se livrait, elle, à une série de festivités. M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, qui connaît bien le dossier pour avoir été en poste à Chypre, a lancé une nouvelle initiative pour tenter de faire sortir ce problème de l'impasse. Il a proposé de rencontrer, le 7 août prochain à Vienne, M. Georges Iacovou, ministre chypriote grec des affaires étrangère, et le lendemain, M. Ertegun, porte-parole des Chypriotes turcs pour les affaires étrangères. Après quoi, il pourrait formuler de nouvelles propositions sous la forme d'un plan global. Les deux parties ont accepté, mais la situation n'a jamais paru aussi bloquée.

En effet, depuis trente ans, les Chypriotes turcs et plus encore Ankara ont admirablement exploité les erreurs commises par les Grec — de Chypre et d'Athènes — et ignoré leur gestes de bonne volonté pour développer une « stratégie de rupture » dont le but était de parvenir à la partition de l'île.

Il y a quelques semaines, M. Denktash avait suggéré la réouverture de l'aéroport de Nicosie, qui, selon lui, devait être géré par les deux communautés, et le démarrage de négociations pour la restitution de Famagouste aux Chypriotes grecs. En réalité, il visait, à travers ces concessions, à se faire reconnaître comme le président de la République turque du nord de Chypre. Plus récemment, M. Denktash a ajourné *le référendum qu'il envisageait* d'organiser pour faire approuver une Constitution.

Nous recevant au palais présidentiel, M. Kyprianou nous a déclaré : *« Je ne pense pas qu'il puisse y avoir un progrès sans un changement radical d'attitude du côté turc. En effet, même au temps de la colonisation britannique, une fédération paraissait inconcevable dans l'île. Nous l'avons pourtant acceptée pour faciliter la réunification. »* Il rappelle à ce propos les propositions qu'il a formulées en janvier dernier pour l'organisation d'un système fédéral où *« les régions ou provinces jouiraient d'une autonomie et de pouvoirs considérables »*. En outre, alors que les Chypriotes turcs représentent 18 % de la population, il proposait qu'ils administrent 25 % du territoire au lieu des 40 % actuellement occupés par l'armée d'Ankara.

Le soutien de la France

Comme nous lui faisions remarquer qu'on ne voyait pas pourquoi les Turcs modifieraient leurs positions, M. Kyprianou a répondu : *« Effectivement, il n'y a pas de raison qu'ils changent s'ils n'en éprouvent pas la nécessité, mais cela suppose que la communauté internationale fasse respecter les textes qu'elle a votés. Pour la première fois, personne ne dit que nous avons tort. Ce serait donc un terrible précédent si un pays* [la Turquie] *imposait par la force sa position à la communauté internationale et au faible* [Chypre]. »

A ce propos, M. Kyprianou a rendu hommage à la France, qui a adopté une position sans ambiguïté. Il a précisé, d'autre part, qu'il devrait se rendre en visite officielle à Paris avant la fin de l'année. Il estime aussi que la France peut contribuer à faire aboutir d'ici à 1985 la négociation sur l'union douanière entre Chypre et la CEE, négociation qui traîne en longueur depuis 1972. *« Certains estiment qu'il vaudrait mieux attendre la solution du problème chypriote pour conclure cet accord. Je pense, au contraire*, souligne-t-il, *que l'union douanière facilitera et hâtera le règlement du problème de Chypre. »*

PAUL BALTA.

Espagne

L'ETA à bout de souffle

(Suite de la première page.)

Le PNV est du même avis : *« Il n'y aura pas de réinsertion sociale s'il n'y a pas au préalable de négociation, même secrète »*, affirme M. Insansti.

Négociation : plus que jamais *c'est le maître-mot* au Pays basque. Les socialistes ne l'excluaient pas en accédant au gouvernement en 1982. Ils n'y croient plus guère aujourd'hui. Chaque fois que des contacts ont été établis avec l'ETA pour *« ouvrir le dialogue »*, celle-ci a répliqué par une recrudescence des attentats. Elle a « salué » la victoire des socialistes aux *législatives* d'octobre 1982 en assassinant le général Victor Lago, chef de la puissante division blindée Brunete. Depuis, les émissaires discrètement envoyés par les socialistes n'ont jamais pu obtenir de l'organisation clandestine une trêve permettant l'ouverture de négociations.

Peut-il en aller autrement aujourd'hui ? Les plus optimistes à Bilbao répondent par l'affirmative. *« L'ETA n'a plus d'objectif politique et cherche avant tout une issue digne au conflit »*, affirme un ancien membre de l'organisation. Ses dirigeants ont certes toujours affirmé *qu'ils ne négocieraient qu'en* position de force. Mais, pris au dépourvu par les coups qui leur sont portés et qui les ont indéniablement affaiblis, ils pourraient chercher le dialogue pour éviter de se trouver en position de faiblesse excessive. On insiste beaucoup à Bilbao sur de possibles dissensions entre une aile « modérée » de l'ETA militaire, prête à négocier, et un secteur « dur », qui ne veut toujours rien entendre.

Ce même désaccord semble exister au sein de Herri Batasuna. Certes, dans son discours officiel, la coalition reste intransigeante. *« Ce n'est pas la première fois que l'ETA subit des coups très durs, sans pour autant être vaincue*, affirme M. Txomin Ziluaga, un de ses dirigeants. Et ce n'est pas *« cette nouvelle offensive qui lui fera abandonner la partie ou négocier sa reddition. S'il y a négociation, ce sera sans doute après les élections législatives de 1986 »*.

Mais l'unanimité n'est pas totale à ce sujet. Si le parti Hasi, le plus important de coalition, semble avoir fermé la porte à tout compromis, certains dirigeants « indépendants » *de Herri Batasuna*, comme MM. Ion Idogoras ou Inaki Esnaola, sont plus nuancés. Le « programme minimum » défendu par la coalition (et dont se réclame l'ETA), peut être *« négocié »*, affirment-ils. M. Idigoras n'a-t-il pas déclaré, sans être vilipendé par ses pairs, qu'une *« Constitution espagnole modifiée »* pourrait être acceptable ? Une déclaration impensable il n'y a pas si longtemps.

Certains dirigeants de l'ETA pensent-ils de même ? L'organisation séparatiste est dans une situation plus difficile que jamais. L'image de « front de libération » acquise à l'époque de la dictature, tant en Espagne qu'à l'étranger, appartient désormais au passé, et ses dirigeants le savent : les extraditions *et les expulsions décrétées par* des gouvernements démocratiques leur ont rappelé que les temps avaient changé. Une « révision déchirante » est-elle encore possible ? Pour n'avoir pas su négocier à temps, l'ETA risque de se retrouver aujourd'hui sans interlocuteur à Madrid.

THIERRY MALINIAK.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Mondale fera campagne en parlant du « nouveau réalisme » des démocrates

De notre envoyé spécial

San-Francisco. — *« Je vous ai compris »*, a dit en substance aux Américains, le 19 juillet, M. Walter Mondale en « acceptant », comme le veut la tradition, le vote qui l'avait fait, la veille, candidat démocrate à la Maison Blanche.

Il a prononcé à cette occasion un discours qui donne le ton de sa future campagne présidentielle : il préconise un *« nouveau réalisme »*, fondé sur la rigueur, la morale, l'équité dans les sacrifices. Au centre de son argumentation : les démocrates ne sont plus ceux que l'Amérique a rejetés en 1980, et les républicains, eux, ne sont pas ce qu'ils avaient promis d'être. Candidat des syndicats dans les primaires, et aujourd'hui candidat *tout court*, M. Mondale a fait applaudir par la convention un engagement solennel d'augmenter... les impôts. Cela signifie qu'il « cherchera » M. Reagan sur son terrain : l'économie. Souriante et émue, Mme Ferraro, choisie comme candidate à la vice-présidence, avait auparavant abattu les cartes qu'il lui faudra jouer : la loi, l'ordre, la famille et les traditions.

Quand M. Mondale monte à la tribune, les délégués agitent tant de bannières étoilées qu'on se croirait presque dans une convention républicaine. Très vite, il s'adresse par-dessus leurs têtes, le regard dirigé vers les caméras de télévision, *« aux républicains, aux indépendants et, oui, aux démocrates »* qui ont voté Reagan il y a quatre ans. *« Je vous ai entendus et notre parti vous a entendus »*, dit-il à la majorité de l'Amérique. *« Après avoir perdu*, ajoute-t-il, *nous n'avons pas dit aux Américains qu'ils s'étaient trompés. Nous vous avons demandé au contraire quelles avaient été nos erreurs (...). Je me suis rendu presque en tous les points de l'Amérique (et) aujourd'hui nous venons à vous avec un nouveau réalisme (...) qui reprend le meilleur de notre tradition. »*

« Nous savons, ajoute M. Mondale, *que l'Amérique doit avoir une défense forte et une vue lucide des Soviétiques. »* Il dit aussi, martelant ses phrases, que *« l'Etat doit être aussi bien géré que bien intentionné »* ; qu'*« une économie privée, saine et en croissance est la clé de l'avenir »* et qu'*« un président doit être capable de dire « oui » et « non », et le plus souvent « non »*.

« Je sais, reprend-il, *ce qu'on vous a dit, mais je sais également ce qu'on ne vous a pas dit »*, *« vous n'avez pas voté pour un déficit de 200 milliards de dollars »*, et *« pas plus*, enchaîne-t-il, *pour la course aux armements, le démantèlement des retraites ou, encore, (la liste est longue) le rejet des lois sur les droits civiques »*.

« Non », scandent à chaque fois les délégués, et M. Mondale, après un tir nourri contre *« le gouvernement des riches par les riches et pour les riches »*, s'avance en terrain découvert. *« Si ce gouvernement a un plan pour un meilleur avenir, il le cache*, dit-il. *La vérité est que nous vivons sur de l'argent et du temps empruntés* (et), *quel que soit le futur président, les Américains auront à payer les notes de M. Reagan. Le budget sera comprimé. Les impôts augmenteront (...). M. Reagan augmentera les impôts et je le ferai aussi. Il ne vous le dira pas... Moi, je viens de vous le dire. »*

Le créneau de M. Hart

M. Mondale transforme alors les applaudissements en ovation quand il dit que, *« autre différence »*, il augmentera *« équitablement »* les impôts et M. Reagan pas. En un tour de main, l'ancien vice-président de M. Carter vient de s'installer, investiture en poche, dans le créneau de M. Hart : la reconquête du pouvoir par le sérieux, la crédibilité et l'invocation de l'*« avenir »*, mot favori de son ancien concurrent et dont il fait un emploi intensif.

A part la réduction du déficit budgétaire, la seule promesse que fait le candidat démocrate est de favoriser une *« renaissance de l'éducation, de la science (...) et de la formation »* — l'un des rares thèmes qu'il avait eus en commun avec le sénateur du Colorado. Souvent accusé de tentation protectionniste, promet, certes, de défendre l'industrie américaine, mais il insiste plus sur la réduction du cours du dollar que sur la limitation des importations qu'il envisage seulement comme une éventuelle mesure de rétorsion.

Au passage, M. Mondale critique M. Reagan pour l'absence de dialogue avec l'URSS et dit qu'il œuvrera pour un *« monde plus sûr »* (expression de l'actuel président) dès *« le premier jour »* de sa prise de fonction, et non pas, comme M. Reagan, lors de sa campagne pour la réélection. Le mot *« freeze »* (gel nucléaire) est à peine prononcé, et quand M. Mondale s'engage à défendre les droits de l'homme en Amérique centrale et à mettre fin *« en cent jours »* à la *« guerre illégale »* au Nicaragua, il le fera, dit-il, pour *« réaffirmer les valeurs américaines »*.

Aussi honnête qu'un candidat peut l'être, il ne promet ainsi les lendemains qui chantent que pour *« le second mandat Mondale-Ferraro »*, c'est-à-dire pour *« le début de la prochaine décennie »*. Alors, il n'y aura plus aux Etat-Unis d'enfants souffrant de la faim ; les jeunes gens *« rêveront »* de leur avenir et n'auront plus de *« cauchemars nucléaires »* ; les meilleurs produits et les moins chers seront *« made in USA »* ; les femmes et les membres des minorités seront *« aussi nombreux parmi les entrepreneurs prospères »* parmi les délégués à cette convention de San-Francisco.

Le vrai patriotisme, la véritable défense de la sécurité et de l'économie américaines, dit en somme M. Mondale, c'est nous, les démocrates, qui pouvont l'assurerr. Et les démocrates, a-t-il expliqué au début de son discours, incarnent, de surcroît, toute l'Amérique — les femmes et les hommes, les Blancs et ceux qui ne le sont pas — ainsi que ses valeurs traditionnelles. *« Mon père, pasteur, et ma mère, professeur de musique n'avaient pas un sou, mais ils étaient riches d'amour et de foi*, a-t-il dit. *Ils m'ont appris à travailler dur, à compter sur moi-même ; à dire la vérité ; à obéir à la loi ; à me soucier des autres ; à aimer notre pays et à respecter notre foi. »*

Avant de passer la parole au séna Kennedy, qui avait introduit M. Mondale, Mme Ferraro avait centré tout son discours sur ce thème. Etre la fille d'un immigrant italien et être choisie comme candidate à la vice-présidence, *« c'est tout le rêve américain*, dit-elle [car] *la promesse de notre pays est que les règle sont équitables et que si vous les respectez et travaillez dur, vous pouvez gagner votre part des bienfaits de l'Amérique »*. Or, avait affirmé Mme Ferraro, c'est cette équité que viole sans cesse M. Reagan, en menaçant les retraites ou en ne se souciant guère des droits de l'homme. Aussi chaleureuse et décontractée que M. Mondale est compassé, elle avait eu cette phrase très applaudie à la convention et du meilleur effet à la télévision : *« J'ai été procureur adjoint et j'ai contribué à mettre les criminels derrière les barreaux, car je crois que si vous obéissez à la loi, vous devez être protégé, mais, si vous la violez, vous devez payer pour votre crime. »* M. Mondale parie donc sur la rigueur pour gagner.

Ouverte au milieu d'une ébullition sympathique mais électoralement catastrophique, la convention s'est achevée dans l'unité et le réalisme. La campagne démorate a bien commencé, et, jeudi, M. Hart avait l'air bien triste.

BERNARD GUETTA.

RÉUNIS EN PRÉSENCE DE M. REAGAN

Les dirigeants des Caraïbes sont plus préoccupés par leurs difficultés économiques que par la « menace totalitaire »

Correspondance

Washington. — Le « séminaire » organisé dans la ville de Columbia par l'université de Caroline du Sud sur les problèmes des Caraïbes a pris fin le jeudi 19 juillet sur un discours de M. Reagan. Une fois de plus, le président s'est vanté d'avoir, en engageant les forces américaines à la Grenade, *« arrêté les forces de la tyrannie dans la région »*. Etant donné que les pays qui n'avaient pas approuvé l'intervention américaine avaient récusé l'invitation de l'université, il a été chaleureusement applaudi par tous les dirigeants présents. Ils étaient treize, dont M. Seaga, premier ministre de la Jamaïque, M. Jorge Blanco, président de la République dominicaine, Mme Eugénie Charles, premier ministre de la Dominique.

Néanmoins, les dirigeants des Caraïbes se montrèrent plus préoccupés des difficultés économiques de la région que des problèmes de sécurité ou de la « menace totalitaire ». Ce fut le cas de M. Compton, premier ministre de Sainte-Lucie, qui déclara, après avoir félicité le président pour sa *« mission de sauvetage »* à la Grenade : *« Nos problèmes ne sont pas militaires mais économiques et sociaux... »*

Les dirigeants des Caraïbes ont insisté sur un accroissement de l'aide économique américaine qui, à leur avis, est insuffisante et distribuée trop lentement. Ils craignent que leur région ne soit ignorée au bénéfice de l'Amérique centrale, bref, que les 8 milliards de dollars d'assistance économique et sociale, recommandés par la commission Kissinger, n'épuisent les ressources disponibles.

Ils se sont plaints également de la réalisation trop lente, à leur gré, du programme de développement économique pour les Caraïbes et l'Amérique centrale, communément appelé Caribean Basin Initiative (CBI), qui vise à encourager l'entreprise privée et les investissements étrangers dans la région. La CBI prévoit notamment l'entrée sans taxe aux États-Unis de nombreux produits venant de la région ainsi que l'élimination des quotas d'importation, notamment pour les textiles. Mais les industriels et les syndicats américains, qui souffrent déjà d'une forte concurrence étrangère, s'opposent à la levée des quotas. Sous leur pression, le Congrès a modifié de manière restrictive le programme de l'administration. Le président Reagan a seulement indiqué qu'il s'efforcerait d'obtenir un changement d'attitude du Congrès. En attendant, deux attachés commerciaux américains seront nommés à la Barbade et à la Jamaïque.

La réunion a également mis en évidence les préoccupations particulières des participants. Ainsi la Grenade veut développer son agriculture, créer une industrie et achever la construction de l'aérodrome que Cuba avait commencé. Anguilla se préoccupe de vendre ses poissons et ses crustacés. Les Antilles néerlandaises voudraient développer les services...

Les dirigeants des Caraïbes ont constaté avec regret que le commerce entre les pays de la région était gêné par le refus de certains pays d'accepter la monnaie de leurs voisins et aussi par l'insuffisance des moyens de transport d'une capitale à l'autre. Par exemple, on ne peut voler d'Haïti ou de la République dominicaine vers les autres îles qu'en passant par Miami.

Du côté des Etats-Unis, on est satisfait cependant de constater que le groupe des pays de l'est des Caraïbes, appelé CARICOM, ait récemment invité Haïti et la République dominicaine à participer comme observateurs à ses travaux. Jusqu'à présent, en effet, le CARICOM était une sorte de club des anciennes colonies britanniques. De même, la participation du président dominicain Blanco à la conférence de Columbia, où il rencontrait pour la première fois ses collègues de la région, est considérée comme un pas vers l'élimination de la barrière linguistique, culturelle et historique séparant les pays hispanophones des autres îles anglophones.

H. P.

Nicaragua

L'ÉTAT D'URGENCE EST PROLONGÉ JUSQU'AU 20 OCTOBRE

Managua *(AFP)*. — L'état d'urgence sera, dans un premier temps, prolongé jusqu'au 20 octobre, et il ne sera pas levé *« tant que l'impérialisme américain ne cessera pas son agression contre notre pays »*, a déclaré, le jeudi 19 juillet, à Managua, le coordonnateur de la junte nicaraguayenne de gouvernement, M. Daniel Ortega.

Dans un discours prononcé devant cent cinquante mille personnes, à l'occasion du cinquième anniversaire de l'arrivée des sandinistes au pouvoir, M. Ortega a ajouté : *« Ce sont eux* [les Américains] *qui nous imposent l'état d'urgence. Qu'ils ne soient pas cyniques, démagogues et antidémocratiques, qu'ils cessent leur agression ! »*

L'état d'urgence, en vigueur depuis mars 1982, restreint notamment les activités des partis politiques et impose une censure des médias. De nombreuses voix se sont élevées au Nicaragua pour en demander la levée avant le début, en août, de la campagne pour les élections du 4 novembre. Le 28 juin dernier, M. Sergio Ramirez, membre de la junte sandiniste, avait annoncé que cet état d'urgence serait levé le 19 juillet. M. Ortega a précisé que, *malgré sa prorogation*, les partis politiques pourraient organiser des rassemblements publics durant la campagne électorale.

Uruguay

Les militaires promettent une libération plus rapide des prisonniers politiques

Montevideo *(Reuter, AFP)*. — *Les manifestations se succèdent en* Uruguay pour demander la libération des prisonniers politiques. Le jeudi 19 juillet, la police a dispersé à coups de matraque et de grenades lacrymogènes une manifestation organisée à Paysandu, à 400 kilomètres au nord de la capitale. Plusieurs personnes ont été blessées et des dizaines d'autres ont été arrêtées. La veille, vingt-cinq mille manifestants avaient défilé sans incident dans les rues de Montevideo.

Le général Hugo Medina, chef de l'armée, a annoncé, mercredi, que serait accélérée la libération des prisonniers politiques ayant purgé plus de la moitié de leur peine. *« Ce sera aux tribunaux militaires à en décider*, a-t-il précisé. *Nous leur avons demandé d'accélérer la procédure. »*

On compte environ sept cents prisonniers politiques en Uruguay. Parmi eux se trouve M. Wilson Ferreira Aldunate, dirigeant du Parti blanco (libéral), arrêté le mois dernier à son retour en Uruguay après onze ans d'exil et candidat à la présidence aux élections générales du 25 novembre prochain. Le général Medina a précisé que la nouvelle procédure ne concernerait pas M. Aldunate.

D'autre part, le gouvernement militaire a annoncé qu'il avait redonné un statut légal à la coalition de gauche Frente amplio (Front élargi), interdit depuis l'arrivée de l'armée au pouvoir. Après le Parti colorado (officiel), le Parti blanco et l'Union civique, c'est la quatrième formation autorisée à participer aux prochaines élections, qui doivent aboutir au rétablissement de la démocratie.

DIPLOMATIE

LA DÉSIGNATION DE M. DELORS A LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Le jeu de la RFA... et celui de la Grande-Bretagne

M. Jacques Delors peut estimer que sa présidence de la Commission des Communautés européennes s'engage dans les meilleures conditions. Sa désignation a été saluée non seulement par les traditionnels messages de félicitations des gouvernements des Dix, mais aussi par les éloges appuyés de l'actuel titulaire, M. Gaston Thorn, et par le commissaire belge qui briguait lui aussi cette présidence, M. Étienne Davignon. Beau joueur, ce dernier a déclaré à propos du vainqueur que *« son expérience et son prestige en feront un remarquable président »*.

Les Dix sont donc parvenus à un accord qui leur évite de compter les partisans des uns et des autres et à faire en sorte que la victoire de M. Delors n'apparaisse pas comme la *défaite* des autres candidats. Mais pour avoir été discrète, presque esquivée, la bataille n'en a pas moins eu lieu. Les Allemands, à qui revenait en principe la présidence en vertu d'un accord tacite avec les autres «grands», ceux qui détiennent deux postes de commissaire (outre la RFA, la France, le Royaume-Uni et l'Italie) avaient avancé, mais assez mollement, la candidature de M. Biedenkopf, ancien secrétaire général de la CDU. M. Kohl était manifestement tout disposé à s'effacer devant une candidature française, surtout si M. Mitterrand lui facilitait, au sommet de Fontainebleau, la conclusion d'un accord favorable aux agriculteurs allemands (une remise supplémentaire de TVA, notamment destinée à compenser la diminution de leurs revenus).

Gardant deux fers au feu, le président français avait avancé les noms de MM. Cheysson et Delors, dans la perspective d'un prochain remaniement. Mais les Britanniques, prêts à soutenir la candidature du ministre des finances, étaient beaucoup moins favorables à celle de son collègue des relations extérieures. Ils se seraient même déclarés prêts, si la France présentait la candidature de M. Cheysson, à se rallier à celle de M. Davignon... Celle de M. Delors s'imposait donc ; et c'est bien l'une des causes essentielles du maintien, très vraisemblablement provisoire, de M. Cheysson au Quai d'Orsay.

Deux des autres candidats vont également avoir à s'interroger suer leur avenir professionnel dans les mois qui viennent. Il s'agit, outre M. Davignon, qui avait indiqué qu'il ne resterait à la Commission que comme président, du ministre des finances danois, M. Christophersen. Celui-ci pourrait de toute façon rejoindre la Commission en janvier prochain, le siège réservé à son pays se trouvant alors à pourvoir ; mais son départ de la scène politique danoise poserait de sérieux problèmes à ses amis libéraux.

Ce prochain renouvellement peut d'ailleurs retentir sur la durée du mandat de M. Delors. Normalement, celle-ci est de deux ans renouvelables, et tout le monde avait compris, chez les Dix, que l'ancien ministre des finances avait été désigné pour cette durée-là... au moins. Mais certains, à Bruxelles, ont fait observer que M. Delors, qui entrera officiellement en fonction le 6 janvier 1985, aura alors à présider une Commission profondément renouvelée. Le nombre de ses membres — actuellement quatorze, outre le président — sera de toute façon modifié au moment de l'adhésion du Portugal et de l'Espagne (qui pourraient recevoir respectivement un et deux sièges, encore que les Britanniques soient partisans de profiter de l'occasion pour réduire la Commission à douze membres, un par pays). *On* voit mal toutefois en quoi le mandat de M. Delors pourrait s'en trouver abrégé. Les commissaires n'ont ni le pouvoir juridique ni selon toute vraisemblance l'intention de « renverser » leur président... A moins que M. Delors lui-même souhaite profiter du renouvellement de la Commission pour quitter, en 1986, cette « réserve de la République » où il a été affecté jeudi.

BERNARD BRIGOULEIX.

M. Genscher en visite officielle à Téhéran

Correspondance

Bonn. — 6,1 milliards de DM (environ 18 milliard de francs) d'excédent : tel était le bilan surprenant en 1983 du commerce de l'Allemagne fédérale avec le régime de l'ayatollah Khomeiny. On comprend l'importance qu'attache le ministre allemand, des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, à la visite de deux jours qu'il entamait vendredi à Téhéran.

Les thèmes politiques ne seront, bien sûr, pas absents des conversations. Le ministre allemand est le premier responsable occidental de haut rang à se rendre en Iran depuis le départ du chah. L'Allemagne fédérale, qui entend observer la plus stricte neutralité dans la guerre du Golfe, souhaite utiliser les bonnes relations qu'elle a *maintenues* avec le régime iranien pour exposer le point de vue occidental sur le *« non-sens »* du conflit en cours, indiquait-on la semaine dernière à Bonn. Bien que le ministre irakien des affaires étrangères soit attendu à son tour prochainement dans la capitale fédérale, il n'est pas question, soulignait-on également, de vouloir jouer un rôle quelconque de médiateur.

M. Genscher, qui sera accompagné à Téhéran d'une délégation d'hommes d'affaires, se devait surtout de soigner un client privilégié, qui se plaint depuis quelque temps du déséquilibre de sa balance commerciale. Les achats allemands en Iran sont pratiquement nuls (un peu de pétrole) alors que ceux de l'Iran en RFA n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années.

Les exportations en Iran se sont élevées en 1983 à 7,7 milliards de DM et ont de nouveau connu au cours des cinq premiers mois de 1984 une augmentation de 17 % par rapport à la même période de l'année dernière. Elles sont supérieures aux exportations allemandes au Japon et en Espagne. Deux secteurs sont particulièrement favorisés ces derniers temps, les machines-outils et les véhicules utilitaires, où les commandes sont apparemment liées à l'effort de guerre de Téhéran.

H. de B.

Au Québec

M. CHIRAC ASSISTE A LA RÉUNION DES ÉDILES D'EXPRESSION FRANÇAISE

La quatrième assemblée générale de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF) doit se dérouler au Québec, du 22 au 26 juillet, sous la présidence du maire de Paris, M. Jacques Chirac, sur le thème de la *« gestion des collectivités locales »*.

Ce *forum réunira* les maires — *ou* leurs délégués — de trente-huit villes, représentant vingt-trois pays. Le bureau de l'Association se réunira à Montréal, le 22 juillet, puis les congressistes se rendront à Québec, les 23 et 24 juillet. — *(AFP.)*

ASIE

Inde

APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DU PENDJAB

Le ministère de l'intérieur change de titulaire

De notre correspondant

New-Delhi. — En procédant, mercredi 18 juillet, à un remaniement surprise de son cabinet, le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, qui exercera temporairement les fonctions de ministre des affaires étrangères, à répondu aux critiques qui s'élevaient depuis quelque temps dans son entourage. Cible principale, M. P.C. Sethi, ministre de l'intérieur sortant, s'était fait remarquer pendant toute l'affaire du Pendjab, y compris au lendemain de l'« opération étoile bleue » — le nom de code donné par l'armée indienne à la prise d'assaut du Temple d'or le mois dernier, — par son silence et son manque d'initiative.

A quelques jours de l'ouverture de la *« session de mousson »* du Parlement indien, qui promet d'être houleuse, Mme Gandhi a décidé, en reléguant M. Sethi à une fonction mineure (ministre du plan), d'écarter le maillon le plus vulnérable de son gouvernement. Pour le remplacer, elle a choisi l'ancien ministre des affaires étrangères, M. P.V. Narasimha Rao. Celui-ci est considéré comme un des piliers du gouvernement.

Chargé de la diplomatie indienne dès le retour au pouvoir de Mme Gandhi en 1980, M. Narasimha Rao s'était fait connaître pour son action à la fois discrète et efficace. Il a été l'artisan d'un certain dégel avec le Pakistan. Il a joué un rôle modérateur lors des troubles ethniques à Sri-Lanka pendant l'été 1983. Enfin, il a permis d'amorcer un rapprochement avec les Etats-Unis au cours de cette année. C'est à cet homme *« effacé »* que revient aujourd'hui la tâche de régler le problème sikh au Pendjab.

Le cumul de fonctions de Mme Gandhi ne devrait pas aller au-delà de l'automne, car on s'attend de plus en plus à des élections générales d'ici quelques mois. Mme Gandhi recevra le mois prochain M. Yakoub Khan, le chef de la diplomatie pakistanaise. — *(Intérim.)*

LA PLUS GRANDE PANNE DE COURANT DU MONDE

New-Delhi. — Une gigantesque panne d'électricité, qui a touché notamment New-Delhi, a plongé, jeudi 19 juillet, deux cents millions d'Indiens dans l'obscurité. Selon les autorités, c'était là le résultat de l'arrêt accidentel de quatre centrales thermiques classiques de 100 mégawatts, situées à Bathinda (État du Pendjab). Par une réaction en chaîne, les États du Nord-Est (Haryana, Rajasthan et Uttar Pradesh) ont été touchés.

Il a fallu quatre heures pour rétablir totalement la situation. Si les immeubles administratifs, les hôpitaux et les ambassades de la capitale indienne ont pu être réalimentés rapidement, en revanche il n'en a pas été de même sur le reste du territoire touché par la panne. — (AFP).

Le Monde

société

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Huit Sénégalais qui « ne pèsent rien »

Pas de vacances au tribunal des comparutions directes. Jeudi 19 juillet comparaissaient, devant la vingt-troisième chambre, au tribunal correctionnel de Paris, huit ressortissants sénégalais, arrêtés le 3 juillet pour infraction à la législation sur les étrangers. L'« affaire du jour » a mobilisé quelques journalistes et le Syndicat de la magistrature, qui distribue à l'entrée du prétoire un *« argumentaire juridique dans le combat pour le respect des droits »* de séjour des étrangers.

Imaginez une vingtaine de Sénégalais qui, tôt un matin de juillet dans la ville assoupie, rentrent ou sortent d'un foyer d'immigrés rue des Amandiers, à Paris (20e arr.). Imaginez un inspecteur de la police judiciaire et trois fonctionnaires de police en civil postés devant la porte de l'immeuble. Imaginez encore sept cars de police stationnés dans la rue, mobilisés pour une tout autre affaire, un contrôle de police administrative dans ce même foyer. Imaginez, enfin, que les immigrés subissent les uns après les autres un contrôle d'identité et qu'ils se trouvent en situation irrégulière.

Ce n'est pas du « flagrant délire », mais la déposition embarrassée de l'inspecteur de police judiciaire cité à la barre. Les prévenus démentent ses propos et affirment que, contrairement à la loi, les contrôles ont été effectués à l'intérieur du foyer. Défilent alors huit témoins, deux représentants d'associations d'aide aux immigrés et six *Sénégalais présents dans le foyer* le jour du contrôle. L'un, qui s'était accoudé à la barre, se voit rappeler à l'ordre par le président : *« Vous êtes fatigué ? »* Un autre lève la main droite pour prêter serment et reste le bras en l'air. Un troisième repart sans sa carte, que le greffier avait réclamée pour orthographier son nom, risquant de se faire arrêter à la sortie de la salle d'audience.

Tous, avec candeur, confirment les déclarations des prévenus. L'inspecteur de police judiciaire est rappelé à la barre, il n'en démord pas : *« Ils ont bien appris la leçon. »* Les avocats, qui se succèdent pour la défense de ces immigrés qui *« ne pèsent rien »*, plaident la nullité des procès-verbaux et la relaxe des prévenus. Ils s'indignent et produisent une note de service des polices urbaines de la Seine-Saint-Denis, qui se présente comme un véritable petit mode d'emploi à l'usage des policiers pour leur éviter tout problème avec le barreau... La note précise : *« Ces précautions éviteront qu'un avocat puisse obtenir la nullité des poursuites pour vices de forme ».*

Jugement le 30 juillet.

A. B.

EPILOGUE DE L'AFFAIRE DU PLATEAU DES PYRAMIDES

La première chambre de la cour d'appel de Paris vient de rendre un arrêt mettant un point final à l'affaire dite du plateau des pyramides. La cour a annulé la sentence, en date du 16 février 1983, de la juridiction arbitrale constituée sous l'égide de la Chambre de commerce internationale, à Paris. L'État égyptien n'aura donc pas à payer à la Southern Pacific Properties (SPP) de Hongkong la somme de 12 millions de dollars (environ 150 millions de francs) de dommages et intérêts, réclamée par le dirigeant canadien de cette société immobilière, M. Peter Munk.

Le 23 septembre 1974, le président Sadate avait personnellement autorisé son ministre du tourisme à signer avec M. Munk un accord ayant pour objet la création en Égypte de deux centres de vacances dont l'un, constitué d'une vingtaine de « villages » et de diverses attractions touristiques, sur le plateau même des grandes pyramides, à Guizeh, gâchant ainsi à jamais ce site fameux.

Pour avoir pris position, en mars 1978, contre les débuts de réalisation de ce dernier projet, *le Monde* (en la personne de M. Jacques Fauvet, son directeur d'alors, et de M. Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, à cette époque correspondant de notre journal en Égypte) fut poursuivi en diffamation à Paris par M. Munk. Celui-ci fut débouté deux fois : en première instance (février 1979) et en appel (janvier 1980).

Entre-temps, le président Sadate avait arrêté les travaux à Guizeh. M. Munk demanda alors un arbitrage à la Chambre de commerce internationale. La cour d'appel de Paris, statuant en *« recours d'annulation »* de l'arbitrage, à la demande de l'Égypte, a donné raison à ce pays pour des motifs de procédure liés au fond. D'une part, l'accord complémentaire du 12 décembre 1974 entre Le Caire et la SPP ne comprenait pas de *« clause compromissoire »*, prévoyant un éventuel arbitrage et n'avait pas été signé par un ministre égyptien ; d'autre part, *« l'intérêt culturel général »* du site des pyramides impliquait que rien n'y fût construit.

UNE ENQUÊTE ACCABLANTE

De nombreuses personnes âgées sont hospitalisées sans raison

Cent mille personnes âgées de plus de soixante-cinq ans sont hospitalisées en France dans des établissements dits de long séjour (pour la moitié), des hôpitaux psychiatriques (pour un quart), des sections de cure médicale (pour un cinquième) ou des services de médecine (7 %). Le coût annuel de ces hospitalisations de vieux se montait à 10 milliards de francs en 1982, pour des prix de journée moyens de 1 000 francs.

Or 28 % de ces personnes âgées ne devraient pas se trouver dans l'établissement qu'elles occupent, soit parce que des structures plus adaptées à leur état, et moins lourdes, devraient les accueillir, soit parce qu'elles pourraient bénéficier, à domicile, d'une aide ménagère ou de soins infirmiers légers, soit parce qu'elles n'ont en vérité besoin ni d'aide ni de soins (un cas sur cinq). Ce taux d'inadéquation atteint 48 % dans les services hospitaliers de médecine, ce qui signifie que près d'une personne âgée sur deux qui occupent des lits dans ces services coûteux ne devrait pas s'y trouver. Dans les hôpitaux psychiatriques, qui regorgent de personnes âgées, 41 % d'entre elles sont mal orientées et pourraient se trouver soit chez elles, soit dans des structures d'accueil non médicalisées et encore moins « psychiatrisées ».

Telles sont les conclusions consternantes d'une enquête conduite dans toute la France par les *quelque deux mille cinq cents* praticiens-conseils du régime général de l'assurance-maladie (1). Ils ont examiné les dossiers de toutes les personnes âgées se trouvant dans des établissements de soins et d'hébergement en l'espace d'une année. Cent mille dossiers ont ainsi été passés au crible, afin de juger de l'adéquation entre le mode d'hébergement, médical ou psychiatrique, et l'état physique et psychique des sujets concernés.

Le nouveau système de recueil standardisé d'informations (ou Infomed) de la Caisse nationale d'assurance-maladie, dont la montée en charge date du 1er janvier dernier, a permis l'analyse, à l'échelle nationale et régionale, de ces données qui vont permettre d'établir un véritable dossier des besoins réels des personnes âgées et des motifs exacts de ces erreurs d'orientation.

Erreurs au demeurant variables selon les régions, puisque leur taux global évolue, par exemple, de 47 % en Provence à 16 % en Bretagne et que le Nord s'offre un triste record *avec 73 % des personnes âgées occupant* un lit dans un service hospitalier de médecine où elles ne devraient pas se trouver.

Plus de 6 000 de ces personnes âgées étaient hospitalisées depuis plus de dix ans et près de 3 000 depuis plus de vingt-sept ans, essentiellement dans des services de psychiatrie.

Les cent mille dossiers examinés montrent que 78 800 personnes reçoivent des « soins » pour troubles psycho-intellectuels », soins « inadéquats » dans près de 40 % des cas. Un taux d'inadéquation similaire est observé pour les soins accordés dans les services de médecine.

Egoïsme et hypocrisie

De telles « erreurs d'orientation », pour employer un euphémisme, sont particulièrement coûteuses pour la Sécurité sociale et cruelles sur le plan humain.

En outre, et dans une période où, comme le dit le docteur Jean Marty, médecin-conseil national de la Caisse nationale d'assurance-maladie, il est devenu vital d'*« améliorer l'efficacité des structures de distribution de soins »*, il est évident que ces hospitalisations abusives ou ces erreurs d'orientation ne peuvent se faire qu'au détriment de l'équilibre financier des hôpitaux, et que les fonds ainsi gaspillés seraient mieux utilisés dans des services lourds et pour des indications légitimes, là, précisément, où les restrictions actuelles se font le plus durement sentir. Les motifs d'une telle situation sont, pour l'instant, difficiles à discerner avec précision. L'enquête régionale en cours montrera si elle *résulte, pour une part*, de l'absence de structures d'accueil non médicalisées pour les personnes âgées qui ne pourraient rester à leur domicile. Mais les chiffres montrent, dès à présent, que plus de vingt mille de ces *« hospitalisés malgré eux »* pourraient parfaitement vivre chez eux sans aucune aide sanitaire et que leur présence dans des structures hospitalières coûteuses résulte d'une sorte de consensus, de morale du rejet, sur laquelle plane l'ombre de l'égoïsme et de l'hypocrisie sociale.

D'ici cinq ans, il y aura en France plus de 10 millions de plus de soixante ans, 3,6 *millions de plus de* soixante-quinze ans, et près de 1 million de plus de quatre-vingt-cinq ans, dont moins de la moitié seront valides, comme l'indique une récente étude de l'Institut national d'études démoggraphiques (2).

En dix ans (1975-1985), la population *française des plus de soixante*-quinze ans a augmenté de 25 %. Et l'on estime à près de 1 million le nombre des personnes âgées qui ont perdu leur autonomie de vie. Faut-il pour autant les parquer dans des hôpitaux – psychiatriques au besoin – à des coûts atteignant 1000 francs par jour, remboursés, certes, à 100 %, alors que le forfait pour les « soins à domicile » (20 000 places en France) est de 68 francs ? Une solution à l'évidence plus humaine, mais légèrement plus contraignante pour la communauté, les médecins et les proches.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *« Les personnes âgées dans les établissements de soins et d'hébergement »*, rapport de la CNAM, 66 avenue du Maine, 75682 Paris Cedex 14.

(2) *Population*, no 1, 1984.

La France « photographiée »

Infomed est un système de recueil standardisé d'informations sur l'activité quotidienne du contrôle médical de la Sécurité sociale, en cours de généralisation depuis peu.

Les quatorze milliers d'avis donnés annuellement dans le cadre des contrôles médicaux obligatoires ou sélectifs et les données médicosociales recueillies par les deux mille trois cents médecins-conseils du régime général commencent enfin à pouvoir être exploités. Ce qui n'avait jamais encore été le cas.

Le système Infomed est fondé sur un traitement de bandes magnétiques issues d'une lecture optique des documents de saisie remplis manuellement par les médecins-conseils. Ces bandes sont traitées par le centre de médecine préventive de Vandœuvre-lès-Nancy, afin de préserver le secret médical.

Les statistiques médicales sont, par ailleurs, anonymes. La Commission nationale informatique et libertés a donné son aval à Infomed le 25 octobre dernier. Tout prête à penser que les résultats de l'analyse des données de ce système fourniront dans les mois à venir une richesse incalculable d'informations, constituant une véritable photographie médicosociale du pays, celle, précisément, dont l'absence rendait aléatoires toutes les tentatives de planification sanitaire.

Admissions aux grandes écoles

(par ordre alphabétique)

- **École des Hautes Études Commerciales (HEC)**

Mmes et MM. Christel Abadie (52e) ; Marie-Hélène Ahrweiler (201e) ; Thierry Alary (65e) ; Marc Alias (116e) ; Catherine Allaz (164e) ; Gilles Amanou (207e) ; Marc Angotti (80e) ; Jad Ariss (4e) ; Olivier Aubert (43e) ; Coralie Augnet (42e) ; Thierry Avalle (223e) ; Philippe Aymeric ((186e) ; Odile Aymes (112e) ; Claire Baconnet (82e) ; Hervé Baculard (109e) ; Catherine Balencon (241e) ; Christian Barbier (147e) ; Ariane Barret (87e) ; Armand Baudry (179e) ; André Bausset Roquefort duc (149e) ; Éric Bayle (106e) ; Henri Belicard (223e) ; Véronique Bellego (103e) ; Marc Benoit (61e) ; Christophe-Théo Bernard (100e) ; Laurent Bernes de Longvillier (46e) ; Thomas Berthaud (152e) ; Éric Bielsa (146e) ; Pascal Bilger (10e) ; Philippe Billot (233e) ; Louis Bisot (38e) ; Frédérique Bonnet (136e) ; Guillaume Bonpun (40e) ; Solange Bouchet (247e) ; Florence Bouet (54e) ; Pierre Bourdon (57e) ; Marie-Hélène Bourgeois (124e) ; Laurence Boursican (8e) ; Corinne Bousquet (235e) ; Nadine Brami (126e) ; Gilles Brechet (95e) ; Richard Broche (168e) ; Isabelle Cahn (212e) ; Vanina Canonici (260e) ; Anne Carcanagne (11e) ; Dominique Carrel-Billiard (60e) ; Pierre Casamatta (248e) ; Laurent Castello (76e) ; Marie-Françoise Chaise (66e) ; Éric Chalvin (55e) ; Laurence Chambrey (254e) ; Jean-Christophe Chamouton (2e) ; Virginie Champion (49e) ; Catherine Chavarot (75e) ; Pascale Chevalier (256e) ; Christel Chevillard (101e) ; Eve Chiapello (195e) ; Francis Cholle (79e) ; Emmanuelle Chollet (50e) ; Roland Claverie (153e) ; Hélène Coeillet (213e) ; Mireille Colas (199e) ; Marie-Sylvie Collet (225e) ; François Collin (18e) ; Olivier Compiègne du Pont (de) (238e) ; Nicolas Coppermann (7e) ; Nathalie Corneau (196e) ; Frédéric Coupaye (72e) ; Nathalie Court (211e) ; Pierre Croubois (206e) ; Marianne Da Ros (115e) ; Jean-Louis (Daligaus (171e) ; Christophe Dange (145e) ; Jean-Bernard Daste (113e) ; Pierre Decre (22e) ; Catherine Delaye (183e) ; Olivier Delrieu (249e) ; Olivier Depoil (163e) ; Olivier Descazeaux (122e) ; François Desmarest (14e) ; Christophe Devillers (143e) ; Marie-France Di-Pasquale (232e) ; François Dick (203e) ; Bozidar Djelic (92e) ; Jean-Pierre Dulac (104e) ; Philippe-Pierre Dumont (245e) ; Dominique Dupont (192e) ; Thierry Dupont (229e) ; Guillaume Dupuy d'Angeac (135e) ; Sabine-Marie-Ch. Durand (197e) ; Jean-Marc Eichner (35e) ; Arielle Elmaleh (138e) ; Frédéric Engerer (257e) ; Geneviève Estournet (26e) ; Denis Fabre (110e) ; Philippe Finck (20e) ; Philippe Floirat (192e) ; Jean Foltzer (32e) ; Anne-Carole Forestier (261e) ; Anne Frisch (21e) ; Hélene Fulgence (35e) ; Renaud Gabay (173e) ; Frédérique Ganage (170e) ; Fabien Gallois (173e) ; Dominique Ganny (231e) ; Olivier Genereux (139e) ; François Genette (94e) ; Jean-Roch Giovachini (237e) ; Edgard Girard (27e) ; Frédéric Girard (89e) ; Isabelle Girolami (157e) ; Jean-Christophe Giroux (221e) ; Sami Gotrane (108e) ; Isabelle Gouret (36e) ; Jean-Michel Gourmet (98e) ; Thierry Goyer (73e) ; Aelis Gros de Beler (156e) ; Guy Gschwenotner (177e) ; Philippe Guez (263e) ; Arnajd Guyard (78e) ; Pilippe Gayetant (81e) ; Fabrice Guyot (217e) ; Éric Hauchecorne (226e) ; Catherine Hay (16e) ; Marie-Anne Helfi (224e) ; Martine Henry (63e) ; Isabelle Hoang (133e) ; Bertrand Houle (258e) ; Gilles Huline (39e) ; Christophe Hureaux (165e) ; Iliane Iannarilli (150e) ; Isabelle Inzerilli (99e) ; Christophe Jallois (70e) ; Anne-Marie Jean (215e) ; Olivier Joannet (23e) ; Alexis Julien (71e) ; Véronique Julienne (172e) ; Nicolas Kchaner (159e) ; Michèle Katz (175e) ; Patrice Kefalas (58e) ; Anne-Marie Khouri-Dagher (246e) ; Jérome Kinas (254e) ; Jean-Luc Klein (23e) ; Christophe Klieuer (130e) ; Étienne Krieger (88e) ; Frank Lagarde (15e) ; Hélène Lalanne (176e) ; Thierry Lalo (254e) ; Dominique Lamy (123e) ; Laure-anne lassus Saint-Génies (187e) ; Alain Le Borgne (44e) ; Jérome Leger (129e) ; François Leloup (102e) ; Pascale Lepoivre (253e) ; Philippe Letroublon (3e) ; Guenaelle Levoir (134e) ; Catherine Levy (19e) ; Muriel Lipszyc (13e) ; Jean-Marc Mansvelt (262e) ; Florence Marais (105e) ; Philippe Marc (64e) ; Norbert Marche (128e) ; Luc Martin-Curtoud (200e) ; Flore Matter (121e) ; Philippe Maupas (17e) ; Cécile Mayer (56e) ; Ababacar Mbengue (6e) ; Mhammed Jamal Mefiani (74e) ; Pascale Merveille (111e) ; Valérie Metrich (125e) ; Françoise Mevel (250e) ; Véronique Millischer (242e) ; Paul Mizrahi (194e) ; Laurence Monnier (34e) ; Caroline Monnot (270e) ; Ludovic Monroé (219e) ; Vincent Moulle (139e) ; Vincent Mulliez (62e) ; Anne-Marie Nakhle (141e) ; Victor Ndiaye (57e) ; Lan Nguyen (76e) ; Daniel Nguyen Noh n (131e) ; Véronique Oliveros (38e) ; Guillaume Oreckin (48e) ; Emmanuel Osti (77e) ; Virginie oudin (31e) ; José Paez (118e) ; Agnès Papon (227e) ; Etienne Parlier (214e) ; Thierry Pelissier (182e) ; Diane Pelletier (33e) ; Emmanuelle Pennecot (116e) ; Anne Perrin (132e) ; Sylvie Peytavy (140e) ; Sandrine Phan (59e) ; Dominique Pialot (204e) ; Jean-Roch Piat (234e) ; Isabelle Pichambert (93e) ; Jean-Marc Picon (169e) ; Johanna Pilo (161e) ; Nathalie Pistre (180e) ; Philippe Poux (137e) ; Pierre Pouxviel (51e) ; Christian Prévot (151e) ; Pierre Radot (175e) ; Arnaud Raimon (244e) ; Jean-Louis Rambaud (158e) ; Florence Regimbeau (188e) ; Christine Retat (181e) ; Florence Ripert (36e) ; Amaury Riverieulx de Varax (1er) ; Hugues Robert (9e) ; Catherine Romensky (47e) ; Vincent Romet (216e) ; François Rontani (198e) ; Olivier Rudigoz (12e) ; Charles Sadone (242e) ; Cyrille Salle de Chou (24e) ; Renaud Sassi (83e) ; Anne Schenck (107e) ; Bertran Schwab (160e) ; Hélène Scialom (258e) ; Valérie Sebet (144e) ; Dan Serfaty (190e) ; Bertran Simion (114e) ; Bernard Slede (167e) ; Sophie Souchon (184e) ; Caroline Soulié (148e) ; Emmanuel Steinlin (240e) ; Nicolas Sterckx (253e) ; Marianne Tanguy (208e) ; Florence Tantot (117e) ; Stephen Tardif de Petiville (185e) ; Michel Teytu (222e) ; Gabrielle Thierry (127e) ; Anne-Sophie Thiesse (5e) ; Eric Thoreux (162e) ; Stéphane Tolédo (de) (202e) ; Thai-Anh Ton-Nu (218e) ; Alain Toncourt (120e) ; Denis Toulouse (154e) ; Christiane Toumelin (41e) ; Kien Eric Tran Minh (230e) ; Philippe Tricaud (236e) ; Jean Triomphe (29e) ; Marc Truchet (142e) ; Catherine Vaillant (251e) ; Virginie Valentin (25e) ; Emmanuel Van Cappel de Prémont (90e) ; Frédéric Veyne (91e) ; Corinne Véziat (209e) ; Alexandre Vidal Naquet (239e) ; Pascal Vidalie (205e) ; François Vienne (53e) ; Pierre Vigna (30e) ; Emmanuelle Vinel (220e) ; Christophe Vinial (69e) ; Valérie Vo-Ha. (155e) ; Gaël Vos (de) (77e) ; Hubert Weydert (191e) ; Marie-Isabelle (34e).

Moins de touristes en Corse et au Pays basque

La baisse de fréquentation du Pays basque français (– 15 %) et de la Corse (– 17 %), par les vacanciers se confirme. Ces statistiques données par l'Agence nationale pour l'information touristique (ANIT) précisent également que ce sont, au Pays basque, les hôtels deux étoiles qui sont les plus touchés par cette désaffection des touristes. Les terrains de camping sont aux trois quarts remplis et les villages de vacances sont pratiquement complets. Les meublés, eux, ne sont occupés qu'à 70 %. Ces chiffres corroborent les récentes déclarations de M. André Béhotéguy, président du comité de coordination touristique de cette région, qui affirmait : *« Tous les ans, le Pays basque était plein pendant les mois de juillet et d'août. Ce n'est pas vrai cette année. »* (*Le Monde* du 11 juillet.) Et, confiant, M. Béhotéguy lançait : *« L'insécurité pour les touristes au Pays basque n'existe pas. »*

En Corse, où les responsables du tourisme espèrent finalement atteindre un taux de fréquentation de l'île sensiblement égal à celui de l'année dernière à la fin de la saison, ce sont aussi les hôtels deux étoiles qui sont loin d'être complets. Il reste également beaucoup de place dans les terrains de camping, mais peu de possibilités dans les « meublés » (sauf dans les régions de Calvi, de Bastia, en montagne et sur la côte est).

A l'exception des villages de vacances et des gîtes ruraux, toujours très fréquentés, il reste encore des places un peu partout en France pour la fin du mois de juillet et le mois d'août. Si l'Alsace, l'Auvergne, la Bretagne, la Franche-Comté et la Provence-Côte d'Azur ont bien commencé la saison, les vacanciers tardent en revanche à découvrir l'Aquitaine, la Bourgogne (de la place partout, quel que soit le mode d'hébergement), le Limousin, la Normandie et le Languedoc-Roussillon. Cette dernière région offre en effet, à condition de se presser, de nombreuses possibilités d'hébergement en hôtel, en camping ou en location « meublée ».

Toujours à propos des vacances, certains restaurateurs britanniques et italiens accusent le dernier guide Michelin d'être trop partial envers la cuisine française. Les protestataires anglais, par exemple, soulignent que, sur les trente-trois restaurants recommandés par le guide en Grande-Bretagne et en Irlande, vingt-cinq proposent une cuisine exclusivement française. Ils affirment : *« Les auteurs semblent croire qu'il n'existe rien au monde en dehors de la cuisine française. »* Réplique d'un responsable du guide : *« Ce n'est pas de notre faute si les meilleurs restaurants cuisinent à la française. »*

RECTIFICATIF. – A la suite d'une erreur matérielle, il a été indiqué dans un article de Michel Bole-Richard, en date du 5 mai 1983, que M. Pierre Viazzi était un faux monnayeur et que son hospitalisation avait été jugée suspecte par les experts grenoblois. En fait, M. Viazzi n'a été ni inculpé ni condamné pour contrefaçon de monnaie, mais poursuivi sous d'autres chefs. Il n'a d'autre part jamais bénéficié d'une libération médicale suspecte, bien que les médecins aient été réservés sur la nécessité de son hospitalisation.

SOCIÉTÉ

LA VINGTIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Le lâcheur

Laurent Fignon, qui a remporté, jeudi 19 juillet, la vingtième étape, de Morzine à Crans-Montana, précède désormais Bernard Hinault de 9 mn 56 s au classement général. Les écarts se creusent : sept coureurs seulement sont groupés en moins de vingt minutes, alors que le trentième, le Colombien Cabrera, accuse un retard supérieur à une heure. Cent vingt-cinq concurrents restent en course. Pour la lanterne rouge, le Suisse Glaus, le passif atteint 3 h 48 mn.

De notre envoyé spécial

Crans-Montana. – Le cannibale – ce surnom que l'on employait autrefois pour désigner Eddy Merckx – pourrait convenir aujourd'hui à Laurent Fignon. Le porteur du maillot jaune, insatiable, a encore gagné, renouvelant à Crans-Montana la victoire qu'il avait obtenue deux jours plus tôt sur les hauteurs de La Plagne. Il n'a laissé aucune chance, ni à l'Espagnol Arroyo, vainqueur la veille à Morzine, ni au Colombien Wilches, qui voulait célébrer à sa façon la fête de l'indépendance de son pays.

Dans la longue côte de Crans-Montana (17 kilomètres pour 1 140 mètres d'élévation), ils ont attaqué à plusieurs reprises, sans succès. Mais un seul démarrage a suffi à Fignon pour les planter à 600 mètres de la ligne d'arrivée et s'assurer 11 secondes d'avance sur son suivant immédiat.

Le porteur du maillot jaune aurait pourtant aimé que son ami Pascal Jules remporte cette étape de montagne. La dernière du Tour. Il s'était efforcé de protéger son échappée déclenchée dans la vallée en compagnie de Lubberding. L'avantage acquis par les deux coureurs de tête – 3 mn 20 s au pied de l'ultime difficulté – n'était cependant pas suffisant. Pascal Jules, qui avait distancé Lubberding, fut rejoint 8 kilomètres plus loin.

Dès lors, Fignon décida de jouer sa carte personnelle. Il émergea d'un peloton réduit à quinze coureurs, au sein duquel on identifiait notamment Bernard Hinault, Lemond, Kelly, Millar, Gorospe, Munoz, Pascal Simon et le Colombien Agudelo. Tous les autres, soit cent dix, étaient lâchés. Et cela, après 120 kilomètres de course. C'est dire l'état d'épuisement des hommes, dont certains frisaient déjà le point de rupture à la sortie des Pyrénées.

Dans cette épreuve d'une sévérité exceptionnelle, Bernard Hinault, qui n'évolue plus, on le sait, à son meilleur niveau, a néanmoins une nouvelle fois démontré sa volonté et sa robustesse. Il a enrayé l'offensive de l'Américain Greg Lemond, qui tentait de lui ravir la deuxième place au classement général. Le Breton a beau proclamer que cette place ne l'intéresse pas, il la défend avec acharnement. Etre le deuxième de Fignon cette année, c'est presque une victoire.

JACQUES AUGENDRE.

LES RÉSULTATS

Vingtième étape

MORZINE - CRANS-MONTANA

1. Fignon (Fr.), les 140,5 km en 4 h 9 mn 16 s (moyenne 33,819 km/h) ; 2. Arroyo (Esp.), 4 h 9 mn 27 s ; 3. Wilches (Col.), 4 h 9 mn 33 s ; 4. Jules (Fr.), 4 h 9 mn 50 s ; 5. Gorospe (Esp.), 4 h 10 mn 5 s ; 6. Munoz (Esp.), 4 h 10 mn 23 s ; 7. Agudelo (Col.), 4 h 10 mn 24 s ; 8. Kelly (Irl.), 4 h 10 mn 26 s ; 9. Simon (Fr.), 4 h 10 mn 26 s ; 10. Hinault (Fr.), 4 h 10 mn 33 s.

Classement général. – 1. Fignon (Fr.), 96 h 4 mn 36 s ; 2. Hinault (Fr.), à 9 mn 56 s ; 3. Lemond (E-U), à 11 mn 9 s ; 4. Millar (G-B), à 11 mn 49 s ; 5. Simon (Fr.), à 16 mn 55 s ; 6. Arroyo (Esp.), à 17 mn 9 s ; 7. Kelly (Irl.), à 17 mn 31 s ; 8. Munoz (Esp.), à 22 mn 18 s ; 9. Criquielion (Bel.), à 25 mn 12 s ; 10. Ruttimann (Suisse), à 26 mn 28 s.

AUTOMOBILISME. – *Le conflit Fisa-Tyrell.* Après la décision du comité exécutif de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) d'exclure du championnat du monde de formule 1 pour tricherie, l'écurie britannique Tyrell, le directeur de cette dernière, Kent Tyrell a obtenu, jeudi 19 juillet, de la haute-cour de Londres devant laquelle il avait introduit une action en référé un arrêt l'autorisant à prendre part, ce vendredi 20, à la première séance d'essais du Grand Prix de Grande-Bretagne qui doit avoir lieu dimanche 22 à Brands Hatch.

PLANCHE A VOILE. – *Record du monde masculin.* Le Français Stephan Peyron a amélioré, jeudi 19 juillet, à La Baule, les records du monde d'endurance et de distance en planche à voile, en réalisant un temps de soixante-dix heures trois minutes et en parcourant 506,255 km. Le précédent record – soixante heures et 502 km – appartenait au Néerlandais Ronald Riesling.

PROPOS D'UN SUIVEUR

Zoulous en valais

De notre envoyé spécial

La Suisse, la sage Suisse, si rigoureuse, si soucieuse de bon ordre, de sa neutralité et de ses vertus civiques, n'y a pas résisté. Le Tour de France lui est aussi monté à la tête. A dire vrai, ce ne fut pas immédiatement une évidence. Lorsque cette caravane de Zoulous, si peu à l'image du pays, entre en terre helvétique à Morgins, on reçut tout de suite de rigoureux avertissements. De la voiture amiral, ou règnent d'un bout à l'autre de l'étape MM. Levitan et Richard Mariller, des ordres impératifs fusèrent. Chacun était prévenu que le temps des fantaisies ordinaires était révolu. Plus question pour les suiveurs qui, comme chacun sait, sont pour la plupart à l'avant-garde, de jouer aux acrobates et de conduire leur gymkana. Plus question de doubler en n'importe quelle position, de se moquer des lignes continues, de slalomer à volant que veux-tu. « Tenez votre droit, nous sommes ne Suisse ! », clamaient à tous MM. Levitan et Mariller. Bref, le Tour, tellement accoutumé à ses fantaisies, se tenait brusquement à carreau. Sa cohorte jusque-là si anarchique se trouvait saisie d'une sorte de paralysie.

La file de ses voitures s'apparentait à celle de vacanciers conditionnés par les campagnes de la sécurité routière, d'autant plus que, dans cette traversée du Valais où la route est plate entre les fossés et les vergers, la voie ne lui était pas impérativement réservée. Il fallait tenir compte d'une circulation maintenue dans les deux sens.

La Suisse, par là, n'entendait pas arrêter sa vie économique, ni imposer à des citoyens, peu soucieux des exescices de la gent pédalante, les contraintes qui, de l'autre côté de la frontière, sont devenues traditions.

On se vit même pour la première fois depuis le départ de Bobigny dans l'obligation de respecter les feux rouges. Et on les respecta, un peu ahuri malgré tout d'une telle servitude qui, pour cette cahorte, ne saurait être imaginable ailleurs qu'en Suisse.

Jour de fête

Tout le long de ce chemin, le public paraissait lui aussi quelque peu figé. Il se tenait bien sagement sur les trottoirs, sans songer comme ailleurs à empiéter sur les chaussées ou à se livrer aux extravagances coutumières. Et l'on finissait par se dire que l'incursion suisse de cette année 84 – la précédente remonte à 1978, année où le Hollandais Knetemann avait gagné à Lausanne – risquait de paraître un peu pâle.

Ce n'était qu'une mauvaise illusion. On la mesura dès que l'on passa Sierre, que les Romains appelaient Sirrum Amenum, Sierre l'agréable, qu'apprécia à son tour, dans les années 20 Rainer-Maria Rilke, le poète. A partir de là, et durant les 17 kilomètres d'une ascension inédite qui menait la course jusqu'aux sapins de Crans-Montana, il n'y eut plus de Suisse qui tienne. Finie la sagesse. Ils étaient bien comme les autres, ces passionnés du Tour, encore plus nombreux qu'ils le furent dans les lacets de l'Alpe d'Huez. La même ardeur les habitait, la même agitation, la même fougue. Au diable la discipline ! Aux orties la réserve ancestrale ! Et si ce ne fut pas jour de gloire pour le cyclisme suisse, si ce ne fut pas la béatitude pour Beat Breu, le modèle réduit de Saint Gall, si ce ne fut pas Jean-Marie Grezet qui creusa l'écart victorieux, mais encore ce diable de Fignon, suivi de quelques Espagnols et autres Colombiens, qu'importe après tout, la fête était au rendez-vous, le Tour montait à la tête d'un peuple ennivré de vent, de soleil, emporté dans le tourbillon des cris, saisi des palpitations que donne un spectacle qui, pour être peut-être dérisoire, s'impose chaque année à ceux auxquels il est proposé, quels qu'ils soient, où que ce soit.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

EN BREF

Un séisme exceptionnel a eu lieu au pays de Galles

Le « tremblement de terre du siècle » – pour la Grande-Bretagne – s'est produit dans l'ouest du pays de Galles, à environ 125 kilomètres au nord de Swansea, le 19 juillet, à 7 h 57 heure locale (soit 8 h 57, heure française). Avec une magnitude de 5,7, ce séisme est en effet tout à fait exceptionnel pour les îles Britanniques, qui sont dans une zone de faible sismicité. Le précédent tremblement de terre comparable à celui du 19 juillet s'était produit le 22 avril 1884 dans l'Essex, un comté situé au nord-est de Londres : il y avait eu alors quatre morts et mille deux cents maisons endommagées. Le séisme qui s'est produit le 15 avril dernier dans l'est du pays de Galles avait une magnitude de 3,3 et n'avait occasionné que des dégâts très mineurs.

La secousse du 19 juillet a été ressentie dans une très vaste zone allant de l'Irlande à la côte de la mer du Nord et de l'Ecosse au sud-ouest de l'Angleterre. Il n'y a eu qu'un blessé, un jeune garçon de dix ans qui est tombé dans son escalier. Les dégâts matériels ne sont pas très importants. Alors qu'une secousse de cette magnitude aurait pu avoir des conséquences dramatiques, tels les 15 000 morts du tremblement de terre d'Agadir (1960), qui était de magnitude 5,5.

• *Nominations militaires au conseil des ministres.* – Ont été nommés, au conseil des ministres du jeudi 19 jumllet, directeur de l'électronique et de l'informatique à la délégation générale pour l'armement, l'ingénieur général de première classe Gilbert Margier ; adjoint au directeur de l'électronique et de l'informatique, l'ingénieur général de deuxième classe Yves Garnier ; directeur de la section « études et fabrications des télécommunications », l'ingénieur général de deuxième classe Michel Delaunet.

Une Américaine violée à bord du Marseille-Strasbourg

Deux hommes de nationalité algérienne, Jamal Mekerri, vingt ans, et Abderamane Ben Boutrad, vingt-cinq ans, ont été inculpés, jeudi 19 juillet, de « viol en réunion et vol avec violence » et écroués à Dijon. Ces derniers se trouvaient à bord du train Marseille-Lyon-Strasbourg, pendans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 juillet, en compagnie d'une Américaine âgée de vingt-deux ans, étudiante à Los Angeles, qui se rendait à Strasbourg. Au milieu de la nuit, les deux hommes sont entrés dans le compartiment de la jeune femme. Ils l'ont frappée, puis l'un d'eux l'a violée en présence d'un passager d'une quinzaine d'années. Les deux individus, repérés par le contrôleur, ont été remis à la police en gare de Dijon.

En Californie un forcené tue vingt et une personnes

Vingt et une personnes ont été tuées et dix-neuf autres blessées, mercredi 18 juillet, dans un restaurant de San-Ysidro, non loin de San-Diego, dans le sud de la Californie, par un forcené, James Oliver Huberty, quarante et un an, habitant la ville. Ce dernier est entré dans le restaurant Mac Donald's de San-Ysidro et a fait feu sur la clientèle, tuant à bout portant tout ce qui bougeait.

Le drame s'est déroulé en une dizaine de minutes ; ensuite, Huberty s'est barricadé à l'intérieur de l'établissement. Après un siège de quatre-vingt-dix minutes, le forcené a été mortellement atteint par un tireur d'élite de la police. On ignore les raisons pour lesquelles Huberty a commis cet acte. Il était marié, père de deux enfants, et la perte, récemment, de son emploi de gardien d'immeuble l'avait affecté.

CARNET

Réceptions

– L'ambassadeur de Pologne a donné un cocktail vendredi à l'occasion de la fête nationale.

Mariages

– Marie-Victoire GARCIA
et
Yves MORELLE,
sont heureux de faire part de leur mariage qui sera célébré le 21 juillet 1984.

Décès

– M. et Mme Jean-Louis Arnal
et leur fils,
M. et Mme Claude Arnal
et leurs enfants,
M. Michel Cavrel,
M. et Mme Marcel Kenec'hdu
et leurs enfants,
Mme Abel Leroy
et ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre ARNAL,
née Simone Leroy,

survenu le 16 juillet 1984, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité le mardi 24 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris-16e.

6, rue du Mont-d'Hor,
51220 Saint-Thierry.
7 *bis*, rue Alexandre-Parodi,
75010 Paris.

– Mme Jean Cordelle,
son épouse,
M. et Mme François Cordelle,
M. et Mme Michel Cordelle,
M. et Mme Yves Cordelle,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jean Hausermann,
sa belle-sœur,
Ses neveux, nièces et cousins,
font part du décès accidentel de

M. Jean CORDELLE,

rappelé à Dieu le 18 juillet 1984.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados), le samedi 21 juillet, à 14 h 30.

Le Prieuré, Saint-Laurent-sur-Mer,
14710 Trévières.

– M. Nourhan Fringhian,
son époux,

Mme Monique Fringhian,
Mme Gloria Fringhian,
Mme Corinne Fringhian,
M. et Mme Harald Fringhian,
M. et Mme Frédéric Fringhian,
ses enfants,

Prosper, Hervé, Christian, Alexandre, Jully, Thomas, Nicolas, Caroline, Yann, Charlotte, Mathilde, Jeanne,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

M. Marac Papazian,
M. et Mme Axel Papazian,
M. et Mme Boghos Fringhian,
M. et Mme Djy Fringhian,
ses frères, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nelly FRINGHIAN,
née Papazian,
chevalier de l'ordre
du Mérite national français,

survenu le 18 juillet 1984, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 24 juillet, à 10 h 30 précises, en la cathédrale apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, à Paris-8e, par Mgr Kude Nacachian, prélat des Arméniens de Paris.

L'inhumation aura lieu le même jour dans le mausolée de la Dynastie Nourhan Fringhian, à Boursault (Marne).

A 16 heures, un service religieux sera célébré en l'église de Boursault par les Révérends Pères Muron Kewikian et Charles Vicherat.

42, avenue Foch,
75116 Paris.
Château de Boursault,
Boursault 51200 Epernay.

– L'Amicale de Neuengamme a la douleur de faire part du décès de son président

Marcel MÉRIGONDE,
déporté
résistant,
ancien député,
ancien conseiller général de l'Oise,

survenu le mercredi 18 juillet 1984.

Les obsèques auront lieu le samedi 21 juillet, à 9 heures, en l'église Sainte-Geneviève d'Asnières.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien d'Asnières.

Adresse de l'Amicale de Neuengamme :
37, rue Rousselet,
75007 Paris.

– Mme Maulette Meyer-Heine,
son épouse,
Antoine et Brice Meyer-Heine,
ses enfants,

ont l'immense peine de faire part du décès de

M. Georges MEYER-HEINE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
architecte diplômé par le gouvernement,
inspecteur général
de la construction ER,
membre de l'académie d'architecture,
professeur associé
à l'université Aix-Marseille-III,

survenu le 18 juillet 1984 à Marseille.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

8, avenue Guy-de-Maupassant.
13008 Marseille.

– Marie-France Renard-Payen,
Olivier et Danielle Renard-Payen,
Marc, Franck et Sibylle,
Maurice et Marie-Claire Henrion,
Isabelle, son fiancé, Christophe de Sachy de Fourdrinoy, et Christophe,
Pierre Renard-Payen,
Catherine Renard-Payen,
Arnaud, Florent et Marine.
font part du décès de

Mme Marc Renard-Payen,
née Jacqueline d'Arras,

leur mère et grand-mère,
survenu le 19 juillet 1984 à l'hôpital Beaujon.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la science.

Un service religieux sera célébré le lundi 23 juillet, à 10 heures, en la chapelle de la fondation Greffulhe, 115, rue Chaptal à Levallois-Perret.

16, rue de Bruxelles, 75009 Paris.
2, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.
6, place Saint-Louis, 41000 Blois.
19, rue Bobillot, 75013 Paris.
147, rue de la République,
92800 Puteaux.

Communications diverses

– Ordre national du Mérite

Le président de la République a nommé, le 17 juillet, membres du conseil de l'ordre national du Mérite, MM. Louis Dauge, ambassadeur de France, et Paul-Malaval, conseiller honoraire à la Cour de cassation.

Le Monde

culture

FESTIVALS

AVIGNON

Christiane Cohendy, sans souci des apparences

En jouant *Still life*, d'Emily Mann, dans la mise en scène de Jean-Claude Fall, du 11 au 16 juillet, Christiane Cohendy a pratiquement fait l'ouverture du Festival et elle en fera la fermeture en revenant du 31 juillet au 4 août avec la Comédie de Genève, dans *la Cerisaie*, mise en scène par Karge et Langhoff, et qui suivra les représentations du *Prince de Hombourg* au Théâtre municipal.

Christiane Cohendy y est une Lioubov bouleversante, une femme névrotique et vulnérable, mais vitale, dans un spectacle particulièrement grinçant, qui casse toutes les traditions tchékhoviennes. Elle a été dans *Still life* une photographe concrète, désemparée, débordée. La pièce a été écrite d'après les interviews de trois personnes, un homme qui ne se remet pas de ce qu'il a fait au Vietnam, deux femmes qui en ont souffert. Un texte et des personnages extrêmement américains.

« *Quand j'ai lu la pièce*, dit Christiane Cohendy, *ma première impression a été : ils sont fous ces Américains. Ils disent tout, comme ça, dans une accumulation de mots crus. Pas grossiers ni obscènes : exacts. Nous, nous ne sommes pas particulièrement puritains, mais nous n'avons pas l'habitude de ce vocabulaire, presque scientifique, que l'on pourrait croire cynique. Mais c'est seulement la force du mot précis.*

» *La pièce est construite sur une seule situation : parler à quelqu'un qui est le public. A partir de là, l'identité des personnages se trouve uniquement dans ce qu'ils disent, une phrase après l'autre. Jean-Claude Fall ne souhaitait pas coller au côté « document ». Il nous a dit : ils racontent leur passé. Ils sont dans un moment de calme, ils sont sortis de leurs tempêtes, et en parlent comme d'une histoire cruelle, mais merveilleuse. C'est ce qui fait théâtre.*

» *Nous, acteurs, ne devions pas prendre de distance par rapport à eux, mais eux en prennent par rapport à leurs récits. D'où une auto-ironie, très noire. Il nous a fallu donner beaucoup de vie, de présence, trouver une évolution. La femme que je joue, Nadine, est d'abord tout feu tout flamme, elle en rajoute et peu à peu se décompose, perd son assurance. Elle, si sociable, reste muette parfois, ne sait pas par quels mots exprimer son angoisse. C'est une évolution inverse que subit Lioubov dans* la Cerisaie *telle que l'ont vue Karge et Langhoff : elle arrive vidée, épuisée, ruinée dans les fins fonds de sa Russie et repart vers Paris, vers son amant, vers sans doute encore des trahisons et des malheurs, mais avec de la santé et un bon petit magot. Elle a enfin coupé le cordon.*

Sous son étoile

» *Evidemment, c'est une conception inhabituelle... J'adore Tchekhov, ce n'est pas original, et par-dessus tout* la Cerisaie. *J'en ai vu toutes les mises en scène possibles. Celle de Peter Brook m'a enchantée. Et puis Matthias Langhoff est venu me voir jouer dans* Transat *au Jardin d'Hiver... Je me suis dit :* « Ce » n'est pas possible, il y a une étoile » pour moi ! » *J'ai relu la pièce, j'ai été bouleversée d'une manière incroyable, je me suis identifiée à tel point que j'ai eu peur. Je me suis dit* « Si je me mets dans cet état seu- » lement en lisant, où sont mes » garde-fous ? » *Je n'ai plus ouvert le livre avant la première répétition.*

» *Karge et Langhoff m'ont parlé d'elle comme d'une personne étrangère qu'ils connaissent bien. Pour la première fois, j'ai abordé un personnage de l'extérieur, sans peur, sans pudeur. Généralement, je ne fais pas un geste sans être sûre qu'il est nécessaire. Là, je sautais dans tous les sens, je faisais des choses excessives sans crainte du ridicule. Je savais quand j'étais à côté, et ridicule, mais quand même ça sortait. Karge et Langhoff ont le sens du rythme, de la rupture. Ils n'avaient pas envie qu'on s'installe dans le poétique et dans le sentimentalisme. J'avais peur que Lioubov manque de sensibilité. Les copains m'ont rassurée :* « Tu n'as pas à t'en faire, » même si on t'enlève toute possibi- » lité de faire du sentiment, il t'en » restera toujours assez. » *Dans* Still Life *j'ai pu prêter de moi à mon personnage, on a à peu près le même âge. Lioubov, Karge et Langhoff la voulaient plus vieille. Elle a un long et lourd passé, et justement des choses dont elle ne parle pas.*

» *J'ai dû chercher le poids de l'âge. Eh bien, ça a eu comme seul effet sur moi de me libérer. Je ne me souciais plus de mon image, de la beauté qu'on est en droit d'attendre de toute femme jeune, de mon apparence, de toutes ces choses qui nous encombrent la vie, et pas seulement sur le plateau. J'étais libre. J'avais ressenti la même délivrance en jouant Wladimir dans le* Godot *monté par Denise Peron seulement avec des femmes. Je me sentais bien, j'étais décoincé... C'est vrai, grâce à l'expérience de certains rôles, je sens venir l'âge avec bonheur, avec sérénité parce qu'on peut être soi-même.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

De jeunes virtuoses se réunissent sur les bords du lac Balaton

A l'extrémité occidentale du lac Balaton, en Hongrie, dans la petite ville de Keszthely, se trouve le château des comtes Festetics. Le principal membre de la famille, le comte György (1755-1819) en fit un centre culturel de première importance, y fondant non seulement une école de musique, mais la première école permanente d'agriculture ayant jamais existé au monde. Pour la vaste bibliothèque qu'il était en train de constituer, et qui existe toujours, il fit acheter à Vienne une grande quantité de musique. Après 1945, on y découvrit entre autres des copies de grande valeur d'œuvres de jeunesse de Haydn, avec des corrections de la main de ce dernier.

C'est dans ce château que se sont déroulées voici peu les sixièmes rencontres Interforum organisées tous les deux ou trois ans par Interkonzert, institution hongroise chargée des relations musicales avec l'étranger, pour permettre à de jeunes interprètes de divers pays de se produire devant un aréopage d'imprésarios, d'organisateurs de concerts, de directeurs de radio et de télévision, d'éditeurs de disques et de journalistes venus eux aussi des quatre coins d'Europe.

Interforum n'est pas un festival, car la plupart des manifestations n'y sont pas publiques ; ni un concours, car il n'y est question ni de classement ni de prix, mais une succession de mini-concerts d'une durée de trente à quarante minutes chacun, se passant dans une atmosphère détendue.

Il y avait cette année vingt-deux interprètes de seize pays, tous, sauf un, des solistes. Les violonistes et les pianistes dominaient nettement.

L'Europe de l'Est était représentée par un peu plus de la moitié des artistes et par huit pays. Nette évolution par rapport au premier Interforum de 1971 où l'on n'avait entendu que des artistes de l'Est – et qui avait apporté le révélation des deux pianistes hongrois, Zoltan Kocsis et Dezsö Ranki, alors âgés respectivement de dix-neuf et vingt ans.

D'un cas à l'autre, la sélection s'est effectuée sans nul doute fort différemment. Interkonzert avait adressé une demande en France pour que soient envoyés à Keszthely un ou deux représentants de notre pays, mais sans résultat. Le seul artiste français présent, le violoniste Raphaël Oleg, était venu par l'intermédiaire de son agent néerlandais. Pour se rendre à Keszthely, les difficultés ne sont apparemment pas insurmontables, du moins si l'on s'annonce de l'Ouest. A l'Est, où l'on attache beaucoup d'importance à Interforum, la sélection se fait sûrement selon des critères plus « scientifiques ».

L'exemple de Raphaël Oleg, premier prix du Conservatoire de Paris en 1977, Grand Prix Long-Thibaud en 1978, et Grand Prix de l'Académie Charles-Cros pour un disque de *Sonates* de Schumann, montre que, parmi les artistes retenus, âgés de vingt à trente ans environ, il n'y avait pas que des inconnus en tout début de carrière.

Evitant le piège des contrastes appuyés, le pianiste Barry Douglas (Irlande du Nord), médaille d'argent du concours Arthur-Rubinstein 1983, a donné des *Tableaux d'une exposition* de Moussorgsky une interprétation très prenante, à la fois par la poésie qu'il dégageait des pièces lentes et par l'unité architecturale qu'il sut donner à l'œuvre dans son ensemble. Le violoniste hongrois Vilmos Szabadi, lauréat du concours de violon 1982 de la radio hongroise, possède une très grande technique, mais a eu le tort de présenter un programme trop orienté dans la même direction, ne mettant pas en valeur l'éventail complet de ses qualités : Debussy, Sarasate, Ravel. Raphaël Oleg obtint, et c'était mérité, un plus franc succès avec la *Partita n° 3* en mi majeur de Bach, jouée souverainement, et avec la *Sonate* d'Ysaye.

Côté instruments à vent, le clarinettiste Vlastimir Mares (Tchécoslovaquie) a joué de façon éblouissante la *Sonate* de Poulenc. D'autres grands moments nous furent réservés par la hautboïste Nicholas Daniel (Grande-Bretagne), qui termina avec brio, sensibilité et humour par une œuvre dont le titre, pas plus que le nom de son auteur, n'encombre les dictionnaires de musique ; *Prélude, thème et variations sur « le Carnaval de Venise »* de Lalliet.

Au claveciniste Miklos Spanyi (Hongrie) qui jouait très bien Duphly et Scarlatti, succédait un ensemble de chambre de Budapest, dont vient de paraître le premier disque, consacré à des cantates profanes de Bach : la Capella Savaria. Cet ensemble est sûrement excellent, mais il nous a été difficile d'en juger pour des raisons d'acoustique. C'est au contraire de l'ampleur et de la puissance de la voix de la soprano Zsusanna Denes (Hongrie) que nous avons pu aisément nous convaincre. Elle chantait avec vaillance et (quand il le faut) émotion, des airs de *Jules César* de Haendel, du *Retour de Tobie* de Haydn, de la *Tosca* de Puccini et du *Trouvère* de Verdi.

MARC VIGNAL.

Richard III à Avignon

(Suite de la première page.)

Un jeu, un drame de cape et d'épée désamorcé : il n'y a pas de violences montrées, de grands mouvements héroïques, et ces êtres monstrueux (qui ont tous les mains sanglantes) sont des pantins de cour agrippés à un homme en mal d'absolu, et qui craque au moment où il atteint son but, où il devient roi. Face à lui-même, à ses actes, hanté de cauchemars, il a peur, il traverse la folie. Il a ouvert une porte à ses démons. Il ne sait plus, il ne peut plus que tuer, que mourir dans une solitude irrémédiable.

Plus rien n'est vivant sur scène, pas même les voix détachées des corps, amplifiées par des micros-cravates. Le théâtre tombe sur cette période historique comme un cercueil de glace. L'horreur est devenue une féerie noire, une imagerie fastueuse et poétique. Montés sur d'immenses chevaux artificiels qui glissent en levant très haut les pattes, Richard et Richmond s'affrontent dans un bref duel.

Leurs gestes sont lents et larges comme ceux des automates qui tournent en cercle fermé et marquent les heures aux horloges des cathédrales. Richard a perdu son cheval, son royaume, la vie. Jusqu'à la prochaine représentation, et le public trépigne son enthousiasme. Contrairement à l'habitude, au dixième rappel, Ariel Garcia-Valdes vient saluer seul, et c'est vrai qu'il porte superbement ce superbe spectacle.

COLETTE GODARD.

★ Cour d'honneur, jusqu'au 24 juillet, 22 heures.

« Fêtes et forts »

Roland Castro et Michel Cantal-Dupart, architectes-urbanistes chargés de mission auprès du premier ministre pour la rénovation des banlieues, organisateurs de l'association *Banlieues 89*, présentent, jusqu'au 4 août, un programme *Fêtes et forts*, avec le concours du ministère de l'urbanisme et du logement, du ministère de la culture, du ministère de la défense, du secrétariat d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, du ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, du ministère des transports.

Ils ont fait des forts d'Aubervilliers, d'Ivry et de Champigny une sorte de route stratégique reliant Paris à sa périphérie. Les fêtes seront aussi des manifestations culturelles. *Nuit du Fanzine*, groupes de rock, voix d'Amérique latine, Racines africaines, Radio Nova et Zoulou, danse et musique à Aubervilliers. Ateliers de danse à Champigny. Cinéma à Ivry où sera projeté notamment l'unique copie du film *le Seigneur de la guerre*, de Franklin J. Schaffner, dimanche 22 juillet, à 21 h 30, en v.o, en plein air et sur écran géant.

Enfin deux courses cyclistes partiront, le samedi 4 août, de Champigny et d'Aubervilliers, pour traverser une quarantaine de communes.

NOTES

Photographie

L'œil du Bauhaus

Utilisant l'appareil comme un véritable instrument de précision, les photographes du Bauhaus tranchent dans le vif de la réalité et obtiennent des images d'une acuité implacable. Les bâtiments de Dessau, conçus par Gropius, et où le Bauhaus s'installa de 1926 à 1932, se détachent avec une netteté glacée, imposent leur masse alors futuriste de verre et d'acier. Portraits, scènes de rue ou assemblages d'objets sont, à leur tour, traités selon cette optique qui veut figer sur le papier la beauté de la civilisation industrielle, saisir sans le briser le dynamisme de la vie « moderne ».

C'est d'abord à titre documentaire, afin de garder une trace des meilleurs travaux des élèves, que la photographie est entrée dans l'enseignement du Bauhaus, en 1929, sous la direction de Walter Peterhans. Pourtant, bien avant d'être ainsi « officialisée », la photographie s'inscrivait parfaitement dans l'axe de recherche du Bauhaus : étroite collaboration de l'art et de la technique, adhésion au progrès, volonté de tout « standardiser ». Précise et efficace, elle refuse, au Bauhaus, l'inconsistance de la « photographie d'art », elle s'attache aux éléments de la réalité qui nous échappent, elle cherche à *« élargir l'instrument optique qu'est notre œil »*.

Plongée, contre-plongée, vue oblique : toutes ces déviations de la perspective recréent les images que notre œil reçoit avant que notre cerveau ne les ait corrigées. Cette « nouvelle vision » réorganise totalement les lignes et les volumes de l'espace urbain. Elle donne par exemple un poids écrasant aux bâtiments pris en contre-plongée, procédé que Moholy-Nagy qualifiait de *worm eye's view*.

Mais la « nouvelle vision » photographique élaborée par le Bauhaus consiste également à « élémentariser », à isoler chaque composante de la réalité grâce à la macrophotographie. Marteaux de piano, pistils de fleur, sont photographiés de si près que l'œil a du mal à les analyser et à les identifier. Le visage humain peut, lui aussi, être élémentarisé, comme dans *Münderreihe* (« rangées de bouches ») de Kurt Krantz, séquence expressionniste de bouches animées d'une vie propre, tordues par des moues, des sourires, des grimaces...

V. B.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 26 août.

Cinéma

CORRESPONDANT 17 d'Alfred Hitchcock

Un Américain contre le nazisme

Goebbels, qui s'y connaissait en propagande, appréciait beaucoup l'efficacité politique de ce « thriller », dirigé... contre l'Allemagne hitlérienne. Hitchcock le tourna, à Hollywood, en 1940, après le grand succès de *Rébecca*, son premier film américain. Remontant le cours des *événements*, il apportait, ainsi, son soutien à l'Angleterre en guerre.

En 1939, un journaliste new-yorkais, Johnny Jones (Joel Mac Crea dans un rôle refusé par Gary Cooper) vient à Amsterdam, après un passage à Londres, pour assister à un congrès où un vieux politicien hollandais, signataire d'un traité secret, doit prendre la parole. Celui-ci est assassiné, dans la rue, sous la pluie, au milieu d'une forêt de parapluies. Premier morceau de bravoure de la mise en scène. Mais le mort est en fait un sosie du politicien enlevé, et caché – deuxième morceau de bravoure – dans un moulin dont les ailes tournent à l'envers...

Considéré, à tort, comme mineur, à cause de son intrigue d'espionnage rocambolesque, ce film est pourtant un suspense parfaitement organisé, avec des notes d'humour (la fuite du *journaliste en caleçon, la chambre* d'hôtel où la pagaille est semée pour neutraliser les assassins) et une dénonciation sans ambages de l'infiltration nazie en Angleterre. Sous les allures d'un « pacifiste », Herbert Marshall incarne, face au héros américain, amoureux de sa fille, une de ces grandes figures ambiguës qui, chez Hitchcock, portent, mêlés, le mal et les possibilités d'un sacrifice.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les reprises.

EXPOSITIONS

AU CHATEAU DE RATILLY

Le principe de Charles Marq

Il fallait un lieu à leur mesure pour mettre en valeur les toiles de Charles Marq. Les salles médiévales du château de Ratilly, depuis près d'un quart de siècle, nous ont accoutumés à de pareilles fêtes, leurs grands murs blancs, s'y prêtent à merveille. Tout y contribue à révéler, même aux familiers de « sa » galerie, la galerie Jacob – c'est d'ailleurs Denise Renard qui a organisé l'exposition, – l'œuvre peint, d'un artiste plus généralement *connu comme maître verrier* : n'a-t-il pas exécuté non seulement les vitraux de Villon, Sima, Chagall, Geneviève Asse, Bissière, Ubac, Vieira da Silva, Poliakoff, Charchoune, Beaudin, Miro, mais les siens propres, visibles à Rethel, à la cathédrale de Lyon et à la basilique romane de Saint-Rémi de Reims ?

Il existe une parenté évidente entre les vitraux et la peinture de Charles Marq, si l'on s'attache à l'essentiel, à savoir l'invasion de la lumière, non plus venue du dehors et tamisée, mais émanant de la toile et traversant un réseau de transparences. En outre, l'hommage rendu à son aîné sous les traits inflexibles du *Tombeau de Jacques Villon*, avec le point de fuite de ses rais lumineux, éclaire dans tous les sens du terme la filiation d'une rencontre décisive.

Rien de plus rigoureux que ces plans et ces volumes qui s'interpénètrent, que ces plongées vers l'intérieur, que ces fenêtres ouvertes sur le jour et sur la nuit – *La Nuit*, précisément, est une des œuvres majeures de l'exposition, le noir y vibre aussi intensément que la couleur la plus vive, – réconciliant dans un même accueil la clarté et les ténèbres : *La nuit sera blanche ou noire*, proclame une autre toile. Un noir qui ne s'apaise que par sa valeur de contraste jusqu'à ce que, serti comme un joyau dans un écrin géométrique, ce sombre diamant parvienne à *l'Un*.

C'est là, croyons-nous, la matérialisation du grand principe vers lequel tend toute recherche peu ou prou métaphysique. Seulement, il s'agit d'y parvenir, ou de parvenir à son symbole, par de moyens uniquement picturaux, et volontairement restreints. On dirait même pauvres si une extraordinaire luminosité ne venait transfigurer cette sobriété vêtue de bure, toute la gamme des blancs, des noirs, des gris vivifiés comme en filigrane par des touches de vert, de bleu, de rouge. Les ocres sont parfois obtenus par une sorte de granulation délicate.

Tant de résonances sourdes sont en accord avec l'ambiance grégorienne qui règne en ces salles vouées au silence, en ce château rendu à la vie par la famille Pierlot. Depuis la disparition prématurée de Norbert, sa femme Jeanne et son fils Martin, entourés par ses frères et sœurs, tiennent à poursuivre son action. Les ateliers d'une poterie réputée n'ont pas ralenti. Et, comme on vient de le voir, la série n'est pas close des manifestations qui ont jalonné le développement d'un des premiers centres d'art privé. Pour Charles Marq, convié après tant d'autres, et des plus grands, Ratilly est une consécration.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Château de Ratilly, Treigny (Yonne). Jusqu'au 16 septembre. Catalogue préfacé par François Chapon.

ACCORD ENTRE LE CENTRE GEORGES-POMPIDOU ET LA SPADEM

M. Jean Maheu, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (CNAC), et Claude Ruiz Picasso, président de la Société de la propriété artistique et des dessins et modèles (SPADEM) ont signé récemment une convention autorisant le Centre Georges-Pompidou à utiliser et reproduire les œuvres des artistes membres de la SPADEM.

La volonté du CNAC de s'affirmer en tant qu'éditeur d'art l'a amené à traiter directement avec la SPADEM la question du règlement des droits d'auteur. Conformément au projet de loi de M. Astier sur la rémunération des artistes, le CNAC est déterminé à ne pas faire renoncer l'artiste à son droit.

Des tarifs préférentiels pourront être fixés par la SPADEM. Ils concernent, d'une part, les ouvrages pédagogiques et de promotion, et, d'autre part, les titres estimés « difficiles », tirés à moins de trois mille exemplaires.

Cet accord, valable pour un an, pourra être prolongé par tacite reconduction et être simplifié grâce à l'établissement d'un forfait entre le CNAC et la SPADEM.

MUSIQUE

Les prix du Conservatoire

(suite)

ART LYRIQUE (hommes). – *Premier prix :* Antoine Garcin, Juan Morales-Ferrer. *Deuxième prix :* Francis Dudziack, Lionel Peintre.

ART LYRIQUE (femmes). – *Premier prix :* Asayo Otsuka. *Deuxième prix :* Pascale Bendayan, Sylvie Voize.

ORGUE. – *Premier prix :* Sophie-Véronique Choplin.

FLUTE. – *Premier prix :* Marie Magdalena Martinez y Marco, Jean-Marc Boissière, Vincent Prats-Paris, Yumiko Sakuma, Lucile Salzmann, Lee Edwards, Claude Lefebvre, Vincent Lucas. *Deuxième prix :* Nathalie Langlois, Sophie Perrier, Christian von Borries, Beatriz Duarte Pereira de Magalhaes Castro, Gilles Cottin, Michel Lavignolle.

VIOLONCELLE. – *Premier prix :* Nadine Pierre, Nathalie Gaudemer, Véronique Marin, Philippe Lenoir. *Deuxième prix :* Hager Hanana, Anne Copery, Muriel Pouzenc, Paule Desenne-Hable, Laure Levasseur, Emmanuel Petit.

FUGUE. – *Premier prix :* Thierry Escaich, Lucette Marliach, Pascale Rouet, Anne Aubert, Véronique Bonn, Pascale Chochod, Jean-Claude Croux, Denis Le Touze, Sylvie Nicephor, François Piquet-Ruinet, Michel Baudouard, Eric Durand, Jean-François Frémont, Bruno Poindefert, Gérard Teycheney Torikian. *Deuxième prix :* Agnès Cottenet, Philippe Demier, Alain Pluquet, Gérard Chirol, Sophie-Véronique Choplin, Benoît Urbain.

ACCOMPAGNEMENT AU PIANO. – *Premier prix :* Alain Jacquon, Sabine Vatin. *Deuxième prix :* Patrick Dechorgnat.

DANSE (homme). – *Premier prix :* Stéphane de Chanrond, Valéry Colin, Thierry Hauswald.

DANSE (femme). – *Premier prix :* Laura Contardi, Catherine Plomteux-Vekemans, Caroline Mouflette.

INSTRUMENTATION ET ORCHESTRATION. – *Premier prix :* Jean-Baptiste Leblond, Anthony Girard, Marc Dalbavie, Philippe Demier, François Piquet-Ruinet. *Deuxième prix :* Noji Hakim, Stéphane Delplace.

CONTREBASSE. – *Premier prix :* Didier Goury, Marie-Christine Villegas. *Deuxième prix :* Christophe Picot.

■ **UNE PIÈCE D'A. LAABI A AVIGNON.** – Histoire des sept crucifiés de l'espoir, pièce du poète marocain Abdellatif Laabi, sera jouée le dimanche 22 juillet à 16 heures, dans la cour de l'ancien archevêché, en Avignon, dans une mise en scène de Robert Condamin, adaptation de Jacqueline Scalabrini. La pièce est présentée à la demande de l'Association des amis d'Hassan El-Bou, condamné au Maroc, en 1977, à vingt ans de prison pour délit d'opinion, et qui a tenté de se suicider dans sa cellule. Laabi, libéré de prison il y a quatre ans, après huit années de détention pour le même délit, n'est pas autorisé à sortir du Maroc.

■ **CRÉATION D'UNE FONDATION POLLOCK.** – *Veuve du peintre* américain Jackson Pollock et, comme lui, figure de l'expressionnisme abstrait, Lee Krasner, morte le 20 juin dernier (*le Monde* du 23 juin), a légué l'essentiel des 10 millions de dollars de sa fortune à une Fondation Pollock pour les artistes « *nécessiteux et méritants* », a-t-on appris le 18 juillet à New-York.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Werther ; 19 h 30 : Soirée Stravinski.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Soirée Stockhausen.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Est-il bon ? Est-il méchant ?

Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : Cocteau-Jarry.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CHAPITEAU-PELOUSE DE REUILLY (296-87-86), 21 h : Dialogues des Carmélites.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.

EGLISE SAINT-MERRI (822-95-06), 21 h : Pour Simone Weil.

ELDORADO (208-13-50), 20 h 30 : l'Arlésienne.

ESPACE GAITÉ (241-84-05), 20 h 30 : la *Mouche* et le Pantin.

ESSAION (278-46-42), I, 18 h 30 : Nuit et jour. – *II, 20 h 30* : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbophélie.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – Petite salle, 22 h 30 : *Duo* Cobra.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Patatis et patatas.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. 21 h : Le Plaisir *de l'amour.*

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse (dern.).

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. *20 h 30 : l'Écume des jours.*

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : *le Bluf*feur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h : *le Président.*

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : *Tambours et gros Léon* ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ *D'EDGAR* (322-11-02), *I. 20 h 15* : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; *22 h 30 : Orties de se*cours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h 15 : Panique à Orly.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 22 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Le music-hall

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : A. Tome.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30, Frénésie des mers du Sud.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Le feu à la tête.

La danse

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Grand *Ballet de Budapest.*

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Compagnie de danse populaire française.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE Fontaine Agam (979-00-15), 22 h : Daphnis et Chloé.

Vendredi 20 juillet

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi Cerf.

Les concerts

Kiosque du Jardin du Luxembourg, 15 h : Ambassadors of Music.

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Station Auber/RER, 16 h 30 : Ensemble d'instruments à vent de Paris (Ibert, Milhaud, Arnold...)

Mairie du Ve, 18 h 30 à 23 h : Journée Cl. Ballif.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Hommage à G. Morlay : le Roi, de P. Colombier ; 19, *Aspects du cinéma japonais* - K. Kinoshita : les Nuages du crépuscule ; 21 h, l'Heure suprême, de H. King.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Billy the Kid, de K. Vidor : 17 h, Panorama du cinéma japonais : Ombres à Yoshiwara, ou le Carrefour, de T. Kinugasa ; 19 h, Gamma people, de J. Gilling.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Gambetta, 20e (636-10-96).*

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : *Denfert, 14e (321-41-01).*

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BREAK STREET 84 (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; *UGC* Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). *V.f. : UGC Opéra*, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DENT POUR DENT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BRANCHÉS DU BAHUT, film américain de Robert Butler ; v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE CHEVALIER DU MONDE PERDU (*), *film américain de David Worth* ; v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (359-36-14) ; *v.f.* : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; *Lumière*, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-83) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000, film italien de Jules Harrison ; v.o. : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

HERCULE, film américain de Lewis Coates ; v.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (*), film américain de Abel Ferrara ; v.o. : *Gaumont Colisée*, 8e (359-29-46) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

XTRO (*) ; film américain de Harry Bromley Davenport ; v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount *Odéon*, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LOOKER (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boite à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

MES CHERS AMIS No 2 (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., *v.o.*) : George V, 8e (562-41-46).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

NEW YORK NIGHTS (A., v.f.) (**) : Cinévog, 14e (320-68-69).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TANK (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TONNERRE (A. v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Pathé Clichy*, 18e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; *UGC Ermitage*, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : *Biarritz*, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Athéna (h. sp.), 12e (343-00-65) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12), UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : *UGC Opéra*, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ANTONIO DAS MORTES (Brés., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BLADE RUNNER (A. v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CORRESPONDANT-17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRES (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; *Pathé Wepler*, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – Murat, 16e (651-99-75) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FAME (A., v.o.) : *Gaumont Halles*, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) : Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V. F. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflets Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GRAND PARDON (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UCG Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PIQUE-NIQUE A HANGING ROCK (Aus.) : Movies, 1er (260-43-99).

RAMBO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SALUT L'AMI, ADIEU LE TRESOR, (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

SEX O CLOCK USA (A., v.f.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Lincoln, 8e (359-36-14).

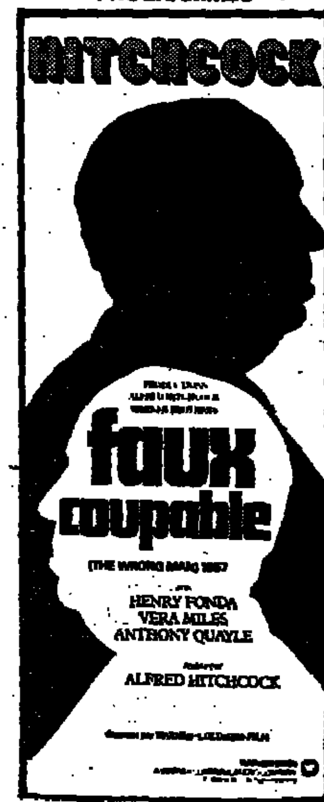
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

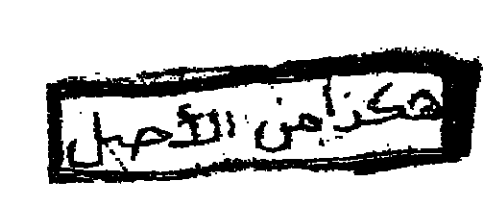
SUPERMAN I, II, III (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES





COMMUNICATION

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Austr., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 30.
CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.
LA CITE DES FEMMES (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
LE CHATEAU DE L'ARAIGNEE (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.
LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), 19 h 45.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 18 h.
LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) Epée de Bois, 5e (377-57-47), 18 h.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 20 h 30.
LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38), 18 h.
LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 30.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h 30.
L'HABILLEUR (A., v.o.), Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 5.
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 18 h 30.
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang-A. ; v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 17 h 40.
MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 30.
POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), 24 h.
SALO (**) (It., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 20.
SCARFACE (*) (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 21 h 45.
LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 5.
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

DE NRJ A RADIO DREYECKLAND...

Les trois cas de figure des radios locales privées

La fièvre de la bande FM dans les villes, les manœuvres, les spéculations et chassés-croisés des milieux professionnels infligent un violent démenti à tous ceux qui espéraient que l'été 84 et la période des vacances apporteraient enfin aux radios « libres » le répit attendu depuis près de trois ans. Loin d'apaiser les passions, la déclaration du président de la République reconnaissant le 4 avril dernier la nécessité d'une ouverture de la FM à la publicité a mis le feu aux poudres et placé pêle-mêle radios, publicitaires, régisseurs, afficheurs et journaux sur des starting-blocks illusoires, dont la plupart, sans attendre le vote de la loi, se sont déjà allègrement dégagé.

Des sondages circulent qui établissent des hit-parades de stations en confondant audience et notoriété. Des régies apparaissent à l'ombre des plus anciennes jusqu'alors réticentes, par crainte des représailles, à se lancer dans la bataille. Les stratégies se définissent et les enchères montent, les radios hésitent de moins en moins à monnayer leur signature au bas d'un contrat de régie contre une confortable avance sur les recettes à venir...

Mais le bouillonnement démonstratif, cette euphorie de façade parvient mal à masquer l'inquiétude, le doute et le malaise de nombreuses stations qui attendent d'avoir toutes les données en main – notamment la publication de la loi et de ses décrets d'application au *Journal officiel* – pour choisir à la fois leur statut et leur mode de financement.

Après tout, en esquissant trois *schémas* de radios, correspondant – théoriquement – à autant de logiques différentes, la loi laisse aux stations *une grande latitude* et *permet* l'affirmation de vocations variées. Le fantasme de la publicité enfin *exorcisé, voilà qui pourrait enfin* ramener les choses à leur place, et faire réapparaître au premier rang des *préoccupations* la notion *même* de « projet » de radio.

En combinant les critères de la *forme juridique et du mode de* financement, on aurait abouti à une distinction très claire entre deux secteurs étanches : d'un côté, des radios associatives n'ayant accès à aucune ressource publicitaire mais bénéficiaires des aides sur fonds publics ; de l'autre, des radios commerciales, véritables petites entreprises choisissant de vivre de publicité. Jugeant ce schéma trop simpliste, voire dangereux, pour de nombreuses radios associatives, le gouvernemnt et l'Assemblée nationale ont décidé de créer une catégorie intremédiaire – certains diront hybride – entre la logique purement commerciale et la démarche associative.

Par leur vocation particulièrement bien affirmée, les trois radios suivantes symbolisent assez bien à nos yeux les trois types de stations prévues par la loi.

● LA RADIO COMMERCIALE. C'est NRJ par excellence. « *La plus belle des radios* », comme *le* répète complaisamment son directeur, M. Jean-Paul Baudecroux ; la plus écoutée, comme tendent à le démontrer avec constance tous les sondages réalisés en région parisienne ; la plus courtisée par les *annonceurs*, les publicitaires, les attachés de presse... ou les stations périphériques ; la plus arrogante *enfin... mais son sucès n'a-t-il pas de* quoi la griser ?

Une cible affichée : les 15-34 ans ; *un mot d'ordre* : musiques tous azimuts ; un secret : le ton « stéréotonique », NJR a distancé la plupart de ses *concurrents* et *va* enfin pouvoir officiellement adopter un statut de société anonyme, plus conforme à sa *vocation* de support de publicité.

Actuellement en « *sous-effectif* », elle « *embauche à tour de bras* » et aura d'ici peu une trentaine de salariés. Un nombre auquel il faudrait ajouter les huit personnes qui animent *le réseau NRJ* : treize stations franchisées, seize dans les jours qui viennent ; et à terme, selon son *directeur*, une dans chacune des vingt-six villes de plus de 200 000 habitants, sans compter les *villes de vacances et les autres* grands marchés urbains. Une série de contrats au terme desquels la station *parisienne* prend en *régie* la publicité extra-locale des stations et les assiste en matière de formation *du personnel*, de choix et *installation* du matériel, d'informatisation, de gestion et de programmation. La *logique voudrait bien sûr qu'un* même spot de publicité puisse être diffusé simultanément sur l'ensemble ou sur *une partie des stations de* la « famille ». Jean-Paul Baudecroux songe au câble, envie les « répéteurs » italiens interdits en France, et prévoit déjà d'utiliser le satellite pour arroser ses stations.

Enfin, NRJ, ce sera bientôt également la télévision. « *Les grands réseaux américains ont bien commencé par la radio* », rappelle le directeur. En association avec Gaumont, la station produit donc des clips-vidéo qui seront diffusés dans les salles de cinéma (cf. le clip « Pull marine » d'Isabelle Adjani), et aura en charge la programmation musicale du réseau télévisé de Biarritz. NRJ *forme* déjà des vidéo-jockeys (VJ), met en scène – et en clip – le logo de la station et prend le pari de devenir en France ce que la chaîne MTV (music-television) – en battant tous les records d'abonnement – est aux Etats-Unis. Lancée avec 300 000 F à l'automne 1981, NRJ prévoit maintenant un budget de 20 millions de francs. « *Après tout*, explique M. Baudecroux, *avec 800 000 auditeurs quotidiens et quarante-cinq salariés, la station de Los Angeles Kiss FM obtient bien un chiffre d'affaires publicitaire d'environ 9 millions de dollars par an !* »

● *LA RADIO ASSOCIATIVE, la vraie, c'est forcément Radio Dreyeckland, cette fédération de cinq stations locales alsaciennes, qui travaillent dans le même esprit (« la radio communautaire tournée vers la vie régionale »)* et sont issues d'une histoire commune ; celle de la pionnière, Radio Verte Fessenheim qui, dès juin 1977, faisait entendre, contre le nucléaire ou les fermetures d'usines, un discours alternatif. Radio Dreyeckland mobilise près de deux cent cinquante bénévoles, compte deux permanents au niveau régional, les budgets de fonctionnement des différentes antennes s'étalant entre *10 000* et *60 000 F*.

Les problèmes de répartition des fréquences dans les deux départements du Rhin et l'encombrement de la bande FM par les radios étrangères ont considérablement retardé l'octroi des autorisations dans la région. Un délai qui prive la radio des recettes du fonds d'aide auquel *elles devraient avoir droit et qui* pénalise dangereusement les stations pourtant fidèles à l'esprit de la loi de 1981. Radio *Dreyeckland, qui ne* perçoit aucune subvention, aucun soutien de municipalités ou de sociétés, veut en effet rester indépendante, refuse l'idée de recourir à la publicité et entend se battre pour défendre la notion de radio communautaire, non professionnelle, au service du public et accessible aux éditeurs.

● LE SECTEUR INTERMEDIAIRE (associatif-publicitaire), contesté par le Sénat, devrait attirer en fait une majorité de radios. C'est la voie moyenne qui permet de diversifier les sources de financement (publicité plus subventions) *en évitant d'être complètement* assisté (comme les radios bénéficiant du fonds d'aide) ou entièrement soumis aux lois du marché (comme les sociétés commerciales).

C'est également une solution d'attente, car le choix du statut de société, parfois plus adapté à la stratégie et à la vocation de la station, a l'inconvénient majeur d'être définitif !

TSF 93, la plus importante radio du département de la Seine-Saint-Denis, a opté pour cette voie. « *Nous avons procédé par élimination*, explique-t-on : *transformer TSF 93 en société commerciale impliquerait un changement complet d'orientation, une révolution à l'intérieur de nos statuts et dans la conception même de la radio. Nous priver de la publicité serait également absurde puisque nous n'avons aucune raison d'être publiphobes et que nous manquons de ressources.* »

Subventionnée largement par le conseil général de la Seine-Saint-Denis, soutenue par vingt-trois municipalités pour la plupart communistes et de nombreuses associations, TSF 93 bénéficie déjà d'un budget de 8 *millions* de francs, et emploie trente et un salariés. « *Il aurait donc été extrêmement désagréable de devoir choisir entre deux secteurs étanches.* » Sans doute. Nombre de radios municipales – *dont Radio-Service tour Eiffel* à Paris – auraient connu ce dilemme. Le risque est grand cependant de *voir ces radios bénéficiaires d'aides* publiques considérables cumuler l'ensemble de la publicité locale et régionale et recréer par là même de véritables fiefs... sinon de petits monopoles.

ANNICK COJEAN.

EN BREF

● *L'Association nationale Nouveaux Médias (ANNM)* a tenu, *début juillet, son assemblée générale* constitutive, au cours de laquelle elle a approuvé ses statuts, nommé *son comité directeur et son bureau*. Ce dernier est présidé par M. Jean-Marie Rausch, sénateur, maire de Metz, *tandis que M. Charles Pasqua*, sénateur, en assume le secrétariat général.

Mettant l'accent sur le rôle que doivent jouer les collectivités locales dans le développement des nouveaux réseaux de communication (notamment des réseaux cablés), l'association se fixe, en particulier, comme objectifs de permettre aux collectivités territoriales de choisir librement leurs partenaires et le type de contrat qu'elles passeront avec eux et de prendre position publiquement chaque fois que les responsabilités de ces collectivités dans le domaine des nouveaux médias seront évoquées.

L'association conduira cette action en étroite liaison avec les *représentants qualifiés de la presse* écrite, en vue de préparer et de promouvoir la création d'entreprises multimédias.

● *Un nouveau directeur à Radio-Notre-Dame.* – M. Olivier Jay vient d'être nommé directeur de Radio-Notre-Dame (100,2 Mhz), radio locale parisienne créée par l'archevêque de Paris en novembre 1981. Il succédera le 10 août prochain à M. Robert Toussaint, ancien secrétaire général des Editions Fayard, directeur de cette station depuis 1982. M. Jay, âgé de vingt-six ans, continuera à être chargé de l'information auprès du cardinal Lustiger et à assurer la rédaction en chef de *Paris Notre-Dame*, lettre hebdomadaire du diocèse de Paris.

RECTIFICATIF. – M. André Bercoff – alias Caton – nous a *manifesté sa surprise d'être au sommaire du premier numéro de l'Idiot international (le Monde* du 19 juillet). *Caton* ne semble pas tenté de collaborer à cet hebdomadaire, comme M. Jean-Edern Hallier nous l'avait affirmé.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 20 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Claude François.
Emission de M. et G. Carpentier.
Des extraits des plus illustres émissions de télévision consacrées à l'idole de la jeunesse des années 70. Cloclo avec Mireille Mathieu, Michel Sardou ou Gilbert Bécaud...

21 h 40 Ce jour-là : la classe 1925.
Réal. M. Schindler et Y. Dalain.
Le service militaire en Suisse. Un voyage au Palais des expositions, à Genève, avec la classe de l'année 1925. Fanfares, sac à poils, mousquetons...

22 h 40 Temps X.
Emission d'I. et G. Bogdanoff. La quatrième dimension.

23 h 10 Journal.

23 h 25 Les tympans fêlés.
Scorpion, Judas Priest, Iron Maiden.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Machinations.
De J.-P. Pétrolacci, réal. B. Gantillon, avec T. Karyo, R. Vogler, D. Chalem...
Marc et Charlotte tentent de retrouver Meyer à Londres. Pendant ce temps, Anna et Rinaldi livrent aux comparses de Meyer les photocopies de leurs travaux...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Personnages contestés », sont invités : Jean-Marie Apostolidès (les Métamorphoses de Tintin), *Pierre Boutang* (Maurras, la destinée et l'œuvre), *Jean-Philippe Domecq* (Robespierre, derniers temps), *Jean Elleinstein* (Staline).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : le Mois le plus beau
Film français de *G. Blanc (1967)*, avec *G. Géret*, M. Galabru, M. Baptiste, Y. Rénier, J. Bouise, M. Noël.
En mai 1940, dans un petit village à l'écart de la guerre une querelle de famille opposant le maire et un charpentier irascible. Mais la guerre se rapproche et l'armée vient construire un pont, pour raisons stratégiques. Film populiste, réalisé par un ancien assistant d'Yves Robert. Etude de mœurs, notations humoristiques, excellente et pittoresque interprétation.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Au-delà de la guerre... Tchad, printemps 84.
Magazine d'information d'André Campana.
L'organisation Médecins sans frontières dans une des régions les plus pauvres d'Afrique, théâtre d'une guerre qui ruine l'économie. Au Tchad, le reportage d'Ange Casta traite des premiers contacts de deux infirmiers africains avec l'ordinateur.



21 h 30 Série : Mazarin.
de Pierre Moinot avec F. Périer, M. Sarcey, S. Bouy... (Rediffusion.)
La vie de l'illustre Giulio Mazarini, alias Mazarin, maître dans l'art de gouverner. Un Machiavel.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Parole de régions.
FR 3 Aquitaine : carbone, carbone.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Poème et barcarolle d'Henri Vieuxtemps, interprétés par Jeanine Vieuxtemps, pianiste.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Aphrodite la grande déesse, par M.-H. Fraissé. Avec J. Karageorghis, A. Hermary et J.-J. Walter.

21 h 30 Avignon.

22 h En direct d'Avignon : le cycle du roi Arthur, récit chanté, réal. : B. de la Salle, musique : J.-P. Auboux. Avec S. Boulanger, M. Hindenoch, E. Marchand, P. Mesuret, A. Patrix, A. Quoniam.

5 h 30 L'aube comme un vent magique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Baden) : Messe nº 13 en si bémol majeur « de la Création », Messe nº 12 en si bémol majeur *Theresienmesse*, de Haydn, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kord.

22 h 15 Les soirées de France-Musique (en direct du « Hot Brass ») : Nuit du jazz.

Les programmes du samedi 21 et du dimanche 22 juillet se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

Week-end d'un chineur

VENTES

Samedi 21 juillet

ILE-DE-FRANCE

Mantes-la-Jolie, 10 heures : meubles, tableaux, bibelots.

PLUS LOIN

Cannes, 10 heures : soldats de plomb, décorations ; 14 h 30 : souvenirs napoléoniens, armes ; **Fontenay-le-Comte**, 10 heures : monnaies ; **Fresnes-Cauverville**, 13 h 30 : meubles, gravures, objets d'art, tableaux ; **Grasse**, 14 h 30 : bibelots, tableaux, meubles, bijoux ; **La Baule**, 20 h 30 : bijoux, argenterie ; **La Rochelle**, 14 heures : sciences, marine, curiosités ; **Megève**, 17 h 30 : tableaux modernes.

Dimanche 22 juillet

ILE-DE-FRANCE

Les Andelys, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux, bijoux, argenterie ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : tableaux, argenterie, bijoux, céramiques, meubles ; **Versailles-Chevau-Légers**, 10 heures, archéologie ; 14 h 15 : livres, Extrême-Orient, tableaux modernes, meubles, objets d'art.

PLUS LOIN

Aubagne, 14 h 30 : curiosités, arts populaires, sciences et techniques ; **Biarritz**, 14 h 30 : tableaux, meubles, objets d'art ; **Epernay**, 14 heures : bijoux, argenterie, verres anciens, opalines ; **Epinal**, 14 heures : meubles, bibelots, tableaux ; **Granville**, 14 h 30 : tableaux modernes, meubles anciens de collection ; **Guéret**, 14 heures : meubles, tableaux, livres ; **Nogent-le-Rotrou**, 10 heures : petits lots, bijoux, argenterie, bibelots ; 14 heures : archéologie, objets d'art, meubles, tableaux, argenterie, bijoux ; **Saint-Dié**, 14 heures : tableaux modernes, tableaux anciens, meubles, objets d'art, faïences, bijoux.

FOIRES ET SALONS

Aubazine (19), **Cahors** (46), **Château-de-Bourron** (89), **Chinon** (37), **Guérande** (44), **Houdan** (78), **La Voulte** (67), **Le Pavé-du-Roy** (77), **Maubourguais** (65), **Mouans-Sartoux** (06), **Pujols** (47), **Villefranche-de-Rouergue** (12).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 22 JUILLET

« Les cités d'artistes à Montmartre », 15 heures, métro Lamarck (Arcus).

« Le quartier Maubert rénové », 15 h 15, rue Domat (Mme Barbier).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (Marion Ragueneau).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 15 heures (Marion Ragueneau).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, entrée Quai d'Orsay (B. Czarny).

Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abesses (Les Flâneries).

« L'Ecole militaire », 15 heures, 1, place Joffre (M. Boulo).

« La peinture italienne de Léonard de Vinci au Caravage », 10 h 30, musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 10 h 30, entrée de la crypte (Mme Lasnier).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (Mme Lasnier).

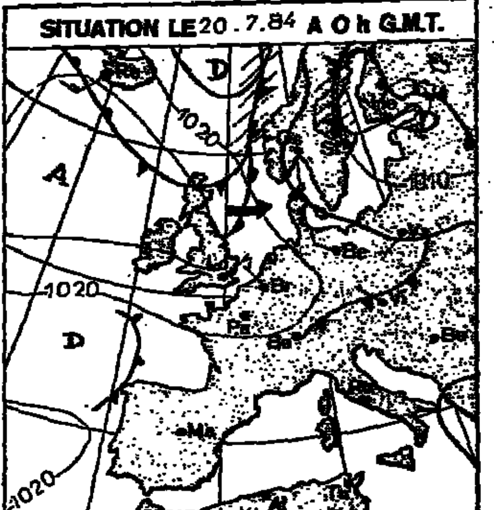
« La place Dauphine », 10 h 30, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

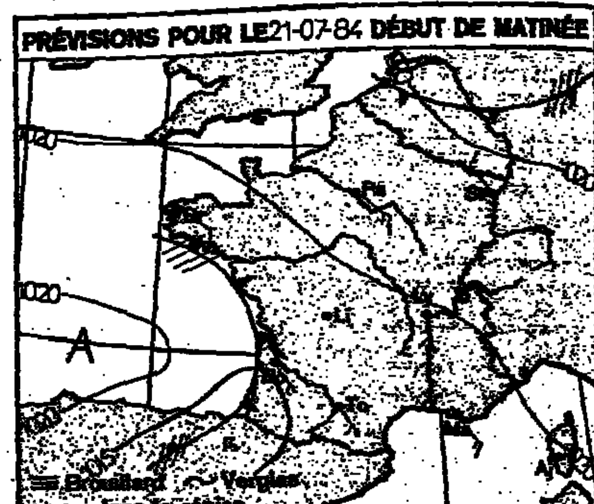
« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Romann).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.7.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-07-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution du temps en France entre le vendredi 20 juillet à 0 heure et le samedi 21 juillet à 24 heures.

Les basses valeurs du proche-Atlantique vont diriger de l'air chaud et humide des Açores à l'ouest de la France. Cet air chaud et lourd s'étendra dimanche à une grande partie du pays.

Samedi, de la Bretagne aux Pyrénées et au golfe du Lion, le temps sera chaud, passagèrement nuageux et même, par place, menaçant et lourd. En fin de journée, des foyers orageux isolés éclateront près des Pyrénées et au voisinage du Massif Central.

PRÉVISIONS POUR LE 21 JUILLET A 0 HEURE (GMT)

Au lever du jour, il fera 15 à 18 degrés. En milieu d'après-midi, 26 à 30 degrés, 30 à 35 degrés au voisinage des Pyrénées.

Ailleurs, le temps sera encore frais le matin dans les régions de l'intérieur (10 à 11 degrés). Ensuite, il fera beau. Tout au plus, on notera encore des passages nuageux en première partie de journée, près du Nord et du Nord-Est. Grâce au soleil, les températures remonteront rapidement pour se situer de 22 degrés dans le Nord à 29 degrés dans le Midi.

Excepté des rafales sous les orages, le vent sera faible.

Dimanche matin, le ciel sera nuageux au sud de la Garonne. Il fera lourd de la Bretagne à la Méditerranée. Ailleurs, le temps sera beau, bien ensoleillé, malgré quelques bancs de brume dans les vallées.

Au fil de la journée, le temps lourd et orageux gagnera du terrain. En soirée, seules les régions allant du nord de la Seine au nord-est seront épargnées.

Des orages plus organisés que la veille éclateront en milieu et fin d'après-midi, particulièrement de la Bretagne au Massif Central et à la Méditerranée.

Les températures nocturnes seront voisines de 15 à 18 degrés sur la moitié sud-ouest ; 12 à 14 degrés ailleurs.

L'après-midi, il fera 22 à 23 degrés près de la Manche, 25 à 30 degrés ailleurs. Mais les températures accuseront une baisse temporaire de 4 à 5 degrés sous les orages.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 20 juillet à 8 heures, de 1022,7 millibars, soit 767,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juillet ; le second le minimum de la nuit du 19 au 20 juillet) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 33 et 18 ; Bordeaux, 31 et 15 ; Bourges, 26 et 12 ; Brest, 25 et 12 ; Caen, 22 et 12 ; Cherbourg, 21 et 12 ; Clermont-Ferrand, 26 et 10 ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble-St-M.-H., 29 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 11 ; Lille, 17 et 13 ; Lyon, 26 et 10 ; Marseille-Marignane, 29 et 16 ; Nancy, 19 et 8 ; Nantes, 28 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 16 ; Paris-Montsouris, 21 et 12 ; Paris-Orly, 21 et 12 ; Pau, 33 et 18 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 27 et 13 ; Strasbourg, 22 et 12 ; Tours, 26 et 11 ; Toulouse, 33 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 17 ; Amsterdam, 17 et 13 ; Athènes, 31 et 21 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 16 et 11 ; Bruxelles, 17 et 12 ; Le Caire, 36 (maxi.) ; îles Canaries, 32 et 20 ; Copenhague, 23 et 13 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 30 et 20 ; Genève, 27 et 11 ; Istanbul, 26 et 18 ; Jérusalem, 29 et 16 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 21 et 12 ; Luxembourg, 15 et 8 ; Madrid, 37 et 16 ; Moscou, 27 et 18 ; Nairobi, 25 et 12 ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 16 et 15 ; Tozeur, 37 et 24 ; Tunis, 31 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

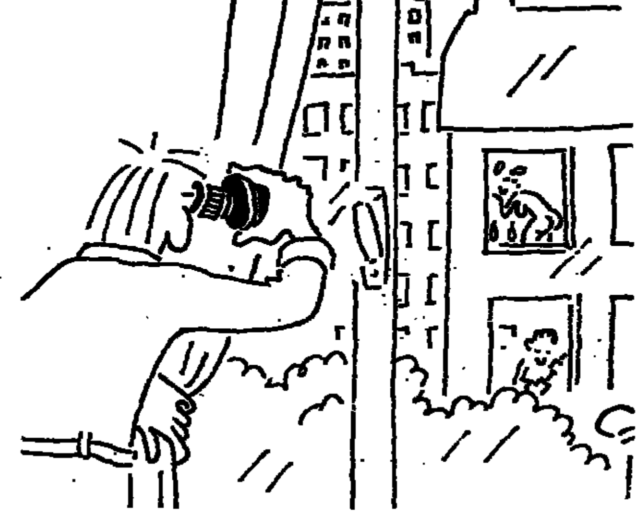
ÉTÉ

Histoire d'Amour par Konk

Résumé : Elle quitta l'appartement et une sorte de vie nouvelle pleine de sollicitations s'installa. L'exaltation n'était pas pour autant au rendez-vous.

ET CE FUT, DE NOUVEAU, LA SOLITUDE.















(A suivre.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 20 juillet :

DES DECRETS

- Portant création de la réserve naturelle de la falaise du Cap-Romain (Calvados).
- Relatif aux contrôles des opérations faisant partie du système de financement par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, section « garantie ».
- Déterminant les modalités d'application de la loi du 24 décembre 1974 en ce qui concerne la compensation instituée au titre de l'assurance-maladie entre le régime général et le régime de sécurité sociale de la Banque de France.
- Instituant un Conseil national des populations immigrées.
- Fixant le montant de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.
- Fixant le montant de divers avantages de vieillesse et d'invalidité.
- Portant revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales à compter du 1er juillet 1984.
- Portant abrogation du décret du 7 novembre 1980 relatif à l'affectation à la Bibliothèque nationale de professeurs agrégés, anciens élèves de l'Ecole normale supérieure (rue d'Ulm) et de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (boulevard Jourdan).

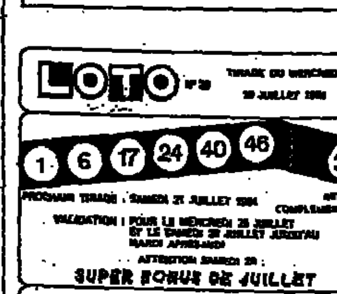
SANTÉ

LES EXAMENS DU CŒUR. – Cathétérisme, coronarographie, pontage aorto-coronarien... autant d'examens ou d'interventions que craignent ceux qui doivent les subir, souvent par manque d'informations sur leur réalité.

Pour expliquer aux patients le déroulement de ces divers actes, la Fédération de cardiologie vient d'éditer deux brochures : *Cathétérisme et coronarographie*, *le Pontage aorto-coronaire*, rédigées par le professeur Michel Bertrand. Ces documents sont mis gracieusement à la disposition des services de cardiologie ou des malades qui en feront la demande.

★ **Fédération de cardiologie, 50, rue du Rocher, 75008 Paris.**

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X



LOTO

1 6 17 24 40 46 — 30

SUPER BONUS DE JUILLET

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS N°s	12	796 370,00 F
5 BONS N°s + COMPLÉMENTAIRE	[illegible]	139 360,00 F
5 BONS N°s	[illegible]	6 760,00 F
4 BONS N°s	[illegible]	135,00 F
3 BONS N°s	[illegible]	10,00 F

Le Monde

économie

LA PRÉPARATION DU BUDGET

Le gouvernement cherchera à rétablir la vérité des tarifs dans les entreprises publiques

Le budget que le nouveau gouvernement aura à présenter au Parlement pour l'année 1985 sera identique, dans les grandes lignes, à celui que le gouvernement Mauroy avait préparé, conformément aux indications fournies ces dernières semaines par le *chef de l'Etat, l'objectif étant* de réduire d'un point les prélèvements obligatoires. La suppression du prélèvement de 1 % sur les revenus au profit de la Sécurité sociale est désormais officielle, ce qui allégera de 12 milliards de francs l'impôt des ménages, minoré, par ailleurs, de 10 milliards de francs suivant des modalités qui devraient être arrêtées dans les prochaines semaines.

On remarquera que ces mesures reviennent à rendre aux ménages une bonne partie de ce qui leur avait été prélevé en 1983 en application *du plan d'austérité du 25 mars 1983*, à savoir le 1 % pour la Sécurité sociale, la réinjection de pouvoir d'achat devant être plus sensible si la réduction de l'impôt sur le revenu des personnes s'applique uniformément à tous les contribuables.

Pour les entreprises, peu de surprise : M. Mitterrand a indiqué que le gouvernement *« supprimera les modalités les plus critiquables de la taxe professionnelle en améliorant certains critères »*, probablement le plafonnement de la valeur ajoutée pour le calcul de la taxe, la réduction de 10 milliards de francs étant *confirmée. Le chef* de l'Etat a précisé : *« Je tiens à ce que ces allégements ne soient pas l'exception d'une année, mais la règle pour l'ensemble de mon septennat. Ils seront poursuivis au rythme rendu possible par la réussite de l'effort de redressement entrepris par la nation. »* Cela signifie que de nouvelles réductions d'impôts seront effectuées pour le budget 1986, si la conjoncture le permet.

Des économies sur de nombreux postes, de l'ordre d'une quarantaine de milliards de francs, devraient ramener l'augmentation des dépenses à 6 %, soit un total de 1000 milliards de francs contre 940 milliards de francs en 1984, face à des recettes portées de 817 milliards de francs à 860 milliards de francs environ. Le déficit budgétaire, *qui avoisinerait* 140 milliards de francs contre 125,8 milliards de francs prévus pour 1984 (vraisemblablement dépassés), sera limité à 3 % du produit intérieur brut.

Deux éléments sont à retenir dans ce projet de budget. D'abord, tous les départements ministériels seront touchés par les économies, mais une progression « plus forte » sera admise pour les actions qui traduisent les priorités du gouvernement inscrites *dans le IX[e] Plan : lutte pour* l'emploi, développement et modernisation de l'industrie, éducation et *formation, culture et recherche.* Ensuite, le gouvernement va devoir résoudre un problème fondamental, à savoir les conséquences, pour la nation, de la baisse des prélèvements obligatoires. Si les recettes diminuent, les dépenses doivent subir un ajustement. L'idée générale, que le nouveau titulaire de la Rue de Rivoli, M. Pierre Bérégovoy, reprend particulièrement à son compte (voir l'article de Paul Fabra en première page), est celle d'un certain désengagement de l'Etat dans des activités qui ne lui incombent pas normalement. Cette idée implique, naturellement, le rétablissement de l'équilibre d'un certain nombre d'entreprises publiques. On songe plus particulièrement à la SNCF, au *Gaz de France*, à la RATP et à la Compagnie générale maritime ; le cas de l'EDF est différent puisque cet organisme est précisément en train de revenir à l'équilibre financier. Ce rétablissement passe par une meilleure gestion et, surtout, par une politique tarifaire plus adaptée, c'est-à-dire un relèvement modulé.

Demander moins au contribuable et plus à l'usager, telle est la nouvelle recette, en partant du principe que l'impôt est obligatoire et que l'utilisation des services publics ne l'est pas nécessairement (choix entre *train et automobile par exemple*). Naturellement, des arbitrages seront rendus, notamment au profit des transports urbains, que les pouvoirs publics entendent ne pas défavoriser.

Telle est la tâche assignée au nouveau gouvernement, et dont les intéressés, eux-mêmes, reconnaissent qu'elle va être particulièrement difficile, surtout si les recettes ne correspondent pas aux espérances. Par ailleurs, les syndicats et le Parti communiste ne se priveront pas de dénoncer les nouvelles contraintes qui pèseront sur l'usager. Une opération vérité est toujours pénible.

FRANÇOIS RENARD.

LA SUPPRESSION DU « 1 % SÉCURITÉ SOCIALE »

Une décision logique, mais risquée

Que le premier acte du ministre de l'économie, des finances et du budget du gouvernement Fabius soit de supprimer la contribution de 1 % pour la Sécurité sociale demandée par le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale du pré*cédent gouvernement n'est pas* une surprise. M. Bérégovoy ne fait que donner satisfaction à M. Bérégovoy. Cela apparaît de plus comme une décision logique : dès son instauration, lors du deuxième plan de rigueur du 25 mars 1983, le prélèvement de 1 % – qui ne concernait pas pour 1983 les revenus du capital *soumis à prélèvement obligatoire* – avait été présenté comme une mesure « exceptionnelle » ou « transitoire ». Il en fut de même lorsque, le 14 septembre 1983, le gouvernement décida d'élargir pour 1984 ce 1 % à l'ensemble *des revenus imposables*. Le transitoire aura duré moins de deux ans.

La suppression du 1 % pose cependant deux types de problèmes. Certes, les excédents de *la Sécurité sociale* (11,2 *milliards* de francs réalisés pour 1983 et 13,1 milliards de francs prévus pour 1984) *permettent mécaniquement* de se dispenser de cette contribution qui devait rapporter, pour cette année, à la Caisse nationale d'allocations familiales 11,4 milliards de francs. Mais la disparition d'une recette de plus de 11 milliards de francs pour 1985 suppose – condition *sine qua non* à laquelle Mme Georgina Dufoix devra veiller particulièrement – une accentuation de l'effort déjà bien engagé de maîtrise des *dépenses. Un sérieux défi, car il* ne faut pas pour autant mettre la protection sociale en cause.

Le deuxième problème est que ce 1 %, malgré son caractère provisoire, avait quand même été présenté comme un engagement – à défaut d'une réforme plus globale – d'une fiscalisation partielle du financement des dépenses de Sécurité sociale. Dans la quatrième édition de leur *Traité du social*, publié chez Dalloz, Mme Nicole Questiaux et M. Jacques Fournier présentent ce 1 % comme la mise en route *par les pouvoirs publics d'un « rééquilibrage des charges »*. La CFDT, hostile à sa suppression, y voyait un outil de solidarité. La disparition de ce 1 % répond à l'objectif du président de la République de faire baisser les prélèvements obligatoires. Mais est-ce à dire pour autant que toute réforme du financement allant dans le sens d'une fiscalisation accrue sera abandonnée ? C'est à Mme Dufoix qu'il appar*tiendra de donner une réponse.*

M. N.

Un retour à la croissance sans abandonner la rigueur

(Suite de la première page.)

Comment l'endiguer, tout en remplissant la promesse d'une diminution de 1 % des prélèvements obligatoires ? M. Bérégovoy, qui a obtenu la suppression de l'imposition de 1 % sur les revenus pour financer la Sécurité sociale, procédera aussi, *comme il était convenu*, à une réduction de la taxe professionnelle, grâce à quoi les entreprises devraient payer l'an prochain 10 milliards de francs en moins. Comme prévu, il allégera aussi l'impôt sur les revenus, ce qui devrait, là encore, diminuer de 10 milliards l'impôt payé par les contribuables. Le conseil des ministres n'a pas tranché le point de savoir si ce dernier *allégement* serait obtenu par l'abolition de la surtaxe sur les moyens et hauts revenus (respectivement de 5 % et de 8 % de l'impôt dû) ou par la diminution uniforme de 5 % de la note à payer par chaque foyer fiscal. Cette deuxième solution semble plus probable, mais elle n'est pas encore acquise.

On demandera donc moins aux Français en tant que contribuables, *mais on les fera payer* davantage en tant qu'usagers des services publics. M. Bérégovoy n'aime pas la politique de l'indice, même s'il se montre aujourd'hui plus prudent sur ce chapitre. Il a toujours exprimé l'idée que lutter contre l'inflation, en laissant se creuser les déficits publics, c'est reculer pour mieux sauter. Tout laisse penser qu'il n'a pas changé d'avis et qu'il essaiera, dans les limites du raisonnable – le déraisonnable est souvent de ne pas aller assez loin, – de se rapprocher de la vérité des coûts et des prix, en renonçant aux faux-semblants.

Revoir le contrôle des changes

Le ministre de l'économie et des finances a toujours soutenu que la gauche n'avait pas la moindre chance de gagner les élections de *1986 si la nécessaire politique* de rigueur ne devait pas déboucher sur un retour à la croissance, laquelle, *dans son esprit, est subordonnée à* trois conditions : la poursuite de l'assainissement, la modernisation de l'appareil productif et la formation des hommes.

Au mois de mars 1983, quand il fallut décider la troisième dévaluation du septennat, M. Bérégovoy était, avec M. Jean-Pierre Chevènement, partisan d'un franc flottant. Alors que d'après M. Chevènement cette mesure devait s'accompagner d'un nouveau renforcement du protectionnisme, M. Bérégovoy pensait, au contraire, qu'une suspension de la participation du franc au système monétaire européen devait être le complément d'une politique de grande rigueur budgétaire et d'échanges libres. La querelle du *SME (système monétaire européen)* est, dans son esprit, enterrée, la question ayant été tranchée par le président de la République. Le franc n'est pas menacé dans l'immédiat, mais le ministre pense toujours qu'une décision spectaculaire serait la bienvenue, tant pour affirmer l'attachement de la France à une politique d'ouverture que pour l'obliger à maintenir le cap. Tenté par une suppression du contrôle des changes, qu'il considère comme un anachro*nisme et un obstacle, il serait étonnant* qu'il n'essaie pas au moins d'en atténuer les rigueurs.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,7380	8,7460	− 30	0	− 75	− 10	− 410	− 180
$ can.	6,5785	6,5835	− 80	− 20	− 170	− 70	− 600	− 395
Yen (100)	3,5860	3,5910	+ 145	+ 180	+ 300	+ 355	+ 890	+ 1200
DM	3,0695	3,0730	+ 140	+ 165	+ 270	+ 335	+ 790	+ 935
Florin	2,7195	2,7230	+ 105	+ 140	+ 210	+ 265	+ 685	+ 760
F.B. (100)	15,1645	15,1750	− 35	+ 65	− 35	+ 100	− 80	+ 305
F.S.	3,6275	3,6300	+ 190	+ 220	+ 380	+ 460	+ 1175	+ 1355
L (1000)	4,9920	4,9950	− 210	− 150	− 430	− 410	− 1300	− 1210
£	11,5810	11,5930	− 95	0	− 150	− 30	− 80	+ 200

MARCHÉ COMMUN

LA CEE A COURT D'ARGENT

Les financiers repassent le casse-tête aux diplomates

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres du bud*get des Dix se sont séparés dans la* matinée du vendredi 20 juillet après deux jours de discussions, sans aboutir à un accord sur le financement de la CEE d'ici la fin de l'année. L'attitude de la délégation britannique a hypothéqué toute chance de compromis. Le dossier a été transmis aux ministres des affaires étrangères qui se réuniront les 23 et 24 juillet à Bruxelles.

D'entrée de jeu la délégation du Royaume-Uni s'est opposée à l'idée de contribution additionnelle des Etats membres pour couvrir le dépassement de 2 milliards d'ECU *(14 milliards de francs)* des recettes par les dépenses résultant de l'application de la réglementation communautaire.

Londres a fait valoir très habilement qu'accroître les apports financiers des Dix signifiait que le pourcentage de TVA versé au budget serait dépassé. Or la décision d'augmenter le taux actuel (de 1 % à 1,4 %) prévu pour *1986* doit être ratifiée par les Parlements nationaux. Les Britanniques tirent donc *la conclusion* qu'il n'est pas possible pour les gouvernements de préjuger le vote d'Assemblées souveraines.

La vérité est que, bénéficiant d'un allègement forfaitaire (1 milliard d'ECU, soit 6,9 milliards de francs) pour leur contribution en 1984, ils ont intérêt à ce que le budget soit le plus réduit possible. Pour 1985 l'accord de Fontainebleau donne à la Grande-Bretagne un peu plus de marge : à partir de l'année prochaine la compensation sera égale aux deux tiers de la *différence entre ce que la* Grande-Bretagne verse et reçoit de l'Europe. C'est la raison pour *laquelle les Britanniques se sont pro*noncé pour un appel anticipé au 1[er] octobre 1985 des nouvelles « ressources propres » pour l'exécution du budget de l'année prochaine.

Dans ces conditions Londres demande que le budget 1984 reste dans les limites des crédits votés en décembre 1984. Pour *y parvenir* M. Stewart, le secrétaire d'Etat britannique, propose d'annuler certaines dépenses agricoles (écoulement des stocks laitiers, réduction des exportations de sucre, abandon de certaines mesures de soutien du marché des vins, etc.) et d'en reporter d'autres à l'année prochaine. Les autres Etats membres, conscients qu'une telle attitude sera très mal accueillie par les agriculteurs, sont favorables à un effort financier. Chacune des délégations a marqué son accord pour une enveloppe complémentaire se situant autour de 1,3 milliard d'ECU. Plusieurs délégations, notamment celles de la France et de l'Allemagne fédérale estiment que les économies ou les reports de dépenses doivent être trouvés dans les actions sociales et régionales de la Communauté, la politique agricole commune devant rester prioritaire.

MARCEL SCOTTO.

● **Fonds social européen : priorité aux jeunes.** – En 1983, le fonds social de la CEE a concentré ses efforts sur la lutte contre le chômage des jeunes. Alors que le montant total des concours s'est élevé à 1,877 milliard d'ECU (12,99 milliards de francs), la part affectée à l'emploi et à la formation des jeunes *s'est élevée à 892,14 millions d'ECU* (133,14 millions de francs). Un important effort a également été consa*cré aux handicapés, ainsi qu'aux ré*gions défavorisées. Le rapport de la CEE indique que les principaux bénéficiaires du fonds social ont été le Royaume-Uni (29,7 %) et l'Italie (28,4 %), avant la France (14,7 %).

AFFAIRES

L'AFFAIRE CREUSOT-LOIRE

M. Pineau-Valencienne cède la place

M. Didier Pineau-Valencienne a décidé, le 19 juillet, de se retirer, avec le conseil d'administration de Creusot-Loire, et de laisser cinq jours au tribunal de commerce de Paris pour désigner un administrateur provisoire. Il prend le beau rôle. Dans un message envoyé à son personnel, il explique son geste par la vanité *« de rechercher une concertation dont les pouvoirs publics ne voulaient pas »*. Il estime que *« les mandataires sociaux se trouvent dans l'incapacité d'exercer normalement leurs responsabilités et* [*qu*] *'ils ne peuvent plus contribuer utilement à l'élaboration d'une solution susceptible de préserver Creusot-Loire »*.

M. Pineau-Valencienne, au moment de quitter Creusot-Loire pour se replier sur les autres sociétés du groupe Schneider, tente une nouvelle fois, dans ce message, de justifier son attitude : *« Il n'était pas possible, parce qu'illégal et illégitime, d'accepter comme condition au sauvetage de Creusot-Loire la prise de contrôle total par des investisseurs extérieurs des autres sociétés industrielles apparentées au groupe Empain-Schneider. »*

Ce départ a l'avantage pour M[me] Cresson, qui, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, va prendre en main ce dossier difficile, de lever un obstacle et de facilier *ainsi la mise* en place de la solution préparée par les pouvoirs publics (*le Monde* du 14 juillet). Encore que M. Hubert Lafont, le mandataire *ad hoc*, qui devrait être désigné comme administrateur provisoire, travaille, dit-on, sur une autre solution (la reprise *in bonis* de Creusot-Loire ce qui inclurait donc le passif).

Mais cela ne règle pas tout. C'est du moins ce que pense la CFDT, qui a été reçue le 19 juillet par M. Louis Gallois, directeur général de l'industrie. On sait que la viabilité à terme du nouveau Creusot-Loire est suspendue à deux impératifs : la nécessité de ne pas faire reprendre par la société nouvelle des activités trop éloignées de la vocation de l'entreprise. A ce titre, Phœnix Steel, Carel et Fouché, Pinguely, Haulotte, *l'imprimerie à Nantes* et Delattre-Levivier (qui dans un communiqué fait savoir qu'elle n'est nullement en état de cessation de paiement et n'a donc pas l'intention de déposer son bilan) n'entreraient pas dans la nouvelle corbeille. En outre à moyen terme d'autres sociétés du groupe (Clecim qui intéresse Fives-Cail-Babcock, ou Instruments SA) seraient cédées.

L'autre impératif, c'est évidemment la difficile nécessité d'adapter les effectifs à des carnets de commandes chétifs ce qui risque d'être d'autant plus mal accepté par la CGT que le Parti communiste a quitté le gouvernement.

Il reste aussi à achever la mise au point de la répartition de l'actionnariat de la nouvelle société et la formation de son équipe dirigeante, soit celle de Framatome puisque cette entreprise doit avoir la conduite industrielle de l'opération, soit M. Raymond Lévy, qui a été effectivement pressenti et chargé d'une mission sur Creusot-Loire (mais là encore l'opposition de la CGT – qui *n'avait pas regretté son éviction* d'Usinor – risque d'être avivée).

Pour M. Pineau-Valencienne, ce départ ne règle pas grand-chose non plus. Sans parler de la volonté des syndicats de lui faire *« rendre des comptes »*, selon la formule de la Fédération des ingénieurs et cadres CGT, mais aussi de la CFDT, qui *« réfléchit pour engager des actions en justice »*, le PDG de Creusot-Loire sait que son groupe (réduit à Jeumont-Schneider, Schneider et Spie-Batignolles) vit pour partie – variable selon les sociétés – des commandes induites par l'activité de Creusot-Loire et de Framatome.

L'Humanité du 20 juillet ne dit pas autre chose lorsqu'elle écrit : *« La vraie fermeté dans l'affaire Creusot-Loire n'est pas de savoir si l'on fera ou non un procès à M. Pineau-Valencienne, mais consiste à maintenir la cohérence de l'ensemble des sociétés d'Empain-Schneider. Creusot-Loire se trouve en effet, soit en amont, soit en aval de toutes les activités du groupe. Faire exploser la firme du Creusot, c'est fragiliser l'ensemble de la mécanique lourde, de l'industrie énergétique et de celle des équipements lourds du pays. »* La démission du PDG de Creusot-Loire ne signifie donc surement pas la fin de ses relations tumultueuses avec les pouvoirs publics.

BRUNO DETHOMAS.

RAPPROCHEMENT DANS L'INDUSTRIE DU TRAITEMENT DE L'IMAGE

La Société européenne de propulsion (SEP) et la *Compagnie* des signaux électriques et électroniques (CSEE) vont prendre le contrôle majoritaire de Numelec, société familiale (soixante personnes, 50 millions de francs de chiffre d'affaires attendus pour 1984) spécialisée dans les matériels de traitement numérique d'images. Cette discipline nouvelle, utilisée dans la *télédétection spatiale* et la visualisation des images dans l'industrie ou la médecine, est dominée à près de 80 % par les américains (Vicom, Compal, etc.).

La CSEE est intéressée par cette opération pour ses activités de conception assistée par ordinateur, tandis que la SEP, qui compte déjà une centaine de personnes dans la *télédétection spatiale*, aura la prééminence dans le capital. L'IDI, au travers de sa filiale Suez Développement industriel, participe à ce rapprochement en faisant un prêt qui sera ultérieurement transformé en capital.

PECHINEY VA ARRÊTER TEMPORAIREMENT DES UNITÉS DE PRODUCTION D'ALUMINIUM EN FRANCE

Pechiney a exposé, le 19 juillet, à son comité d'entreprise les raisons qui ont contraint la société à décider une diminution conjoncturelle de ses capacités de production d'aluminium en Europe (*le Monde* du 14 juillet).

A cette occasion, la répartition de ces réductions de capacité a été annoncée. En France, 20000 tonnes seront « arrêtées » en juillet et en août à Noguères (Pyrénées-Atlantiques) et *8000 tonnes*, en août, à L'Argentière, dans les Hautes-Alpes.

Hors de France, 22000 tonnes seront « arrêtées » à Flessingue, aux Pays-Bas, en juillet, et 20000 tonnes, en Grèce, en juillet et en août. Selon la direction, ces fermetures temporaires – pour éviter de porter des stocks trop coûteux alors que les prix s'effondrent – pourront être réalisées sans suppression d'emplois.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Réouverture du port de Douvres...
...et désunion dans la grève des dockers

De notre correspondant

Londres. – La situation était encore confuse vendredi matin. A Londres, après s'être prolongées toute la nuit, les négociations entre les représentants des dockers et ceux de leurs employeurs se sont achevées apparemment avec succès, et l'on s'attendait que la reprise du travail soit décidée au cours d'une réunion syndicale convoquée pour samedi. Jeudi soir, les employés du port de Douvres avaient déjà, sans attendre plus longtemps, accepté de rétablir tout le trafic à travers la Manche, initiative qui ne pouvait qu'affaiblir la position des dirigeants syndicaux et qui paraissait annoncer la fin de la grève, d'autant que depuis vingt-quatre heures un accord semblait être en vue.

Les dockers de Douvres ont cédé devant le mouvement de colère des routiers britanniques et étrangers bloqués de part et d'autre de la Manche, ces derniers ayant lancé un véritable ultimatum en menaçant d'arrêter complètement le passage des touristes, que les grévistes voulaient maintenir pour ne pas heurter davantage l'opinion publique, surtout au moment du week-end le plus chargé de l'année en cette période de vacances. Après une vive tension, l'annonce de la réouverture du port a été accueillie par des cris de joie et un bruyant concert d'avertisseurs dans le convoi des quelque cent quatre-vingts camions qui, du côté anglais, attendaient le passage depuis le 16 juillet (1). Par dérision, un chauffeur britannique avait placé sur son pare-brise, avant d'embarquer, une pancarte sur laquelle il avait écrit : « *Victoire pour le TGWU.* » Il soulignait ainsi la contradiction à laquelle a été confronté ce syndicat – Transport and General Workers Union, – qui représente à la fois la majorité des dockers et celle des chauffeurs-routiers, dont les intérêts dans ce conflit divergeaient manifestement.

Mais les cinq cents dockers de Douvres ont également cédé à leurs propres hésitations. Ils avaient été, au début de la semaine, les derniers à se joindre au mouvement, alors que celui-ci, paralysant presque tous les autres ports, avait commencé le 10 juillet. Beaucoup étaient opposés au débrayage et avaient contesté la manière avec laquelle le syndicat avait organisé le vote à ce sujet, prétendant qu'une majorité n'avait pas été réunie. Les dirigeants syndicaux ont été contraints de tenir compte de cette défection qui pouvait en entraîner d'autres, notamment dans le port de Felixstowe, qui assure en Grande-Bretagne l'essentiel du trafic des porte-conteneurs. A Felixstowe, de nombreux dockers avaient protesté contre le fait que la grève n'avait pas donné lieu à une consultation.

Les leaders du TGWU risquaient, non seulement un désaveu de la base ou d'une partie d'entre elle, mais encore d'être accusés de ne plus mener qu'une grève politique uniquement destinée à soutenir l'action des mineurs, comme n'a pas manqué de le dire Mme Thatcher. Ils ont également dû considérer qu'ils avaient déjà obtenu gain de cause sur les principaux points de leurs revendications, puisque l'incident qui était à l'origine de la grève avait été pratiquement réglé les jours précédents et que le gouvernement avait fait connaître à plusieurs reprises son intention de préserver l'ancien accord garantissant l'emploi dans les docks (*le Monde* du 20 juillet). Il ne restait plus qu'à convaincre les employeurs de se soumettre à cette « *pression* » à peine déguisée de la part du cabinet de Mme Thatcher.

Le premier ministre était manifestement soucieux, en faisant ce geste à l'égard des dockers, de briser l'alliance de fait entre ceux-ci et les mineurs, car, alors que les dernières négociations entre l'Union nationale des mineurs (NUM) et la direction des charbonnages ont une fois de plus échoué, Mme Thatcher savait que le poids conjugué de ces deux grèves pouvait rapidement devenir insupportable. Dès jeudi soir, la « dame de fer » a montré qu'elle était déterminée à résister aux dirigeants de la NUM, pourvu que ceux-ci ne puissent plus bénéficier de l'appui des dockers. Devant les députés conservateurs, elle n'a pas hésité à déclarer que le pays devait faire face à un « *ennemi intérieur* ».

FRANCIS CORNU.

(1) A Calais, le trafic des passagers, bloqué jeudi, a pu reprendre normalement.

En Turquie

L'opposition critique le choix de l'exportation à tout prix

De notre correspondant

Ankara. – L'« *enfant chéri* » du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le gouvernement de M. Ozal, ne peut pas encore se targuer d'une performance à la hauteur des promesses faites à l'électorat turc il y a huit mois. Le « *dragon* » de l'inflation, pour reprendre une des expressions favorites du premier ministre turc, est toujours là, au grand dam des « *piliers* » de la société turque, que sont pour M. Ozal les ouvriers, les agriculteurs et les retraités.

Alors qu'il avait été prévu, en décembre dernier, un taux d'inflation de l'ordre de 25 % pour 1984 (contre 37 % en 1983), la hausse des prix a d'ores et déjà atteint 28,4 %, selon l'Institut national des statistiques, durant les cinq premiers mois de l'année. Toujours d'après le même organisme, la hausse du coût de la vie a été de 48,5 % entre mai 1983 et mai 1984, et celle des prix de gros de 53,1 % (voire de 59,4 %, à en croire les chiffres du secrétariat d'Etat au Trésor et au commerce).

Optimiste, M. Ozal promet que le taux d'inflation sera inférieur à 40 % en fin d'année, et peut-être même sera ramené aux alentours de 22 à 25 % au cours de 1985. Mais la grogne des ménagères devient de plus en plus perceptible, lorsqu'elles se rendent au marché. Impertubable, M. Ozal indique que la hausse des prix sera freinée à partir de ce mois de juillet, ajoutant aussi que l'on ne peut combattre l'inflation en six mois et qu'il s'agit d'un « *effort de longue haleine* ».

« *Nous sommes sur le fil du rasoir* », dit-il, invitant la presse à éviter de propager une « *psychose d'inflation* » parmi ses lecteurs. Mais, à vrai dire, il ne convainc guère, car selon les calculs les plus simples, les dépenses alimentaires mensuelles d'une famille de quatre personnes sont passées, en six mois, de 37 000 à 50 000 livres turques (1), alors que le salaire mensuel minimum est d'environ 20 000 livres turques.

Le seul domaine où le gouvernement Ozal peut afficher un optimiste justifié est celui des exportations, qui ont atteint 3 milliards de dollars entre janvier et mai 1984, en augmentation de l'ordre de 32,7 % par rapport à la même période de 1983. Et le pouvoir se plaît à souligner que la part des produits industriels est passée de 65 à 75 % du total des ventes à l'étranger.

De leur part, les importations turques n'ont augmenté que de 6,9 %, ayant représenté 3,9 milliards de dollars. Le déficit du commerce extérieur atteint ainsi, pour les cinq premiers mois de l'année, près d'un milliard de dollars. Compte tenu du fait que le montant des transferts par les ouviers turcs travaillant à l'étranger diminue constamment, le déficit des comptes courants atteindrait plus de 1,25 milliard de dollars en 1984.

« *A force de vouloir exporter à tout prix, on conduira le peuple turc à la famine* », s'exclame M. Gurkan, secrétaire général du Parti populiste, principale formation de l'opposition. En effet, les exportations constituent la clé de voûte du système Ozal, et la priorité qui leur est accordée est jugée dangereuse par l'opposition. Étant donné que la production intérieure n'augmente pas à la même cadence, souligne-t-on, l'offre sur le marché intérieur se réduit. Le prix des denrées alimentaires (viande, œufs, légumes, fruits), dont les pays islamiques voisins sont de gros acheteurs, devient de plus en plus élevé pour les consommateurs autochtones, alors que ces mêmes produits sont particulièrement bon marché à l'exportation, en raison de la dépréciation continue de la livre turque vis-à-vis des monnaies étrangères. Ainsi le dollar américain est passé depuis le début de l'année de 280 livres turques à 370, et cette revalorisation de 30 % ne manque pas de rendre les importations plus coûteuses.

Le « jeûne » des ouvriers

Cependant, le relèvement du taux d'intérêt bancaire (50 % net par an), s'il freine la consommation intérieure, rend néanmoins plus chers les crédits, ce qui conduit les entreprises en mal de liquidités à réduire leurs investissements, tandis que le pays compte 3,5 millions de chômeurs. En outre, l'impasse budgétaire obligera M. Ozal à procéder à des économies pour ce qui concerne les investissements publics prévus.

La lune de miel est-elle finie entre le gouvernement et les milieux d'affaires ? C'est un fait que M. Narin, président de la Confédération des syndicats d'employeurs, critique la priorité accordée à l'exportation en exigeant un essor des investissements et, partant, de la production. Toutefois, le secteur privé approuve dans son ensemble le libéralisme de M. Ozal, estimant qu'il faut lui accorder un délai raisonnable pour juguler l'inflation et tenir sa promesse de « *restructurer* » l'économie. Les syndicats, eux, proclament que les ouvriers sont les grands perdants et que les majorations qu'ils obtiennent demeurent en-deçà des taux d'inflation. Un de leurs dirigeants ne disait-il pas avec une ironie mêlée à un sentiment d'impuissance : « *le jeûne des ouvriers continue, même après le ramadan* » ?

Les ouvriers reprochent surtout au haut conseil d'arbitrage de fixer un plafond aux conventions collectives, qui commencent à être de nouveau conclues après une interruption de trois ans et demi due aux suites de l'intervention militaire du 12 septembre 1980. Pour sa part, l'économiste Hatipoglu, de l'université d'Istanbul, constate amèrement que les salaires journaliers moyens des ouvriers turcs, qui étaient d'environ dix dollars en 1980, représentent à présent sept dollars... M. Ozal, qui souligne qu'il « *continuera à appliquer son programme* », pourra-t-il réussir à redresser l'économie avant les prochaines élections, prévues pour 1988 en principe ? En tout état de cause, le sursaut psychologique des masses va probablement durer jusqu'en 1985. Le soutien du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale encore plus longtemps, étant donné que l'expérience turque, si elle réussissait, constituerait un cas exemplaire pour des pays encore plus endettés, comme le Brésil, le Mexique ou l'Argentine.

Pour sa part, le président de la République, le général Evren, se garde bien d'intervenir dans la politique économique du gouvernement. Lors d'un récent discours, ne disait-il pas qu'« *en cas d'échec, le gouvernement pourrait nous accuser d'avoir empêché la prise des mesures qui auraient pu, à long terme, réussir, si nous nous étions abstenus de nous immiscer dans ses affaires* ». Toutefois, les militaires, payés comme les autres fonctionnaires, demeurent sensibles à l'érosion de leur pouvoir d'achat.

Le gouvernement de M. Ozal s'est décidé à donner une bouffée d'oxygène aux serviteurs de l'Etat en relevant leurs traitements et salaires. Mais cela risque d'avoir l'effet d'une goutte d'eau dans l'océan, si l'inflation ne se ralentit pas d'ici à la fin de l'année. En cas d'aggravation sérieuse de la situation économique, les divers partis de l'opposition, tant au sein du Parlement qu'à l'extérieur, pourraient proposer plus aisément des politiques de rechange. Qu'on le veuille ou non, la perspective d'élections anticipées risque de venir à l'ordre du jour, à défaut de quoi, la formation d'un gouvernement d'union nationale pourrait éventuellement trouver des adeptes.

ARTUN UNSAL.

UNE IMPORTANTE RECOMMANDATION DU MITI

Le Japon doit placer ses capitaux à l'étranger

De notre correspondant

Pour atténuer les frictions commerciales et stimuler l'économie mondiale – tout particulièrement celle des pays du tiers-monde, – le Japon devrait utiliser une épargne et des excédents commerciaux considérables. Tokyo devrait notamment investir ses surplus à l'étranger et jouer un rôle accru d'exportateur international de capitaux. Telles sont les principales recommandations que fait le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI) dans son *Livre blanc annuel* qui vient d'être publié.

Ces recommandations sont remarquables, car elles portent sur ce qui, depuis quelques années, est l'un des problèmes essentiels posés par la politique économique et commerciale du Japon : que faire des surplus de balance des paiements accumulés année après année ? Jusqu'à présent, le Japon, qui allait répétant sa volonté de réactiver l'économie mondiale, pratiquait surtout l'attentisme prudent comptant sur le dynamisme américain.

Il n'était pas question en tout cas de faire jouer à Tokyo un rôle majeur d'exportateur de capitaux.

Les recommandations du MITI vont dans le sens souhaité par la plupart des pays, développés et en voie de développement, en proie les uns et les autres à de graves problèmes économiques et financiers. Ces pays qui ont souvent de notables déficits dans leurs relations avec le Japon appellent de leurs vœux ces investissements et souhaitent voir Tokyo jouer un rôle financier international plus marqué, notamment en matière de coopération industrielle et d'aide au développement.

Les suggestions du MITI (puissant ministère dont les désirs équivalent parfois à des ordres) prennent en compte les faits, et notamment le caractère durable des déficits commerciaux. Nombre de pays en crise ou endettés n'ont pas actuellement les moyens de procéder aux nouveaux investissements industriels qui permettraient d'élever leur productivité et de rétablir leurs paiements extérieurs Il paraît aujourd'hui évident au MITI que pour continuer à gagner au jeu de libre-échange, il faut augmenter les investissements à l'étranger, la coopération économique et l'aide gouvernementale.

Ces recommandations ne doivent cependant pas laisser penser que le Japon dormait sur son tas d'or en se refusant à investir. En 1982, les Japonais ont réalisé près de 8 milliards de dollars d'investissement direct, principalement dans les pays développés et surtout aux États-Unis, et 8,2 milliards en 1983.

Avec un total cumulé supérieur à 61 milliards de dollars, le Japon est passé l'an dernier au quatrième rang des grands investisseurs mondiaux, reléguant la France à la cinquième place.

R.P. PARINGAUX.

● **Hausse de la production industrielle.** – Pour le mois de mai, l'indice de la production industrielle (hors bâtiment, corrigé des variations saisonnières) se situe à 133 (base 100 en 1970). Cela représente une hausse de 2,3 % par rapport à mai 1983, et de 3,1 % par rapport au mois d'avril 1984.

Nominations

● **M. FRANÇOIS HEISBOURG**, trente-cinq ans, conseiller technique au cabinet du ministre de la défense, M. Charles Hernu, vient d'être nommé directeur attaché à la direction des affaires internationales de Thomson SA. Il y sera plus spécialement chargé, comme adjoint de M. Philippe Giscard d'Estaing, de suivre, pour le compte de Thomson SA et de Thomson international, les grands programmes de coopération à l'étranger avec les organismes gouvernementaux et les groupes industriels.

● **M. BENJAMIN IFERGAN** a été nommé, par décret en date du 16 juillet 1984, directeur de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS), en remplacement de M. Rémy Dhuicque. Agé de trente et un ans, M. Ifergan, qui a fait, notamment, l'Ecole polytechnique, a été administrateur de l'INSEE de 1976 à 1982 et directeur adjoint de la Banque Vernes de 1982 à 1984.

● **LE GÉNÉRAL JACQUES MITTERRAND** a été nommé président de l'Office général de l'air (OGA), qui est chargé de promouvoir l'exportation de matériels aéronautiques civils et militaires. Il succède au général Michel Fourquet, qui exerçait ses fonctions depuis octobre 1978. Frère du président de la République, âgé de soixante-six ans, le général Mitterrand a été président de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), et il est, aujourd'hui, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), le syndicat patronal de la construction aéronautique et spatiale en France.

● **M. JEAN-PIERRE MAGNEN** est nommé président-directeur général de Thomson-CSF téléphone, en remplacement de M. Jacques Darmon. Agé de cinquante ans, polytechnicien, ingénieur des télécommunications, M. Magnen était directeur de la division commutation – poste qu'il conserve – et vice-président-directeur général de Thomson-CSF téléphone.

● **M. VINCENT DELAROUX**, quarante-six ans, conseiller municipal de Nantes, vient d'être nommé PDG de la SAPEC, qui, avec neuf cents magasins répartis sur toute la France, constitue le premier groupement français de distribution dans le domaine de l'équipement de la maison et du jardin. La SAPEC emploie huit mille cinq cents personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de 4 milliards de francs.

SOCIAL

L'UNEDIC PRÉCISE LES CONDITIONS DE L'AIDE AU RETOUR DES IMMIGRÉS

L'Union pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC), c'est-à-dire le régime d'assurance-chômage, a rendu publique, mercredi 18 juillet, une circulaire précisant les conditions d'attribution de l'aide conventionnelle aux immigrés rentrant définitivement au pays.

Cette contribution de l'UNEDIC s'ajoute à celle de l'entreprise quittée par le salarié et à l'aide au retour accordée par l'Etat. En vertu de l'accord signé le 14 mai dernier par les partenaires sociaux – à l'exception de la CGT, – l'UNEDIC rappelle que seuls en bénéficient les immigrés en situation régulière et n'appartenant ni aux Etats de la CEE ni à d'autres pays avec lesquels ont été signées des conventions prévoyant leur assimilation.

L'accès à l'aide publique à la réinsertion est, en outre, subordonné à une convention signée par leur entreprise, soit avec l'Etat, soit avec l'Office national de l'immigration. Cette aide de l'UNEDIC est égale aux deux tiers des droits acquis en allocation de base ou en allocation de fin de droits ou en reliquat. Elle s'applique aux salariés dont le licenciement ou la démission sont intervenus à compter du 2 mai dernier, ainsi qu'aux allocataires en cours d'indemnisation à cette date.

Bientôt le titre unique

Par ailleurs, le *Journal officiel* du 19 juillet publie la loi instituant le titre unique de séjour, valable dix ans et renouvelable de plein droit, qui avait été adoptée le 30 juin 1984 par l'Assemblée nationale. Cette carte de résident est délivrée de plein droit, notamment, aux étrangers qui résident en France depuis plus de quize ans. Dans un communiqué, Mme Georgina Dufoix précise que les décrets d'application paraîtront à l'automne, en même temps que seront mises en place des procédures simplifiées.

Élections professionnelles

55,9 % POUR LA CGT CHEZ CITROËN A AULNAY

La CGT conserve la majorité à l'issue des élections des délégués du personnel qui se sont déroulées le 12 juillet à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Elle enregistre toutefois une légère baisse par rapport à 1983.

Les résultats sont les suivants :

Inscr., 6 021 ; vot., 5 381 ; expr., 5 199.

CGT : 55,90 % (– 2,20 pts par rapport à 1983), 18 sièges ; CSL : 33,50 % (+ 1,10 pt.), 10 sièges ; CFDT : 3,65 % (– 2,35 pt.), 1 siège ; FO : 4,50 % (+ 1 pt.), 1 siège ; CFTC : 2,40 % (pas de liste en 1983).

CORRESPONDANCE

LES TRENTE-CINQ HEURES DANS UNE USINE DE CIT-ALCATEL

A la suite de notre article sur la réduction de la durée du travail à l'établissement d'Ormes de CIT-Alcatel (*le Monde* du 26 juin), le « Collectif d'activité syndicale CIT-Ormes » et la section syndicale Force ouvrière du même établissement nous adressent les précisions suivantes quant aux points qu'ils auraient « *souhaité voir apparaître* » :

« 1) *L'accord signé au niveau de la compagnie par des directions syndicales et patronales au niveau national s'est fait contre la volonté du personnel d'Orléans-Ormes, qui dans son ensemble refusait les clauses de son application (perte de salaire, travail en équipe, possibilité de travail le samedi, etc.)* ;

» 2) *La direction utilise des heures complémentaires, voire des heures supplémentaires, pour faire exécuter certains travaux dans des délais courts* ;

» 3) *Les trente-cinq heures devaient apporter un remède aux problèmes d'emploi : actuellement, nous revenons aux menaces de suppressions de poste entraînant des sureffectifs* ;

» 4) *La situation des cadres qui n'ont pas été concernés par l'accord* ;

» 5) *S'il est vrai que les salariés ne veulent pas revenir aux trente-neuf heures, il n'en est pas moins vrai que, malgré les avantages que représente la semaine de trente-cinq heures, ils ont dû subir toutes les pertes de salaire (pouvoir d'achat diminué et augmentation des cotisations salariales)* ».

● **Semaine de 38 h 30 chez Volkswagen.** – La firme Volkswagen et le syndicat IG Metall ont conclu, jeudi 19 juillet, un accord sur la semaine de travail de 38 h 30 pour les 112 000 salariés des six usines ouest-allemandes du constructeur automobile. Le nouvel horaire sera progressivement mis en place à partir du 1er janvier, jusqu'au 31 décembre 1986.

● **Près de 700 suppressions d'emplois demandées chez Potain.** – Un plan comportant 691 suppressions d'emplois, dont une large majorité de licenciements, sera présenté le 24 juillet au comité central d'entreprise par la société Potain (fabrication de grues, 1900 salariés). Fin 1983 et début 1984, 893 emplois avaient déjà été supprimés. Le nouveau plan prévoit la fermeture de trois établissements : Jassans (Ain) avec 93 salariés, Montbrisson (Loire), 77 salariés, et Paris, 35 salariés; mais les réductions d'effectifs frapperaient toutes les unités du groupe.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 juillet

Vif repli

La sortie des communistes du gouvernement a désagréablement surpris la Bourse de Paris. Qui l'eût cru quand il y a trois ans leur entrée avait causé tant de craintes dans les milieux financiers. En fait, c'est moins leur départ que le risque corrélatif de voir compromise la relative paix sociale qui a rafraîchi l'atmosphère autour de la corbeille. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli devait se poursuivre durant toute la séance et, à la clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse supérieure à 2 %.

Il convient cependant d'atténuer un peu le propos. Le refus du PC de participer au gouvernement Fabius a certes produit une mauvaise impression autour de la corbeille, mais les incertitudes sur la composition dudit gouvernement et sur la politique que celui-ci entend suivre, enfin la rechute de Wall Street, y ont également contribué. Ajoutons à cela le facteur technique. Les opérations de liquidation générale vont débuter vendredi par la réponse des primes. La proximité de cette échéance mensuelle n'a pas facilité les choses. Dernier point et qui ne manque pas d'importance : le repli s'est fait en bon ordre, avec encore assez peu d'affaires, surtout une demande assez étriquée. L'on ne saurait donc encore tirer de véritable enseignement de l'accès de mauvaise humeur de la Bourse de Paris. D'autre part, la nomination de M. Pierre Bérégovoy rue de Rivoli n'était pas encore certaine.

La devise-titre s'est encore un peu alourdie : 9,58 F/9,62 F contre 9,52 F/9,65 F.

L'or s'est vigoureusement redressé à Londres (352,35 dollars l'once contre 345,75 dollars), mais beaucoup moins à Paris, compte tenu de la hausse du dollar, avec le lingot à 98 800 F (+ 800 F). Le napoléon a continué de faire cavalier seul à 613 F contre 616 F. Le volume des transactions s'est fortement contracté : 7,72 millions de francs contre 11,30 millions de francs.

NEW-YORK

Retour au niveau des 1 100

Une reprise survenue jeudi en cours de séance n'a pas permis à Wall Street de combler l'important retard pris au départ sur de nouvelles ventes, et, à la clôture, l'indice des industrielles avait reperdu les derniers gains acquis récemment pour s'inscrire à 1 102,91 (– 8,72 points), son niveau le plus bas depuis cinq semaines.

Le bilan de la journée a été encore plus mauvais que le précédent. Sur 1 956 valeurs traitées, 975 ont baissé, 479 ont progressé et 502 n'ont pas varié.

Le marché est ainsi *revenu* à ce fameux palier psychologique des 1 100. De l'avis général, les opérateurs redoutent, de plus en plus, que la Réserve fédérale ne soit amenée à durcir sa politique de crédit en raison de la vigueur persistante de l'expansion économique. Beaucoup faisaient état du lancement par un investisseur institutionnel d'une seconde tranche d'un vaste programme de vente. *« Le marché est coiffé »*, disait-on autour du Big Board, en assurant qu'en pareil cas les initiatives d'achat sont inhibées. Les opérateurs attendaient, d'autre part, de connaître les dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire. Après la séance, l'on apprenait que *ladite masse s'était accrue de 1,7 milliard* de dollar, c'est-à-dire moins que prévu.

L'activité est restée modérée, et 85,23 millions de titres ont changé de *mains*, contre 76,64 *millions* la veille.

VALEURS	Cours du 18 juillet	Cours du 19 juillet
Alcoa	33	32 3/4
A.T.T.	17 5/8	18
Boeing	44 7/8	44 3/4
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38 1/8
Du Pont de Nemours	44 1/2	44
Eastman Kodak	71 5/8	71 5/8
Exxon	41	41 1/4
Ford	38 5/8	38 5/8
General Electric	49 3/4	48 7/8
General Foods	53 1/2	54
General Motors	67 5/8	67 3/4
Goodyear	24 1/2	23 3/4
I.B.M.	107 1/4	106 3/4
I.T.T.	22 1/4	23 1/2
Mobil Oil	26 1/4	25 7/8
Pfizer	31	30 1/4
Schlumberger	42 3/8	43
Texaco	33 7/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	34 1/2	34 3/8
Union Carbide	49 5/8	49
U.S. Steel	23 5/8	23 3/4
Westinghouse	21 1/2	20 3/4
Xerox Corp.	36 3/4	35 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SCHLUMBERGER. – Le bénéfice net pour le deuxième trimestre augmente de 1,9 % à 291,7 millions de dollars pour un chiffre d'affaires accru de 9,8 % à 1,57 milliard de dollars. Pour le premier semestre, le résultat net s'élève ainsi à 565,6 millions de dollars (+ 3,7 %) et le montant des ventes à 3,05 milliards de dollars (+ 5,5 %).

ATT. – Le résultat net du deuxième trimestre est double de celui enregistré au cours des trois premiers mois : 455 millions de dollars contre 227 millions. Pour le premier semestre, le bénéfice net atteint donc 682 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 16,77 milliards. Aucune comparaison n'est possible avec les résultats de 1983, le groupe américain ayant été démantelé au début de cette année.

CHRYSLER. – Bénéfice net record de 802,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre, montant trois fois plus élevé que celui de la période correspondante de 1983. Pour le premier semestre, le résultat net est de 1,5 milliard de dollars, triple aussi de celui dégagé au 30 juin 1983. Le chiffre d'affaires atteint 10,17 milliards de dollars (+ 52,5 %).

CLAEYS-LUCK. – Ce groupe spécialisé dans la production et la distribution de semences annonce pour 1983 un chiffre d'affaires accru de 34,5 % à 1,28 milliard de francs, dont 46 % réalisés à l'étranger. Le bénéfice net a presque doublé : 17,84 millions de francs contre 9,05 millions et une marge brute de 40,8 millions de francs (contre 26,57 millions). Claeys-Luck est le premier producteur européen de semences de céréales et premier exportateur français.

INCO. – Le déficit continue de se résorber. Pour le deuxième trimestre, il n'est plus que de 15,1 millions de dollars contre 37,1 millions. Pour les six premiers mois, la perte est moitié moindre qu'au 30 juin 1983 : 50,2 millions de dollars contre 119 millions un an auparavant.

WARNER. – La société américaine ne versera pas de dividende trimestriel. Le groupe, qui a récemment vendu sa filiale Atari, inscrivant à cette occasion une perte de 417,8 millions de dollars, a annoncé qu'il poursuivrait sa restructuration afin d'accroître ses profits.

Le dernier dividende (25 cents) avait été versé le 15 mai dernier. Les actions préférentielles Warner B et C seront néanmoins rémunérées le 15 août prochain.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	18 juillet	19 juillet
Valeurs françaises	110,2	107,6
Valeurs étrangères	81,3	81,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 juillet	19 juillet
Indice général	165,3	162,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 juillet .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 juillet	20 juillet
1 dollar (en yens)	243,60	243,40

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 JUILLET

Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — Étrangères — SICAV 19/7

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 756	8 773	8 500	8 920
ECU	6 872	6 868	....	....
Allemagne (100 DM)	307 040	307 030	293	313
Belgique (100 F)	15 187	15 178	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 140	272 110	251	281
Danemark (100 krd)	84 120	84 080	79	87
Norvège (100 k)	106 300	106 170	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 525	11 562	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 787	7 800	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	5 004	4 997	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	363 420	363 400	352	373
Suède (100 krs)	105 300	105 540	101	108
Autriche (100 sch)	43 760	43 760	42 900	44 800
Espagne (100 pes.)	5 415	5 415	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 800	5 790	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 582	6 600	6 380	6 720
Japon (100 yens)	3 599	3 603	3 480	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/7
Or fin (kilo en barre)	98100	99100
Or fin (en lingot)	98000	98800
Pièce française (20 fr)	616	613
Pièce française (10 fr)	420	415
Pièce suisse (20 fr)	596	595
Pièce latine (20 fr)	584	585
Souverain	726	731
Pièce de 20 dollars	4400	4410
Pièce de 10 dollars	2120	2125
Pièce de 5 dollars	1302 50	1302 50
Pièce de 50 pesos	3870	3850
Pièce de 10 florins	595	600

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE COURS DU SUCRE EST AU PLUS BAS A PARIS

Le cours du sucre a atteint le 18 juillet 1984 son niveau le plus bas depuis la réouverture, en octobre 1975, du marché à terme à la Bourse de commerce de Paris. La tonne de sucre blanc a été cotée à 1 235 F, contre 2 282 F en juillet 1983. Le cours le plus haut avait été atteint en novembre 1980, 3 956 F. A Londres et à New-York aussi, les cours sont au plancher. A moins de 5 cents la livre, le prix serait selon les experts plus de deux fois inférieur au coût de production des plus performants, évalué à 13 cents la livre.

La raison de cette chute : la stagnation de la demande avec une offre croissante et surtout l'échec de la négociation internationale sur la stabilisation du marché (*le Monde* daté 8-9 juillet 1984). Cette baisse conduit la Commission européenne à relever considérablement le niveau des restitutions à l'exportation vers le marché mondial. Cette restitution, financée par les cotisations des producteurs, a été fixée à 442,59 ECU par tonne, soit environ 3 000 F, contre 425,75 ECU par tonne la semaine précédente.

LÉGER REPLI DU DOLLAR : 8,75 F

Après sa pointe à 8,7730 F, jeudi 19 juillet, nouveau record historique à Paris, le dollar a légèrement fléchi vendredi 20 juillet, revenant à 8,75 F, tandis qu'à Francfort il passait de 2,8570 DM à 2,85 DM.

Le repli est dû à des ventes bénéficiaires et, aussi, à la rumeur suivant laquelle la République fédérale pourrait supprimer sa taxe de 2,5 % sur les coupons d'obligations détenus par des étrangers, comme vient de le faire le Trésor des Etats-Unis (retenue à la source de 30 %).

Le franc s'est aisément maintenu par rapport au mark, qui vaut toujours 3,07 F.

Le numéro du « Monde » daté 20 juillet 1984 a été tiré à 595 880 exemplaires

A B C D E F G

A LA VEILLE DE L'AMNISTIE EN POLOGNE

Les journaux et la télévision attaquent violemment le KOR

M. Jacek Kuron, un des quatre dirigeants du KOR, dont le procès a été ajourné mercredi 18 juillet, refusera toute amnistie conditionnelle, a déclaré, jeudi, son fils Maciej. Les familles des quatre accusés avaient pu s'entretenir avec eux immédiatement après l'ajournement.

M. Maciej Kuron a rendu publiques les idées-clés du discours que son père avait l'intention de prononcer devant le tribunal militaire de Varsovie : il est indispensable d'« *abolir* » le système existant en Pologne, mais ce système « *étant défendu par l'armée soviétique* » une quelconque lutte armée est « *impraticable et inadmissible* ». Malgré l'apparente contradiction de ces deux premières thèses, M. Jacek Kuron croit que « *l'impossible* [c'est-à-dire l'abolition du système sans recours à la force] *est possible* ».

De notre envoyé spécial

Varsovie. – Avec un parfait ensemble, les principaux quotidiens et la télévision de Varsovie ont lancé jeudi 19 juillet des attaques très violentes contre le KOR au lendemain même de l'ajournement *sine die* du procès de quatre de ses membres dans l'attente d'une amnistie.

Dans la presse, un très bref communiqué faisant état de cet ajournement « *jusqu'à ce que le Parlement prenne une décision concernant l'amnistie* » est juxtaposé aux commentaires extrêmement durs consacrés au KOR, sans qu'aucun lien ne soit établi entre les deux informations.

Trybuna Ludu, l'organe du Parti, titre sur « Le visage antinational du KOR », un titre insidieux d'où toute allusion à l'origine juive de certains accusés n'est certainement pas absente. On apprend par *Trybuna Ludu* que les membres du KOR étaient non seulement des « *agents des forces hostiles à la classe ouvrière* » mais carrément des « *agents de l'ennemi* ». Et qu'ils menaient une vie de luxe ne consacrant qu'une part infime des ressources du KOR à l'aide aux ouvriers.

La télévision dans l'émission s'intitule « *Le comité de défense des ouvriers ou plutôt qui a trompé les ouvriers* » – les initiales des mots sont les mêmes en polonais – explique longuement que le KOR était grassement payé par les milieux de l'espionnage occidental, à la solde de la revue polonaise *Kultura*, éditée à Paris. On explique aussi que le KOR avait complètement noyauté Solidarité et que M. Lech Walesa, ayant été « *subventionné* » par le KOR, se devait d'exécuter sa politique.

Tout cela est réalisé, sur un fond musical sinistre, à l'aide d'un montage de films et de déclarations qui tendent à présenter le KOR comme un groupe de conspirateurs décidés à mener le pays à la ruine, qui ont oublié que « *le socialisme et la Pologne, c'est la même chose* ».

En bonne logique, on serait en droit de se demander s'il est bien raisonnable de libérer des conspirateurs aux si noirs desseins, aux crimes si épouvantables. Mais cette attaque en règle semble répondre à un autre objectif : non seulement offrir une compensation à ceux qui, au sein du pouvoir seraient hostiles à leur remise en liberté, mais aussi essayer une fois de plus, en jouant sur les cordes habituelles, de dresser l'opinion contre les membres du KOR, et donc limiter par avance les dégâts qu'ils pourraient causer après leur libération.

A cet égard, une petite phrase du quotidien *Zycie Warszawy* mérite d'être relevée : « *Le KOR n'a pas réussi à réaliser son programme, même s'il a causé d'énormes dommages dans la conscience sociale ; aujourd'hui cette organisation appartient au passé.* » N'est-ce pas suggérer qu'elle ne risque plus de nuire ?

Plus significatives encore sont les déclarations du responsable de la sécurité et de la police, M. Miroslaw Milewski, membre du bureau politique et secrétaire du comité central. Dans une interview publiée jeudi par l'hebdomadaire *Prawo i Zycie*, le général Milewski explique trois choses : d'abord « *il n'y aura pas de dialogue avec les adversaires de la Pologne socialiste* » ; cependant « *il convient de donner une chance à ceux qui ont commis des actes hostiles* ». Enfin « *ceux qui n'en profiteraient pas pour reconsidérer leur comportement passé et en tirer les conséquences appropriées ne pourront que s'en prendre à eux-mêmes* ». Ce qui semble une manière assez claire de dire : il n'y aura pas d'ouverture politique contrairement au vœu de l'opposition. Les prisonniers seront libérés, mais s'ils récidivent, ils en paieront le prix par une nouvelle arrestation.

Ce schéma est d'ailleurs tout à fait conforme au projet d'amnistie examiné en commission à la Diète, mercredi et jeudi, et qui reste encore *confidentiel. Il prévoit* la libération de tous les prisonniers politiques, y compris les quatre accusés du KOR et les sept dirigeants de Solidarité, *eux aussi* inculpés et détenus depuis deux ans et demi. Les seules exceptions prévues concernent des crimes particulièrement graves, notamment l'espionnage ou le sabotage. L'amnistie sera automatique (les détenus n'auront pas à l'accepter ou à la refuser), mais les charges qui pesaient sur eux leur seront tout aussi automatiquement réimputées en cas de récidive. D'autre part, comme lors de l'amnistie de juillet 1983, les clandestins se verraient offrir l'impunité à condition qu'ils fassent état de leurs activités illégales et les immigrés seraient invités à regagner leurs pays sans avoir en principe à craindre une arrestation.

Ce texte pourrait théoriquement *être modifié* d'ici à son adoption samedi 21 juillet, mais c'est désormais très improbable. Tout indique que les décisions prises ne seront pas remises en cause et que les six cent soixante détenus politiques (chiffre officiel) sortiront bientôt de prison, quitte à être l'objet de nouvelles attentions délicates de la part de l'appareil de la propagande.

JAN KRAUZE.

Sur le vif

Allez, ouste, dehors !

Etre ministre, c'est super. Ne plus l'être, c'est amer. Vous allez me dire : pas du tout ; être ministre, c'est *le bagne*. C'est *un job écrasant, absorbant*. On n'a plus le temps de lire, de se cultiver, de promener le chien et d'aller voir la belle-famille le dimanche à *Noisy*. A *peine nommé*, on n'a qu'une ambition, être dégommé. Alors là, excusez-moi, mais je n'en crois pas un mot.

Vous êtes là dans votre palais sur des tapis épais, sous des *lambris dorés, entouré d'huissiers* en livrée. Et du jour au lendemain, tchac, terminé, vous êtes viré. Allez, ouste, dehors ! Videz vos *tiroirs, enlevez-moi tout ça*, les dossiers, les papiers, embarquez-moi ce canapé, j'apporte le mien, et dégagez. Pour Mauroy, ça a été vite fait. Le siège de *son fauteuil était* encore chaud quand Fabius s'y est carré. Elle n'est pas folle, sa femme. Elle avait prévu le coup. Elle rempile dans l'enseignement *à la rentrée*.

C'est vrai, on ne peut pas dire *que ça les ai pris au dépourvu*. Ce changement il y a belle lurette qu'on s'y attendait. Oui et non. Chacun pensait que les seuls à être *remaniés*, ce seraient les *voisins*. Chacun *se* disait : le patron m'aime bien, il a besoin de moi, il me gardera. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé pour Defferre. *C'est un très vieux copain.* Difficile de le *renvoyer*. Alors on lui a trouvé une résidence dans un petit ministère bien pépère. Comme ça au moins, quand il vient à *Paris, il* sera logé.

Ceux qui doivent l'avoir franchement mauvaise, *c'est les communistes*. Parce qu'enfin, eux, ils auraient très bien pu rester. Fabius ne demandait qu'à les garder. Il paraît qu'au comité central le seul à ne pas vouloir rempiler, c'était Fiterman. *Les autres s'accrochaient*, ils suppliaient : allez ! laissez nous y retourner, quoi, on n'a pas tous les jours l'occasion d'être au gouvernement. On *restera* pas longtemps, *on vous jure ; deux* mois avant les législatives, on s'en ira, promis. Et puis réfléchissez : on vous reversait la moitié de notre salaire, ça va vous faire un *sérieux manque à gagner*. Mais non, il n'y a rien eu à faire. Marchais n'a pas voulu. Il est drôlement déçu, Rigout. Hier il essayait même de se consoler en *annonçant* qu'il *reviendrait* peut-être. Entre nous, ça m'étonnerait.

Eux, c'est même pas pour l'appartement de fonction. Ils rentraient coucher chaque soir dans leurs cités-dortoirs. *Mais dans la journée*, ça les changeait quand même de cadre, leurs femmes aussi. On a beau être vertueux, les voyages officiels, les robes *prêtées* par les grands *couturiers*, les avions du GLAM, les limousines avec chauffeur, les courbettes, les dîners au champagne, c'était la belle vie.

Et maintenanant quoi ? Saucisson-bierre, à la fête de *l'Huma* ? Dur, dur.

CLAUDE SARRAUTE.

PS. – Je ne voudrais pas vous bousculer, mais je vous rappelle *quand même que* je n'ai plus qu'une semaine à tirer. A partir du lundi 29 juillet, c'est à vous de jouer. A vous de croquer et de rédiger ces « Sur le vif ». *Vous êtes déjà nombreux à nous* envoyer des billets. Continuez. Nous ferons un choix. Plus il y en aura, meilleur il sera.

LA GUERRE DU GOLFE

Une nouvelle tentative de médiation islamique semble vouée a l'échec

Au moment même où les représentants du monde islamique viennent de relancer leur mission de médiation pour mettre fin au conflit entre l'Iran et l'Irak, l'aviation irakienne a, *selon le porte-parole* militaire de Bagdad, attaqué jeudi 19 juillet vers 5 h 50 locales (1 h 50 GMT) un « *important objectif naval* » au sud-est de l'île iranienne de Kharg. Il a indiqué que les avions ayant participé à l'attaque avaient regagné leur base sans pertes, mais il n'a pas précisé si leur cible avait subi des dégâts. A plusieurs reprises, lors d'attaques de ce genre, le porte-parole irakien avait mentionné que les objectifs avaient été « *touchés avec précision* », ou « *avaient pris feu à la suite de l'attaque* ».

Vingt-quatre heures après cette attaque, aucune confirmation n'avait été reçue de source indépendante. Téhéran, pour sa part, a catégoriquement démenti l'information. L'annonce faite à Bagdad, en toute hypothèse, renforce le pessimisme sur les résultats de la réunion, mercredi 18 juillet à *Djeddah*, du comité de médiation de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Celui-ci, créé par le sommet islamique de Taef en 1981, a en effet demandé aux deux belligérants de « *renoncer aux attaques de navires dans les eaux du Golfe* », et a décidé d'« *engager des discussions* » avec Bagdad et Téhéran pour trouver les moyens de mettre fin au conflit.

Téhéran a immédiatement réagi par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, qui a dénié jeudi 19 juillet toute compétence de médiateur dans le conflit avec l'Irak au comité islamique composé des représentants et chefs d'Etat de neuf membres de l'OCI (Pakistan, Gambie, Bangladesh, Malaisie, Turquie, Guinée, Sénégal, OLP et OCI). « *Certains participants à ce comité ont adopté ces derniers mois des positions injustes et ont renoncé à leur neutralité* », a déclaré M. Velayati au journal *Ettelaat*. Le ministre ajoute que l'Iran a demandé à l'OCI d'intervenir au sujet de l'emploi d'armes chimiques par l'Irak et des bombardements d'objectifs civils, sans obtenir de réponse. – (*AFP*).

Après avoir été reçu par M. Mitterrand

M. DUARTE ESTIME QUE LA FRANCE « COMPREND » SA POLITIQUE AU SALVADOR

Le président du Salvador, M. Jose Napoleon Duarte, en visite pour quelques heures à Paris, a déclaré, le jeudi 19 juillet, après avoir été reçu à l'Elysée par M. Mitterrand, que la France, à son avis, « *comprenait* » sa politique en vue d'ouvrir un « dialogue national » avec toutes les forces en présence dans son pays.

Comme on lui demandait s'il pensait que le gouvernement français avait changé de position depuis la déclaration franco-mexicaine de 1981, reconnaissant la guérilla comme une force politique « *représentative* », M. Duarte a répondu : « *Je crois que la politique de la France n'a pas changé. C'est la situation au Salvador qui a changé, notamment après mon élection comme président.* »

Le président salvadorien a vu également M. Cheysson, ministre des relations extérieures. Il a dit à propos de cette entrevue : « *Je lui ai demandé que les ministres des relations extérieures de la Communauté économique européenne n'arrivent pas les mains vides quand ils se réuniront avec leurs homologues d'Amérique centrale.* » Une réunion entre les représentants des deux régions se tiendra en septembre à San-José, capitale du Costa-Rica.

DANS LA CIRCONSCRIPTION DE M. MARCHAIS

Ne pas cautionner la social-démocratie

Roger, maçon au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) parle encore, à cinquante ans, avec tendresse de son *maître compagnon qui était, lui, un* vrai communiste : « *Il me disait : tu verras mon petit Roger, tout ce que je fais là, vous le retrouverez vous les jeunes plus tard. Mais il est mort et il n'a rien vu. Et moi ou mon gosse, ce sera pareil : on passera l'arme à gauche, et il y aura toujours des riches et des pauvres.* »

Electeur du Parti communiste dans une circonscription qui est celle de M. Georges Marchais, il ajoute : « *Cela devient infernal.* » Infernal, le robot qui prive une jeunesse de travail ; infernal, l'immigré qui vole le Français. Chômage, racisme, ce sont les mots-clés, place du Marché, face à l'hôpital du *Kremlin-Bicêtre*, à l'heure de l'*apéritif*, lorsque la plupart des comptoirs vibrent au seul nom de Le Pen, à l'exception de l'Etoile d'or. « *Les communistes défendent l'ouvrier*, poursuit Roger au bar de cet établissement. *S'ils partent, qui sera là pour nous défendre ?* » Jamais plus, en *tout cas*, jurait-il jeudi soir, il ne votera pour Mitterrand, « *cette pourriture* ». Son collègue maçon, lecteur de *Paris-Turf* comme lui, ajoute : « *C'est sûr, il y a eu complot contre les communistes.* »

Le ton est beaucoup moins comminatoire au siège de la section du parti, au Kremlin-Bicêtre. Qui peut dire que, à la base, entre militants, les discussions n'existent pas ?

« *Fabius est un bourgeois technocratique*, affirme l'un.

– *On ne peut pas se gargariser avec des mots comme ça*, rétorque Anne-Marie, fonctionnaire. *Il faut s'interroger sur le parti, sa stratégie, faire un constat d'échec : on ne peut pas continuellement changer d'avis, dire ceci en 1980, ça en 1981 et encore autre chose en 1983.*

– *La situation change*, lui répond Yves, un agent hospitalier. *Nous avons changé nous aussi.* » Pour lui, une politique de gauche « *ne peut que recevoir l'approbation d'une majorité de gens* ».

Or la gauche a reculé le 17 juin. La *politique suivie, le « recentrage »*, est *donc mauvaise*. Cinq millions d'abstentionnistes de gauche, auraient manifesté, ainsi, leur mécontentement, et « le parti » ne pouvait plus cautionner cette dérive. « *On ne voulait pas que Mitterrand joue la carte social-démocrate avec notre caution.* »

Cette analyse, jeudi soir, était largement *dominante chez les quelque* vingt responsables de cellule, réunis au siège de la section. La politique de rigueur est la première accusée. « *On a fait jusqu'au bout tout ce qu'on pouvait faire* », résume l'un d'eux, qui *voulait croire, jusqu'à jeudi matin*, à un *infléchissement possible de* M. laurent Fabius, nettement moins populaire, chez ces militants communistes, que ne l'était M. Pierre Mauroy, homme de parti, lui, et fils *d'enseignant*. M. Fabius reste, dans le Val-de-Marne, ce ministre de l'industrie *qui n'a pas fait grand cas* de SKF, *entreprise de roulements à* billes d'Evry menacée. « *La boîte était encore viable*, explique un militant, *la CGT l'avait démontré.* »

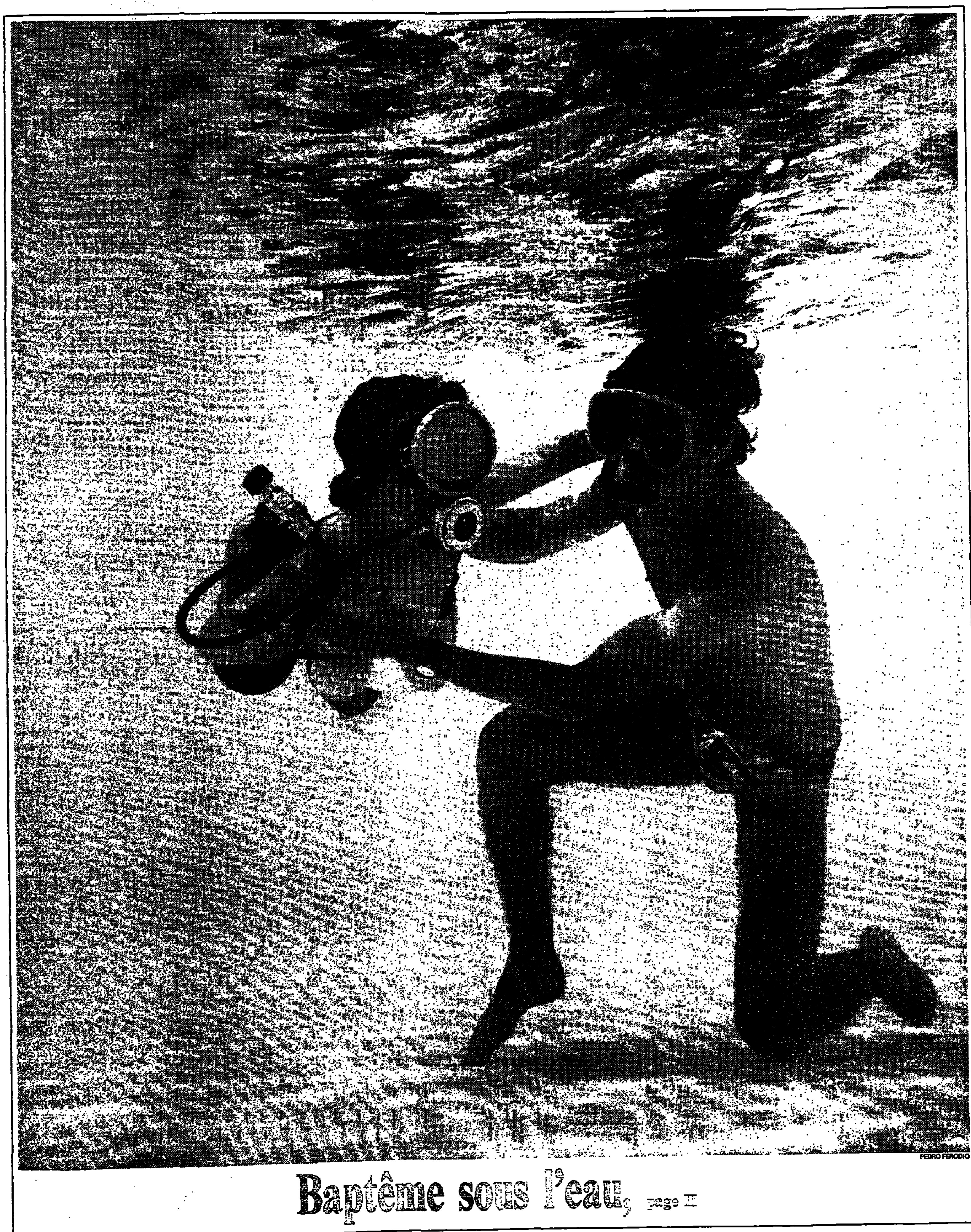
Aucun, pourtant, ne se montrera inutilement agressif contre les socialistes. Pas question, pour la plupart, de revenir à la « guerre » de 1977-1978. De rupture, il ne serait pas *question, l'union continuerait*, mais autrement : « *Localement*, explique « Dédé », conseiller municipal à la mairie du Kremlin-Bicêtre, *nous continuerons à lutter ensemble contre la droite.* » Seulement Huguette Bouchardeau et sa promo*tion comme ministre suscitent quel*ques sarcasmes : « *Elle, elle mange à tous les râteliers !* »

L'*heure, unanimement, est jugée* grave. Car c'est, selon eux, la gauche tout entière qui recule. Mais le Parti communiste, en persévérant, aurait perdu son identité. Le mot revient chez beaucoup. « *C'était inadmissible pour nous*, explique l'un d'eux, *parti révolutionnaire.* » Un adjectif que, reconnaît-il, il n'aurait pas utilisé il y a quelques mois encore. Au cœur de leurs réactions il y a cette interrogation : « *L'avenir, c'est 1986 et la droite. Sur quelles bases celle-ci va-t-elle revenir au pouvoir, quelle sera alors notre combativité ?* » La leur, aujourd'hui au moins, ne semble pas menacée : distribution de tracts dès 5 heures du matin ce vendredi, réunion des cellules dans la journée et *vente de la vignette de la Fête de l'Humanité*, samedi et *dimanche, sur* les marchés. Expliquer, expliquer encore afin de rectifier la version des médias nécessairement déformée.

NICOLAS BEAU.



Le Monde
Loisirs



PEDRO FERODIO

Baptême sous l'eau, page II

Supplément au nº 12281. Ne peut être vendu séparément. Samedi 21 juillet 1984.

Bébés-grenouilles

« C'est comme s'ils avaient marché sur la Lune ! »

AU nord de la Sardaigne, face à la Corse, un temple de l'an 2000, dédié aux vacances. Une architecture audacieuse, toute en terrasses, cascade de béton dévalant en escalier vers une mer griffée de voiles multicolores. Un décor californien. Trois piscines sous un ciel bleu. Grand vent et grand beau temps. L'eau qui clapote. Les reflets dansants du soleil. Les yeux qui clignent. Les corps bronzés à blanc. Le tintement des glaçons. Quatre, cinq, six fois par jour, le culte de l'aérobic. Tortures « disco » pour « look » de séduction. Narcissisme de groupe, hédonisme de masse.

Au bord de la piscine, Simon, 9 ans. Palmes aux pieds, sérieux, un tantinet tendu. Presque ému. *« Ca va ? T'es confort ? »* La voix rassurante de Jérôme, le moniteur. *« Dans l'eau, on ne peut pas se parler ; alors on se fait des signes, comme ça. » « Quand je remonterai ? »* demande Simon, prudent. Jérôme détend l'atmosphère, taquine, plaisante : *« On va aller chatouiller les mollets de la dame. »*

Le masque, les bouteilles, l'embout. Simon respire. *« C'est facile »*, constate-t-il avant de se plonger dans l'eau. Une fois, deux fois, puis il s'élance et disparaît. Panique ? Vous avez dit « panique » ? Oui, peut-être : celle du père qui, soudain, ne voit plus de son bambin qu'un sillage de bulles... *« Plongeur-canon »*, commente, admiratif, Jérôme, avant de rattraper l'intrépide. Angoisse du moniteur : *« Ça te plaît ? Ça te plaît ? »* Simon n'est guère loquace. Chair de poule et frissons parlent pour lui. *« T'as froid ? Tu cailles carrément. T'en as marre. Allez, on sort ! »* Blotti dans sa serviette, Simon, lèvres tremblantes, lâche : *« C'est super ! »*

Paris, place de la Bourse. Visiblement très fier du rôle positif exercé dans le domaine sportif par le Club Méditerranée, Jeff Bynens, responsable de la plongée et du ski nautique, nous tend, avec un large sourire, une note toute fraîche de la Fédération française de sports sous-marins. A l'honneur, le rapport du Dr Duvallet devant la commission médicale et de prévention. Un document qui, une fois relevé *« le risque de panique et de surpression pulmonaire »*, affirme qu' *« il n'existe actuellement aucun argument médical sérieux pouvant laisser croire que la plongée des enfants présenterait plus de risques physiologiques que la plongée des adultes »*.

Pour les responsables de la plongée au sein d'un club qui s'est toujours voulu à l'avant-garde, le constat ainsi formulé a valeur de caution et d'encouragement à poursuivre sur une voie déjà explorée depuis deux ans à Eleuthera, aux Bahamas, puis à Fort-Royal, en Guadeloupe, et à Santa-Teresa. A partir d'une analyse aujourd'hui confirmée, le problème de la plongée des enfants n'est pas un problème médical, mais un problème de matériel et d'encadrement adaptés et de techniques de plongée compatibles avec le jeune âge des pratiquants.

Chevelure bouclée, physique à la Pierre Richard, avec, comme l'acteur, cet air permanent de tomber de la lune, Michel Lendrin, dit « Banane », 49 ans, dont 24 au Club, se souvient de l'époque où il avait bricolé les bouteilles de sécurité destinées aux tankistes (en cas de pépin lors de la traversée d'un cours d'eau), afin de permettre à son fils Bruno, alors âgé de 3 ans, d'effectuer sa première plongée. Depuis, la demande aidant, les fabricants produisent, comme la Spirotechnique, des mini-bouteilles de 4 litres, assurant une autonomie d'environ cinquante minutes. Avec le petit masque et les palmes modèle réduit, elles constituent, pour l'apprenti plongeur, une panoplie miniature presque complète.

Font encore, en effet, gravement défaut de petites combinaisons qui permettraient aux enfants d'affronter, en tout confort, les eaux plutôt froides de la Méditerranée. *« Un obstacle majeur,* reconnaît « Banane », *quand on n'a pas les moyens de s'offrir les paradis sous-marins que constituent les eaux chaudes tropicales. »* Un obstacle que le Club pourrait cependant bientôt faire sauter en offrant aux bébés-grenouilles piscine chauffée et combinaisons à leur taille.

Passé moniteur national en septembre 1962, chef de centre en 1964, patron de la plongée pour l'ensemble du Club en 1965, Michel Lendrin, aujourd'hui conseiller technique et responsable de la sécurité des plans d'eau de la zone américaine, explique ainsi la politique suivie par le Club en matière de plongée des enfants : *« Il s'agit de faire comprendre à l'enfant qu'il peut voir sous l'eau, y évoluer sans crainte en y respirant normalement et en s'y déplacant grâce aux palmes. Et de lui faire ainsi découvrir très tôt le plaisir de la plongée sous-marine. »* Sans pour autant se faire des illusions. *« Pour les petits,* reconnaît-il, *il s'agit d'abord et avant tout d'un jeu, d'une récréation. L'enseignement fastidieux, ils s'en foutent. Ce qu'ils veulent c'est s'amuser, alors que l'adolescent, lui, se passionnera en découvrant le plaisir d'évoluer sur trois dimensions pour, un jour, finir peut-être sur le bateau des mordus, celui qui chaque jour emmène les plongeurs au large. »*

« L'important, insiste « Banane », *c'est de faire comprendre que cette activité est à la portée de tous, et le fait est que, aujourd'hui, tout le monde plonge, de 7 à 77 ans, du concierge au PDG. »* Un constat que, cependant, il dresse presque avec une pointe de regret dans la voix. Pas toujours facile, en effet, pour un « pro », pour un puriste, d'accepter cette démythification, cette démocratisation, cette invasion, si bien symbolisées par ces néophytes américains *« qui claquent 400 dollars pour s'équiper — de véritables sapins de Noël ! — et à qui on refile un brevet de plongeur après les avoir trempés dans 5 mètres d'eau ». « Pas sérieux »*, tranche « Banane », qui ne cache pas sa préférence pour les plongeurs européens, *« ceux qui vous font la gueule si on ne les descend pas à 40 mètres »*.

Tout aussi bouclé, mais la face ronde barrée d'un sourire éclatant qui le vaccine contre la nostalgie, Jérôme, 24 ans, moniteur de plongée au village de Santa-Teresa, ne connaît pas ces états d'âme. Il constate, un point c'est tout, deux états d'esprit effectivement fort différents, deux « écoles ». D'un côté, la française, qui considère la plongée comme un sport difficile, réservé à des gens solides qui n'ont pas froid aux yeux et aiment les plongées profondes (donc de durée limitée), qui permettent, expliquent-ils, un dépassement de soi. Presque un sport de combat, un sport de lutte contre un milieu hostile ; de l'alpinisme à l'envers, en quelque sorte.

De l'autre, l'école américaine, pour qui la plongée est sans danger et sans difficulté. Et pour cause : on se limite volontairement à 20 mètres, ce qui permet des plongées de longue durée sous la conduite d'un « pro » chargé non pas de vous sortir d'un coup dur, mais de vous ouvrir les portes de ce sixième continent. Sport d'élite d'un côté, « business » et loisir de masse de l'autre, avec pour résultat, constate Jérôme, *« quinze fois plus de licenciés aux Etats-Unis qu'en France »*.

Derrière cette querelle des anciens et des modernes, apparaît finalement une vision du sport considéré comme partie intégrante de la civilisation des loisirs. *« En permettant au plus grand nombre de pratiquer une activité relativement coûteuse, en en simplifiant l'accès, nous avons changé l'approche de la plongée »*, observe Jeff Bynens, qui constate qu'en raison d'une réglementation par trop stricte *« on était passé à côté du plongeur-vacancier. » « On avait tout simplement,* ajoute-t-il, *oublié la dimension « loisir » de la plongée. »*

Cette dimension, comment justement mieux la faire triompher qu'en favorisant, aujourd'hui, l'accès des jeunes enfants à un univers dont ils avaient déjà réalisé, en regardant le fameux feuilleton « Flipper le dauphin », qu'il n'était peut-être pas uniquement réservé aux adultes ? Et comment mieux la comprendre qu'en écoutant Jérôme le « branché » parler de ce petit monde qu'il observe quotidiennement avec curiosité, finesse, chaleur et complicité ?

« Pour nous, au Club, il s'agit de faire plonger le maximum d'enfants avec le maximum de sécurité. D'où le choix de la piscine, car ici, l'enfant ne court aucun risque. Les candidats au « baptême » doivent avoir au moins 4 ans et savoir barboter. L'important, en effet, n'est pas de pouvoir nager mais de ne pas avoir peur et d'être à l'aise dans l'eau. Avant le grand saut, ils ne comprennent pas trop. Ça les branche moyen, moyen. Et puis la bouteille, même petite, leur paraît bien lourde. Mais une fois dans l'eau, ils ne te regardent plus, trop occupés à scruter le fond de la piscine. Revenus au bord, ils ne veulent plus lâcher la bouteille. Ce qui surprend, c'est leur facilité. L'absence totale d'appréhension. On leur dit : voilà le masque, tu respires par là. « OK ! », et ils se lancent. Jamais de panique. Ils te font confiance ; tu es celui qui leur fait faire un truc qu'ils croyaient réservé aux papas. Après, ils te disent bonjour dix fois dans la journée : tu es celui qui les a emmenés sous l'eau. C'est comme s'ils avaient marché sur la Lune ! »

La description de Jérôme, il est important de le préciser, vaut surtout, au Club, pour les « Rollers » (8-9 ans) ou les « Smurfers » (10-11 ans). Pour les plus jeunes, les « Schtroumpfs » (4-5 ans) et les « Jedi » (6-7 ans), on s'en tiendra, en effet, à un simple « baptême », c'est-à-dire à une immersion de quelques secondes subie avec plus ou moins d'enthousiasme.

Etrange cérémonie qui se déroule en présence de la foule rassemblée et invitée à célébrer, dans l'allégresse (Club oblige), cette entrée dans le royaume des grands. On débite du « baptême » comme des hamburgers chez MacDonald. « Et un baptême, un ! » Sous le regard de parents cachant mal leur fierté... ou leur déception.

« Quelle honte ! s'exclame une mère dépitée, *toi qui mets pourtant ta tête sous l'eau dans la mer. »*

« C'est la première fois », rétorque, rageuse, la petite bonne femme pas commode. *« Alors, fais gaffe ! »*

PATRICK FRANCÈS.



D.R.

● **Le CLUB MÉDITERRANÉE, qui propose neuf villages de plongée bouteille aux adultes, offre également trois centres, où, à partir de 4 ou 6 ans, les enfants peuvent s'initier, eux aussi, à cette activité. Au nord de la Sardaigne, Santa-Teresa attend les bébés plongeurs de mai à septembre : séjours d'une semaine (plus avion) : 3 540 F ou 3 150 F, selon l'époque. Les plongées se font en piscine, comme à Fort-Royal, en Guadeloupe, où, en haute saison, il en coûte 2 750 F jusqu'à 8 ans et 4 840 F jusqu'à 12 ans. Toute l'année également à Eleuthera, aux Bahamas, véritable paradis pour les petits plongeurs de plus de 8 ans, qui ont accès à une réserve à la faune variée, véritable jardin d'enfants sous-marin. Les 4 à 8 ans ne paient que le transport (4 510 F), les 8 à 12 ans, 6 800 F en haute saison. Pour les adultes, une semaine en haute saison coûte respectivement : 4 590 F, 9 470 F et 11 010 F.**

***Renseignements* : (1) 296 10 00.**

Une plongée par jour

En confiance.

« *CE qui me plaît avec les bouteilles, c'est de nager au fond de la piscine !* » Une main sur l'échelle, Nicolas, sept ans et demi, commente sa plongée : « *L'exercice le plus difficile aujourd'hui, était d'enlever le masque sous l'eau. Mais je n'ai pas eu peur !* », ajoute-t-il, radieux, en regardant Carole, sept ans, sa coéquipière, et Jean-Luc, son moniteur.

Consciencieusement, les deux petits plongeurs décapellent leurs bouteilles, les passent à Jean-Luc qui les hisse hors de l'eau. Deux petites bouteilles marrantes qui, à la taille près, sont parfaitement identiques à celles des adultes.

Réservée jusqu'à présent aux enfants de plongeurs, amateurs ou professionnels, la plongée pour jeunes a fait en cinq ans un grand nombre d'adeptes. Selon la Fédération française d'études et de sports sous-marins, une quinzaine de clubs acceptent aujourd'hui les plongeurs en herbe. Et les fabricants de matériel s'intéressent enfin à ce nouveau créneau.

Le Club intercommunal des sports nautiques (CISN) de la piscine des Bussys (Eaubonne) où s'entraînent Nicolas et Carole a largement contribué à cet essor. En 1980, il a été, en effet, le premier club métropolitain à avoir pour unique vocation la plongée pour les enfants de six à douze ans. De plus, les parents ne sont pas admis dans l'eau : une révolution, à l'époque ! Les débuts furent difficiles. « *Certains nous traitaient de tueurs* », se souvient Jean-Jacques Gautier, fondateur et moniteur-chef du club. De cinq, la première année, le nombre des inscriptions s'est élevé à quarante-quatre en 1984.

« Plongée-sécurité », telle pourrait être la devise d'un club où rien n'est laissé au hasard. Une attention permanente est notamment accordée à la surveillance de la croissance des enfants. Tous passent impérativement deux visites médicales par an à l'hôpital Cochin. Bilan clinique, épreuves d'effort, électrocardiogramme, audiogramme, examen spirométrique, radio de contrôle pour déterminer l'âge osseux..., autant d'examens effectués en présence des parents par l'équipe du docteur Alain Duvallet, médecin spécialiste de la plongée.

Kinésithérapeute de profession et moniteur d'état par passion, Jean-Jacques Gautier a su s'entourer d'une équipe compétente : six moniteurs, comprenant un pédiatre et médecin de plongée et deux diplômés d'Etat.

En l'espace de quatre ans, la pédagogie a évolué. L'enseignement initial de la plongée s'adressant aux adultes, tout était à réinventer pour les petits : choix du vocabulaire et rythme des plongées. Des activités ludiques sous-marines, comme ces jeux de dessins et d'écriture effectués sur des ardoises, ont été créées.

Pour prévenir toute panique chez les moins de neuf ans, le moniteur se consacre uniquement à deux enfants. Les palanquées (équipes) des grands (neuf à douze ans) dépassent rarement six élèves pour deux moniteurs. Au cours des sorties en mer (deux fois par an), la règle devient encore plus stricte : un moniteur par élève pour les tout-petits.

Au programme cet été : un stage à l'île de Groix, en collaboration avec l'association Jeunesse et Marine. Une plongée par jour, mais à des profondeurs précises : jusqu'à 3 m pour les 6-8 ans, 5 m pour les 8-10 ans, 8 m pour les 10-12 ans et, enfin 10 m pour les grands.

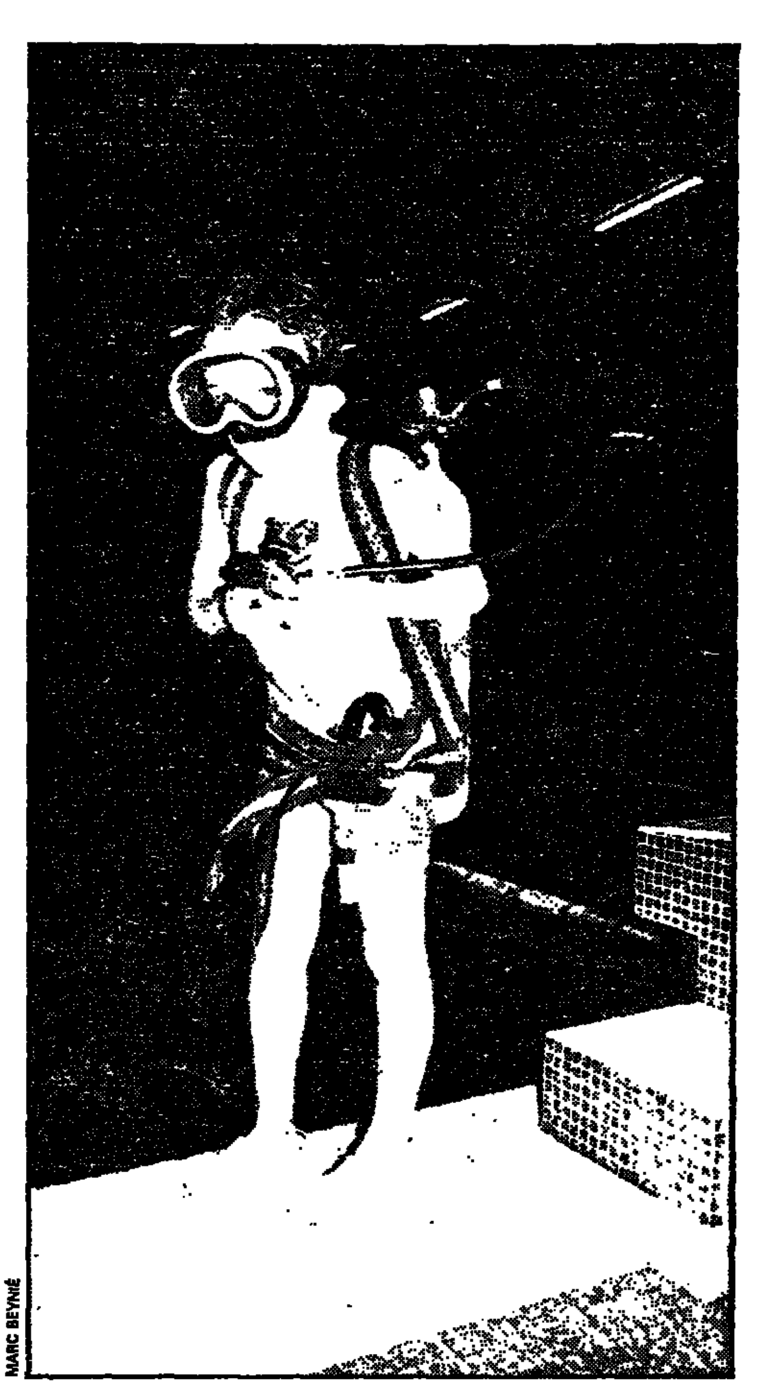
« *Notre objectif n'est pas de faire figurer nos enfants dans le livre des records* », explique Andrée Perrin, présidente de la section plongée-enfants du CISN. « *Nous cherchons simplement à les faire s'épanouir par l'intermédiaire d'un sport et par le biais de la découverte du monde sous-marin.* »

Quant au coût de la plongée pour enfants, il n'est pas excessif. L'inscription au CISN revient à 650 F par an, tout compris : licence, visites médicales, deux entraînements par semaine et prêt des bouteilles d'air comprimé. Seul demeure à la charge des parents l'achat des palmes, du masque et du tuba (environ 200 F), ainsi que les sorties en mer (1 100 F pour une semaine).

MARC BEYNIÉ.

Où s'adresser ?

- *Fédération française d'études et de sports sous-marins.* Siège fédéral national : 24, quai de Rive-Neuve, 13007 Marseille. Tél. (91) 33-39-96.
- *Bureaux de la délégation parisienne :* 34, rue du Colisée, 75008 Paris. Tél. (1) 359-22-15.
- *CISN section plongée enfants.* Piscine des Bussys. 95600 Eaubonne.
- *Jeunesse et Marine.* Maison de la Mer. 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. Tél. (1) 548-43-70.


MARC BEYNIÉ

Livres

L'Espagne « Todo y nada »

Reste-t-il encore des sites à découvrir en Espagne, tant de fois sillonnée en large et en travers. Oui, répond Pierre Minvielle dans le livre qu'il vient d'écrire sur le pays « *tras los montes* ». Il est vrai que l'Espagne ne rit pas, ne rêve pas, ne vit pas comme le reste du monde. C'est sa fierté. L'Histoire et l'Art hors du commun. Les sierras, les défilés, le pays de la pierre et de l'exode rural. Madrid, Salamanque, Tolède et Séville, certes, mais voici que surgit, furtivement, au détour d'un chemin, une petite merveille romane oubliée dans un désert granitique... Loin de côtes, l'Espagne buissonnière.

Chapitre après chapitre défilent les terres de l'Ebre, le pays vert, le vieux socle et l'Andalousie que le Maure quitta, dit la légende, avec un soupir. Un dernier chapitre évoque les îles et les « places de souveraineté ».

Le soleil d'Almeria, le désert de la Meseta, la dignité des toiles de Velasquez, le mysticisme de l'Escurial, le départ des conquistadors, la passion des cavaliers et la charge des moulins à vent... Une belle balade.

J. P.

- ***L'Espagne*, par Pierre Minvielle, éditions Nathan, 200 illustrations, prix : 198 F.**

Handicapés

« Touristes quand même », promenades en France pour voyageurs handicapés. Le secrétariat d'Etat au tourisme vient d'éditer sur ce thème une brochure de 160 pages, tirée à 10 000 exemplaires. Ce document, radioscopie de l'accessibilité de quarante et une ville dans vingt-huit départements, entend aider les voyageurs handicapés se déplaçant seuls ou en famille à utiliser les structures touristiques qui lui sont accessibles.

- **Ce guide gratuit est disponible à l'Agence nationale pour l'information touristique (ANIT), 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : (1) 296-10-23 ou dans les organismes départementaux de tourisme.**

Pêcher anglais

Vous êtes pour le tambour fixe, le tambour tournant ou le *moulinet capoté* ? Vous pratiquez régulièrement la plombée coulissante avec un plomb percé ou la même mais sur potence avec un Arlesey ? Vous savez lancer un *peter-noster* ? D'accord, l'asticot, vous connaissez, mais savez-vous reconnaître les pinkies des squatts ? Pas vraiment. Si la pêche vous indiffère, peu importe. Mais si l'envie vous prend de taquiner le goujon, si vous désirez en savoir juste assez pour acheter le matériel adéquat et connaître les différentes techniques utilisées pour chaque espèce, alors le livre de Tony Whieldon *Pêche à l'anglaise*, est fait pour vous.

Véritable bande dessinée, l'ouvrage donne une information originale et facile à assimiler. Avec, en plus, les qualités fort sympathiques d'un pêcheur anglais : son souci du confort et sa volonté de ne point blesser un poisson qu'on relâche le plus souvent. Là-bas, il est vrai, on pêche pour le plaisir. Les Français n'en sont peut-être pas encore là...

P. FR.

- ***Pêche à l'anglaise*, Tony Whieldon. Collection « Techniques de pêche », aux éditions Anthese. 80 p., 45 F. Egalement disponibles *Pêche à la mouche* et *Pêche en mer*.**

Stages de funboard

A la suite du reportage sur l'école de funboard de l'Almanarre, à Hyères, dans le Var (*le Monde loisirs* du 16 juin), précisons que les stages de funboard dont il était rendu compte dans l'article sont organisés par la société Maeva (qui, en la circonstance, a un contrat avec Driveurloc-organisation) et vendus par elle-même.

On peut donc, pour s'informer et réserver, s'adresser à la filiale du Club Méditerranée dont le siège se trouve au 30 rue d'Orléans, 92200 Neuilly (tél. : (1) 745-17-21). A noter que Maeva organise également des stages de tennis à Hyères qui se veut ainsi comme « *la première station de location sportive du numéro un français de la location de vacances* ».

Clic-clac clavier

Un micro-ordinateur derrière l'objectif.

AVEZ-VOUS déjà programmé vos photos sur un micro-ordinateur couplé à l'appareil de prise de vue ? La question peut surprendre mais c'est ce que doivent faire les photographes qui utilisent le dernier-né des reflex 24 X 36 de Canon, le T 70. Cet appareil est en effet le premier comportant un clavier de programmation, un écran de visualisation des données ainsi mémorisées (l'affichage se faisant en lettres et en chiffres par cristaux liquides) et qui soit équipé d'un moteur électrique pour l'entraînement du film.

En contrepartie de ces systèmes électriques incorporés, plusieurs dispositifs mécaniques classiques ont été purement et simplement supprimés : le Canon T 70 ne comporte plus ni levier d'entraînement, ni manivelle de rebobinage, ni bouton de réglage des vitesses, ni bague d'affichage des sensibilités, ni levier de retardement, ni même de compteur de vues.

Ce nouveau reflex est, bien entendu, équipé d'un microprocesseur qui traite les informations programmées par l'utilisateur et commande en conséquence les réglages assurant l'exposition du film, c'est-à-dire, en définitive, la vitesse de l'obturateur (entre 2 et 1/1000e de seconde) et le diaphragme de l'objectif. Autant dire que le Canon T 70 représente le dernier cri en matière d'électronique photographique. Il n'est pas très cher pour autant : 3 500 F environ avec un objectif 1,8/50 mm.

Les merveilles de la sophistication n'impressionnent pas beaucoup les vieux routiers de la photographie. A l'évidence les photographes que nous avons interrogés sont désorientés par le T 70 et ne sont pas convaincus de son efficacité pratique. A qui s'adresse ce 24x36 ? Pour Canon, le T 70 reste un modèle de large diffusion comparable aux autres boîtiers de prix équivalents. Un certain succès commercial ne saurait d'ailleurs être exclu dans la mesure où la vidéo, les jeux électroniques et la micro-informatique ont formé beaucoup d'amateurs à la pratique des microclaviers. Mais pour bénéficier pleinement des joies d'un Canon T 70, il faudra, comme en matière de micro-ordinateurs, en apprendre le langage, c'est-à-dire au cas particulier, la technique photographique.

Supposons que vous connaissiez cette technique. Alors tout devient très simple car l'appareil va enregistrer vos ordres et réaliser votre photo. Première opération, une fois le film chargé : programmer la sensibilité de l'émulsion au moyen d'une touche. Sa valeur s'affiche sur l'écran situé sur le boîtier. De la même manière, il faut alors choisir un type de mesure : cellule mesurant la lumière de toute l'image ou seulement de sa zone centrale. Dans ce dernier cas, il est possible de mémoriser cette mesure (faite par exemple sur le visage dans le cas d'un portrait) afin que l'appareil ne retienne qu'elle pour la prise de vue.

Le clavier est ensuite utilisé pour afficher un mode d'exposition parmi ceux qui suivent : réglage manuel (suivi de la programmation de la vitesse et du diaphragme), automatisme programmé standard, automatisme favorisant la vitesse (appelé programme télé), automatisme favorisant les petits diaphragmes (appelé programme grand angle), automatisme avec priorité à la vitesse (l'utilisateur choisit cette vitesse, l'appareil réglant le diaphragme), automatisme au flash, automatisme à diaphragme fermé.

Ce sont là les ordres essentiels qui peuvent être donnés à l'appareil par la voie du clavier. En fait, les choses sont plus subtiles. Certaines formes d'automatisme ne sont pas possibles avec les anciens objectifs Canon (dits FL) ou avec le montage d'accessoires entre l'objectif et le boîtier (bagues allonges, soufflet). En utilisant le dos dateur spécial au Canon T 70, les possibilités de programmation sont accrues par un second clavier avec un second écran (automatisme des photos prises avec de longs intervalles de temps entre les déclenchements, retardement, etc.).


GILLES RIGOULET

Bref, cette simple énumération des possibilités de programmation du Canon T 70 montre bien que seul un amateur au fait de la technique photographique peut vraiment en tirer profit. Le profane se contentera sans doute d'afficher (ou de faire afficher par son détaillant) le programme automatique ordinaire. Celui-ci leur donnera d'ailleurs satisfaction. Nous l'avons vérifié : ayant eu en mains un T 70 durant deux mois, nous n'avons noté aucun ennui mécanique ou électronique et il est vite apparu que le programme normal suffisait lorsqu'on ne s'embarrasse pas des subtilités que peut apporter à la photo le jeu de la vitesse et du diaphragme (effets de flou ou de grande netteté dus à la vitesse plus ou moins rapide, effets de profondeur de champ dus au diaphragme).

Les photos sont toujours correctement exposées lorsqu'on se sert d'un négatif couleur car ce type d'émulsion tolère largement des erreurs d'exposition du simple au double. Lorsqu'on utilise un film pour diapositives de projection, beaucoup moins tolérant aux erreurs, les photos ne sont parfaites qu'avec des sujets peu contrastés. Avec de fortes oppositions d'ombres denses et de lumières brillantes, des corrections de mesure sont nécessaires. Le Canon T 70 les permet. Mais nous retrouvons ici ces problèmes techniques photographiques qu'il faut savoir résoudre pour une utilisation optimale de l'appareil.

Sur ce point, il apparaît que le Canon T 70 n'élimine pas les défauts qui appartiennent en fait à tous les appareils automatiques actuels. En définitive il se contente de multiplier les automatismes offerts à l'utilisateur. Rien n'est simplifié et il faut changer les reflexes d'utilisation du boîtier, largement modifiés par la présence du clavier et de son écran. Reste à voir si le public suivra le constructeur sur cette voie.

ROGER BELLONE.

L'alchimie de la gélatine « made in France »

C'EST une affaire entendue, la France laisse partir à l'étranger ses plus belles inventions. La photo et le cinéma par exemple, qui ont donné naissance à de puissants empires industriels en Amérique, en Allemagne et au Japon.

A y regarder de près pourtant, les choses ne sont pas aussi noires : dans le domaine de la photographie, les grandes sociétés qui dominent le marché dépendent peu ou prou d'une multinationale française, la société Rousselot. Avec une vingtaine d'usines, dont sept à l'étranger, employant trois mille trois cents personnes, Rousselot a fait l'an dernier 2,7 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont près de la moitié à l'exportation. Parmi les clients, figurent tous les grands de la photochimie : Agfa-Gevaert, Fuji, Du Pont de Nemours, Ciba-Ilford-Lumière, Kodak, Orwo (en Allemagne de l'Est), Polaroid, 3 M (l'ancienne Ferrania en Italie).

La firme française leur fournit la gélatine, le plus important constituant, avec l'argent, d'une émulsion photographique. Le groupe Rousselot en est le premier producteur mondial (plus de 25 000 tonnes par an) et occupe une position voisine du monopole fondée sur une maîtrise technologique incontestée aux origines déjà lointaines.

Nicéphore Niepce n'avait pas encore inventé la photographie qu'à Givet, dans les Ardennes, existaient déjà les usines Achille Parent Jeune, qui fabriquaient, depuis 1874, des colles animales. Transformée par Edouard Rousselot, en 1891, elles prirent son nom.

En 1968, Rousselot devient une entreprise de taille internationale en prenant le contrôle de diverses sociétés étrangères et, en France, de SOPRORGA, la division des gélatines d'Ugine Kuhlmann, et de la Compagnie des gélatines françaises, qu'elle absorbe en 1972. En 1977, la société ATO Chimie, filiale commune des deux groupes pétroliers français Elf Aquitaine et Total, prend une participation majoritaire dans le capital de Rousselot (actuellement 68 %).

La division des gélatines de Rousselot ne se contente pas de couvrir les besoins de l'industrie photographique, elle produit aussi des gélatines alimentaires (pâtisserie, charcuterie), pharmaceutiques (gélules, capsules, dragées), cosmétiques ou encore pour la papeterie fiduciaire (la gélatine donne solidité et résistance mécanique aux billets). Extraite de la peau et des os des animaux, la gélatine photographique est choisie parmi les produits de première qualité afin de satisfaire aux exigences véritablement draconiennes des fabricants de surfaces sensibles.

C'est que la gélatine est destinée à recevoir les cristaux d'halogénures d'argent, les sels sensibles à la lumière. Elle joue donc le rôle de liant, mais ce liant n'est pas neutre. Il bonifie littéralement les halogénures d'argent, les protège, les empêche de trop grossir au moment du développement de la pellicule, s'oppose à l'affaiblissement de l'image latente (l'image du film exposé qui reste invisible tant qu'il n'a pas été développé). Bref, la gélatine a des propriétés que les fabricants de surfaces sensibles recherchent et dont ils ne peuvent tolérer la moindre altération. Pour le fabricant de gélatine, cela signifie que certaines substances qui s'y trouvent en quantités infinitésimales doivent être éliminées alors que d'autres doivent être maintenues.

La diversité des substances actives permet aujourd'hui de fabriquer non pas une mais plusieurs gélatines aux propriétés différentes. Grosso modo, on en distingue quatre : gélatine inerte, sans sensibilisateurs (les thiosulfates) ni retardateurs (les albumines), qui sert par exemple pour isoler les couches sensibles d'un film ; gélatine active, riche en sensibilisateurs et pauvre en retardateurs ; gélatine retardée, pauvre en sensibilisateurs et riche en retardateurs ; gélatine active retardée, riche en sensibilisateurs et en retardateurs.

Le fabricant de film détermine la meilleure gélatine pour chaque type d'émulsion ou pour les diverses couches d'une même émulsion. En couleurs, par exemple, un film moderne comporte souvent une dizaine de couches qui ne sont pas constituées de la même gélatine.

Le fabricant de gélatine va chercher, lui, à obtenir ces diverses gélatines et faire en sorte que leurs qualités soient reproductibles. Tâche difficile, car la peau et les os ont une composition très variable, selon les animaux et selon leur provenance. Un représentant du plus grand fabricant de surfaces sensibles nous déclarait que, sans les os des vaches sacrées de l'Inde, sa société ne pourrait pas produire de bonnes émulsions. Boutade, certes, mais qui n'était pas sans fondement. Les os provenant du sous-continent indien sont toujours appréciés.

A la vérité, ce sont ses réserves en animaux qui ont donné son importance à l'Inde : avec le quart des bovidés élevés dans le monde, elle est le premier producteur d'os. Au surplus, nettoyés et blanchis naturellement, ces os étaient très bon marché. Mais l'Inde a évolué. Une succession de grèves chez les collecteurs ont fait monter les salaires et les prix des os. Aussi les fabricants de gélatine ont-ils multiplié leurs fournisseurs. Ils l'ont fait d'autant plus rapidement que l'expérience et la technologie leur ont appris qu'on ne pouvait guère obtenir une qualité constante qu'en mélangeant des gélatines de provenances différentes (Amérique du Sud, Europe, Inde, URSS).

La fabrication commence par un étrange ballet pour la collecte des matières premières : des dizaines de camions recueillent chaque jour les déchets de peaux et d'os dans les abattoirs, les boucheries, les tanneries. A Saint-Denis, à Lyon et à Angoulême, ces déchets sont triés, dégraissés, débarrassés de leurs tendons. Les os sont séparés : les durs, les poreux, ces derniers étant plus perméables. Le tout est alors concassé.

Le produit est ensuite traité dans les usines de Gand (Belgique), d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) et de L'Isle-sur-la-Sorgue : acidulation des os dans de gigantesques cuves pendant une durée de quarante à cent heures, afin d'éliminer les sels minéraux et recueillir l'osséine, chaulage durant environ trois mois à des températures précises, ce qui provoque la formation de la gélatine par hydrolyse, lavage et traitement légèrement acide pour éliminer la chaux, extraction de la gélatine à l'eau chaude... Enfin la gélatine est figée, séchée et conditionnée.

Les ingénieurs du centre de recherches de L'Isle-sur-la-Sorgue, le plus grand d'Europe, analysent constamment les produits en cours de fabrication. Dans le secteur photographique, les choses ne sont pas simples, car les émulsions sont du domaine du confidentiel, et les fabricants gardent jalousement leurs secrets. Pour pallier cette difficulté, la société a fortement investi dans les techniques analytiques, qui permettent d'allier les performances de ses gélatines aux performances des émulsions gardées secrètes.

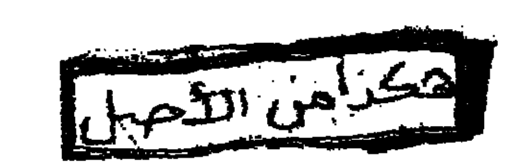
Groupe compétitif ayant élaboré une technologie de pointe, Rousselot n'a guère de concurrents. Les fabricants de surfaces sensibles eux-mêmes produisent peu de gélatine. Eastman Kodak, possède une usine à Peabody (Massachusetts). L'Inde vient d'en construire une avec la participation de Rousselot. Fuji a installé une unité à 20 kilomètres du Fuji-Yama. Mais le Japon a peu de matières premières et achète 95 % de ses os en Asie. Une situation qui irrita d'ailleurs les Japonais et qui a incité Fuji à tenter de se passer des importations, tant de déchets animaux que de gélatine.

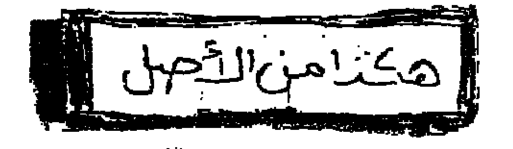
La firme a beaucoup investi dans les recherches sur la gélatine synthétique, qui, soit dit en passant, donne lieu, un peu partout dans le monde, à de multiples travaux. Jusqu'à présent personne n'a pu introduire et doser tous les constituants qui font la diversité des gélatines photographiques.

Le problème est le même que celui qui se pose à l'industrie du parfum : il y a tant d'essences en quantités infinitésimales dans une rose ou dans un jasmin que leur reconstitution synthétique n'en restitue jamais les subtilités.

La chimie de la gélatine a toujours besoin d'une bonne dose d'alchimie...

R.B.





Petite-fille et grand-mère indignes

« L'Arbre », de Jacques Doillon.

UN corps sur un drap, habillé d'un jeté de lit. Un corps de femme mûre, Jeanne Moreau. Dans un appartement qui sent le déménagement définitif ou les départs en vacances en forme d'abandon, Camille aspire la fumée d'une cigarette, s'accroupit comme on se tasse (s'écroule) derrière un fauteuil, erre d'un meuble à un autre, recouvert de la même housse blanche, et dit : *« Après vingt ans, je n'aime que ce sac à dos. »*

C'est avec ce petit sac à dos très laid que Camille ira chercher Judy (Julie Jezequel) dans un collège où l'on chuchote d'étranges choses. Train, toilettes, disparition momentanée de Judy, retrouvailles un peu plus tard dans la campagne, le jeu n'est pas drôle. On comprend vite que le cache-cache cache d'autres choses plus mortelles que cette soudaine et brève angoisse. Deux femmes, réunies par un pacte dont on va connaître bientôt l'issue, ont décidé que leurs vacances allaient se terminer au pied d'un arbre. Pendant cinquante-six minutes, elles vont crier, pleurer, chuchoter, tenir des propos délirants, manœuvrer, s'agresser et même s'empoigner dans une campagne sans grâce et quasi sans lumière. Promenade haineuse, sorte de chemin de croix avec escales diverses, affrontement plein de cris et d'insultes, de deux femmes réunies par l'absence d'une troisième, celle qui a déjà donné son congé, la fille de Camille qui est en même temps la mère de Judy. La première est donc la grand-mère de l'autre. Elles ont peur, elles se détestent – qui aime le plus l'absente ? qui souffre le plus depuis qu'elle est partie ? – elles ont décidé de se suicider ensemble. De se tuer au bout d'une balade où l'on a vidé quelques sacs bourrés de haine, de souvenirs et de mensonges, d'un coup, avec un fusil.

A l'origine de *l'Arbre*, de Jacques Doillon, qu'on pourra voir dimanche soir sur A2, une histoire vraie. Georges Conchon, qui a eu l'idée de cette série de « Faits divers », avait raconté au cinéaste l'histoire de ces deux femmes, une petite fille et sa grand-mère, qui avaient décidé de se suicider ensemble. Elles avaient marché dans la montagne, avalé barbituriques et somnifères, mais la petite s'était réveillée, avait finalement paniqué, prévenu les gendarmes, on avait pu sauver la grand-mère.


ANTENNE 2
Jeanne Moreau et Julie Jezequel.

Pour Jacques Doillon, c'était bien sûr une histoire « trop carrée ». Il était intrigué par le personnage absent, « le maillon manquant », cette mère de la petite qui était l'enfant de l'autre, il en a fait le personnage central, mystérieux, en creux, contradictoire, le nœud morbide des passions de l'une et de l'autre. On retrouve comme toujours cette atmosphère de huis clos – même s'il se tient en plein air – cette absence de lumière, les décors qui s'éteignent, des personnages en temps de crise. Jacques Doillon n'essaie pas de plaire, il ne cherche pas à rendre un instant l'une ou l'autre des deux femmes sympathique. Peur, honte, rage, jalousies, se déchaînent dans un univers de feuilles mortes et de ciel glacé. Film de cris et de déchirements, mais que se passe-t-il ? Il y a toujours ce côté nu, sans précaution, audacieux et imprudent, qui touche tant chez Doillon, mais la grâce manque.

On sent quelque chose d'artificiel, une complaisance même. Les pleurnicheries aigres de Judy coupées par les redondances brutales de Camille agacent. Dommage, Judy, avec son visage buté, dur, d'adolescente hargneuse, à qui l'on a oublié d'offrir l'essentiel pendant l'enfance, est étonnante. Mais Jeanne Moreau, la grande, n'arrive pas à oublier son propre personnage, sa voix, son mythe ; elle déshabite Camille en l'investissant trop d'elle-même. *L'Arbre* n'est pas à mettre au compte des plus belles réussites de Jacques Doillon.

Ceux qui risquent d'être déçus pourront regarder en tout cas du côté de FR3, la nouvelle série intitulée « La dernière manchette », une nouveauté, un titre qui rappelle – c'est exprès – « La dernière séance ». Gérard Jourd'hui veut prouver qu'avec le catch on peut réaliser un super-show aussi rigolo qu'avec le « cinoche » des années 50 ! Il garde la même structure : retransmission de matches « rétro », reconstitution des ambiances, invités mythiques, actualités de l'époque et combats d'aujourd'hui. Si « La Dernière manchette » a autant de succès que « La dernière séance », la Une et la Deux n'auront qu'à bien se tenir...

CATHERINE HUMBLOT.

● « L'arbre », A2, dimanche 22 juillet, 21 h 40. « La dernière manchette », FR 3, samedi 21 juillet, 21 h 20.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 22 JUILLET

Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express ■

Film américain de Herbert Ross (1976), avec N. Williamson, A. Arkin.
TF1, 20 h 35 (110 mn).

Il y a bien une palpitante poursuite en train, vers la fin, mais l'Orient-Express n'a rien à voir là-dedans. En fait, Nicholas Meyer, auteur d'un roman dont il a tiré lui-même le scénario du film, fait se rencontrer, à Vienne, en 1891, Sherlock Holmes et Sigmund Freud. Celui-ci guérit le détective de sa toxicomanie ; il établit les bases de la psychanalyse, en s'inspirant de ses méthodes de déduction. Sigmund fouille, même, dans l'inconscient de Sherlock, sous hypnose. Conan Doyle n'avait pas pensé à cela. Les exploits de Freud, dans une enquête mouvementée (Alan Arkin est épatant) vous passionneront. La reconstitution « retro » de Herbert Ross a bien du charme.

Courts métrages de Jacques Tourneur ■

FR3, 22 h 30 (90 mn).

Neuf titres : The Jonker Diamond *(1936),* The Ship that Died *(1938),* Romance of radium *(1937),* Strange Glory *(1938),* The Man in the barn *(1937),* The Face behind the Mask *(1938),* Killer Dog *(1936),* The King without a crown *(1937),* The Incredible Stranger *(1942). Neuf histoires courtes, bien conduites, véritables nouvelles se rapportant parfois à des énigmes célèbres : le sort de l'assassin de Lincoln, l'homme au masque de fer, le mystère de Louis XVII. Ne pas manquer ces inédits (v.o. sous-titrées. N.).*

LUNDI 23 JUILLET

La Chevauchée fantastique ■■

Film américain de John Ford (1939), avec J. Wayne, C. Trevor. (N.)
TF1, 20 h 35 (100 mn).

Les passagers d'une diligence, en danger sur un territoire menacé par les Indiens. Un étonnant microcosme humain dont se détachent John Wayne (il devint vedette après avoir fait longtemps le cow-boy dans des films de série) en hors-la-loi prisonnier sur parole, Claire Trevor en prostituée chassée par les ligues de vertu, John Carradine en joueur professionnel, Thomas Mitchell en médecin alcoolique. C'est le western des westerns. Tellement célèbre qu'on le connaît par cœur. Et on a toujours envie de le revoir.

MARDI 24 JUILLET

Le Chef d'orchestre ■■

Film polonais d'Andrzej Wajda (1979), avec J. Gielgud, K. Janda (v.o. sous-titrée).
TF 1, 22 h 35 (101 mn).

Le retour à sa ville natale de Pologne, après cinquante ans, d'un vieux chef d'orchestre de renommée mondiale. Confrontation du maestro et d'un jeune arriviste, marié à une violoniste fascinée par l'homme glorieux. Choc des relations quotidiennes, des sentiments, des méthodes de travail. Rapports romantiques et nostalgiques au monde musical. C'est le Wajda, cinéaste psychologique, peintre des tourments intérieurs, des exigences morales, qu'on retrouve ici. L'acteur anglais John Gielgud est formidable.

Les Tricheurs ■

Film français de Marcel Carné (1958), avec J. Charrier, L. Terzieff (N).
A2, 20 h 35 (117 mn).

Un étudiant sérieux projeté dans l'univers bohême des oisifs de Saint-Germain-des-Prés et des surprises-parties où l'on pratique la liberté sexuelle. Cette chronique d'une certaine génération causa quelque scandale et valut à Marcel Carné de retrouver le succès. Aujourd'hui, le film – où passe le drame d'un amour brisé par le destin social – est une sorte de document sur les mœurs d'une jeunesse déboussolée et sur les débuts d'acteurs et d'actrices qui semblaient promis à une belle carrière. Belmondo tenait là un petit rôle. C'est lui qui est allé le plus loin.

Ivanhoé ■

Film américain de Richard Thorpe (1952), avec R. Taylor, E. Thaylor.
FR3, 20 h 50 (102 mn).

Aventures médiévales, d'après le roman de Walter Scott. Un tournoi, l'attaque d'un château, un grand combat sont de beaux morceaux d'anthologie. C'était encore le temps de Hollywood et des stars. Nostalgie, quand tu nous tiens !...

L'Homme au fusil ■

Film américain de Richard Wilson (1955), avec R. Mitchum, J. Sterling (v.o. sous-titrée. N.).
FR3, 23 h 15 (80 mn).

Mitchum, audacieux, rude, violent, joue les redresseurs de tort, mais il a des problèmes avec sa femme, qu'il a abandonnée autrefois et qui est devenue patronne de saloon. La personnalité de Jane Sterling est digne de la sienne. Il y a beaucoup de choses curieuses et, même, insolites dans ce western pas très connu.

MERCREDI 25 JUILLET

Invitation au voyage ■

Film français de Peter Del Monte (1982), avec L. Malet, A. Clément.
FR3, 21 h 55 (90 mn).

Un jeune homme, épris de sa sœur jumelle, qui vient de mourir, emporte le cadavre de celle-ci dans l'étui de sa contrebasse et part en voiture pour un voyage qu'ils avaient rêvé de faire ensemble. Musique rock, errance, personnages surgis de la nuit ou du jour sur une route qui paraît sans fin, ambivalence sexuelle, transfert de personnalité : tout cela est étrange, un peu morbide, réalisé dans un style baroque, avec de splendides images de Bruno Nuytten. Laurent Malet se défonce, avec un rôle comme il n'en avait, auparavant, jamais trouvé.

JEUDI 26 JUILLET

Marie-Chantal contre le Dr Kah ■

Film français de Claude Chabrol (1965), avec M. Laforêt, F. Rabal.
FR3, 20 h 40 (107 mn).

Le personnage de snobinarde parisienne inventé par Jacques Chazot est lancé dans une histoire d'espionnage où les cadavres se ramassent à la pelle. Qu'importe ! Marie Laforêt fait la nique à un « génie du mal », et Chabrol a semé de l'humour et des références cinéphiliques au milieu d'une œuvre de commande. C'était, alors, son temps de purgatoire.

VENDREDI 27 JUILLET

Une rébellion à Romans ■

Film français de Philippe Venault (1980-1981), avec S. Frey, P. Léotard.
A2, 23 h (87 mn).

Que dire ? Ce fut coproduit par Antenne 2, c'est resté inédit. C'est une affaire historique, inspirée de quelques textes d'archives. L'imaginaire s'y fait entendre. Philippe Venault a écrit le scénario et réuni d'excellents comédiens. On peut regarder pour en savoir davantage. Film-surprise.

Samedi

21 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

12.05 Quarante ans déjà
12.10 Téléforme.
L'invité du mois, Michel Mayet, M. Sécurité routière. Et comment choisir un bon vélo.
12.30 Aventures inattendues.
L'eau du robinet.
13.00 Journal.
13.35 Série : Buck Rodgers au XXVe siècle.
14.20 Dessin animé : Snoopy.
14.45 C'est super.
15.05 Croque vacances en balade.
A Wallibi (Belgique). Dessins animés, divertissement, infos magazine, feuilleton.
16.30 Dessin animé : Capitaine Flam.
17.05 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
17.30 Série : La nouvelle malle des Indes.
18.35 Trente millions d'amis.
Spécial été : SOS animaux perdus.
18.45 Magazine auto-moto.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Tour de France cycliste (résumé).
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : Ce soir à Samarcande.
De Jacques Deval, mise en scène R. Gérôme. Avec A. Aveline, P. Andreani, M. Perrin...
Le fakir Sourab qui fait partie d'un cirque ambulant tente de convaincre Nericia, dompteuse de tigres, de l'épouser. En vain. Celle-ci préfère le frustre jongleur Angledo. Mais que sera sa vie avec lui ? Nericia demande au fakir de lui prédire le futur. Ce qu'il voit est très dur et il le lui annonce. Que fera Nerici ?
22.35 Alfred Hitchcock présente...Jour de pluie.
Série de dix courts métrages présentés et réalisés par Alfred Hitchcock.
M. Princey réunit sa famille et interroge son fils sur l'assassinat d'une personne non identifiée.
23.05 Journal.
23.20 Fréquence vidéo.
Un magazine vidéo conçu comme un clip qui informe sur l'actualité de la vidéo, du marché des cassettes...



ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.30 Journal des sourds et des malentendants.
11.45 Vidéomaton.
12.00 Platine 45.
Avec les Ablettes, Bananarama, Wang Shung, Mia Frye, Dick Rivers et Berlin.
12.30 Spécial Tour de France (résumé).
12.45 Journal.
13.35 Série : Le retour du Saint.
14.30 Les jeux du stade.
Tour de France, athlétisme (meeting de Munich), vol à voile (championnats d'Europe).
18.00 Les carnets de l'aventure.
L'expédition Selva, dans la jungle amazonienne.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Michel Berger.
Réal. P. Marouani.
Spectacle enregistré au Palais des sports en mai 1983.
21.35 Magazine : Les enfants du rock.
Avec Icicle Works, Stranglers, Police, Animal Nightlife, Bob Marley, Paul Young, ABC. Et Roxy Music à Fréjus.
22.55 Journal.
23.15 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les Funambules.
Quatre funambules sur un fil tendu entre la mairie de Villeurbanne et le TNP. Une réalisation de Ch. Sulleman.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Nick avoue à Krystle les sentiments qu'il a pour elle mais celle-ci entend rester fidèle à son mari. Ambitions, amours et jalousies à l'américaine.
21.20 La dernière manchette.
Emission proposée par Gérard Jourd'hui.
Match de catch rétro : René Ben Chemoul et Gilbert Seska contre Jo Bernard Herte et Chéri Bibi, commenté par Roger Couderc. Match de catch 84 : du féminin avec Nicky Mac Donald contre Linda Blair. Ambiances, commentaires, invités...

(Lire notre article.)

22.30 Journal.
22.50 Musiclub.
Place à la danse toujours dans ce Musiclub du mois de juillet : Festival chorégraphique : Blue Marine, *de G. Borreani, une création de Carolyn Carlson et le grand pas classique du Carnaval de Venise, de C. Pouny, chorégraphie de M. Petipa, interprété par le Ballet Kirov de Leningrad, avec S. Efremova et V. Emets.*

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 19 h 25, Chewing rock ; 20 h 30, *Un shérif à New-York*, film de Doris Sagal ; 22 h 10, Tour de France (résumé) ; 22 h 30, Bonanza.
● T.M.C., 19 h 45, Variétés : Festival de Saint-Vincent ; 20 h 45, Jeu : l'Itinéraire mystérieux ; 21 h, *le Secret*, film de Robert Enrico ; 22 h 40, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clip n'roll.
● R.T.B., 20 h, Le naturaliste en campagne ; 20 h 30, *El Perdido*, film de R. Aldrich ; 22 h 25, Sourire d'été.
● T.S.R., 20 h 5, *le Garde-champêtre mène l'enquête*, film de Maurice Delbez ; 21 h 35, Athlétisme ; Festival folk de Nyon 84.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 22 juillet

9.00 **Emission islamique.** La purification en Islam.
9.15 **A Bible ouverte.** L'Histoire de David.
9.30 **Source de vie.** Autour des livres « la Philosophie juive au Moyen Age », et « Lire Levinas »).
10.00 **Présence protestante.** Culte transmis en direct depuis l'église réformée de Bellocq.
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe** *célébrée avec la paroisse de Montfrin* (Gard).
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Série : Doris comédie.**
12.30 **La séquence du spectateur.**
13.00 **Journal.**
13.25 **Série : Agence tous risques.**
14.30 **Les animaux du monde.** Serpents et amphibiens de vos vacances.
15.00 **Sports-vidéo.** *Tour de France cycliste, automobile, tiercé à Maisons-Laffitte, les meilleurs clips des six derniers mois.*
18.00 **Série : Des autos et des hommes.** De H. de Turenne et A. Barret. Réal. Cl. Savarit. *Décidément ! Après la série « Cent ans d'automobile » (sur A 2, 22 h 10), « Votre auto a cent ans » (TF 1, 18 h 10), encore une série sur l'histoire de l'automobile.*
19.00 **Série : Jesse Owens.** *L'histoire du plus grand champion olympique de ce XX[e] siècle, l'athlète noir Jesse Owens, de son combat dans une Amérique raciste.*
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express.** Film de Herbert Ross.
22.25 **Sports dimanche.** Magazine de J.-M. Leulliot.
23.10 **Journal.**

Lundi 23 juillet

11.30 **TF1 Vision plus.**
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.** Paté Pascal, en croûte.
12.30 **Cocktail maison.** *Variétés, avec J.-M. Thibault, Sheila...*
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : La conquête de l'Ouest.**
14.25 **Accroche-cœur** *Avec Maxime Leforestier et un concert de Johnny Hallyday.*
14.40 **Téléfilm : L'or du Sud** *L'épopée américaine.*
16.15 **Histoires sans paroles.**
16.30 **Croque-vacances** Dessins animés, infos-magazine, variétés, feuilleton.
17.55 **Dessin animé : Woody Woodpeker.**
18.05 **Série : Votre auto a cent ans.** *Du temps où les voitures n'avaient ni démarreur, ni batterie, ni éclairage électrique.*
18.15 **Histoire des Jeux olympiques.** *Une nouvelle histoire de Daniel Costelle sur les Jeux olympiques. La première émission évoque les Jeux de l'Antiquité, puis 1896 à Athènes, 1900 à Paris, 1904 à Saint-Louis...*
19.15 **Emissions régionales**
19.40 **Ces chers disparus : Fernandel.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : la Chevauchée fantastique.** Film de John Ford.
22.10 **Document : Muse Dalbray, soixante minutes pour toute une vie.** Réal. : J.-P. Roux. *Après une jeunesse modeste à Belleville – « la meilleure fabrique de gavroches de Paris », – puis à Vaugirard, Muse Dalbray débute une carrière de comédienne à l'Odéon, vers 1920, dans le rôle de l'Aiglon, puis interprète les principaux personnages mélodramatiques aux Gobelins et à Montparnasse, avant de fonder son théâtre et sans jamais cesser d'écrire. « Franc-tireur, anarchiste et mystique », elle évoque, parfois avec humour, les instants de sa vie.*
23.10 **Journal.**
23.25 **Le jeune cinéma français de court métrage.** *L'Oiseau de sang*, de Frédéric Ripert.

Mardi 24 juillet

11.30 **TF1 Vision plus.**
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.** Le brunch.
12.30 **Cocktail maison.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : la conquête de l'Ouest.**
14.15 **Micro-puce.** Magazine de l'ordinateur : *l'ordinateur écrit en hiéroglyphes.*
16.30 **Croque-vacances :** *Dessins animés, bricolage, variétés, feuilleton.*
17.50 **Dessin animé : Woody Woodpesker.**
18.00 **Votre auto a cent ans.** *En passant par la Lorraine : la Lorraine-Dietrich, une des voitures les plus rapides du monde... en 1926.*
18.10 **La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.** 2. Les Jeux des années folles (1920-1924-1928-1932).
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Ces chers disparus : Fernandel.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Les Mardis de l'information : la menace bio chimique.** Magazine de la rédaction de TF1 proposé par A. Denvers. Actuellement, aux Etats-Unis et en Union soviétique, s'effectuent entre deux accusations réciproques des programmes de fabrication intensive et de modernisation des armes chimiques. Le reportage de Julien Galeotti, Jacques Kaprielan et Ricardo Fraile montrait les menaces qui existaient déjà en 1983. *Une Rediffusion.*
21.30 **Série documentaire : Dialogue avec le sacré.** Réal. St. Kurc. La société des masques. *Les peuples Baoulé constituent la plus importante ethnie aka de la Côte-d'Ivoire. La statuaire baoulé fait partie des chefs-d'œuvre de l'art africain. Une approche de la vision du monde et de l'au-delà qui préside à la relation de la femme et de l'homme (les Baoulés considèrent que chaque homme et chaque femme sur terre possède un amant de sexe opposé dans l'au-delà qui a droit de priorité sur l'époux).*
22.00 **Journal.**
22.15 **Cinéma : le Chef d'orchestre.** Film d'Andrzej Wajda.

ANTENNE 2

Dimanche 22 juillet

10.45 **Les chevaux du tiercé.**
11.10 **Gym tonic.**
11.45 **Récré A 2.**
12.00 **Les voyageurs de l'histoire.** *16 décembre 1806, Napoléon entre dans Varsovie, tombe amoureux de Marie Walewska.*
12.30 **Cyclisme : Tour de France.**
12.45 **Journal.**
13.20 **Les nouvelles étoiles du cirque,** ou le cirque de demain.
14.10 **Série : Les mystères de l'Ouest.**
15.00 **Dessin animé.**
15.25 **A Caraquet : si on chantait.** *Un divertissement proposé par Bernard Pichon, le village historique des Acadiens au Nouveau-Brunswick.*
16.20 **Feuilleton : Les amours des années folles.**
17.10 **Dessin animé.**
17.25 **Série : Ces beaux messieurs de Bois-Doré.** *Quatrième épisode d'un mini-feuilleton inspiré de l'œuvre de George Sand.*
18.50 **Stade 2.**
19.55 **Téléchat.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Jeu : La chasse aux trésors.** A Cayenne en Guyane.
21.40 **Faits divers : l'Arbre.** De Jacques Doillon, avec Jeanne Moreau, J. Jezequel. *(Lire notre article).*
22.35 **Documentaire : Les couloirs de la solitude :** Réal. J. Ertaud et G. Amado, le décathlon. *Ce film a été tourné au stade de Montargis en septembre 1983. Sur la pelouse, 50 athlètes, venus des quatre coins de l'Europe, le stade est vide, tous vont pourtant se surpasser durant 48 heures.*
23.00 **Journal.**
23.20 **Bonsoir les clips.**

Lundi 23 juillet

12.00 **Journal.**
12.05 **Série : Les globe-trotters.**
12.30 **Chefs-d'œuvre du muet.** *« Un train d'enfer », de Jack Cook, qui date de 1923.*
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : Des agents très spéciaux.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.** *L'art de la conversation est-il en train de disparaître ?*
15.25 **Sports été.** Automobile, en différé de Brands Match, moto, Championnat du monde de moto-cross.
18.00 **Récré A 2.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Le Grand Echiquier.** Quelques moments de l'émission de Jacques Chancel. *Une sélection des séquences du « Grand Echiquier », retours en arrière sur des images connues, d'autres inédites, retenues à l'instant des répétitions, ainsi le pianiste Arturo Benedetti - Michelangeli et l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo. On retrouvera Arthur Rubinstein et Maurice Genevoix (disant un poème devant Brassens, attentif), et aussi Placido Domingo, Yves Montand, Léo Ferré, Jacques Brel, Raymond Devos, et tant d'autres.*
23.15 **Journal.**
23.35 **Bonsoir les clips.**

Mardi 24 juillet

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal**
12.10 **Série : Les globe-trotters.**
12.30 **Chefs-d'œuvre du muet.** *Un Fieffé Coquin, de Fred Hibbard (1924).*
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : Des agents très spéciaux.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.** *Invité : Francis Cabrel.*
15.25 **Sports été.** Golf (Open de Grande-Bretagne).
18.00 **Récré A 2**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : les Tricheurs.** de Marcel Carné et Charles Spaak.
22.35 **Documentaire : les Artistes contemporains.** Viallat peintre. Réal. P.-A Boutang et Y. Michaud. *Chef de file de cette génération de peintres abstraits qui a commencé à se manifester à la fin des années 60 autour du mouvement support-surfaces – dont l'existence fut brève, – mais qui marqua par sa réflexion collective sur les matériaux constitutifs de la peinture : ses supports, ses outils, ses couleurs et ses pigments.*
23.00 **Journal.**
23.20 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 22 juillet

18.30 **Emissions pour la jeunesse.** Aiguillages du rêve, inspecteur Gadget, Saint-Exupéry voyageur de l'espace, cot-cot, les autos, cuisine sans cuisson (le gâteau aux noix), la minute de Spirale.
19.40 **RFO hebdo.**
20.00 **Wayne and Schuster.** Humoristique canadienne.
20.35 **Portrait : Eric von Stroheim, l'homme que vous aimiez haïr.** De P. Montgomery, R. Koszarski. W. Loeffler (en version originale sous-titrée). *Un document sur la vie et l'œuvre d'Eric von Stroheim, un des personnages les plus controversés, tragiques, étonnants, fulgurants, de l'histoire du cinéma. Bien qu'il ait connu dès ses débuts les éloges de la critique et le succès commercial, Von Stroheim eut la malchance d'atteindre sa maturité artistique au moment où le système d'usine laissait peu de place aux artistes à très forte individualité.*
22.05 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : Courts métrages** de Jacques Tourneur. (Cycle Tourneur père et fils).
0.00 **Prélude à la nuit.** *« Fandanguilo » (Japon) de J. Twrina, interprété par Ichiro Suzuki.*

Lundi 23 juillet

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Fêtes à l'africaine.** *La fête du 14 juillet vue par des journalistes africains.*
19.55 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Série : Kennedy.** Réal. Jim Goddard. Avec Martin Sheen, J. Shea, B. Brown... *Quatrième épisode : les violences raciales s'intensifient en Alabama, en particulier contre les « voyageurs de la liberté », qui luttent pour les droits des Noirs d'utiliser les transports en commun. Robert Kennedy soutient la lutte du pasteur Martin Luther King. Premiers signes de tension au Vietnam. Jackie devient une star.*
21.25 **Journal.**
21.45 **Thalassa.** Magazine de la mer de G. Pernoud. *Echec en bois, reportage de D. Grandclément et R. Pauly. La mort des chantiers de construction des bateaux en bois.*
22.35 **Prélude à la nuit.** *« Duo pour violon et piano en ut majeur », de F. Schubert, interprété par Catherine Courtois au violon et Catherine Collard au piano.*

Mardi 24 juillet

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **La chasse au javagavoroc.** *Chaque année, début juillet, le Festival des « Tombées de la nuit » à Rennes s'attache à présenter la culture vivante de la Bretagne. Voici Gérard Delahaye, un musicien qui mêle java, gavotte, synthétiseurs et bombardes.*
19.55 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **La Dernière Séance.** Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. *Actualités Gaumont* (1952) ; Tex Avery ; présentation du film par Gérard Lanvin ; à 22 h 30 Tex Avery ; réclames de l'époque ; attraction et présentation du deuxième film.
20.50 **Premier film : Ivanhoé** de Richard Thorpe.
22.55 **Journal.**
23.15 **Deuxième film : l'Homme au fusil** de Richard Wilson.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 22 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Si on chantait ; 20 h 35, *le Juge Fayard dit « le Shériff »*, film d'Y. Boisset ; 22 h 05, Spécial-sports (Tour de France ; Grand Prix de Grande-Bretagne F1) ; 22 h 28, *Bonanza.*
- T.M.C., 20 h, Télé-ciné-vidéo ; 20 h 15, A vous de choisir, 21 h 45, Série : L'île fantastique.
- R.T.B., 20 h 05, Si on chantait ; 21 h 10, Téléfilm : *Juste la Seine à traverser*, de Joyce Bunuel.
- T.S.R., 20 h, Dramatique : *Chênes et lapins angora*, de Martin Walser ; 21 h 25, Du côté du non-sens : Pierre Dac ; 22 h 15, Festival folk de Nyon 84.

Lundi 23 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Série : *Les espions* ; 20 h 30, *Les Egoûts du paradis*, film de José Giovanni ; 22 h 40, *Bonanza.*
- T.M.C., 19 h 45, Dallas ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *le Ciel et le feu*, film de Roger Burckhardt; 22 h 30, les carnets de l'été ; 22 h 40, Clip n'roll.
- R.T.B., 20 h, Ecran témoin : *l'Hôtel de la plage*, de Michel Lang, suivi d'un débat sur les vacances des Belges.
- T.S.R., 20 h 10, *les Quarantièmes Rugissants*, film de Christian de Chalonge; 22 h 25, Rencontre pour un soir d'été : Henri Barbusse; 23 h 25, Stations.

Mardi 24 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Série : Aux frontières du possible ; 20 h 30, *la Planète des singes*, film de Franklin J. Schaffner ; 22 h 40, *Bonanza.*
- T.M.C., 19 h 45, La petite maison dans la prairie ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *la Mariée a du chien*, film de Michaël Anderson ; 22 h 30, Les carnets de l'été ; 22 h 30, Clip n'roll.
- R.T.B., 20 h, Les sentiers du monde ; 21 h 15, Téléfilm : *Lulu*, de Marcel Bluwal.
- T.S.R., 20 h 10, Si on chantait... ; 21 h, Dallas ; 22 h 5, Rencontre pour un soir d'été, Jean Cocteau ; 23 h 45, Stations.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 25 juillet

11.30 TF1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Bonjour, bon appétit.
Mille-feuille aux fraises.
12.30 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.35 Série : La Conquête de l'Ouest.
15.40 Monte-Carlo Show.
Avec Ploum, A. Muray, Igor et Anouchka...
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés ; variétés ; info-magazine et feuilleton.
18.00 Dessin animé : Woody Woodpecker.
18.05 Votre auto a cent ans.
D'abord gadget d'aristocrate, à une place, la voiture comporte ensuite deux places, puis quatre...
18.20 La merveilleuse histoire des Jeux olympiques
Les Jeux terribles. Ceux de Berlin en 1936. C'est le temps des nazis, le temps du colossal, à commencer par le stade qu'Hitler fait édifier...
19.15 Émissions régionales.
19.40 Ces chers disparus : Fernandel.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Dallas.
J.R., Sue Ellen, John Ross et Ray sont assaillis par les flammes du ranch de South Fork. Qui parviendra à s'échapper de cette mer de flammes ?

21.25 Nuit d'été de l'INA.

Vidéo flashs
De M. Jaffrenou et P. Bousquet
Ces espaces intermédiaires ou petits tableaux vidéo-humoristiques ou poétiques accompagnent cette longue nuit de l'INA en servant de brefs intermèdes entre deux émissions.
21.30 Brefs
de H. Herre.
Une collection de sujets insolites sur la vie de tous les jours.
21.45 Oublie les dix ans qui viennent
de Vincent Blanchet. Avec E. Blanchet, P. Khayati, D. Faysse...
Une petite fille de quatre ans est confiée par sa mère, qui part travailler en Afrique, à son amie Juju. Rythmé par une musique rock, ce film de fiction utilise les techniques du tournage en direct.
23.15 Stations
de Bob Wilson.
Suite du feuilleton vidéo imaginé et réalisé par le metteur en scène américain Robert Wilson. A ne pas manquer.
23.20 Journal.

Jeudi 26 juillet

11.30 TF1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Bonjour, bon appétit :
Pâte à crêpes, crêpes soufflées.
12.30 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.30 Série : la Conquête de l'Ouest.
14.20 Objectif santé :
Hygiène de l'aliment.
15.30 Quarté en direct d'Enghien.
16.00 Images de Turquie.
16.15 Histoires sans paroles.
Un homme distrait.
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine, feuilleton.
17.50 Dessin animé : Woody Woodpeker.
18.00 Votre auto a cent ans.
L'auto verte, l'auto des grands raids.
18.10 La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
Les jeux du bout du monde (1964-1968).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Ces chers disparus : Maurice Chevalier.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Spécial Jairo au Mexique.
Emission de M. et G. Carpentier.
Avec Jairo, Anna Belen, les ballets folkloriques de Guadalajara, Sylvie Vartan, Michel Sardou, Maria de Lourdes.
21.40 Téléfilm : l'Espagnol.
D'après le roman de B. Clavel. Réal. J. Prat, avec J.-C. Rolland, D. Davray, L. Corne... (2e partie).
Depuis la mort du patron, l'Espagnol s'est attaché à cette terre qui lui a redonné le goût de vivre, et à Jeannette, cette enfant sans défense qui lui a donné l'illusion d'un foyer. Mais la guerre continue, des maquis s'organisent. Dans le maquis, il attrape un virus grave. Une œuvre de télévision très remarquée quand elle fut diffusée pour la première fois en 1967.
23.35 Journal.
23.50 Vivre en poésie :
Bretagne terre de poésie avec M. Godin, J.-P. Tour et C. Simorre.

Vendredi 27 juillet

11.30 TF 1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Bonjour, bon appétit.
Truite saumonée, fondue aux poireaux.
12.30 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.30 Série : la Conquête de l'Ouest.
15.20 Santé sans nuages.
Nouvelles de la santé ; les vaccinations ; médecine d'ailleurs ; mots pour maux : le jardin de la santé.
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés, bricolage ; infos-magazine ; variétés et feuilleton.
17.50 Dessin animé : Woody Woodpecker.
18.00 Votre auto a cent ans.
Le cinématographe et l'automobile ont-ils un avenir ?
18.10 La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
Les Jeux aujourd'hui (1972-1976).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Ces chers disparus.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Salut les Mickey.
Emission proposée par Ch. Izard et Walt Disney Productions.
Avec Michel Berger. Dessins animés des studios Disney ; extraits de Blanche-Neige et les sept nains, Sport Goofy ; les Mickey, les Mômes, *etc.*
21.35 Balade au pays de l'imagination.
Réal. J.-J. Lagrange et W. Marti.
Dans les méandres du Pô, qui tour à tour fertilise ou ravage les terres, parmi les paysans et les artisans qui façonnent le parmesan, préparent le fameux jambon de Parme ou pressent le mousseux lambrusco, des artistes dits naïfs, peintres, sculpteurs, poètes, musiciens, laissent libre cours à l'imagination la plus débridée. Une production de la télévision suisse romande.
22.45 Temps X. : La quatrième dimension.
Magazine d'I. et G. Bogdanoff.
Non. Malgré les apparences tranquilles, personne ne rit à Peaksville, car un monstre est dans la ville et ses moindres souhaits se réalisent.
23.10 Journal.
23.30 Variétés : les tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.
Une émission de hard-rock avec Joan Jett, Meadpins, Wendy and the rockets.

ANTENNE 2

Mercredi 25 juillet

10.30 Antiope.
12.00 Journal.
12.10 Série : Les Globe-trotters.
12.30 Chef-d'œuvre du muet
Le tueur larmoyant, de H. Edwards (1925).
12.45 Journal.
13.35 Série : Des agents très spéciaux.
14.25 Aujourd'hui, la vie.
Le métier de détective privé, hommes et femmes.
15.25 Sports été.
Golf (en différé de Saint-Andrews pour l'Open de Grande-Bretagne).
18.00 Récré A 2.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : La Rançon.
De J.-P. Jaubert, réal. Y. Butler, avec Katia Rupe, Patrick Norbert, Jean-Pierre Malo...
Un jeune loubard, à la recherche d'un « gros coup », séquestre une jeune femme handicapée et richissime. Dans le huis-clos d'un affrontement sans concession, la conscience d'une même détresse va rapprocher ces deux êtres que tout oppose pour tout. Un sujet scabreux traité sans complaisance. Un téléfilm inégal qui a le mérite de ne pas tomber dans la simplification. On regrettera cependant des dialogues un peu stéréotypés dans la première partie et le jeu mal assuré de Katia Rupe. – Y.M.
22.10 Série : Cent ans d'automobile.
Du teuf-teuf au turbo. N° 3 : de la manivelle à l'électronique. Série proposé par J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze, réal. par P. Dhostel, J. Equer, F. Maze.
Une série qui montre les grandes étapes de l'automobile, de cette satanée manivelle qui cassait les poignets à l'électronique qui s'insinue discrètement. Les grands inventeurs, les industriels, une épopée un peu vite montrée mais agréable à regarder en vacances.
22.40 Sport : catch à deux, à Sannois.
1er combat : Mambo le primitif contre Patrick Lopez ; 2e combat : Marquis Edouard Fumolo de la Rossignolette contre Gérald Malpard.
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

Jeudi 26 juillet

10.30 Antiope.
12.00 Journal.
12.10 Série : les Globe-trotters.
12.30 Chefs-d'œuvre du muet.
Amour, police et orgue (1925).
12.45 Journal.
13.35 Série : Des agents très spéciaux.
14.25 Aujourd'hui la vie.
L'aventure d'une adoption.
15.25 Sports été.
Tennis en direct de Vichy pour la Coupe Galea (demi-finale).
18.00 Récré A 2.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

Soirée anglaise.

20.35 Club des télévisions du monde : Grande-Bretagne.
20.40 Téléfilm : l'Homme qui savait.
De A. Skene, réal. P. Cregeen. Avec E. Woodward, N. Blake.
Une chute de cheval rend la mémoire à un ancien journaliste devenu amnésique après un accident de voiture. Une série de flash-backs. Une enquête mi-politique, mi-policière à laquelle l'assassinat de John Kennedy sert une fois de plus de toile de fond. Une histoire complexe qui évolue à travers un imbroglio d'enquêtes dont les motivations échappent le plus souvent. Fait partie d'une série de treize films policiers écrits chacun par un auteur différent spécialement pour la télévision et diffusés en 1981 le dimanche soir par la London Week-end Television.
22.35 Variétés : Royal Performance.
Le Royal Performance est un spectacle qui a lieu une fois par an en présence de la reine Elisabeth. Pièce de théâtre, opérette, ballet ou variétés. Il s'agit cette fois de danse classique et moderne par Gene Kelly, un spectacle filmé en 1983 par le réalisateur anglais Alan Boyd pour London Week-End Television, une des 16 compagnies que regroupe Independant Broadcasting Authority. Une version ici raccourcie.
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Vendredi 27 juillet

10.30 Antiope.
12.00 Journal.
12.10 Série : Les globe-trotters.
12.30 Chefs-d'œuvre du muet.
Billy prend le large, de Del Lord (1926).
12.45 Journal.
13.35 Série : Des agents très spéciaux.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Faut-il bouder les succès populaires ?
15.30 Sport été.
18.00 Récré A 2.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Machinations.
De J.P. Pétrolacci, réal. Bruno Gantillon. Avec T. Karyo, R. Vogler, B-P. Donnadieu.
Ayant retrouvé la trace de Meyer, Berger parvient à se procurer des bandes magnétiques qui témoignent de ce qu'il a raconté sur la Servicor. Suite d'un suspense pas complètement convaincant.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « La saison des best-sellers », sont invités : Patrick Cauvin (Laura Brams), *Jean Hougron* (Coup de soleil), *Judith Krantz* (l'Amour en héritage), *et Pierre Belfond pour* Et l'aube vient après la nuit, *de B. Wood, Sylvie Genevoix pour* la Fille prodigue, *de J. Archer, Bernard Genies pour* la Grande Poursuite, *par T. Sharpe.*
22.50 Journal.

23.00 Ciné-été : Une rébellion à Romans.

Film de Philippe Venault.

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 25 juillet

19.03 Jeu littéraire : les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les Européades.
6 000 participants pour un rassemblement de la culture populaire : chanteurs sardes, Suédoises violonistes...
19.55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 US Festival 83 : Hard rock.
Avec les groupes R. Skaggs, T. Brothers, H. Williams Jr, E. Harris, Alabama, Waylon Jennings.
21.35 Journal.

21.55 Cinéma : l'Invitation au voyage.

Film de Peter del Monte.
23.25 Prélude à la nuit.
« Quatre mélodies de Don Quichotte *», de J. Ibert, interprétées par Roger Soyer.*

Jeudi 26 juillet

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le Puy du fou.
Un spectacle son et lumière dans le cadre d'un château vendéen, mis en scène et joué par toute la population.
19.55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 Ciné-passion : Marie-Chantal contre docteur Kah.

Film de Claude Chabrol, présenté par Marie-Christine Barrault.
22.25 Journal.
23.40 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano « le Printemps » de L. von Beethoven, interprété par J.-P. Wallez au violon et A. Ciccolini au piano.

BRITO

Vendredi 27 juillet

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Elixir à Saint-Pabu.
Un des plus grands festivals de rock de l'été en France.
19.55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20.05 Les Jeux.
20.35 Vendredi : Tableau noir pour les Japonais.
Magazine d'information d'André Campana.
Dans un pays où la principale matière première est la « matière grise », l'éducation devient vite synonyme de compétitivité. Ce reportage réalisé par Edmond Blattchen et Guy Lejeune pour le magazine « A suivre » de la RTB (Belge) montre la lutte impitoyable pour les diplômes, l'entraînement marathonien des écoliers (60 % ignorent les loisirs) mais aussi les conséquences physiques et psychologiques que cela entraîne.
21.30 Série : Mazarin.
de P. Moinot. Réal. P. Cardinal, avec F. Périer, J.-P. Dubois, M. Sarcey...
Deuxième épisode : Les princes en cage. La reine décide de casser cette « république » dans la monarchie et fait arrêter les chefs. La révolte gagne aussitôt Paris. Fresque historique classique.
22.25 Journal.
22.45 Prélude à la nuit.
Concert à Grasse « Symphonie pour les soupers du roy » de M. Delalande, interprétée par l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur, sous la direction de Philippe Bender.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 25 juillet

- **R.T.L.**, 19 h 25, Simon et Simon ; 20 h 25, *Cyclone à la Jamaïque*, film d'Alexander Mackendrick ; 22 h 25, *Bonanza.*
- **T.M.C.**, 19 h 45, Série : les Brigades du tigre ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Willie Boy*, film d'A. Polonsky (avec R. Redford, K. Ross...) ; 22 h 35, les Carnets de l'été ; 22 h 45, Offres d'emploi ; 22 h 50, Clip n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, La chasse aux trésors (à Grenade) ; 21 h 10, Feuilleton : le Soleil des loups ; 22 h 05, l'homme et la musique.
- **T.S.R.**, 20 h 10, *la Chambre des tortures*, film américain de Roger Corman ; 21 h 30, Rencontre pour un soir d'été : Simone de Beauvoir ; 22 h 40 : Les meilleurs moments de « Cœur en Fête ».

Jeudi 26 juillet

- **R.T.L.**, 19 h 25, le Fou du désert ; 20 h 30, *les Yeux rouges*, film d'Yves Simoneau ; 22 h 25, Bonanza.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Série : La vie de Berlioz ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *le Crime d'amour*, film de G. Gilles ; 22 h 20, Les carnets de l'été : 22 h 30, Clip n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, *les Cinquante-cinq Jours de Pékin*, film de Nicholas Ray ; 22 h 20, Courts-métrages belges.
- **T.S.R.**, 20 h 10, Documentaire : *les Russes arrivent* ; 21 h 10, Dallas ; 22 h 15, Trois morts à zéro.

Vendredi 27 juillet

- **R.T.L.**, 19 h 25, Kojak ; 20 h 25, *l'Invitée*, film de Vittorio de Sica ; 22 h 40, Bonanza.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Dynastie ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Brisants humains*, film de Joseph Pevney ; 22 h 50, Les carnets de l'été : 23 h, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, Série historique : Boula Matari.
- **T.S.R.**, 20 h 10, *Ursula*, film de d'Egon Günther ; 22 h, La passion de la danse : Jiri Kylian : 22 h 40, Juke Box Heroes.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 28 juillet

12.05 Qurante ans déjà ; 12.10 Téléforme ; 12.30 Aventures inattendues ; 13.00 Journal ; 13.30 Série : Buck Rogers au XXVe siècle ; 14.20 Dessin animé : Snoopy ; 14.45 C'est super ; 15.05 Croque-vacances ; 16.35 Dessin animé : Capitaine Flam ; 17.05 Starter ; 17.10 Casaques et bottes de cuir ; 17.30 Série : la Nouvelle Malle des Indes ; 18.30 SOS animaux : spécial été de trente millions d'amis ; 18.40 Auto-moto ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Ces chers disparus ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du loto.

20.35 Téléfilm : Columbo.
de S. Bocheo et P. Allan Fields, avec P. Falk, M. Landau, P. Stewart...

21.45 Carmen, en direct du théâtre antique d'Orange.
D'après une nouvelle de Prosper Mérimée, livret d'Henri Meillac et Ludovic Halevy, musique de Bizet, mise en scène R. Terrasson, par l'Orchestre national de Lille sous la direction de J.-C. Casadesus. Avec S. Toczyska, B. Hendriks, L. Scappaticci, les chœurs de l'Opéra de Lyon, les chœurs de l'Opéra de Marseille, les chœurs du Théâtre d'Avignon.
Le journal du soir sera diffusé pendant l'entr'acte (heure non précisée).

0.45 Alfred Hitchcock présente : « Arthur ».
D'après la nouvelle d'Arthur Williams.

1.25 Mondovision.
Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques en direct de Los Angeles.

Dimanche 29 juillet

1.25 Mondovision en direct de Los Angeles : cérémonie d'ouverture des jeux olympiques ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante : 10.30 Le Jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 11.55 Quarante ans déjà ; 12.00 Souvenez-vous... il y a quatre ans, Moscou (J.O. 1980) ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.25 Sport-vidéo ; 17.40 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Des autos et des hommes ; 19.00 Série : Jess Owens, histoire d'un champion ; 20.00 Journal.

20.35 Cinéma : le Rouge et le Noir (1re partie).
Film de Claude Autant-Lara.

22.25 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.

23.00 Journal.

A2

Samedi 28 juillet

10.30 Antiope ; 11.10 Journal des sourds et des malentendants ; 12.45 Vidéomaton ; 12.00 Platine 45 (Indochine, Bonnie Tyler, James Ingram, J.-J. Goldman... ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Le retour du Saint ; 14 .30 Les jeux du stade ; 18.20 Les carnets de l'aventure ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.

20.35 Variétés : Bourvil.

22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Festival Pop de Montreux.

23.00 Journal.

23.15 Bonsoir les clips.

1.25 Jeux olympiques à Los Angeles.
Cérémonie d'ouverture.

Dimanche 29 juillet

10.00 Jeux olympiques à Los Angeles (résumé) ; 12.15 Les voyageurs de l'histoire ; 12.45 Journal ; 13.20 Festival mondial du cirque de demain ; 14.10 Série : Les mystères de l'Ouest ; 15.00 Si on chantait ; 16.05 Les amours des années folles ; 17.10 Dessin animé ; 17.20 Série : Les beaux messieurs de Bois Doré ; 18.50 Stade 2 ; 19.55 Téléchat ; 20.00 Journal.

20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Man en Côte d'Ivoire.

21.45 Téléfilm : Venise en hiver.
D'E. Robles, réal. J. Doniol-Valcroze, avec Y. Folliot, C. Giraud, A. Maria-Merli...

23.10 Journal.

23.30 Bonsoir les clips.

00.00 Jeux olympiques à Los Angeles.

FR3

Samedi 28 juillet

19.03, Jeu : Mots en tête ; 19.15. Actualités régionales ; 19.55, Dessin animé : les Petits Diables ; 20.05 Les jeux.

20.35 Feuilleton : Dynastie.

21.30 La dernière manchette : match de catch.

22.30 Journal.

22.50 Musiclub.
Musique traditionnelle de l'Inde : Ravi Shankar, Raga Sindibhairavi.

Dimanche 29 juillet

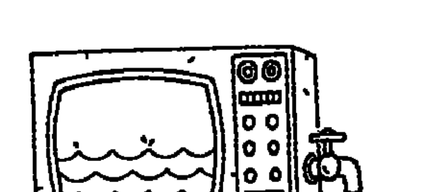
12.00 D'un soleil à l'autre. 18.30 FR 3 jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Wayne and shuster, humoristique canadienne.

20.35 La terre des vivants et le royaume des morts.
En France, de moins 2 millions d'années jusqu'au temps des derniers mammouths. Textes dits par Jean Piat.

21.30 Aspects du court métrage français.
Habibi, film de Françoise Prenant.

22.10 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : les Vitelloni, cycle cinéma italien, de Federico Fellini.



France-Culture

SAMEDI 21 JUILLET

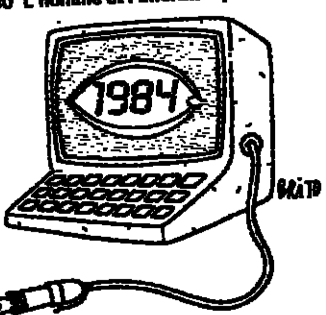
7.00 Les parlers régionaux : la Vendée.
7.45 Les jeunes entrepreneurs.
8.00 Les chemins de la connaissance : la vie dans l'entreprise face aux mutations industrielles.
8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : les effets des nouvelles technologies de communication sur le travail, l'information, la culture.
9.07 Matinée du monde contemporain.
10.30 Démarches avec... André Jardin (Alexis de Tocqueville).
10.50 Musique : à propos des opéras de Mozart (et à 21 h 50).
11.30 L'ophtalmologie.
12.30 Chronique des livres politiques.
12.45 Panorama.
13.32 Le cri du homard.
14.05 Les samedis de France-Culture : Radio Festival, en direct d'Avignon.
19.00 Revue de presse internationale.
19.10 Nouveau répertoire dramatique : Cham, de Serge Ganzl. Avec V. Michel, S. Pelayo.
21.50 A propos des opéras de Mozart : la franc-maçonnerie et la Flûte enchantée.
22.30 Recherches et pensée contemporaine : Jung et l'École de Francfort.

DIMANCHE 22 JUILLET

7.00 Chasseurs de son.
7.20 Horizon, magazine religieux.
7.30 La fenêtre ouverte.
7.35 Le petit jardin : les jardins ouvriers à Créteil.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10.00 Messe Saint-Pierre d'Avignon.
11.00 La radio sur la place.
12.05 Le cri du homard.
12.45 Musique : Milhaud, compositeur et homme de demain (et à 16 h 30 et 23 h).
14.30 Le mariage, de W. Gombrowicz. Adapt. K. Chanska et G. Sidre ; avec G. Montero, J. Paredes...
17.30 Rencontre avec... Clément Lepidis.
18.30 La cérémonie des mots : « Tire ta langue ! »
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : Alfred Jarry.
20.40 L'Archipel Queneau, par J. Bens et J. Duchateau. « Le Voyage en Grèce » ; « le Chiendent » ; « Pierrot mon ami » ; « Odile » ; « l'Instant fatal » ; « le Vol d'Icare », et des enregistrements de R. Queneau, des extraits d'ouvrages et des témoignages.
23.00 Musique : Milhaud, compositeur et homme de demain.

LUNDI 23 JUILLET

7.00 Réveils en d'autres lieux.
8.00 Les chemins de la connaissance : poètes dans la Résistance ; à 8 h 33, Ecologie profonde.
8.50 Echec au hasard.
9.07 Les lundis de l'histoire : la vie politique sous la IIIe République 1870-1940.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Groupe de musique expérimentale de Marseille (et à 14 h 50, 21 h 50).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « la Voleuse » de Guy des Cars.
16.03 Arts et gens : Images ; à 16 h 45, Vitrine ; à 17 h, Œuvres-clés, clés du temps : la Renaissance en France ; 17 h 30, la radio sur la place.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Etudiant et son témoin », d'A. Chedid, lu par Daniel Ivernel.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 L'homme et l'informatique.



20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Les stratégies de l'éclectisme. Victor Cousin et l'institution de la philosophie universitaire au XIXe siècle.
22.30 Nuits magnétiques : Affaires de famille.

MARDI 24 JUILLET

7.00 Réveils en d'autres lieux.
8.00 Les chemins de la connaissance : Poètes dans la Résistance ; à 8 h 33, Ecologie profonde ; à 8 h 50, Les algues et les vagues.
9.05 La matinée des autres : Gustation, coût et culture.
10.30 Le texte et la marge : « Carènes » avec J.-L. Backès.
10.50 Musique : Black and Blue, avec Daniel Maximin.
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Présence des arts : l'été Chagall.
14.10 Un livre, des voix : « l'Héritage Schirmer », avec Eric Ambler.
14.50 Musique : les terrasses de l'été.
16.03 Les yeux de la tête : portrait de cire ; 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 45, Moteur ; 17 h 5, L'autre rive ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18.10 Le cri du homard.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Tous les chemins mènent au ciel », de R. Dahl, lu par Maia Simon.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : Thalassa : psychanalyse des origines de la vie sexuelle.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues : Les origines de la vie, avec Antoine Danchin et Philippe Marlière.
21.45 Lectures : Francis Jammes.
21.50 Musique : les tournois du royaume de la musique (avec F. Delle Valle).
22.30 Nuits magnétiques : Palerme entre parenthèses ; le verre d'eau.

MERCREDI 25 JUILLET

7.00 Réveils en d'autres lieux.
8.00 Les chemins de la connaissance : Poètes dans la Résistance ; Ecologie profonde.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Recherches et pensée contemporaines : Les problèmes de la science et sa représentation culturelle.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie : « Chapeaux enchantés » de Michel Cosem et « la Danse du Coucou » d'Aidan Chambers.
10.50 Musique : Opéra et politique (l'Echarpe rouge) (et à 16 h 3).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Instantané, magazine musical.
14.30 Dramatique : « la Chambre du Sud-Ouest », de M.-E. Wilking ; adapt. E. Loria. Avec L. Delamare, C. Gensac, M. Barbulée.
15.30 En remontant le Saint-Laurent : la poésie québécoise d'aujourd'hui.
18.00 Le cri du homard.
18.10 L'école des parents et des éducateurs : l'enfant et les mystères de la vie.
18.30 Bonnes nouvelles, bons comédiens : « la Tombe sans fond » et « l'Epreuve du feu », d'Ambrose Pierce, lus par Danièle Lebrun.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la sociologie de la connaissance.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Musique : Opéra et politique.
22.30 Nuits magnétiques.

JEUDI 26 JUILLET

7.00 Réveils en d'autres lieux.
8.00 Les chemins de la connaissance : Poètes dans la Résistance ; à 8 h 33, Ecologie profonde ; à 8 h 50, Les algues et les vagues.
9.05 Matinée de la littérature.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : la Belle Œuvre — poétique du sérialisme (et à 14 h 50).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre, des voix : « les Sirènes du golf » et « la Cellule de verre », de Patricia Highsmith.
16.03 Méridiennes : adresse aux vivants ; 16 h 10, Enquête ; 16 h 55, Paroles ; 17 h, Une journée dans la vie du commissaire Morin ; 18 h 22, Intime conviction.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Chemise de la fée », d'H. Pourrat, lu par J.-N. Sissia.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'infection en chirurgie.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Théâtre ouvert : « Cabale », d'Enzo Cormann ; avec C. Fievet ; L. Merino.
22.30 Nuits magnétiques : Palerme entre parenthèses ; le verre d'eau.

VENDREDI 27 JUILLET

7.00 Réveils en d'autres lieux.
8.00 Les chemins de la connaissance : Poètes dans la Résistance ; à 8 h 33, Ecologie profonde.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Matinée du temps présent.
10.30 Le texte et la marge : Livres pour les jeunes avec Jacqueline Brulier.
10.50 Musique : la Belle œuvre — poétique du sérialisme (et à 14 h 50, 21 h 50).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.32 On commence...
14.10 Un livre, des voix : « le Roman du sire de Lore », de François Clément.
16.03 Communauté des radios publiques de langue française : La philosophie existe-t-elle au Québec ?
16.33 Les rencontres de Robinson.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Soledad », de Hubert de Luze, lue par Judith Magre.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne.
20.00 Histoire actualité : Eté 1944, été 1984.
20.30 Les oubliés de la guerre.
21.50 Musique : la Belle œuvre — poétique du sérialisme.
22.30 Nuits magnétiques : Palerme entre parenthèses ; le verre d'eau.

France-Musique à Aix-en-Provence

SAMEDI 21 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique (en direct du Hot Brass) : Nuit du jazz.
7.03 Avis de recherche.
9.10 Carnet de notes.
11.05 L'oreille en calisson.
12.00 Concert : œuvres de Gabrieli/Maderna, Nono, Mozart, Schoenberg, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart et les chœurs du Sudfunk, dir, M. Gielen.
14.00 L'oreille en calisson : œuvres de Halorsen, Zelenka, Biber, Campra, de Capellanus, Champagne, Le Vielle de Gastinois, par l'ensemble For Medieval Music.



17.00 L'imprévu (et à 19 h 5).
18.00 Une heure avec... Anne Sofie von Otter (en direct du cloître Saint-Sauveur).
19.30 Jazz (en duplex avec A. Francis, à Juan-les-Pins).
20.00 Musiques à danser : œuvres de Brahms, Wranitsky, Haendel, Ravel, Schubert, Donizetti.
21.30 Concert (en direct de la mairie) : œuvres de Tchaïkovski, Moussorgski, Glinka, avec Galina Vichnevskaia, soprano, et Mstislav Rostropovitch, piano.
23.37 Les soirées de France-Musique : un regard vers le Sud - Nietszche et la musique.

DIMANCHE 22 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
8.00 Cantate : BWV 88, de Bach.
9.10 L'oreille en calisson : œuvres de Szymanosvski, Schubert, Beethoven, Mozart.
12.05 Magazine international.
14.04 Désaccord parfait : bande sonore du film *Dichterliebe de Schumann*, et débat.
17.00 L'imprévu (et à 19 h 5).
18.00 Une heure avec... José Carreras : œuvres de Bononcini, Scarlatti, Mompou, de Falla.
19.30 Jazz.
20.00 Musiques à danser.
21.25 Concert (en direct du Théâtre de l'Archevêché) : *la Création*, oratorio de Haydn, par l'orchestre de l'Opéra de Lyon et le London Oriana Choir, dir. J. Nelson, sol., V. Masterson, A. Rolfe-Johnson, J. Tomlinson.
23.30 Les soirées de France-Musique : l'Oreille en calisson.

LUNDI 23 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 Actualité du disque compact.
9.05 Méditerranées : le mythe des croisades ; œuvres de Verdi, Haendel, Lully, Campra, Beethoven, Rossini, Schubert, Schoenberg.
12.05 Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : œuvres de Schubert, Loewe, par L. Baumann, baryton, Oresta Cybriwsky, piano.
13.05 Le jazz au Sud.
14.00 Courrier du Sud : Aix, Arles, La montagne Sainte-Geneviève et les Saintes-Maries, vus par Van Gogh et Cézanne : œuvres de Ravel, Séverac, Chausson, Liszt/Wagner, Roussel, Debussy.
17.00 L'imprévu, (et à 19 h 5).
18.00 Une heure avec... Philippe Corre et Edouard Exerjean (en direct du cloître Saint-Sauveur) : œuvres de Milhaud.
20.00 Musiques à danser : œuvres de Stravinsky, Bach, Debussy, Bach.
21.30 Concert (en direct de la cour de la mairie) : sonate nº 3 en ré mineur de Brahms, sonate nº 1 en fa mineur de Prokofiev, sonate en la majeur de Franck par A. Dumay, violon, M. Dalberto, piano.

MARDI 24 JUILLET

6.00 Musique légère.
7.10 Actualité du disque compact.
9.05 Méditerranées : Franz Liszt et le pèlerinage latin ; œuvres de Liszt, Berlioz, Donizetti, Da Palestrina.
12.00 Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : œuvres de Poulenc, Duparc, Fauré, Granados, par M. Parès-Reyna, sopra., S. Manoff, piano.
13.05 Le jazz au Sud.
14.00 Courrier du Sud : Vauvenargues ; œuvres de Haendel, Rameau, Scarlatti, Montéclair, Berg, Stamitz.
17.00 L'imprévu (et à 19 h 5).
18.05 Une heure avec... Roberta Alexander ; œuvres de Bellini, Debussy, R. Strauss, Ives.
19.30 Jazz.
20.00 Musiques à danser : œuvres de Couperin, Gottshalk, de Falla, Vives/Chilecą, Chapu/Luna.
21.30 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : « Le Barbier de Séville », de Rossini par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs du festival d'Aix, dir. G.L. Gelmetti, sol. L. Valentini-Terrani, R. Gambill, J. Bastin.
23.30 Les soirées de France-Musique : Jazz club (en direct du Hot Brass).

MERCREDI 25 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 Actualité du disque compact.



9.05 Méditerranées : musiques populaires, musique savante.
12.00 Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : œuvres de Gounod, Schubert, Brahms, Poulenc, Debussy, Chostakovitch, par M. Etcheverry, mezzo-soprano, M. Quillevéré, ténor, M.-C. Arbaretaz, piano.
13.05 Le jazz au Sud.
14.00 Courrier du sud : Flaubert ; œuvres de Webern, Brahms, Debussy, Liszt, Berg, Bach, Mozart, Dutilleux, Dufourt.
17.00 L'imprévu.
18.00 Une heure avec... l'Ensemble Rameau (en direct du cloître Saint-Sauveur) : œuvres de Bach.
20.00 Musiques à danser : œuvres de Bartok, Debussy, Bach.
21.25 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : Sérénade nº 6 en ré majeur, Concerto pour piano et orchestre nº 20 en ré mineur, Symphonie nº 41 en ut majeur de Mozart par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. J.E. Gardiner, sol. M.J. Pires, piano.

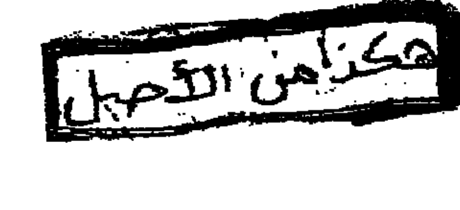
JEUDI 26 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 Actualité du disque compact.
9.05 Méditerranées : Berlioz et le rêve italien.
12.00 Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : œuvres de Bach, Benda, Schubert, Beethoven, par Alice Ader, piano.
13.05 Le jazz au Sud.
14.00 Courrier du sud : le Pont-du-Gard, Orange, Aix, Marseille, le Lazaret, La Sainte-Baume et la Camargue vus par Stendhal ; œuvres de Satie, de Dia, Lenot, Roussel, Schmitt, Couperin.
17.00 L'imprévu.
18.00 Une heure avec... Magali Damonte et Jacques Chalmeau ; œuvres de Schumann.
20.00 Musiques à danser : œuvres de Biber, Brahms, Bach, Ravel, Muffat, Marais, Mozart.
21.30 Concert : Concerto pour piano et orchestre nº 1 de Tchaïkovski, Symphonie nº 6 en fa majeur de Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. Y. Egorov, piano.
23.30 Les soirées de France-Musique : l'oreille en calisson.

VENDREDI 27 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 Actualité du disque compact.
9.05 Méditerranées : Berlioz et le rêve italien.
12.00 Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : de Monteverdi à Stockhausen par le Cambridge Buskers.
13.05 Le jazz au Sud.
14.00 Courrier du Sud : Antoine de Saint-Exupéry ; œuvres d'Honegger, Dallapiccola, Bartok, Milhaud, Varèse.
17.00 L'imprévu (et à 19 h 5).
18.05 Une heure avec... (en direct du cloître Saint-Sauveur) Gilles Cachemaille ; œuvres de Schubert, Duparc, Poulenc.
20.00 Avant-concert.
20.20 Concert : « Ramifications », Concerto pour hautbois, flûte et orchestre de Ligeti, Symphonie fantastique de Berlioz par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. E. Howarth, sol. A. Nicolet, flûte, H. Holliger, hautbois.
22.15 Les soirées de France-Musique : l'oreille en calisson.





Lyon-sur-gueule

Avec guide.

SI *vous allez ou passez par* Lyon (et si vous prenez le TGV abstenez-vous d'y manger, c'est pire !) et que vous cherchiez une adresse, voici la 14e édition de *Lyon gourmand*, par André et Christian Mure (éditions SME, à Lyon). Il y a dans cette *capitale de gueule, plusieurs* guides. Celui-là, c'est le bon !

Du neuf pour 1984 ? Les auteurs donnent 2 lions (un de plus) à *Larivoire* (à Crépieux-le-Pape, tél. 888-50-92) vers les Dombes et au *Panorama* (à Dardilly-le-Haut, tél. : 847-40-19) pour les environs. A *Lyon* même les 3 lions vont à Paul Bocuse, évidemment, à la Mère Guy et à la Tour rose.

A cette occasion comment ne pas signaler la carte-menu des déjeuners d'affaires de Philippe Chavent ? Deux plats au choix, fromage et dessert pour 140 F dans le cadre élégant que l'on sait. Je choisis l'aile de raie à la fondue de cresson et le filet *mignon de porcelet au gingembre*, navets confits au miel, et je me régale (*La Tour rose*, 16, rue au Bœuf, tél. : 837-25-90).

Le dernier Michelin a donné 2 étoiles à Nandron. Je croyais que Gérard, qui succéda ici à son père, le tempétueux et merveilleux Johannès, les avait depuis longtemps. Il a dernièrement réalisé un repas Balzac éblouissant mais, pour le courant, les quenelles Nantua ou le tournedos à la moelle conviennent à ce classique décor 1920. La cave est « en situation ». *Nandron*, 26, quai Jean-Moulin, tél. : 842-10-26.



JEAN-CLAUDE AMIEL

Cuisine lyonnaise à Paris : le « Bellecour »

Un court passage à Lyon ne permet guère de découvertes : on prend les mêmes et on voudrait toujours recommencer. *Chez Vettard* (7, place Bellecour, tél. : 842-07-59), *Daniel et Denise* (2, rue Tupin, tél. : 837-49-98), *La Tassée* (20, rue de la Charité, tél. : 837-02-35) et j'en passe.

Sans oublier *La Voûte* (11, place Gourju, tél. : 842-01-33), où Philippe Rabatel peut presque faire oublier la chère Léa et ses tabliers de sapeur (1 lion au guide des Mure !).

Comme la nostalgie, le mâchon n'est plus ce qu'il était. Mais les bouchons demeurent, de la rue Pizay (*Monique Dussaud*, au no 12) à la rue du Garet (nos 7 et 8) en passant par le *Café des fédérations* (rue du Major-Martin).

Bien entendu, que vous descendiez ou non au *Sofitel* vous *irez à son restaurant Les Trois Dômes* (20, quai Gailleron, tél. : 842-72-50) goûter la bonne cuisine de Guy Girerd.

A Lyon, et comme on va chez *Bocuse*, par tradition (et parce que, s'il est de bon ton de dénigrer ou d'ironiser, le « gars » Paul, c'est autre chose, et qu'une fête lyonnaise se doit d'en passer par lui), on va chez *Bernachon* (42, cours Roosevelt, tél. : 824-37-98) faire provision de chocolats et chez Jean Bellet *(Chorliet)* cueillir un cervelas truffé (12, rue du Plat, tél. : 837-31-95).

Fort bien, dites-vous, mais nous qui ne passons pas par Lyon ?

Eh bien ! consolez-vous en lisant, de Félix Benoit, *la Cuisine des traboules* (Solar édit.) et en allant retrouver cette cuisine au *Bellecour* (22, rue Surcouf, 7e, tél. : 551-46-93), de la salade de pieds de mouton au sabodet, du tablier de sapeur à l'andouillette, arrosés d'excellents vins « du coin ». Ou encore au *Petit Mâchon* (123, rue de la Convention, 15e, tél. : 554-08-62) de Josette Moussié. Ou enfin chez *Moissonnier* (28, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5e, *tél.* : 329-87-65) aux beaujolais sincères accompagnateurs des fameux « saladiers » lyonnais.

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Baumann-Ternes

J'en ai parlé à propos des terrasses, mais il faut y revenir. Andrée Baumann *est l'âme de cette* belle maison classée « musée de la choucroute ». Cette dernière figure toujours à la carte d'août : paysanne, au jambonneau, au confit de porc, à la palette, au confit de canard, orientale (mouton, merguez, pois chiches, etc.) et, enfin, aux poissons. Mais Mme Baumann dit joliment que la cuisine est comme une robe de femme et doit se faire légère avec les beaux jours. Aussi présente-t-elle un menu d'été (90 F service compris) : une entrée, un plat, un dessert (pas de fromage, hélas ! mais la carte comporte munster et fromage blanc) ; *menu estival en diable, avec, par* exemple, la salade d'épinards aux petites moules, le tartare de thon *et les fraises au pinot noir. Vins de* 54 F à 67 F. A la carte, d'été elle aussi, vous retrouverez la choucroute, crue, supportant saumon et haddock marinés au citron vert, la *friture de céteaux tartare, etc.*

Salle climatisée (si la terrasse est envahie), service aimable : vraiment, c'est pour le mois d'août la terrasse idéale, où s'attarder dans la nuit tombante en dégustant le dernier demipression ou en sirotant *un grand alsace blanc.*

● **64, avenue des Ternes, Paris-17e. Tél. : 574-16-66.**

Beato

Le dernier italien dont on « cause ». *Ivano Giordani et Ugo* Bresciani ont ouvert une bien jolie et confortable salle climatisée, ouverte en août tous les jours, et où la cuisine est authentique. Avec un *menu déjeuner* (115 F *service* compris). A la carte, une douzaine de *pastaciutta* (dont de curieuses *penne* à la vodka et des *ravioli al gorgonzola),* une friture de poissons copieuse, le filet de bœuf à la crème d'ail et olive. Un *chianti classico* nouveau, en carafe, à 70 F.

● **8, rue Malar, Paris-7e. Tél. : 705-94-27.**

La Bonne Auberge

Les mauvaises langues avaient *annoncé son départ*, mais Jo Rostang reste fidèle au poste en sa belle auberge dont les prix sont à la hauteur du charme du décor et de la qualité de la cuisine. Avec, pour cette saison, une soupe de melon au pamplemousse agrémentée d'un porto blanc, un safari de rougets et son millefeuille de fenouil, la salade d'artichauts violets aux langoustines, le rognon de veau dans sa croûte de sel sauce vin blanc aux herbes. Desserts éblouissants. Cave remarquable.

● **A Antibes. Tél. : 33-36-75.**

Le Mas cerise

En plein Limousin où j'ai retrouvé *le bon cuisinier* Fabrice Amardeilh, sur la route d'Eymoutiers (à 5 kilomètres de Limoges). Menus : 110 F, 150 F et 210 F service compris. Le premier : œufs *brouillés aux noix, noisettes* d'agneau rôties crème d'ail, fromages et pâtisserie du jour, carafe de bordeaux rouge et café, me paraît intéressant.

● **A Feytiat (87220). Tél. : 00-26-28.**

L. R.

échecs

N° 1082

Une arme nouvelle

(Tournoi international de Sarajevo, 1984)

Blancs : E. LOBRON (RFA)

Noirs : DURIC (Yougoslavie)
Partie espagnole. Attaque Marshall.

1. é4	é5	19. Ff4(j)	a5(k)
2. Cf3	Cç6	20. Ta-é1	a4
3. Fb5	a6	21. Fç2	Cxf4
4. Fa4	Cf6	22. Txf4	Db6(l)
5. 0-0	Fé7	23. Fxh7+!!(m)	Rxh7
6. Té1	b5	24. Th4+	Rg8
7. Fb3	0-0	25. Df5!	f6(n)
8. ç3(a)	d5(b)	26. Dé6+!(o)	Td-f7
9. éxd5(ç)	Cxd5	27. Dh3!!	Tf-é7(p)
10. Cxé5	Cxé5	28. Th8+	Rf7
11. Txé5	ç6(d)	29. Dh5+	g6
12. Té1(é)	Fd6	30. Dh7+	Ré8
13. g3(f)	Ta7(g)	31. Dxg6+	Rd7(q)
14. d3	Ff5	32. Td1+	Rç7
15. Cd2(h)	Fxd3	33. Txd8	Fxf2+
16. Cé4	Fxé4	34. Rg2	Dé5
17. Txé4	Td7(i)	35. Tf7	abandon(r).
18. Df3	Fç5		

NOTES

a) A ceux qui craignent la confrontation avec l'« attaque Marshall », recommandons *les suites mineures* 8. a4 ; 8. d4 ; 8. d3 ; 8. Fd5 et 8. Cç3.

b) Depuis la partie Marshall-Capablanca, New-York, 1918, d'innombrables analyses, y compris les plus récentes, laissent intacte la capacité agressive de ce sacrifice de pion, et le jugement de Marshall, formulé en 1943, selon lequel les Noirs obtiennent toujours une compensation pour le pion sacrifié, même lorsque les Blancs parviennent *à bloquer l'attaque, reste vrai* encore aujourd'hui.

ç) 9. d3 n'est pas dangereux pour les Noirs : *9..., dxé4 ou* 9..., Fg4. *Plus aigu* et peu clair est 9. d4 : 9..., Cxé4 ; 10. dxé5, Fé6 avec retour à la « variante *ouverte* » ou 9..., Fg4 ; 10. éxd5, é4 ; 11. dxç6, éxf3 ou 9..., dxé4 ; 10. Cxé5, Fb7 ; 11. Cd2 ou 9..., éxd4 ; 10. é5, Cé4 ; 11. Cxd4 avec un ensemble de variantes souvent favorables aux Blancs.

d) Les Noirs disposent maintenant *de deux réponses*, celle jouée par Capablanca en 1918, 11..., Cf6, et la continuation moderne datant de 1938, *11...ç6. Malgré des études approfondies*, la vieille variante 11..., Cf6 exige de la part des Blancs un extrême sang-*froid et une extrême précision dans la* défense. Ainsi, après 11..., Cf6 ; 12. d4, Fd6 ; 13. Té1, Cg4 ; 14. h3, Dh4 ; 15. *Df3*, Cxf2 ; 16. Fd2! ; les Blancs *ont* un avantage décisif ; en vérité, la position reste complexe : 16..., Fb7 ; 17. Dxb7 (et *non* 17. *Dxf2* ?, Fh2+ ; 18. *Rf1*, Fg3), Cd3 ; 18. Té2 (et non 18. Tf1 ?, Dg3 ; 19. Txf7, Rh8), Dg3 (si 18..., Ta-é8 ; 19. *Df3*) ; 19. Rf1 (une position bien analysée dès 1949 par Vukovic), Dh2 ; 20. g4!, Dxh3+ ; 21. Dg2, Dh4 ; 22. Fé3 *et les Blancs finirent par gagner* (Match télégraphique Rostov sur le Don-Pensa, *1958*) ou bien 19..., Cf4 ; 20. Fxf4 (une imprécision connue : 20. Té3! est beaucoup plus fort), Dxf4+ ; 21. *Df3*, *Dç1+* ; 22. *Rf2*, *Fh2!* ; 23. Té1, Dxb2 et les Noirs gagnent (Hausson-Westerinen, 1983).

é) La variante principale commence ici par 12. d4. D'autres idées sont également expérimentées : 12. Fxd5, çxd5, 13. d4, Fd6 ; 14. Té1 ou 14. Té3 ou aussi mais plus rarement 12. g3 et 12. d3. Le coup du texte, connu depuis l'an dernier, grace à la partie Byrne-Hebden, (New-York), fait partie des tentatives de réfutation du Gambit Marshall. Une nouvelle arme anti-Marshall ?

f) 13. d4 conduit à la variante principale. L'avance du pion g, qui interdit le transfert de la D noire sur l'aile – R, oblige les Noirs à chercher d'autres possibilités *d'attaque* justifiant le sacrifice du pion. A noter que, par interversion de coups, se présente la « variante Fischer » du *Gambit Marshall* (12. g3, Fd6 ; 13. Té1).

g) 13..., Ta7 entre dans les recherches du jeu par correspondance et semble difficile à apprécier. D'autres réponses sont à examiner : 13..., Cf6 ; 13..., Ff5 ; 13..., Fé6 ; 13..., Fh3. Dans la partie précipitée, Hebden tenta d'amener la D sur l'aile – R par 13..., Dd7 ; après 14. d3! (si *14. d4, Dh3*), *Df5* (ou 14..., Dh3 ; 15. Té4) ; 15. Cd2!, Dg6 (si 15..., Dxd3 ; 16. Fç2) ; 16. Cé4, Fç7 ; 17. Df3, Fg4 ; 18. Dg2, Ta-d8 (et non 18..., f5 ? ; 19. Cg5, f4 ; 20. Fxd5+, çxd5 ; 21. Dxd5+, Rh8 ; 22. Té7! si 18..., *Dh5* ; *19. Fé3*, *Ff3* ; *20. Fd1!*) ; 19. Fg5, f6 ; 20. Fé3, f5 ; 21. f4!, Rh8 (si 21..., fxé4 ; 22. dxé4, Rh8 ; 23. éxd5) ; 22. Cf2, *Fh5* ; 23. *Fd4*, Tf-é8 ; 24. Fé5, Fxé5 ; 25. fxé5, Dh6 ; 26. d4, Cé3 ; 27. Dh3, ç5 ; 28. Cd3!, g5 (si 28..., ç4 ; 29. Cf4, çxb3 ; 30. Té3, Fg6 ; 31. Dxh6, gxh6 ; 32. axb3) ; 29. Ff7!, *çxd4* ; *30. Dh5, Dç6* ; 31. *Té3!*, les Noirs abandonnèrent (si 31..., dxé3 ; 32. Fxé8).

h) En rendant le pion, les Blancs éliminent toute complication et conservent un petit avantage positionnel. Sur 15. *Df3*, *la riposte 15..., Té7!* est favorable aux Noirs (16. Txé7, Dxé7 ; 17. Dxf5, Dé1+ et 18..., Dxç1 suivi de Dxb2).

i) Et non *17..., Cf6* ; 18. Td4, Td7 ; 19. Fg5.

j) Acceptant de rendre la paire de F au profit du développement.

k) 19..., Cxf4 ; 20. Txf4, Db6 semble préférable à *cette* avance du pion a qui force le F Blanc à se poster sur la diagonale b1-h7.

l) Défendant le pion ç6. 22..., Td6 ne va pas à cause de 23. *Fxh7+*, Rxh7 ; 24. Dh5+ et 25. Dxç5.

m) Un sacrifice à longue distance qui réfute le départ de la D.

n) Si 25..., g6 ; 26. Df6 et si 25..., Fxf2+ ; 26. Rf1.

o) Comme dans une étude artistique, la D supprime la case de fuite en f7 avant de chercher le mat en h3.

p) L'échec en f2 ne donne rien si 27..., Tç7 ; 28. Th8+, Rf7 ; 29. Dh5+, g6 ; 30. Dh7 mat.

q) Une série forcée.

r) Toute défense, avec une qualité et *un pion de moins*, est vaine.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1081
B. Beinfest. 1976.

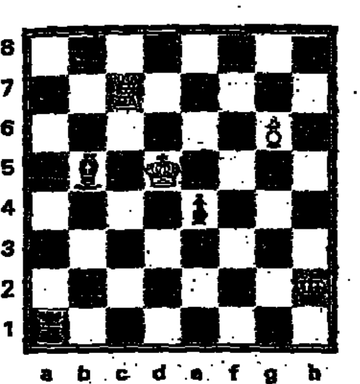
(Blancs : Rh2, Fg3, *Pç5*, f5, h3, f4. Noirs : Rb8, Tç3, Cg7, Pb6.)

1. f6, Txg3!! ; 2. f5!!, Tg2+! ; 3. Rh1! (si 3. Rxg2 ?, Cxf5 ; 4. f7, Ch4+ et 5..., Cg6), Tg5 ; 4. h4, Th5! ; 5. Rg1! (et non 5. fxg7 ?, Txh4+ ; 6. Rg2, Tg4 + et 7..., Txg7), Txh4 ; 6. f7, Tg4+ ; 7. Rh2, Th4+ ; 8. Rg2! et les Blancs gagnent. A noter que la défense 4..., Cxf5 échoue également : 5. hxg5, Ch4 ; 6. gxh6, Cg6 ; 7. h7!, Ch8 ; 8. Rg2, Rç7 ; 9. Rf3, Rç6 ; 10. *Ré4*, *Rxç5* ; *11. Ré5.*

De la haute voltige.

ÉTUDE

David Gurguenidze
(1981)



Blancs (3) : Rd5, Tç7, Pg6.
Noirs (4) : Rh2, Ta1, Fb5, Pé4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1080

Les impasses de Deauville

Dans un match par équipes de quatre, il est souvent risqué de contrer un score partiel, même avec cinq atouts, quand manifestement un des adversaires voulait aller à la manche comme dans cette donne du « *Tournoi des champions* » d'un précédent Festival de Deauville.

Nord : ♠ D109 ♡ AR1065 ◇ 103 ♣ R52
Ouest : ♠ V8743 ♡ 43 ◇ A95 ♣ D97
Est : ♠ – ♡ V82 ◇ RDV742 ♣ A1084
Sud : ♠ AR652 ♡ D97 ◇ 86 ♣ V63

Ann : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Wanufel	Abécassis	Fauc.	Chemla
–	–	1 ◇	1 ♠
passe	2 ◇	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	passe
contre	passe	passe	passe.

Ouest a entamé l'As de Carreau et il a contre-attaqué la Dame de Trèfle pour le Roi et l'As d'Est qui a tiré le Roi de Carreau et a rejoué Trèfle en espérant que Ouest aurait le Valet. *Comment Chemla, en Sud, a-t-il ensuite gagné* TROIS PIQUES avec une levée de mieux contre toute défense ?

Réponse :

Après avoir fait le Valet de Trèfle, le déclarant a compris que Ouest avait *certainement cinq* atouts pour avoir contré et qu'il fallait donc capturer tous ses atouts pour gagner le contrat (sinon il serait coupé à Cœur et perdrait encore un Trèfle). Cependant, pour éliminer les atouts d'Ouest, il fallait reprendre deux fois la main en Sud et risquer par *conséquent l'impasse au Valet de Cœur !* Ainsi, après la levée du Valet de Trèfle, Chemla a joué le 2 de Pique et a fourni le 9 de Pique du mort. Il est revenu chez lui en jouant le 5 de Cœur pour... le *9 de Cœur* de sa main, puis il a refait l'impasse au Valet de Pique et il a tiré la Dame de Pique. Il a repris la main grâce à la Dame de Cœur et a réalisé As et Roi de Pique. Enfin, il a continué Cœur pour faire le reste...

Pas d'âge pour le grand art

Les Américains sont fiers d'un de leur plus grands champions, Oswald Jacoby, qui, à quatre-vingt-deux ans, remporte encore des championnats et réussit de très *jolis* coups. Mais les Français n'ont rien à leur envier, car Ado Eichel, qui a deux ans de plus que Jacoby, fait souvent *le bonheur des journalistes en réussissant* des coups qui sont des petits joyaux. Voici l'un d'entre eux. La donne a été distribuée au cours d'un *tournoi* à Cannes il y a deux ans.

Nord : ♠ D104 ♡ AR74 ◇ AR63 ♣ R5
Ouest : ♠ 985 ♡ D9653 ◇ D982 ♣ 7
Est : ♠ 76 ♡ V1082 ◇ V105 ♣ V832
Sud : ♠ ARV32 ♡ – ◇ 74 ♣ AD10964

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Eichel	X...	Hubert	Y...
1 ♣	passe	1 ♡	passe
3 ♣	passe	4 ♣	passe
4 SA	passe	5 ♡	passe
7 ♣	passe	passe	passe.

Ouest ayant entamé le 9 de Pique, Eichel a pris avec le Valet et il a tiré ensuite le Roi de Trèfle, puis l'As de Trèfle sur lequel Ouest a défaussé *un Cœur. Comment Eichel a-t-il ensuite joué, et grâce à quel stratagème a-t-il réussi* ce GRAND CHELEM A TREFLE qui *était* théoriquement infaisable parce que Est n'avait pas trois Piques ?

Note sur les enchères.

Nord-Sud jouaient un Trèfle conventionnel, et les annonces n'ont pas été parfaites, mais elles étaient *simples* et elles ont tout de même abouti à un grand chelem qui avait au moins trois chances sur quatre de *réussir.*

En enchères naturelles, Sud aurait ouvert également de « 1 Trèfle » et il aurait annoncé ensuite deux fois les Piques pour montrer au moins six Trèfles et *cinq* Piques...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 194

Jouez sur les trois tableaux

Suite et fin de nos chroniques 187, 189 et 191 sur les helvétismes.

La PLANELLE est un carreau, une brique de carrelage proche de la CATELLE. Le POCHON (anagramme à trouver) est une louche, tout comme la poche *que l'on emploie en France dans l'industrie laitière. La PIVE est un cône, fruit des conifères, une PIGNE. La POUSSINE est une poulette. POUTSER, c'est nettoyer (outre TROUPES et POUTRES, trouvez deux autres anagrammes plus difficiles, ainsi que celle de POUTSERA). Le RACCARD est une grange valaisanne. Les ROSTI ou ROESTI sont des pommes de terre rissolées. Trois mots viennent du latin* tabella : *la TABELLE, tableau, le TABLAR (1 ana.), étagère, et le TAVILLON, planchette qui sert de tuile. Le TACON (2 ana.) est une pièce (à rapiécer), à rapprocher de TACONEOS, martèlement des talons dans le flamenco. Le VRENELI (1 ana.) est une pièce d'or de 10 francs. Le VENGERON est un gardon. Nous terminons par quelques mots, bien français ceux-là, qui ressemblent, comme VENGERON, à des futurs tronqués : CULERON, partie de la croupière. PATURON, partie de la jambe du cheval, FUMERON, bois qui brûle en fumant, et enfin trois herbes : ÉRIGÉRON, MACERON (1 ana.) et GRAT(T)ERON.* '*Les anagrammes sont données en fin d'article.*

N°	TIRAGE	MOT TROUVÉ	RÉF.	PTS
1	AENNSTU			
2	ACDERTT	SAUNENT (a)	H 3	66
3	BEFMRRU	DÉCRÉTAT	7 G	67
4	M+AEENRV	BAFREUR	4 G	24
5	M+AADIOO	TAVERNE	L 7	22
6	AO+FIKLL	DIORAMA (b)	M 1	18
7	AFO+GOPR	KRILL (c)	J 6	36
8	OP+HMTUZ	FORGEA	13 H	22
9	OPT+IMX?	HUMEZ	K 1	36
10	OP+CEOY?	MIXT(E)	N 10	47
11	COOP+EIN	HYD(R)E (d)	1 K	81
12	O+EEPSSU	COPINE (e)	14 E	25
13	AAILNOT	SOUPESER	11 E	105
14	ALO+EILQ	NIAT	15 F	39
15	AELOQ+EJ	LI	O 11	17
16	EOQ+EHRV	JALE	10 B	29
17	EOQ+DGIO	HAVER	C 9	30
18	OQ+BLNTW	GÉOIDES	E 5	18
19	BLNOQT+A	WU	2 J	31
20	BLNO+AIU	QAT	A 8	42
21	ILNU+EES	BOA	14 A	22
22	EEL+ESSU	UNIS	15 A	42
23		LUSSE	15 K	33
				852

NOTES

(a) Produisent du sel.
(b) Ancêtre du cinéma.
(c) Banc de crustacés dont se nourrissent les baleines ; FAKIR, 11 H, 34.
(d) Ou HYD(N)E.
(e) Faute de trouver cette copine, Michel Duguet perd son seul point de la partie (FOC, H 13, 24).

1. M. Duguet	851
2. A. Pelletier	811
3. A. Sirois	802

* Anagrammes à trouver : PONCHO - POSTURE, SEPTUOR, ROUSPETA - RABLAT - CONTA, TOCAN - NIVELER - ROMANCE.

MICHEL CHARLEMAGNE.

(*) Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro allant de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

N° 311

Horizontalement

I. Va à Jérusalem ou vient de Rungis. – II. Leur odeur incommode. Il est là pour faciliter les choses. – III. Quel casse-pieds ! Faisait de grandes machines puis, maintenant, des petites. – IV. Toujours en tête. Jouait un sale rôle. Dans l'auxiliaire. – V. Donner des gages. Tout près des arènes. – VI. Tout le monde n'y a plus son béret. Peut aller au diable. – VII. Doublé. Tend vers zéro. Mal luné. – VIII. Théoriquement, elle y est. Fait un travail de créateur. – IX. Au rencart. Recueillie au hasard. – X. Menteurs, dit-on, mais raffinés.

Verticalement

1. Par ici la monnaie, telle est leur devise. – 2. Egalisai le sol. ... On the rocks. – 3. Pour un coup. Son air plaisait à Chandler. – 4. Il peut se colorer. Dans le filet du pêcheur. – 5. Comme les nuages, on n'en finit pas de les voir arriver. Un peu de pitié. – 6. Elles plaisent, en général. – 7. Mis à contribution. Renvoie au néant. – 8. On l'a connu très jeune. Toujours en activité. – 9. Après partage. Ouvre de bas en haut. – 10. Pronom. Ferai un choix. – 11. Instruisit l'imam. Toujours inique et encore plus ainsi. – 12. Petits, peut-être, mais puissants grâce à leurs richesses. – 13. On leur a ouvert la bouche.

SOLUTION DU N° 310

Horizontalement

I. Sympathisants. – II. Epuisée. Arasé. – III. Pères. Rollier. – IV. Are. Icarien. – V. Rincer. Inséré. – VI. Attitudes. Set. – VII. Bé. Steen. De. – VIII. Réel. Talbot. – IX. Eculé. Tanière. – X. Semestrielles.

Verticalement

1. Séparables. – 2. Ypérite. Ce. – 3. Murent. Rum. – 4. Pie. Ciselé. – 5. Assiettées. – 6. Te. Cruel. – 7. Ra. De. Tr. – 8. Orientai. – 9. Salins. Ane. – 10. Arles. Ilil. – 11. Naines. Bel. – 12. Tsé. Redore. – 13. Serre-têtes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 311

Horizontalement

1. ACDIINN. – 2. EEOPRSX. – 3. EEILORSU (+ 1). – 4. EELLMOS. – 5. DEEIPUX. – 6. EEMORTT (+ 1). – 7. *EIORSTU* (+ 4). – 8. CEINNNOU. – 9. EHLOSS (+ 1). – 10. EEINORR. – 11. ADELOPRT. – 12. *EILOTV* (+ 1). – 13. EEILNORST. – 14. ADEIPS (+ 2). – 15. CCEINSSU. – 16. AEFFGIR (+ 1). – 17. EEINSS.

Verticalement

18. DEIOOPS. – 19. AAADMRS (+ 1). – 20. EEMNOOSS. – 21. EEILMPRT. – 22. EILLST. – 23. EHMNOOR. – 24. AEIMRRRU (+ 1). – 25. *EFIORS* (+ 1). – 26. ENNOSX. – 27. CEILNST (+ 1). – 28. EEIMOSS (+ 1). – 29. CEINOT. – 30. EEIMNPRU. – 31. ELOSSTU (+ 1). – 32. EENORSV (+ 1). – 33. EEIRRSST (+ 2).

SOLUTION DU N° 310

Horizontalement

1. GAELIQUE. – 2. REBATTUE. – 3. BASTAING. – 4. SPORANGE (GAPERONS). – 5. RALLIDE (DRAILLE). – 6. RENITENT, résistant à la pression (INTENTER). – 7. FURETE (FEUTRE REFUTE). – 8. BIFOCAL. – 9. APSIDES, points de l'orbite d'un astre (SAPIDES). – 10. NASALITE (AILANTES ANALITES LAINATES SALAIENT). – 11. DOTAUX. – 12. ORANTE, femme qui prie (NOTERA). – 13. ELYSEENS. – 14. AGNELAGE. – 15. RARETE (ARRETE ARTERE).

Verticalement

16. GABARIT. – 17. BONHEUR. – 18. AVALISA (AVALAIS). – 19. ENSILES (ENLISES LESINES SENILES SILENES). – 20. FASEYER (FRAYEES). – 21. IMAGIER (EMIGRAI GEMIRAI MAIGRIE MEGIRAI). – 22. COLVERT. – 23. ERAFLAT (FRELATA). – 24. PERSAN (PANSER). – 25. PANURES. – 26. EBIONITE. – 27. IDOINE. – 28. TADORNE, canard à bec rouge (ERODANT ADORENT DETRONA TORNADE). – 29. STRATEGE (GRATTEES). – 30. SANTAL (SALANT NATALS). – 31. PURGATIF. – 32. LEXEMES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Disques

L'Isola disabitata, de Haydn

A l'occasion de la création scénique en France, au Festival de Vaison-la-Romaine les 20 et 22 juillet, de l'*Isola disabitata* (l'île déserte) de Haydn, rappelons l'existence d'un excellent enregistrement de l'ouvrage, paru en 1978 sous la direction d'Antal Dorati dans l'intégrale des opéras du compositeur.

L'Isola disabitata (1779), tient chez Haydn une place à part. C'est son seul opéra sur un livret de Métastase. Il se contente de quatre personnages, et tous les récitatifs sont accompagnés par l'orchestre, ce qui donne à l'œuvre une continuité dramatique et une résonance sérieuse assez inhabituelles. Non moins remarquable apparaît sa concision : une heure et demie, et tout est dit de cette histoire d'épouse (Costanza) se croyant à tort abandonnée sur une île déserte par son mari infidèle (Gernando), mais qui finalement, tout comme sa sœur Silvia restée avec elle, connaîtra le bonheur.

Dorati dirige l'Orchestre de chambre de Lausanne. Dans le vaste quatuor final, on peut admirer l'agilité du violon, de la flûte, du violoncelle et du basson solistes, qui ont fort à faire. Les chanteurs sont la mezzo-soprano Norma Lerer (Costanza), la soprano Linda Zoghby (Silvia), le ténor Luigi Alva (Gernando) et le baryton Renato Bruson (Enrico). A noter que le rôle plutôt bouffe de Silvia fut le seul expressément composé par Haydn pour la chanteuse Luigia Polzelli, qui pendant une dizaine d'années le consola tant soit peu de son mariage malheureux.

MARC VIGNAL.

● **Deux disques Philips, 6700.119.**

Gesualdo : Cinquième Livre de madrigaux

Tout a été dit sur la musicalité des chantres anglais. Sauf qu'ils restent parfois curieusement *enfermés dans leurs convictions* d'interprètes et leurs habitudes stylistiques. Ainsi du Consort of Musicke d'Antony Rooley, irremplaçable dans le répertoire élisabéthain, mais beaucoup moins convaincant, pour des raisons de sensibilité, de tempérament et de race, dans le madrigal italien de l'âge d'or.

Abordant l'univers torturé de Carlo Gesualdo à travers le *Cinquième Livre de madrigaux*, hérissé de douloureux chromatismes, il signe là sans doute une jolie leçon de musique (les aigus d'Emma Kirby !), mais en fait terriblement éloignée du ton à la fois paroxystique et précieux qu'exige cette fascinante brassée de chefs-d'œuvre.

Au vrai, le texte de présentation du disque essaie d'amener l'auditeur aux vues du groupe londonien. Pour Rooley et ses camarades, l'image habituelle du cruel prince de Venosa, harmoniste inouï hanté par le remords de son crime (il assassina sa première femme et l'amant de celle-ci !), est quasiment mythique et doit aujourd'hui s'effacer devant la vision — typiquement *British, my lord !* — du « *propriétaire terrien, amoureux de chasse autant que de musique* ».

Transposition habile mais frôlant *la transgression, car cette copie* selon leur cœur n'a plus grand-chose à voir avec le Gesualdo furieusement méditerranéen que ce *Livre* met en scène et raconte vraiment, avec ses états d'âme, ses *stravaganze*, ses délires, ses déprimes. Oubliées la névrose et la passion dévorante qui fait confondre amour et mort, et ajuste le poids des mots au choc des images sonores. La madrigaliste poétique et presque tendre que nous écoutons ici est le compagnon de l'aimable John Wilbye, et la lumière tragique de la Campanie a fait place aux *frais paysages du Kent ou du Sussex*, au gré d'un jeu virtuose d'une superbe tenue musicale, je le répète, mais où ne se perçoit guère l'intensité du drame du créateur, confronté à ses obsessions comme à ses vertiges. Dommage...

ROGER TELLART.

● **Oiseau-Lyre, 410128.**

Toccatas de Bach

Nouveau chef de file de l'écurie « orgue » chez Archiv-Produktion, Ton Koopman témoigne, après Gustav Leonhardt, Frans Bruggen, Sigiswald et Wieland Kuijken, Philippe Herreweghe et quelques autres, de la vitalité et du don d'invention de l'actuelle école hollando-flamande dans la réinterprétation du répertoire baroque.

Le présent enregistrement, consacré aux toccatas de Bach (et qui semble bien s'inscrire dans une intégrale organistique du musicien d'Eisenach), est tout à fait conforme à la manière dynamique et glorieuse du soliste, déjà révélée, entre autres, par un séduisant album des *Sonates en trio*. Touchant un très bel instrument du dix-huitième siècle — celui de la Grote Kerk de Maasluis, construit par Rudolf Garrels, élève du fameux facteur Schnitger, de 1730 à 1732, et restauré en 1975 — Ton Koopman est à l'aise dans l'approche virtuose, ponctuée de grands traits véhéments comme dans la populaire *Toccata* BWV 565 en ré mineur, qu'il anime et orne généreusement comme s'il s'agissait d'une joute entre le chant et le rythme. Et dans *la Toccata, adagio et fugue* BWV 564, autre morceau d'anthologie, la couleur, le brio et le souffle de vie sont superbes, avec ce culte du mouvement qui va jusqu'à l'ivresse.

Il reste maintenant — à qui voudrait tenter des comparaisons — que Ton Koopman est un peu prisonnier ici de la fête sonore, au détriment de l'élan spirituel. En d'autres termes, il ne faut pas chercher chez lui les grandes envolées visionnaires que savait si bien allumer autrefois Helmut Walcha. Le Bach que l'organiste néerlandais met en scène est celui qui à Arnstadt, Mühlhausen et Weimar se faisait l'écho de l'ardeur buxtehudienne. *Mais sans doute Tom Koopman* sait-il où il va en s'attachant à ce portrait physique, et réserve-t-il à plus tard le message religieux et la lecture du symbole qui, à Leipzig, firent oublier à Jean-Sébastien la fièvre de ses toccatas de jeunesse.

R. T.

● **Archiv-Produktion, 410.999 - 1 AH.**

Mode

Fragrances

PARADOXE de parler aujourd'hui des parfums de l'automne ? Peut-être, mais les communications jouent un tel rôle dans leur mise sur orbite que les couturiers profitent de la présence à Paris, pour les collections d'hiver, de tout ce qui compte comme personnalités internationales de la mode.

Or nous assistons, dans ce *domaine, à la reconquête par la* France d'un marché où elle a longtemps connu l'hégémonie, notamment aux Etats-Unis. Il n'est bon « nez » que de Paris. Déjà, en 1983, le chiffre d'affaires de la parfumerie alcoolique a représenté 3,220 milliards de francs. L'année 1984 verra la création de sept nouveautés de haut niveau, dont trois pour hommes.

« Parfum d'Hermès », bouquet contemporain, fleuri et ambré, animal et boisé, porte avec bonheur les couleurs de la maison *du faubourg Saint-Honoré* dans un magnifique flacon en ovale étiré comme une attache de mors. L'estampille *Hermès* se confirme par le conditionnement évoquant une peau de lézard rouge, enrubanné du célèbre bolduc.

« Coco », de *Chanel*, ne déploiera ses charmes que le 23 juillet au cours du défilé de la collection dans le foyer de l'Opéra. Jacques Polge, « nez » de la maison, y travaille depuis plusieurs années, le *19* datant de 1970. L'emballage reste fidèle au noir et or de Mademoiselle.

Fragrance habillée, « Ysatis », chez *Givenchy*, représente le premier gros investissement depuis la reprise de la société par la *Veuve Clicquot Ponsardin* qui aurait été séduite par la richesse de ses accords olfactifs au départ mandarinés, un rien alourdis par l'ylang, qui retrouve au cœur une délicieuse *architecture florale, voire un* fond mêlant une douceur vanillée à la civette d'Ethiopie... de quoi rêver du matin au soir. Son flacon, signé Pierre Dinand, rectangle cannelé coiffé d'un bouchon en pyramide tronquée, vient de gagner le prix de l'Institut *français d'esthétique industrielle*.

Avec « Lumière », *Hélène Rochas* a choisi un concept éclatant, sur une idée de bouquet de fleurs blanches, réalisée par Nicolas Mamounas. Il s'agit d'une eau de parfum, présentée dans un flacon de verre irisé à l'antique.

Sur le plan masculin, le voyage et les loisirs inspirent les créateurs. Ainsi *Nino Cerruti* a-t-il choisi « Fair Play » pour compléter sa gamme de tenues de sport : *une eau de toilette* classique et fraîche d'où ressortent le basilic et la menthe poivrée sur fond musqué. Le charme italien allié à la sobriété londonienne.

« *Philéas* », de *Nina Ricci*, c'est le rêve en flacon, pour les globe-trotters hommes d'affaires. *En tout, dix produits aux* senteurs chyprées, boisées, herbacées, chaleureuses et toniques, aux accords profonds soulignés de santal de Mysore, cèdre, cyprès, dans de merveilleux flacons de cristal de Lalique sortant du nécessaire de toilette du héros de Jules Verne.

« *French Line* », *de Revillon*, c'est la sirène du *Normandie* appelant à l'embarquement. Un départ aromatique épicé, aux notes de cuir sur cœur boisé relevé de chypre et d'ambre. En tout, sept produits invitent au voyage par un flacon cylindrique habillé d'un manchon de gomme noire au graphisme rouge. Un rasoir de précision, un blaireau d'origine et un petit couteau suisse à lames multiples permettent au narcissique de faire face à toutes les situations.

NATHALIE MONT-SERVAN.

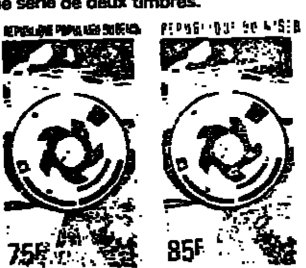
Philatélie n° 1853

Parmi les émissions à...

...venir signalons pour le 25 août, en « PJ » à Paris, le congrès international de géographie à 3,00 F, pour le 22 septembre, en « PJ » à Paris (Jardins des Plantes), la série « Flore et faune de France » quatre timbres consacrés aux « rapaces », 1,80, 2,00, 2,50 et 4,00 F (le faucon, le gypaète, le circaète et l'épervier), et vers le 1er octobre, le timbre pour le TGV.

Le Conseil de l'Entente...

... Solidarité et Paysannat (29 mai 1959) *pour son 25e anniversaire, s'est* vu attribuer par quelques pays africains une série de deux timbres.



Bénin : 75 et 90 francs CFA ;
Côte-d'Ivoire : 100 et 125 francs ;
Haute-Volta : 90 et 100 francs ;
Niger : 65 et 85 francs ;
Togo : 70 et 90 francs.

Sujet unique, suivant la maquette *de Louis Arquer, d'après Abayi* V. Philippe. Impression offset, par Cartor.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à l'ACTPOM, 85, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris.

Calendrier des manifestations

⊙ **41100 Vendôme, 21/VII.** — Tricentenaire de la société De Dietrich.
⊙ **54970 Langres** (tourisme), **31/VII.** — Bicentenaire « Diderot ».
⊙ **12500 Espalion** (centre social), **3/VIII.** — 2e Foire des antiquaires.
⊙ **66110 Amélie-les-Bains, Palalda** (mairie), **11-12/VIII.** — 42e Festiv. folkl. intern.
⊙ ***36190 Gargilesse-Dampierre*** (château), **12/VIII.** — « Les artistes dans la rue ».
⊙ **89700 Tonnerre** (gare), **23/VIII.** — Baptême TGV « Ville de Tonnerre ».
⊙ **75005 Paris** (92, r. d'Assas), **29/VIII-6/IX.** — Congrès intern. des gr. rés. électriques.
⊙ **21000 Dijon** (pl. Darcy), **1er/IX.** — Festival intern. de folklore.
⊙ **14800 Deauville** (Casino), **1er/IX.** — 1e-10e Festival du cinéma américain.
⊙ **37000 Tours** (caserne), **2/IX.** — 114e anniv. de la bataille de Bazeilles.
⊙ **51000 Châlons-sur-Marne** (foire), *1er/IX. — Foire exposition.*
⊙ **68700 Uffholz** (foyer), **8-9/IX.** — Centenaire de la mort de Bernard Meyer.
⊙ **93220 Gagny** (s. des fêtes), **8-9/IX.** — 70e anniv. des Taxis de la Marne.

● **CHRISTMAS (îles)** : *une série de quatre valeurs consacrée aux*



crustacés de l'océan Indien, 30, 40, 55 et 85 cents.

● **MALAWI** : série de la « faune », quatre valeurs, sujets divers, 7, 20, 30 tammbalas et 1 kwacha, respectivement, lièvre, écureuil, hérisson et tigre.

● **PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE** : six tortues différentes de la région illustrent



une nouvelle série de timbres-poste, 5, 10, 15, 20, 25 et 40 T.

● **POLYNÉSIE FRANÇAISE** : une série titrée « Tikis en Polynésie » ; trois valeurs, 14, 16 et 19 F. Offset, Cartor S.N., d'après E. Christian.

ADALBERT VITALYOS.

Les sonates de Debussy



Neuf ans après Lily Laskine, Menuhin, Gendron, Debost et *Février* (EMI), une jeune équipe réunie autour de Jean Hubeau nous donne une interprétation d'une beauté comparable des trois *Sonates* de Claude Debussy.

La flûte si pure, pensive et mystérieuse, de Shigenori Kudo s'allie avec l'alto chaleureux et ému de Gérard Caussé, et la harpe tendre, enveloppante, qui parfois électrise le discours, de Marielle Nordmann, dans l'admirable *Sonate en trio* aux mouvements souples et sensuels, rêveries calmes ou mélancoliques, tourterelles qui tourbillonnent dans l'air de l'été, œuvre de lumière derrière laquelle on entend parfois un soupir caché comme un sanglot. Malgré tant de couleurs délicates et radieuses, Debussy n'avait pas tort de la *trouver « affreusement mélancolique »*.

Yvan Chiffoleau, accompagné par le piano de Jean Hubeau, agile, diaphane, aux saveurs légères, se coule avec sa *sonorité d'une étoffe* si expressive dans le lyrisme elliptique de la *Sonate pour violoncelle et piano*, largement déployé, croirait-on, mais qui bifurque sans cesse dans des directions imprévues, allie les accents pincés de la sérénade à des dessins picaresques, boursouflés ou sarcastiques, est sans cesse « ailleurs ».

Et Olivier Charlier, sensible à tous les arrière-plans du discours, nous touche par cette interprétation subtile, toujours avec Jean Hubeau, de la *Sonate piano et violon*, musique déchirante, la dernière, où Debussy cache son désespoir en multipliant les changements de rythmes, les ruptures de style, les clairières lumineuses, les jeux narquois, les danses...

Dans ces œuvres ultimes (1915-1917) d'un musicien rongé par la guerre et la maladie, angoissé par la stérilité et la mort, *il est bouleversant de lire* tant d'imagination, tant de fantaisie brûlées en un éclair dans *le plus* extrême dépouillement. Jusqu'au bout Debussy a voulu héroïquement donner le change. « *Comme un dernier rayon (...) anime la fin d'un beau jour...* ».

Les *Danses pour harpe et cordes* (1904), qui complètent ce disque, morceaux de genre d'ailleurs agréables, détonnent en cette compagnie si haute, et surtout la « danse profane » assez frelatée avec sa conclusion optimiste pour film américain.

JACQUES LONCHAMPT.

● **Erato, coll. « Interfaces », NUM 75.103.**

Jazz

Grands orchestres en France

A la Défense s'est tenu, en juin, le Festival du Big Band. Pendant six jours, sur l'Esplanade, ont retenti les orchestres de Grenoble, de Lyon, de Valence, et ceux de Paris, qu'on doit personnaliser pour les citer, puisqu'ils étaient cinq : groupes d'Alan Silva, Jean-Loup Longnon, Noël Coulomb, Denis Badault, Laurent Cokelaere. Des Big Bands, que le public ne soutient pas toujours d'un fol enthousiasme, les musiciens continuent d'adorer la formule, qui coûte cher en partitions, en répétitions — autrement dit en cachetons. C'est un fait dont il faut tenir compte — c'est le cas de le dire — et qu'on ne peut sans légèreté considérer comme un symptôme d'une maladie collective de gens de métier en rupture de contact avec une société globale que l'on sait, pour sa part, grande *consommatrice de zinzin*. Dans ce contexte, délicat pour eux, nous nous permettons d'accueillir les Big Bands avec sympathie et avec, même, un préjugé favorable.

Notons, dans la tradition du Big Band, dit classique, le Transatlantic du capitaine *Laferrière qui, sous la* direction de Rémy Laven, file plus de trente nœuds sans pousser les machines comme, jadis, le beau *Normandie*. Notons aussi les formations, diverses, de Laurent Cokelaere, déjà cité, avec tout de même quelques sociétaires assidus : *Denis* Leloup (trombone) ou François Laizeau (batterie). L'ensemble Polygruel reprend *Hanova*, de Jaco Pastorius, où l'on se plaît à entendre trois solistes remarquables : Longnon (bugle), André Villéger, et Bertrand Auger (sopranos). *On écoute* avec joie aussi Cokelaere lui-même dans *Chromatic*, composition qui fait briller les prestiges des douze sons, exploités thématiquement et orchestrés de manière variée à chaque séquence. Avec des musiciens de cette trempe et un leader de cette qualité, le CIM — rue Doudeauville — peut aborder l'avenir le *front haut*.

LUCIEN MALSON.

● **Caravage 66109. Caravage 66031. Les deux volumes sont distribués par Carrère.**

Auto

Trèfle à quatre roues motrices

ELLE *ne grimpe* pas aux arbres, et l'on ne peut la confondre avec certaines « *quattro* » *d'outre-Rhin* taillées pour la course. En dotant la « 33 » de quatre roues motrices, *Alfa-Romeo ne pouvait* prétendre concurrencer les modèles prestigieux. Cette nouvelle version reprend *dans* les grandes lignes la mécanique de la berline 1,5 l développant *84 Ch DIN à 5 750 t/mn et* permettant une vitesse maximale possible de 165 km/h en cinquième (le rapport pour le couple conique de transmission étant plus court : 9/37).

Les principales transformations concernent les suspensions (avec une augmentation de 20 mm de la garde au sol) et le freinage (adoption de nouveaux tambours). La présence de l'arbre de transmission induit des modifications de l'échappement et du réservoir d'essence, et implique une légère réduction de la capacité du coffre à bagages. L'embrayage et le débrayage de la traction supplémentaire sur les roues arrière est possible à tout moment, l'arrêt du véhicule n'étant pas nécessaire. Il en résulte une grande souplesse *d'utilisation. Pour quoi faire ?* Avec un surcoût de 9 500 F par rapport à la version 1,5 l deux *roues motrices, l'achat d'un tel* véhicule suppose une utilisation fréquente sur des routes *enneigées ou boueuses. Dans* ces cas, l'accroissement de la sécurité est évidente et la possibilité de franchir un passage délicat sans avoir recours à une aide extérieure, précieuse.

Pour l'usager urbain, l'assurance d'éviter une fois par an l'utilisation de « chaînes » présente un avantage coûteux, dont l'avenir dira s'il n'est qu'un phénomène de mode passager ou s'il préfigure le véhicule d'avenir. Dans les deux cas, Alfa-Romeo pénètre dans le domaine du 4 × 4 de tourisme avec un modèle *séduisant*.

D. H.-G.

● **Alfa 33 4 × 4, consommations : 6,1 l à 90 km/h ; 8 l à 120 km/h ; 11,2 l en cycle urbain. Prix : 75 500 F.**

Les Italiens dans la botte

5 % seulement vont à l'étranger.

POUR le reste de l'Europe, l'Italie est par excellence le pays des estivants. En raison de son climat, de la beauté de ses paysages, de son pittoresque, mais aussi peut-être de ce supposé sens du *farniente* qui serait un trait du caractère national, l'Italie apparaît comme une terre d'utopie, le pays des vacances. Mais les Italiens ? Lorsqu'ils prennent leurs vacances, sont-ils différents des autres ?

Le tourisme est en Italie l'une des premières industries nationales par le chiffre d'affaires : près de 40 000 milliards de lires (1) en 1983, ce qui place la Péninsule au deuxième rang mondial sur le marché touristique après les Etats-Unis. L'année dernière, l'industrie touristique a rapporté à l'Italie 14 000 milliards de lires en devises. Sur ses autoroutes ont circulé 54 millions de véhicules (provoquant 70 000 accidents et 2 341 morts) et durant la saison plus d'un million et demi de personnes ont travaillé dans l'industrie du tourisme.


CLAUDE NORI

Les Italiens tiennent à leurs vacances et le nombre de ceux qui en prennent augmente régulièrement. Selon une enquête de l'Institut central des statistiques datant de 1982, 24 millions d'Italiens, soit 42,8 % de la population, ont pris plus de quatre jours consécutifs de vacances. Une proportion en augmentation constante : en 1959, 13,9 % seulement des Italiens prenaient des vacances mais 32 % dix ans plus tard. La durée moyenne des vacances des Italiens est de 21,4 jours et ils y consacrent 7 % du total de leurs dépenses familiales annuelles.

Cela dit, quatre Italiens sur dix, en moyenne, ne prennent pas de vacances. Selon une autre enquête, plus récente (juin 1984), réalisée par l'Institut des études politiques économiques et sociales, 37 % des personnes interrogées restent en ville pendant l'été. Il s'agit en général d'ouvriers non spécialisés, de personnes ne possédant pas de voiture, de chômeurs et d'une bonne partie des méridionaux.

La moitié des personnes qui prennent des vacances ont moins de trente-neuf ans. Selon les catégories professionnelles, il s'agit d'abord d'employés du secteur tertiaire (61,5 %) et de l'industrie. Comme ailleurs, rares sont les agriculteurs qui prennent des vacances (15 %). En matière de choix de lieux de vacances, les Italiens sont « casaniers » et « routiniers », l'écrasante majorité (93,2 %) reste en effet en Italie et seulement 5,1 % vont à l'étranger. En d'autres termes, sur les 520 millions de journées de vacances prises par les Italiens en 1982, 94 % l'ont été dans la Péninsule et la majorité (84 %) entre juillet et août. L'étalement des vacances est en Italie loin d'être entré dans les mœurs.

Les régions les plus fréquentées sont l'Émilie-Romagne (c'est-à-dire la *côte adriatique*), la Calabre, la Toscane, le Latium, ainsi que la Ligurie et la Campanie. Parmi les pays étrangers privilégiés par les Italiens, la France avec 17,7 % est suivie par la Yougoslavie (10 %) et l'Espagne (9,6 %). Plus de la moitié des Italiens (61,4 %) préfèrent la mer.

En fait, la grande conquête du vacancier italien est le bateau. Ils sont 650000 à en posséder : une petite flotte qui va du Zodiac au voilier. Un peuple de navigateurs qui retourne aux sources en quelque sorte : il y a vingt ans, on comptait un bateau pour 5000 personnes, aujourd'hui, il y en a un pour 100 personnes.

Avec l'âge, c'est la campagne qui attire le plus (12,5 % des Italiens, entre trente-cinq et quarante-quatre ans, prennent leurs vacances à la campagne). Quant à la montagne, elle n'est choisie que par une faible minorité (3,2 %).

Les Italiens en vacances recherchent l'hospitalité d'amis ou de parents. Sans doute faut-il y voir une conséquence du sens de la famille traditionnel dans la Péninsule mais aussi, plus prosaïquement, des raisons économiques dues en particulier au retour au pays des méridionaux qui travaillent dans le Nord.

Une bonne partie des vacanciers louent des maisons avec des amis, le tête-à-tête étant réservé aux couples plus âgés ou aux très jeunes. Ceux-ci adoptent aussi la solution du camping. L'hôtel est une solution, en général, peu retenue sinon par des personnes de plus de cinquante-cinq ans.

L'*automobile* est le moyen de locomotion le plus utilisé pour les départs en vacances. Le 1er juillet et le 1er août sont marqués par les traditionnels exodes de l'été sur les routes. Voitures surchargées, couples devant et enfants derrière avec l'inévitable *mamma*, et « *via* », en route vers le soleil et la mer.

Le phénomène est particulièrement marqué dans les villes industrielles comme Turin qui vit au rythme de la Fiat. Une fuite collective, quelque peu névrotique, saisit les habitants des villes du Nord, dès que les portes de l'usine sont fermées. Résultat : en un week-end, les Italiens dépensent quelques 200 milliards de lires en essence et péages sur les autoroutes. A Bologne, au milieu de l'autoroute du soleil, on enregistre quelques 120 000 passages par jour, et l'autoroute Naples-Pompéi-Salerne (60 kilomètres), célèbre pour son taux élevé d'accident (12,62 par kilomètre), bat le record des accrochages.

La somme moyenne dépensée par les Italiens en vacances (obtenue en divisant le chiffre d'affaires de l'industrie touristique par le nombre de personnes ayant pris des vacances) est de l'ordre de deux millions de lires. En fait, il ne signifie pas grand-chose : il existe une disparité énorme entre les sommes consacrées aux vacances selon les classes sociales et les régions visitées.

Certaines villes touristiques pratiquent des prix prohibitifs : c'est le cas de Venise. En revanche, des régions comme les Pouilles, l'Ombrie ou les Marches sont du point de vue prix plus hospitalières. Mais d'une manière générale, souligne un récent rapport du ministère du tourisme, au cours de ces trois dernières années, le coût de la vie touristique a augmenté à un rythme bien supérieur à celui des prix.

La disparité selon les classes sociales est aussi *importante*. Ainsi, une enquête réalisée par l'hebdomadaire *Panorama*, l'année dernière, montrait que dans une station balnéaire à la mode comme Forte-dei-Marmi, fréquentée par le Gotha industriel, une villa moyenne coûte au bas mot 5 millions de lires pour un mois et les plus luxueuses entre 12 et 15 millions. A Capri, les plus belles villas, près de Marina-Piccola : 20 millions. Certains appartements dans le village même de Capri jusqu'à 400 000 lires par jour.

A la terrasse du fameux hôtel Quisisana, l'espresso vaut 3 000 lires et sur la piazzetta le verre d'eau minérale 1 500. En revanche, sur les îles Eoliennes (5 heures de bateau de Naples), moins prétentieuses, une famille de quatre personnes peut passer des vacances en dépensant moins de 200 000 lires par jour. On peut trouver aux Lipari des chambres chez l'habitant pour 15 ou 20 000 lires.

Plus proche, la côte des Abruzzes offre aussi des possibilités, comme celle des Pouilles et de la Calabre mais celles-ci sont en voie de dévastation en raison des constructions de mauvaise qualité.

Beaucoup d'Italiens, méfiants, préfèrent s'en remettre à une agence de voyage : il y en a officiellement 2 600 mais en réalité un bon millier de plus, plus ou moins officieuses. A la lecture du courrier des lecteurs des journaux, beaucoup reviennent déçus de ces séjours organisés.

Les jeunes entre quinze et vingt-cinq ans sont peut-être plus exigeants que leurs aînés en matière de vacances. Selon une enquête faite par le Touring Club italien, une bonne partie des jeunes voyagent en voiture avec des amis. Très peu (6 %) en solitaires, sac au dos. Les jeunes vivent le fait de ne pas aller en vacances comme une marginalisation frustrante, et d'ailleurs 64 % d'entre eux s'arrangent pour partir, mais 10 % seulement à l'étranger.

Les jeunes sont de plus en plus nombreux, comme d'ailleurs une partie de leurs aînés, à rechercher des « vacances *alternatives* », *c'est-à-dire un* peu moins routinières que la plage. L'agrotourisme, très développé en Vénétie et dans le Trentin-Haut-Adige, et désormais également en Toscane, en Ombrie ou dans les Marches, qui permet d'habiter chez des agriculteurs et de participer aux vendanges ou à la cueillette des olives, ou encore à l'archéologie sous-marine, connaît un certain développement.

Par sa richesse artistique et aussi grâce à une politique systématique des municipalités — à commencer par Rome avec « l'Été romain », — qui organisent des manifestations culturelles, l'Italie offre à l'estivant de nombreuses possibilités de sortir des sentiers battus des *vacances traditionnelles*. Les Italiens ne sont pas les derniers à profiter de cette variété d'initiatives culturelles.

Le phénomène est peut-être plus marqué chez les habitants du sud de la Péninsule. Alors qu'au Nord, les Italiens ont tendance à avoir un comportement semblable à celui de leurs voisins allemands, suisses ou français, dans leur quête obsessionnelle du soleil et pratiquent encore moins qu'ailleurs l'étalement des vacances, au Sud, en revanche, *la* conception des vacances est plus variée.

D'abord parce que ceux qui se trouvent les plus éloignés de la mer sont à plus de 200 kilomètres de celle-ci. Ensuite, parce qu'il y a une tradition des vacances moins rigide et uniforme qu'au nord (où *elle* est étroitement liée à la vie industrielle). Enfin, parce qu'interviennent des facteurs économiques. Même pour les vacances, les Italiens du Nord et du Sud se distinguent.

PHILIPPE PONS.

(1) 1 franc = 200 lires.

Rimini-les-Bains

Mille six cents hôtels.

A Rimini, sur l'Adriatique, le sable est d'or, dit-on. C'est un peu le supermarché des vacances à la mer. *Mille baigneurs pour cinquante* mètres carrés d'eau. Des milliers de parasols alignés sur plusieurs rangées. Les relents des restaurants de la plage mêlés aux odeurs des onguents solaires.

Un chiffre d'affaires de plusieurs centaines de milliards de lires. Mille six cents hôtels. Du *fameux grand hôtel élevé* au mythe par Fellini dans *Amarcord à la petite pension* proprette et bon marché fréquentée par des habitués, Rimini s'offre pendant quelques mois à toutes les bourses (3,7 millions de « nuitées » par an).

Rimini était à la mode dans les années 30. Depuis, la station balnéaire s'est popularisée. Le coup de génie de Rimini, di*sent les mauvaises langues*, est d'avoir compris que *« les Allemands à la plage comme au travail aiment être en files... »*. En fait, il n'y a pas qu'eux. Rimini est aussi très fréquenté par les Italiens du Nord. Rimini est l'exemple italien du tourisme de masse. La ville fait cependant des efforts pour que ses vacanciers *« ne bronzent pas idiots »*. De *nombreuses manifestations* sont organisées allant d'initiatives culturelles aux défilés de mode patronnés par un styliste connu. Rimini offre un bon exemple de ce tourisme intégré reposant sur une prise en charge quasi totale de l'estivant, sans pour autant tomber *dans le travers des structures* énormes. Ce qui contribue à l'attrait qu'exerce l'Italie sur les vacanciers.

Cela dit, Rimini a aussi des problèmes. D'abord la pollution de la mer et des côtes, qui menace de faire, d'ici vingt ans, de l'Adriatique *une mer morte. Mer* fermée, l'Adriatique se meurt d'eutrophisation (entendez de la prolifération rapide et incontrôlée des algues due à l'excès de rejet en mer des déchets industriels). Rimini a lancé des appels au gouvernement, organisé des congrès, mais il faudrait une législation nationale pour remédier au problème.

Autre souci : conserver son *identité* culturelle à la ville, soumise chaque année à une invasion *en masse qui fait fuir ses* habitants. Bien sûr, on pourra dire qu'en hiver Rimini s'ennuie un peu. Certains essaient de passer le temps en se livrant à de furieuses parties de pocker ou de « scopone » qui se *concluent parfois par un changement* de mains inattendus d'hôtels ou de restaurants.

L'été, c'est autre chose : l'afflux de population engendre des comportements caractéristiques des banlieues des grandes villes, même si, pour l'instant, Rimini demeure une station balnéaire paisible. Le problème de *l'identité culturelle et du respect* des sites se pose de manière aiguë surtout dans les nouvelles régions « conquises » au tourisme comme les Pouilles ou la Calabre, par exemple. Ainsi, à Tropea, en Calabre, losque le traumatisme a *été* provoqué chez les habitants du « *Sud profond* » par des *alignements* de seins nus sur les plages. Le maire avait réagi en essayant de valoriser une sorte d'idéal grec de la beauté en autorisant seulement les femmes au corps parfait à découvrir leur poitrine. *Polémique sur les critères à retenir* et sur l'instance chargée *de les faire* respecter firent rire toute l'Italie et, cette année, Tropea, la puritaine a résolu le problème en l'oubliant.

Plus grave, et à terme plus dévastateur que les seins nus, est la *spéculation foncière* : la construction de résidences secondaires d'une laideur éhontée détruit lentement mais inexorablement côtes des Pouilles ou de Calabre. Capri, au *demeurant*, n'échappe pas à cette avalanche de ciment d'autant plus furieuse qu'on attend une réglementation.

PH. P.

